BIBLIOTECA NAZ.
149
E
51
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
149
E
51
NAPOLI

15. Juin

192
4
2 1/2 34

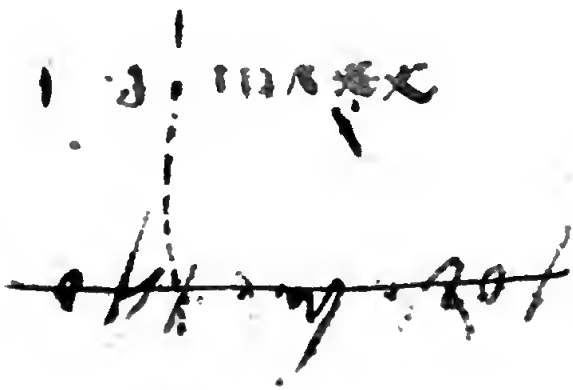

149.6 51—56

# DE
# L'ORIGINE
## *DES LOIX, DES ARTS,*
## ET DES SCIENCES.

---

*TOME PREMIER.*

JCA - D. 282 -

DE

# L'ORIGINE

## *DES LOIX, DES ARTS,*

## ET DES SCIENCES;

ET DE

# LEURS PROGRÈS

## *CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.*

TOME PREMIER.

*Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.*

(par Goguet et Fugère)

*A PARIS,*

Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College.

M. DCC. LIX.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*

# PREFACE.

L'OBJET d'une Préface eſt d'inſtruire le Lecteur du but & du plan général de l'Ouvrage qu'on lui préſente : je vais tâcher de remplir en peu de mots cette double obligation.

L'Hiſtoire des Loix, des Arts & des Sciences eſt, à proprement parler, l'Hiſtoire de l'Eſprit humain. Ce ſujet dont aſſurément rien n'égale la grandeur & l'importance a déja été traité bien des fois : je ne crois pas cependant qu'on ſe ſoit encore attaché, autant qu'on l'auroit dû, à développer bien fidélement l'origine & les premiers progrès des connoiſſances humaines. Il me paroît qu'en général on a beaucoup

trop donné à la conjecture. Le flambeau de l'Hiſtoire n'a pas toujours aſſez éclairé ceux qui juſqu'à préſent ſont entrés dans cette vaſte carriere ; la plûpart s'y ſont égarés en négligeant les faits, pour s'abandonner entierement à leur imagination.

J'ai donc cru devoir préſenter un tableau plus fidéle des premiers pas de l'eſprit humain. Je me ſuis propoſé, en conſéquence, de tracer l'origine des Loix, des Arts, & des Sciences d'une maniere plus exacte & plus conforme à l'Hiſtoire, qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent. J'ai cherché auſſi à faire ſentir l'enchaînement de tous ces différens objets, & leur influence mutuelle. Car, chez tous les Peuples, l'état des Arts & des Sciences a toujours été intimement lié avec la conſtitution & l'état actuel du Gouvernement. Ces objets ont pour le moins autant de rapport avec les

mœurs & les uſages. Les Arts particuliérement portent l'empreinte du caractère des Nations qui les ont cultivés. L'examen attentif de leur origine & de leurs progrès, eſt ce qu'il y a de plus propre à nous faire diſtinguer le génie, les mœurs & la tournure d'eſprit qui caractériſent les différens Peuples de cet Univers. J'ai donc ſuivi, autant que j'ai pû l'appercevoir, la marche de l'eſprit humain, & je l'ai expoſée ſelon qu'elle m'a paru être indiquée par les monumens hiſtoriques. J'ai inſiſté particuliérement ſur certaines découvertes auxquelles l'habitude où nous ſommes d'en jouir, empêche qu'on ne faſſe toute l'attention qu'elles méritent. Rien n'eſt plus propre cependant à nous faire ſentir l'état dans lequel s'eſt trouvé réduit pendant fort longtems la plus grande partie du genre humain. Voilà le but que je me ſuis propoſé.

A l'égard du plan & de la disposition de mon Ouvrage, on sçait qu'il ne nous reste que très-peu de détails sur les premiers siécles. J'ai donc été contraint d'en embrasser plusieurs à la fois, & de les parcourir d'un coup d'œil général, pour établir & fixer l'origine & le progrès des Loix, des Arts & des Sciences chez les anciens Peuples. Par cette raison, j'ai crû devoir partager tout l'espace de tems que j'ai entrepris de parcourir, en trois Epoques principales. Chacune renferme un certain nombre de siécles, plus ou moins remplis, proportionnément aux faits que les Ecrivains de l'antiquité ont pû me fournir. On y appercevra cependant toujours & assez distinctement l'état dans lequel étoient alors les différens Peuples dont j'ai eu occasion de parler.

En effet, quoique le tems & la barbarie nous aient ravi plusieurs

des ouvrages de l'antiquité, cette perte ne nous a cependant privés que de la connoiſſance de quelques faits hiſtoriques, de quelques détails, & de quelques événemens particuliers. Il reſte encore aſſez d'anciens monumens en tout genre pour appercevoir quel a été en général l'état des Arts & des Sciences chez les anciens Peuples, depuis le tems où par la confuſion des langues, & la diſperſion des familles que cet événement occaſionna, les premieres peuplades ſe formerent. On peut même appercevoir juſqu'à quel degré les connoiſſances ſont autrefois parvenues.

La maniere, par exemple, dont Jules Céſar régla le Calendrier, atteſte préciſément tout ce que l'antiquité pouvoit avoir acquis juſqu'alors dans la connoiſſance des mouvemens céleſtes; connoiſſance qui ne s'eſt point perdue depuis Jules Céſar juſqu'à

nos jours, quoique dans cet intervalle un déluge de Barbares ait inondé l'Europe & l'Asie pendant plusieurs siécles consécutifs. A l'égard des autres Sciences, & des Arts particuliérement, sans parler de quantité d'Auteurs qui peuvent nous éclairer sur la marche & les progrès de l'esprit humain, Homère, Hésiode, Hérodote, Diodore, Vitruve, Strabon, Sénèque, Pline & Plutarque, nous apprennent tout ce qu'on a pû connoître autrefois, & de leur tems, dans les Arts, les Sciences, & la Politique. Si depuis les beaux jours d'Athènes & de Rome jusqu'au renouvellement des Lettres en Europe, les connoissances humaines n'ont fait aucun progrès; dumoins n'a-t-on rien perdu de tout ce qui pouvoit avoir été acquis. Le goût a pû se dépraver, & les lumieres s'obscurcir; mais les principes fonda-

mentaux, les élémens des Arts & des Sciences n'ont pas été anéantis: on n'a point été obligé de les recréer; rien de ce qui méritoit la peine d'être conſervé, ne s'eſt perdu; aucune découverte importante & utile ne s'eſt abolie: tout ce qui pouvoit intéreſſer le bien & l'avantage de la ſociété, nous a été tranſmis par la chaîne d'une tradition non interrompue (1). Il n'eſt pas même extrê-

(1) Nous avons un fort mauvais ouvrage de Pancirole, intitulé: *Rerum memorabilium ſive deperditarum*, &c. C'eſt en général une compilation des plus informes & des plus indigeſtes. Tout y eſt haſardé. Les faits les plus faux, & les contes les plus apocryphes y ſont adoptés aveuglément. Cet Ouvrage prouve une parfaite négligence, jointe à une démangeaiſon extrême de faire un Livre. Dans ce que dit Pancirole ſur certains Arts qui ayant été, ſelon lui, connus des Anciens, ſe ſont perdus enſuite, il y a preſque autant de puérilités & de fautes que de mots. Ou les Arts dont il parle n'ont jamais exiſté, ou bien ils exiſtent encore aujourd'hui, & mieux même que jamais. C'eſt ce qu'il ſeroit très-facile de démontrer

ment difficile de remonter à la ſource de toutes nos connoiſſances, & d'appercevoir l'époque & l'origine de la plûpart des Arts & des Sciences. On peut par conſéquent toujours ſuivre juſqu'à un certain point le fil & la continuité des connoiſſances humaines: on peut apprécier à peu près leurs progrès & leur étendue dans chaque âge.

La premiere Epoque, celle

ſi l'Ouvrage en valoit la peine.

J'ajouterai que ſi nous paroiſſons avoir perdu quelques pratiques des Anciens, c'eſt qu'elles ont été remplacées par des découvertes plus utiles, & par des procédés plus commodes. Par exemple, l'invention de la poudre à canon & de l'artillerie a fait négliger la plus grande partie des machines militaires des Anciens. Il en eſt de même de pluſieurs autres Arts qui ſont tombés en déſuétude par les nouvelles connoiſſances dont le monde s'eſt enrichi, ou bien parce que ces ſortes d'Arts étant en eux-mêmes peu importans, & peu néceſſaires au bonheur de la ſociété, on s'en eſt dégoûté par cette raiſon: voyez la 2e. Part. Tome III. Liv. IIe. Sect. I. Chap. II. p. 203, 204-214 *& ſuiv.*

qui fait l'objet de la premiere Partie de mon travail, commence au Déluge, & finit à la mort de Jacob (1).

La ſeconde Epoque, commençant à la mort de Jacob, ſe termine au tems où le Gouvernement Monarchique fut établi chez les Juifs (2).

La troiſiéme Epoque enfin, qui datte de l'établiſſement de la Royauté chez les Juifs, finit à leur retour de la captivité, c'eſt-à-dire, peu de tems après l'avénement de Cyrus au thrône des Perſes (3).

J'ai obſervé de ne parler ſous

(1) Cette Epoque comprend les ſiécles que les Grecs nommoient *Tems inconnus*, attendu que ce qu'ils en connoiſſoient mérite à peine le nom d'Hiſtoire.

(2) Cet eſpace de tems renferme à peu près les ſiécles que les Grecs nommoient les *Tems fabuleux* ou *héroïques*.

(3) Le commencement de cette Epoque répond à peu près au commencement des ſiécles que les Grecs nommoient les *Tems hiſtoriques*.

chacune de ces Epoques, que des connoiſſances & des découvertes que j'ai cru leur appartenir. J'ai évité ſoigneuſement d'anticiper les tems, & de prêter à un ſiécle plus de lumieres qu'il n'en pouvoit avoir. C'eſt une méthode que je prie le Lecteur de ne pas perdre de vue dans tout le cours de cet Ouvrage. Il ſentira que ſi je ne parle point de certaines découvertes dans une Epoque, c'eſt parce qu'alors on ne les avoit point encore faites.

Ces différentes Epoques au ſurplus ne ſont point choiſies au haſard. J'ai cherché à raſſembler ſous chacune, une ſuite de ſiécles où l'on ne remarquât pas un changement extrêmement notable dans l'état des Peuples dont j'avois à parler, & où leurs connoiſſances, en un mot, paruſſent s'être élevées par une ſuite de gradations preſque inſenſibles. J'ai cru auſſi devoir marquer ces Epo-

ques par quelques-uns des événemens de l'Hiſtoire ſainte. En effet, pour ſe former une idée nette & méthodique de l'Hiſtoire Univerſelle, il en faut choiſir une particuliere qui puiſſe ſervir de regle commune pour y comparer & y rapporter toutes les autres. L'Hiſtoire du Peuple Hébreu eſt la ſeule qui puiſſe être propre à cet uſage : outre qu'elle nous eſt plus familiere qu'aucune autre, elle marche continuellement depuis le commencement du monde ſans vuides & ſans interruption ; avantage qui manque abſolument à toutes les Hiſtoires profanes. D'ailleurs, quoiqu'il ſe rencontre quelques difficultés Chronologiques dans l'Hiſtoire du Peuple Hébreu, elles ſont peu importantes, & nullement comparables à l'obſcurité & à l'incertitude qui regnent dans l'Hiſtoire de toutes les autres Nations.

J'ai distribué mon Ouvrage en trois Parties, conformément aux trois Epoques que je viens d'indiquer. Chacune contient le même nombre de Livres. J'ai suivi dans les unes & dans les autres une méthode absolument égale & uniforme. Le premier Livre de la seconde Partie reprend exactement au tems où finit celui de la premiere; ainsi du second, du troisiéme, &c. Tous les Livres des trois Parties se répondent exactement, & marchent dans le même ordre.

Quelqu'un auroit peut-être mieux aimé que j'eusse réuni dans un seul & même Livre tout ce que j'avois à dire sur l'Origine & le Progrès des Loix : dans un autre, tout ce qui peut concerner les Arts : dans un troisiéme tout ce qui appartient aux Sciences, & ainsi de suite. Par ce moyen, dira-t-on, il eût été plus facile de se former un tableau exact du pro-

grès & du développement de chaque ſorte de connoiſſances ? On auroit parcouru de ſuite & ſans interruption l'hiſtoire de chacun de ces grands objets ; on auroit jugé plus aiſément de leurs différens progrès chez un même Peuple.

J'ai ſenti ; j'oſe le dire, tout l'avantage de cette diſpoſition. Mais mon deſſein a été d'expoſer la maſſe de connoiſſances qui pouvoit être répandue dans chaque âge chez chaque Peuple. Je n'aurois pas rempli cet objet en préſentant de ſuite l'hiſtoire particuliere de chaque eſpéce de connoiſſances. J'ai donc cru devoir donner la préférence au Plan que je préſente. La diviſion m'en a ſemblé extrêmement propre à faire ſentir la différence qu'il y avoit dans les mêmes tems, d'une Nation à une autre, & plus encore celle qu'on remarque d'u-

ne Epoque à une autre Epoque ; dans la même Nation, par rapport aux diverſes eſpéces de connoiſſances. L'arrangement que j'ai imaginé met le Lecteur en état de faire très-facilement cette comparaiſon, & de ſuivre néanmoins le rapport qu'il y a eu dans les mêmes ſiécles entre les différens objets que j'examine. J'ai voulu auſſi prévenir l'ennui néceſſairement attaché à une ſuite continuelle d'objets eſſentiellement uniformes. Pour cet effet, j'ai jugé à propos d'interrompre le fil & la continuité des ſujets dont j'avois à parler. J'ai ménagé à deſſein des repos naturellement amenés par la diverſité des matieres que je traite dans une même Partie. Voilà les raiſons qui m'ont déterminé à couper en trois Epoques, qui forment autant de Parties différentes, quoique ſemblables pour l'ordre & le contex-

te, tout l'eſpace de tems que j'ai entrepris de parcourir dans cet Ouvrage.

On demandera peut-être pourquoi mes recherches ne commencent qu'au Déluge, & par quelle raiſon j'ai paſſé ſous ſilence tous les tems antérieurs à cet événement. Il me ſera très-aiſé de ſatisfaire à cette demande, & de faire ſentir les motifs qui m'ont déterminé à ne pas remonter au-delà de l'Epoque que j'ai cru devoir choiſir.

L'Hiſtoire des ſiécles antérieurs au Déluge fournit très peu de matiere à nos recherches. Moïſe a ſupprimé tous les détails qui n'étoient propres qu'à ſatisfaire une vaine curioſité. Il a rapporté ſeulement les grands événemens dont il nous importoit d'être inſtruits. D'ailleurs quelqu'ait pû être alors l'état du genre humain, il doit fort peu nous intéreſſer. Les ravages cauſés par le Délu-

ge, joint à la confuſion des langues, & à la diſperſion des familles, ont renouvellé preſque entiérement la face de la terre. On peut donc regarder les premiers ſiécles qui ſe ſont écoulés après cette affreuſe cataſtrophe, comme on enviſageroit à peu près les premiers ſiécles de l'enfance du monde. Le genre humain ſe trouvoit alors preſque réduit au même & ſemblable état. Ainſi je penſe qu'on peut très-bien dater du Déluge l'origine de la plûpart des Loix, des Arts, & des Sciences: la mémoire qui avoit pû ſe conſerver des connoiſſances antérieures à ce terrible fléau, ayant été, ſinon totalement perdue, du moins extrêmement altérée & obſcurcie.

On pourra me demander encore pourquoi je me ſuis borné à l'Epoque de l'avénement de Cyrus au thrône de Babylone, & ce qui a pû me déterminer à ne

pas étendre mes vûes au-delà de ce terme. Il ne me ſera pas plus difficile de répondre à cette ſeconde quéſtion, qu'à la premiere.

Je n'ai point prétendu donner une hiſtoire complette & achevée des Loix, des Arts, & des Sciences chez les anciens Peuples. Je me ſuis ſeulement propoſé d'en expoſer l'origine & les premiers progrès. Je crois, à cet égard, avoir ſuffiſamment rempli mon but, en parcourant tous les ſiécles qui ſe ſont écoulés depuis le Déluge juſqu'à Cyrus. Le tableau du monde eſt aſſez clairement développé à cette Epoque, pour qu'on puiſſe ſe former une idée exacte de la marche de l'eſprit humain dans ſes découvertes & dans ſes progrès. On voit même alors tomber & s'anéantir pour toujours les plus anciennes & les plus célebres Monarchies qu'on connoiſſe dans

l'antiquité ; celle des Babyloniens, des Aſſyriens, des Médes, des Lidyens, des Phéniciens & des Egyptiens (1). Cyrus & ſon fils les réunirent au thrône de Perſe, & ne formerent qu'un ſeul & même empire des débris de tous ces différens Royaumes. Depuis ce moment

(1) Quoique l'Hiſtoire des Chinois paroiſſe, ſelon l'opinion commune, remonter preſque auſſi haut que celle des Babyloniens, des Egyptiens, & en général que toutes les Hiſtoires des autres Peuples dont je parle, je n'en ferai cependant point d'article ſéparé. Le motif qui m'y détermine c'eſt que nous n'avons pas autant d'intérêt à connoître le progrès & le développement des Loix, des Arts, & des Sciences, chez les Chinois, que chez les Babyloniens, les Egyptiens, les Phéniciens & les Grecs. Nous tenons par une chaîne non interrompue des Peuples que je viens de nommer, nos Loix, nos Arts, & nos Sciences. Nous n'avons au contraire preſque rien appris des Chinois. Nous ne les connoiſſons même que depuis très-peu de ſiécles. Nous ne devons donc pas être auſſi intéreſſés aux progrès de leurs connoiſſances, qu'à ceux des Peuples qui ont été nos premiers Maîtres & nos premiers Précepteurs.

toutes les Nations, dont je viens de parler, ceſſerent de former des Monarchies diſtinctes & particulieres. Toutes les découvertes dont l'antiquité leur a fait honneur, appartiennent donc en entier aux ſiécles renfermés dans mon Ouvrage; & ces découvertes comprennent très-certainement l'origine des Loix, des Arts, & des Sciences, & leurs premiers progrès.

A l'égard des Grecs; leurs Loix, pour la plus grande partie, étoient toutes formées même avant l'Epoque à laquelle je me ſuis arrêté. Lycurgue eſt de beaucoup antérieur à Cyrus: Solon l'a auſſi un peu devancé. Quant à ce qui concerne les Arts & les Sciences, les Grecs en avoient reçû depuis long-tems les principes fondamentaux. Ils y avoient même déja fait quelques progrès. On peut dire auſſi que leurs mœurs étoient dès-lors

à peu près ce qu'elles ont été depuis. Je me ſerois donc écarté de mon but, ſi j'avois porté mes recherches plus loin que l'Epoque de Cyrus. Ajoutons que les ſiécles brillans de la Gréce, ceux de Periclès, d'Alexandre, de Platon, d'Ariſtote, d'Apelle, de Phidias, de Sophocle, d'Euripide, &c. ſont ſi connus, qu'il ſeroit difficile de propoſer beaucoup d'idées nouvelles ſur ce ſujet. On n'en peut guères parler qu'on ne s'expoſe à répéter continuellement ce qui a déja été dit dans quantité d'ouvrages qui ſont entre les mains de tout le monde. Telles ſont les raiſons pour leſquelles je n'ai pas cru devoir m'étendre au-delà du terme que j'ai choiſi.

Diſons maintenant un mot de l'ordre dans lequel j'ai rangé les différentes matieres dont j'ai eu à traiter.

Je parle d'abord de l'origine des

des Loix, & de celle du Gouvernement Politique, parce que les Arts, les Sciences, & toutes les découvertes, en un mot, n'ont pris naiſſance & ne ſe ſont perfectionnées que dans les ſociétés fixes & policées. Or, de pareilles ſociétés n'ont jamais pû ſe former que par le moyen des Loix, & par l'établiſſement d'un Gouvernement fondé ſur de certains principes.

Les Arts, proprement dits, viennent enſuite. Leur découverte & leur perfection, ſur-tout, ſont l'ouvrage & le fruit des ſociétés policées, mais particulierement de celles qui s'étant fixées les premieres, ont habité conſtamment dans un même canton, effet que l'agriculture a pû ſeule produire. Auſſi ai-je traité de la découverte de l'Agriculture avant celle de tous les autres Arts dont elle a occaſionné en

grande partie l'invention, la multiplicité & les progrès.

J'ai cru que l'article des Sciences devoit ſuivre immédiatement celui des Arts, puiſqu'elles doivent leur naiſſance à des pratiques purement méchaniques, & à des routines très-groſſiéres. Ce n'eſt que peu à peu que l'expérience a éclairé les Peuples, & que par une ſuite continuelle de réflexions & de combinaiſons, ils ſont parvenus à ſe former des principes, & à élever leurs découvertes & leurs connoiſſances à ce degré auquel on a pu véritablement les honorer du nom de *Sciences*.

Je traite enſuite de l'origine du Commerce & de celle de la Navigation. On ſent, je crois, aiſément par quelle raiſon je n'ai dû parler de ces deux objets qu'après avoir expoſé l'origine des Arts & des Sciences, & montré

leurs premiers progrès. Il n'a pû, en effet, exiſter de commerce réglé & ſuivi qu'après l'invention d'un certain nombre d'Arts & de Sciences. Il en eſt de même, & à plus forte raiſon à l'égard de la Navigation. Sans une connoiſſance, au moins groſſiere de l'Arithmétique, de l'Aſtronomie & de la Méchanique, il n'y auroit jamais eu de Commerce ni de Navigation.

J'en dirai autant de l'Art Militaire que je place après le Commerce & la Navigation. Il faut diſtinguer, en effet, entre ſe battre, & ſçavoir faire la guerre. On n'eſt parvenu à ſçavoir faire la guerre qu'après le tems où les Peuples ont commencé à prendre & à ſe former des notions, non-ſeulement de la Tactique, mais encore de ce qu'on nomme ſyſtême politique. Or, de pareilles connoiſſances en ſuppoſent néceſſairement quantité d'autres

acquiſes antérieurement, jointes à beaucoup d'expérience & de réflexions. Auſſi l'Art Militaire a-t-il langui très-long-tems dans l'enfance & dans l'imperfection.

J'ai réſervé enfin pour le dernier article de chaque Partie, les mœurs & les uſages des différens Peuples dont j'ai eu occaſion de parler dans chacune des trois Epoques que j'ai choiſies. J'aurois cru qu'il auroit manqué une Partie eſſentielle à mon Ouvrage ſi j'avois obmis de préſenter ce tableau. J'ai déja dit qu'il y avoit la relation la plus intime entre les Arts & les Sciences que cultive une Nation, & ſes mœurs. L'influence eſt mutuelle & réciproque.

Comme la Chronologie eſt la baſe de mon Ouvrage, & que je l'ai ſuivie autant qu'il m'a été poſſible, j'ai joint à chacune des trois Parties qu'il renferme, une Table Chronologique qui préſente d'un

ſeul coup d'œil & ſur la même ligne, les principaux événemens arrivés dans les mêmes ſiécles chez les différens Peuples dont j'ai eu occaſion de parler. J'ai cru par ce moyen procurer au Lecteur plus de facilité pour ſentir la différence d'une époque à une autre époque, & faire la comparaiſon d'un peuple avec un autre peuple dans les mêmes âges.

Il ne me reſte plus qu'à rendre compte des Notes qu'on rencontrera fréquemment au bas des pages. Elles ſont de deux eſpéces. Les unes ſervent de preuves, de juſtification & quelquefois même d'éclairciſſement au texte de l'Ouvrage. Les autres ſont employées à diſcuter & à réſoudre, autant qu'on peut le faire ſuccinctement, les difficultés & les contradictions qui ſe rencontrent ſouvent dans l'Hiſtoire des anciens Peuples. Ces deux eſpéces de Notes ſont diſtinguées, des

citations d'Auteurs, par des caractères différens. J'ai employé, pour désigner les citations, les lettres de l'alphabeth, & les chiffres Arabes, entre deux parenthèses, pour les Notes.

J'ai cru au reste devoir rejetter à la fin de l'Ouvrage, en forme de Dissertations, certains points de critique dont la discussion nécessairement longue & épineuse, exigeoit plus d'étendue, qu'une simple Note au bas d'une page n'en doit occuper naturellement. La plûpart de ces Dissertations ont pour objet, d'établir la vérité de quelques sentimens particuliers que j'ai cru devoir adopter & proposer.

En proposant l'origine des Loix, des Arts, & des Sciences, & en traçant leurs premiers progrès chez les anciens Peuples, j'ai donné à la conjecture le moins qu'il m'a été possible. J'ai suivi, autant qu'il a dépendu de moi,

l'hiſtoire & l'ordre des faits. C'eſt un principe, dont en pareille matiere, on ne doit jamais s'écarter, autrement ce ſeroit donner l'hiſtoire de ſes penſées & non pas celle des événemens. Il faut, avant tout, s'aſſurer ſi le fait ſur lequel on s'appuie eſt bien conſtaté; & alors quelque extraordinaire qu'il puiſſe paroître, on doit ſoumettre ſon imagination à la réalité. Avoir prouvé qu'une choſe n'eſt pas vraiſemblable, eſt-ce avoir prouvé qu'elle eſt fauſſe? L'expérience ne nous a-t-elle pas appris que ſouvent le vrai n'étoit pas vraiſemblable? Parce qu'un fait dément une hypothèſe qu'il nous a plû d'embraſſer, eſt-ce une raiſon ſuffiſante pour le nier? Un raiſonnement Métaphyſique peut-il détruire une preuve Hiſtorique? L'homme n'eſt point condamné à la triſte néceſſité de flotter perpétuellement dans l'incertitude ſur les principaux faits

que l'hiſtoire & la tradition nous ont tranſmis. Les objets eſſentiels, tels que l'origine & la formation des Peuples, celle des Loix, des Arts, & des Sciences, ſont connus. Il ne faut pas s'imaginer qu'on ne puiſſe les appercevoir même dans l'antiquité la plus reculée. Tout ce qu'on en rapporte n'eſt point arbitraire, problématique & incertain. De la bonne foi avec de la droiture dans le cœur & dans l'eſprit, ſuffiſent pour nous convaincre de cette précieuſe vérité; ſi l'on prend ſoin ſur-tout de faire taire cette vanité préſomptueuſe, ou cette prévention intéreſſée, qui font ſouvent beaucoup plus d'illuſion qu'on ne penſe.

Lorſque je me ſuis trouvé preſque entierement dénué de faits & de monumens hiſtoriques, pour les premiers âges particulierement, j'ai conſulté ce que les Ecrivains, tant Anciens que Mo-

dernes, nous apprennent ſur les mœurs des peuples ſauvages. J'ai cru que la conduite de ces Nations pouvoit nous fournir des lumieres très-sûres & très-juſtes ſur l'état dans lequel ſe ſeront trouvées les premieres peuplades, immédiatement après la confuſion des langues & la diſperſion des familles. On peut tirer des Relations, tant anciennes que modernes; des points de comparaiſon capables de lever bien des doutes qui reſteroient peut-être ſur certains faits extraordinaires dont j'ai cru devoir faire uſage. Les Relations de l'Amérique m'ont particuliérement été d'une très-grande utilité pour cet article. On doit juger de l'état où a été l'ancien Monde quelque tems après le déluge, par celui qui ſubſiſtoit encore dans la plus grande partie du Nouveau, lorſqu'on en a fait la découverte. En comparant ce que les premiers Voya-

geurs nous disent de l'Amérique, avec ce que l'antiquité nous a transmis sur la maniere dont tous les Peuples de notre continent avoient vécu dans les tems qu'on regardoit comme les premiers âges du Monde, on apperçoit la conformité la plus frappante, & le rapport le plus marqué. C'est donc pour appuyer le témoignage des Ecrivains de l'antiquité, & faire sentir la possibilité & même la réalité de certains faits qu'ils racontent, & de certains usages dont ils parlent, que j'ai rapproché souvent les Relations des Voyageurs modernes du récit historique des Ecrivains de l'antiquité, & entremêlé exprès leurs narrations. Ces différens traits rapprochés & comparés s'étayent mutuellement & servent de base à tout ce que j'ai cru pouvoir avancer sur la marche de l'esprit humain dans ses découvertes & dans ses progrès, que je datte

depuis le Déluge: les connoiſſances qu'on pouvoit avoir acquiſes précédemment ayant été, comme je l'ai déja dit, preſque entiérement abolies par ce terrible fléau.

Au ſurplus, je n'avance rien ſans indiquer les ſources où j'ai puiſé, & ſans citer mes garants. Afin que le Lecteur ſoit plus à portée de vérifier mes citations & de juger ſi j'en ai fait un uſage convenable, je donne une Table des Auteurs employés dans cet Ouvrage, & j'y indique les éditions que j'ai ſuivies. Comme j'ai eu ſoin de marquer toujours à quelle page on peut trouver les paroles des Auteurs que j'employe, la vérification n'en ſera pas difficile. C'eſt pour le dire en paſſant, une attention que devroient avoir tous ceux qui écrivent ſur l'Hiſtoire. Il ne ſuffit pas, pour la ſatisfaction & la tranquillité qu'on doit procurer au Lec-

teur, par rapport aux faits qu'on avance, d'énoncer vaguement l'Auteur d'où ils ſont tirés; il faut indiquer non-ſeulement le Livre, mais même la page. Je connois quantité d'Ecrivains Modernes, qui faiſant uſage de paſſages tirés, par exemple, d'Hérodote, de Diodore, de Strabon, &c. ſe contentent de citer ſimplement Hérodote, Diodore, Strabon, Livre I. Des indications ſi vagues ne ſont point ſuffiſantes. Comment, en effet, pouvoir retrouver ſouvent une ſimple demi-phraſe dans les 89 pages *in-folio* que contient le I^er^. Livre d'Hérodote, dans les 111. qui compoſent celui de Diodore, & dans les 116. enfin que comprend le I^er^. Livre de Strabon? Je dis plus. De pareilles citations peuvent, à bon droit, être ſuſpectées de mauvaiſe foi & d'infidélité. J'en puis parler ainſi par expérience & par conviction.

Je crois devoir terminer cette Préface par une obſervation que je prie le Lecteur de ne jamais perdre de vue dans le cours de mon Ouvrage. Ce que je dis ſur l'invention des Arts de premiere néceſſité, & ſur l'origine des Sciences, ne peut convenir proprement qu'aux colonies, qui depuis la confuſion des langues, & la diſperſion des familles, menerent une vie errante, & ne ſe fixerent qu'après un certain tems. Il n'eſt pas douteux que ces ſortes de Peuplades perdirent la trace des Arts & des Sciences & furent obligées de les retrouver. Il n'en a pas été ainſi des familles qui ſe fixerent de bonne heure, & de celles ſur-tout qui continuerent à habiter les mêmes cantons, où les premiers hommes s'étoient établis au ſortir de l'arche. On ne peut douter au contraire qu'elles n'ayent conſervé les principes fondamentaux des Arts &

des Sciences, lorſqu'on voit toutes les découvertes utiles ſortir des cantons occupés par ces familles, comme d'un centre commun, & ſe répandre de-là dans l'Univers entier. Je le répéte donc, tout ce que j'ai dit ſur l'origine des Arts & des Sciences, ne peut s'appliquer exactement qu'aux colonies qui ayant préféré la vie errante à la vie ſédentaire, tomberent ainſi dans l'ignorance & dans l'abrutiſſement.

# TABLE
## DES LIVRES,
### CHAPITRES, ARTICLES, ET PARAGRAPHES,
### Contenus dans le Ier. Volume.

*PREFACE.* Page iij
INTRODUCTION. 1
*De l'état du genre humain au ſortir du Déluge.* ibid.

LIVRE PREMIER.

*De l'origine des Loix & du Gouvernement.* 14
CHAPITRE I. *De l'établiſſement des Loix poſitives.* 32
ARTICLE I. *Du premier ordre des Loix poſitives.* 37
ARTICLE II. *Du ſecond ordre des Loix poſitives, c'eſt-à-dire, des Loix civiles.* 62
ARTICLE III. *Des Loix & du Gouvernement des Babyloniens & des Aſſyriens.* 82

ARTICLE IV. *Des Loix & du Gouvernement des Egyptiens.* 97
ARTICLE V. *Des Loix & du Gouvernement dans la Gréce.* 126
§. I. *Athènes.* 141
§. II. *Argos.* 145

# LIVRE II.

*Des Arts & Métiers.* 149

CHAPITRE I. *Agriculture.* 180
ARTICLE I. *Du Labourage.* ibid.
ARTICLE II. *De l'Art de faire le Pain.* 201
ARTICLE III. *Des Boiſſons* 222
ARTICLE IV. *De l'Art de faire l'Huile.* 237
ARTICLE V. *Du Jardinage.* 244
ARTICLE VI. *De quelques Inventions relatives à la ſubſiſtance.* 252
CHAP. II. *Des Vêtemens.* 256
ARTICLE I. *De l'Art de Teindre.* 274
CHAP. III. *De l'Architecture.* 281
CHAP. IV. *De la découverte & de la fabrique des Métaux.* 297
CHAP. V. *De l'origine du Deſſein, de la Gravure en creux, de la Ciſelure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.* 345
CHAP. VI. *De l'origine de l'Ecriture, & de ſes progrès juſqu'à l'an 1690. avant J. C.* 361

DE L'ORIGINE

# DE L'ORIGINE
# *DES LOIX,*
# DES ARTS
# ET DES SCIENCES,

*Et de leurs progrès chez les anciens peuples.*

## INTRODUCTION.

*De l'état du Genre Humain au ſortir du Déluge.*

LA FAMILLE DE NOÉ raſſemblée dans les plaines de Sennaar, n'y demeura réunie que le tems dont elle avoit beſoin pour s'accroître & ſe fortifier. Vers la naiſſance de Phaleg, c'eſt-

à-dire, 150 ans environ après le déluge, le genre humain s'étant ſuffiſamment multiplié, Dieu réſolut de le répandre dans les différentes parties de cet Univers. Il paroît que l'intention des nouveaux habitans de la terre n'étoit pas de ſe ſéparer. La néceſſité de pourvoir à leur ſubſiſtance les contraignoit ſouvent à s'écarter les uns des autres. La crainte de ſe diſperſer dans ces différentes courſes, leur fit prendre les précautions qu'ils jugerent propres à prévenir un pareil malheur. Dans cette vûe ils formerent l'entrepriſe de bâtir une ville, & d'y élever une Tour extrêmement haute, afin qu'étant apperçue de très-loin, elle leur ſervît de ſignal & de point de réunion (1). Mais

(1) Voici ce que l'Ecriture, ſelon le texte Hébreu, fait dire aux enfans de Noé au ſujet de cette entrepriſe. הבה נבנה לנו עיר ומגדל וראשו בשמים ונעשה לנו שם פן נפוץ על פני כל הארץ.

Tous les traducteurs ont juſqu'ici rendu ces mots : ונעשה לנו שם פן נפוץ par : « Faiſons-nous un » *nom* de peur que nous » ne ſoyons diſperſés. » *Gen.* c. 11. ℣. 4.

Il eſt aiſé de remarquer que cette façon de s'exprimer ne forme pas un ſens bien clair ni bien ſuivi : les Septante & la Vulgate traduiſent un peu

la Providence qui avoit jugé leur ſéparation néceſſaire pour repeupler plus promptement la terre, choiſit le moyen le plus capable de les y contraindre. Le genre humain ne parloit alors qu'une ſeule & même langue [a]. L'Etre ſuprême rompit le lien qui uniſſoit les hommes ſi intimement. Il confondit leur

différemment. Ils ont également pris שֵׁם *ſchem* dans le ſens de *nom*; mais ils ont traduit פֶּן *phen*, par *anteçuam*, *auparavant*. L'une & l'autre verſion porte : « Faiſons-» nous un *nom* AVANT » que nous ſoyons diſ-» perſés ».

Toutes ces verſions ne préſentent pas une idée nette, & ne donnent point à connoître clairement le motif des premiers hommes, en conſtruiſant la tour de Babel. Rien de plus aiſé cependant que de rendre très-intelligible le paſſage en queſtion. Il n'y avoit qu'à faire atténtion aux différentes ſignifications dont le mot שֵׁם *ſchem* eſt ſuſceptible : שֵׁם *ſchem*, en effet, ſignifie également une *marque*, un *ſignal* & un *nom*. C'eſt à cette derniere ſignification que ſe ſont arrêtés les traducteurs, & par-là ils ont obſcurci le ſens du texte : car en prenant שֵׁם *ſchem* dans la ſignification de *marque*, de *ſignal*, ce paſſage devient des plus clairs & des plus intelligibles. Moïſe fait dire aux enfans de Noé : « Bâ-» tiſſons une tour, dont » le ſommet s'éleve juſ-» qu'au ciel, pour nous » ſervir de *marque*, de » peur que nous ne » ſoyons diſperſés dans » toute la terre ».

Au ſurplus, l'analogie des langues autoriſe notre interprétation. C'eſt de ce mot Hébreu שֵׁם *ſchem* que viennent les mots σῆμα, σημεῖον, qui en Grec ſignifient *marque*, *ſigne*, &c. *Voyez Perizon.* Origin. Babyl. c. 10. p. 168. c. 11. p. 193. c. 12. p. 223.

[a] Gen. c. 11. ℣. 1. 6.

langage, de maniere que, ne s'entendant plus les uns les autres, ils se séparerent & tournerent leurs pas de différens côtés [a].

[a] Ibid. ℣. 8. 9. = Quelques Interprêtes ont prétendu qu'il ne s'étoit point formé de nouveaux langages au tems de la dispersion, Dieu n'ayant fait, selon eux, que semer la discorde parmi les architectes de Babel. Ils soutiennent que ces termes, *terra erat labii unius*, marquent seulement un concert de sentimens & une conformité de dessein dans ceux qui entreprirent d'élever ce monument. On rapporte quelques expressions, à peu près semblables, qui ne signifient qu'être parfaitement d'accord à entreprendre la même chose. Par exemple, il est dit dans Josué que les Rois de Chanaan s'assemblerent pour combattre Josué, *d'une même bouche* (*a*); c'est-à-dire, d'un commun consentement. C'est pourquoi les Septante ont traduit ὁμοῦ πάντες, *tous ensemble*; & la Vulgate, *uno animo eademque sententiâ*. On cite encore d'autres passages, où ces expressions, *uno ore*, *d'une seule bouche* (*b*), *humero uno*, *d'une seule épaule* (*c*), désignent un concert unanime. On allegue même un autre texte, qui semble favoriser davantage le sentiment des Interprêtes dont je parle. C'est un Pseaume où David prie Dieu de diviser *les langues de ses ennemis*, c'est-à-dire, d'empêcher qu'ils ne soient d'accord (*d*).

Je conviens que dans ces différens passages, ces expressions *uno ore*, *uno humero*, &c. ne désignent qu'un accord de volontés. Mais il est aisé de voir que dans l'endroit de Moïse, dont il s'agit ici, cet Historien a voulu marquer quelque chose de plus que l'accord & l'union des descendans de Noé. Moïse voulant préparer son lecteur à ce qu'il va dire de la confusion des langues arrivée à Babel, observe que jus-

(a) C. 9. ℣. 2. = (b) 3. *Reg.* c. 22. ℣. 13. = (c) *Sophon.* c. 3. ℣. 9. = (d) *Ps.* 54. ℣. 10.

Je n'entreprendrai point de marquer la route que tinrent les différentes colonies qui ſe formerent alors. Cette recherche ſeroit totalement étrangere à l'objet que je me ſuis propoſé. Je dirai ſeulement que pour peu qu'on réfléchiſſe ſur la facilité & la promptitude avec laquelle encore aujourd'hui, les Sauvages, les Tartares & les Arabes, ſe tranſportent avec toutes leurs familles à de très-grandes diſtances, on ſentira aiſément que des perſonnes robuſtes accoutumées à une vie pénible, & n'ayant preſque aucun beſoin,

qu'à ce moment les hommes ne parloient qu'une même langue : *Ecce unus eſt populus & unum labium omnibus & ſermonum eorumdem;* & comme s'il eût voulu encore prévenir l'équivoque de ces termes *unum labium*, il ajoute & *ſermonum eorumdem*, ILS SE SERVOIENT DES MEMES PAROLES ; expreſſion qui détermine le ſens de ce paſſage, dont la ſuite du récit de Moïſe achéve d'ailleurs d'expliquer le ſens. Dieu, dit il, prévoyant que tant que cette union dureroit, les hommes ne quitteroient point leur entrepriſe, prit le moyen le plus propre à la leur faire abandonner ; ce moyen fut de confondre leur langage, & d'empêcher par là qu'ils ne s'entendiſſent : *Venite, deſcendamus & confundamus ibi linguam eorum, ut non audiat unuſquiſque vocem proximi ſui.* Il me paroît qu'en rapprochant les deux textes, le ſens du paſſage que nous examinons ne peut plus être douteux.

forcés de quitter leur terre natale, & d'aller chercher de nouvelles habitations, dûrent ſe répandre fort promptement dans les différens climats de notre hémiſphère.

Mais ces tranſmigrations dûrent altérer conſidérablement ce qu'on avoit pû conſerver des connoiſſances primitives. Les ſociétés ſe trouvant rompues par la diverſité du langage, & les familles demeurant iſolées, la plûpart tomberent bien-tôt dans une profonde ignorance. Joignons à ces conſidérations le tumulte & le déſordre inſéparable des nouveaux établiſſemens, & nous concevrons ſans peine comment il a été un tems où preſque toute la terre fut plongée dans une barbarie extrême. On vit alors les hommes errer diſperſés dans les bois & dans les campagnes, ſans loix, ſans police & ſans chef. Leur férocité devint ſi grande que pluſieurs la porterent au point de ſe manger les uns les autres [a]. Ils négligerent

[a] *Hom.* Odyſſ. l. 9. v. 291, &c. l. 10. v. 16, &c.

tellement d'entretenir les connoiſſances les plus communes, que quelques-uns oublierent juſqu'à l'uſage du feu [a]. C'eſt à ces tems malheureux qu'on doit rapporter ce que les Hiſtoriens profanes racontent des miſeres dont le monde ſe trouva affligé dans les commencemens. Toutes les anciennes traditions dépoſent que les premiers hommes menoient une vie peu différente de celle des animaux [b].

On ne fera point difficulté d'ajouter

= *Plato* in Epinomi. p. 1004, E. = *Diod.* l. 1. p. 17 & 100. = *Athen.* l. 14. p. 660. F. = *Stob.* Eclog. Phyſ. l. 1. p. 18. = Mém. de Trév. Sept. 1751. p. 2111. = Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 5. Mém. p. 118, &c. t. 9. Mém. p. 203.

[a] Voy. *infrà*, Liv. II. *initio*.

[b] *Plato*, in Protag. p. 224. F. = De Leg. l. 3. p. 804, & *ſeq.* = *Ariſt.* de Rep. l. 1. c. 2. p. 297. E. = *Euripid.* apud Plut. de Placit. Philoſ. l. 1. c. 7. = *Beroſ.* apud Syncell. p. 28. C. = *Salluſt.* de Bello Jugurt. c. 21. = *Cicero* pro P. Sextio. n. 42. de Invent. l. 1. n. 2. = *Diod.* l. 1. p. 11, 12, 52, 100. l. 5. p. 387. = *Strabo*, l. 4. p. 306. l. 11. p. 787. l. 13. p. 885. = *Horat.* Serm. l. 1. Sat. 3. v. 99. & *ſuiv.* *Hygin.* fab. 143. = *Juven.* ſat. 15. v. 151. &c. = *Stob.* Eclog. Phyſic. l. 1. p. 18. = *Macrob.* in Somn. Scip. l. 2. c. 10. p. 153. = *Martini*, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 18, 19. = Lettr. Edif. t. 26. p. 64. & 65. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 12, &c. p. 189. & 197. = *Acoſta*, Hiſt. des Indes, l. 7. c. 2. = Voy. auſſi les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 9. Mém. p. 203.

foi à ces récits, quand on jettera les yeux sur l'état dans lequel les anciens Historiens disent que plusieurs contrées étoient encore de leur tems[a]; état dont la réalité se trouve confirmée par les relations modernes. Les Voyageurs nous apprennent qu'aujourd'hui même, on rencontre dans quelques parties du monde, des hommes d'un caractère si cruel & si féroce, qu'ils n'ont entre eux ni société ni commerce; se faisant une guerre perpétuelle, ne cherchant qu'à se détruire & même à se manger. Dénués de tous les principes de l'humanité, ces peuples sont sans loix, sans police, sans aucune forme de gouvernement; peu différens des bêtes brutes, ils n'ont pour retraite que les antres & les cavernes. Leur nourriture consiste dans quelques fruits, quelques racines que les bois leur four-

[a] *Herod.* l. 4. n. 18-102-106. = *Arist.* de Rep. l. 8. c. 4. = *Diod.* l. 5 p. 355. = *Strab.* l. 5. p. 458. = *Arrian.* Peripl. Mar. Eryth. p. 177. = *Plin.* l. 4 sect. 26. p. 218. l. 6. sect. 20. & 35. l. 7. sect. 2. *init.* = *Paus.* l. 10. c. 22. = *Sext. Empiric.* Pyrrhon. Hyp. l. 3. n. 24. p. 178. & 179.

niſſent: faute de connoiſſances & d'induſtrie, ils ne peuvent ſe procurer que rarement des alimens plus ſolides. Privés enfin des notions les plus ſimples & les plus ordinaires, ces peuples n'ont de l'homme que la figure [a].

Ces nations préſentent une peinture entiérement conforme à celle que tous les hiſtoriens nous ont laiſſée de l'ancien état du genre humain. Nous voyons même par l'Ecriture ſainte, que peu de tems après la diſperſion, on avoit tellement perdu de vûe les préceptes & les exemples de Noé, que les ancêtres d'Abraham étoient plongés dans l'idolatrie [b]. Quand Jacob paſſa en Méſopotamie, il trouva dans la famille de ſon oncle Laban, le culte des idoles

[a] Voyage de V. le Blanc, p. 144, 145 & 157. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 21. 236-244-252-266. = Hiſt. des Iſles Marianes, p. 44 51-53. = Lettr. Edif. t. 2. p. 177. t. 5. p. 278. t. 10. p. 193. t. 25. p. 3-4-8-77-201. = N. Relat. de la France Equinox. p. 235. = Hiſt. Gen. des Voyag. t. 1. p. 170. & 197. t. 2. p. 308. = Voyage de Frezier, p. 54 & 66. = Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 403.

[b] Joſué, c. 24. ℣. 2. & 14.

mêlé avec celui du vrai Dieu [a]. Après de pareils faits, il n'eſt pas étonnant de voir que la tradition primordiale ſe ſoit obſcurcie au point de ne la retrouver chez les nations profanes, qu'extrêmement défigurée par les fables & les contes les plus ridicules.

Quant aux Arts & aux Sciences, il n'eſt pas douteux que quelques familles ſe préſerverent de la barbarie qui régna ſur la terre immédiatement après la confuſion des langues, & la diſperſion des familles. La connoiſſance des découvertes les plus utiles & les plus eſſentielles ne s'abolit pas abſolument. Ces germes précieux furent conſervés par les familles qui continuerent à habiter les cantons où le genre humain s'étoit d'abord raſſemblé, c'eſt-à-dire, la plaine de Sennaar & ſes environs. Les premieres connoiſſances ne ſe perdirent pas non plus entiérement dans les peuplades qui ſe fixerent de bonne heure; comme, par exemple, celles

[a] Gen. c. 31. ℣. 19 & 30. c. 35. ℣. 2. & 4.

qui passerent dans la Perse, la Syrie & l'Egypte. C'est par leur moyen que les différentes branches des connoissances humaines se sont insensiblement étendues & perfectionnées. Mais à l'exception de ce petit nombre de familles, le reste de la terre, je le répete, menoit une vie absolument barbare & sauvage. On peut très-bien comparer l'état où étoit autrefois la plus grande partie du genre humain, à celui dans lequel Homère représente les Cyclopes, c'est-à-dire, les anciens habitans de la Sicile [a].

« Les Cyclopes, dit ce Poëte, ne » reconnoissent point de loix. Chacun » gouverne sa famille, & regne sur sa » femme & sur ses enfans. Ils ne se mettent point en peine des affaires de » leurs voisins, & ne croient pas qu'elles les regardent. Aussi n'ont-ils point » d'assemblées pour délibérer sur les

[a] *Thucyd.* l. 6. n. 2. = Bochart a très bien prouvé que les peuples auxquels les Grecs avoient donné le nom des Cyclopes, occupoient la partie occidentale de la Sicile. *Chan. l.* 1. *c.* 30. *p.* 619.

» affaires publiques. Ils ne ſe gouver-
» nent point par des loix générales qui
» réglent leurs mœurs & leurs actions.
» Ils ne plantent, ni ne ſement. Leur
» nourriture conſiſte dans les fruits
» que la terre produit ſans être culti-
» vée. Leur ſéjour eſt ſur le ſommet des
» montagnes, & les antres leur ſervent
» de retraite [a]. » Voilà le tableau qu'on peut ſe former de la maniere dont preſque toutes les familles ont vécu immédiatement après leur diſperſion.

Cet état n'aura pas pû durer long-tems à l'égard d'une grande partie du genre humain. Tant de motifs ont concouru à rapprocher les familles, que pluſieurs n'auront pas tardé à ſe réunir. Ce ſeroit ici le lieu d'examiner la maniere dont cette réunion ſe ſera faite: mais comme il ne reſte point de monumens certains de ces premiers évenemens, & qu'on peut former ſur ce ſujet bien des conjectures & des hypo-

[a] Odyſſ. l. 9. ℣. 106. & ſuiv.

thèſes, je n'entrerai dans aucune diſcuſſion ſur l'origine des premieres ſociétés. Bornons-nous à examiner celle des Etats qui ſe ſont formés dans les ſiécles que nous avons à parcourir préſentement, & voyons quelle a été la plus ancienne forme de gouvernement.

# PREMIERE PARTIE.

## *Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob : eſpace d'environ 700 ans.*

## LIVRE PREMIER.

### *De l'origine des Loix & du Gouvernement.*

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

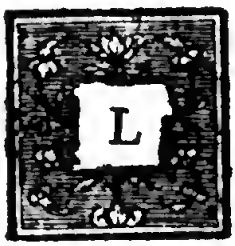

LA RÉUNION des familles, quelle qu'en ſoit la cauſe, n'a pu avoir lieu que par un accord de volontés ſur certains objets. Dès qu'on enviſage la ſociété comme l'effet d'un accord unanime ; elle ſuppoſe néceſſairement des conventions. Ces conventions n'ont pu ſe faire ſans y mettre certaines conditions. Ce ſont ces conditions qu'on doit regarder comme les premieres loix par leſquelles les ſocié-

tés ſe ſont gouvernées. Elles ſont auſſi l'origine de tous les réglemens politiques qu'on a établis ſucceſſivement.

1re. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Il n'a pas été néceſſaire que ni les premieres conventions, ni les conditions qui leur ſervoient de fondement fuſſent expreſſes. Il a ſuffi, à bien des égards, qu'elles aient été tacites. Telle aura été, par exemple, la regle de ne ſe point nuire les uns aux autres, d'être fidéle à ſes engagemens, de ne point enlever à autrui ce dont il avoit l'uſage & la poſſeſſion; que le fils héritât du pere; que celui qui voudroit troubler la ſociété en fût empêché, &c. Il n'a pas fallu de ſolemnités pour établir ces regles & ces maximes. Elles doivent leur origine à ces ſentimens de juſtice & d'équité, que la Providence a gravés dans le cœur de tous les hommes; elles dérivent de cette lumiere intérieure qui nous fait diſcerner le juſte d'avec l'injuſte; de ce cri de la nature qui ne manque jamais de ſe faire entendre, & d'appeller ces remords dont nous nous ſentons tourmentés toutes les fois que nous agiſſons contre ces impreſſions.

Les premieres loix qu'on aura obſervées, ne doivent donc pas être envi-

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

sagées comme le fruit de quelque délibération confirmée par des actes solemnels & médités. Elles se sont établies naturellement par l'effet des conventions tacites, espece d'engagement auquel les hommes se portent avec une extrême facilité. L'autorité politique n'a été elle-même établie que par une convention tacite entre ceux qui s'y sont soumis, & ceux à qui on l'a déférée.

C'est encore à ces sortes de conventions qu'on doit rapporter l'origine des COUTUMES qui ont été pendant longtems les seules regles de jurisprudence que les peuples aient suivies. Les anciens écrivains produisent des exemples de nations qui ne connoissoient point d'autres loix. On en trouve aussi dans les relations modernes. Les Lyciens n'avoient point de livres où leurs loix fussent rédigées par écrit. Ils ne se gouvernoient que par des coutumes [a]. Aux Indes, depuis un tems immémorial, les jugemens ne sont appuyés que sur certains usages que les peres transmettent à leurs enfans [b]. Jusqu'à présent

[a] *Heraclid.* Pont. de Polit. verbo Λυκίων.

[b] *Strabo.* l. 15. p. 1035. = Lettr. Edif. t. 14. p. 326, 327, 328.

on n'a pu découvrir qu'il y eût aucunes loix écrites à Mazulipatan [a]; ſans parler de pluſieurs autres nations qui, encore aujourd'hui, n'ont point d'autres loix que des coutumes [b]. Il en a été de même chez les anciens peuples [c]. Les premiers uſages auront ſervi de regle & préſidé aux déciſions, & ces uſages n'ont été fondés que ſur certaines conventions par leſquelles les peuples ſe ſont liés tacitement lors de la réunion des familles. Ce ſont, je le répete, les conditions attachées à ces conventions, qu'on doit regarder comme les premieres loix.

* Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Mais ces premieres loix, les ſeules qu'on aura connues dans l'origine des ſociétés, n'étoient pas ſuffiſantes pour maintenir le repos des peuples & aſſurer leur tranquillité. Elles n'étoient ni aſſez notoires, ni aſſez préciſes, ni aſſez étendues. Leur empire ne devoit être que fort arbitraire. Il étoit proportion-

[a] Rec. des Voyag. qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes Holland. t. 4. p. 392.

[b] Ibid. page 309. = Journ. des Sçavans Mars 1675 p. 45, 46. = Mœurs des Sauvages. t. 1. p. 501. = Hiſt. des Iſles Mariannes, p. 51. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 195, 244. = Hiſt. Gén. des Voyag. t. 3. p. 245, 246. t. 6. p. 8. = Voyages de la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 95.

[c] Voy. *Plat.* de Leg. l. 3. p. 806. A.

Ire PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

né à l'uſage que chacun faiſoit de ſa raiſon; & l'on ne ſçait que trop que l'homme abandonné à lui-même, écoute plutôt ſes paſſions que la raiſon & l'équité. Il y avoit même un danger égal, ſoit dans l'application, ſoit dans l'exécution de ces loix.

Dans l'état de nature chacun étoit le juge & le vengeur du tort qu'il croyoit avoir reçu. Il devoit arriver ſouvent que l'offenſé, dans les réparations qu'il exigeoit, tranſgreſſât les regles & les bornes de l'équité. Souvent auſſi chaque particulier n'avoit pas la force néceſſaire pour faire exécuter la loi. Les loix naturelles ne pouvoient donc contribuer que foiblement au bonheur & au repos de la ſociété. Il y avoit, il eſt vrai, une loi commune; mais il n'y avoit point d'arbitre commun & reconnu pour tel, qui fût chargé d'en faire l'application. Perſonne, d'ailleurs, n'étoit revêtu de cette autorité & de ce pouvoir propres à la faire exécuter. Il n'eſt donc pas étonnant que, ſans effet, ou mal exécutée, la loi fût-elle-même la ſource des plus grands inconvéniens.

Ces défauts & ces imperfections des premieres ſociétés devoient néceſſairement y occaſionner beaucoup de trou-

bles & de déſordres. Auſſi les peuples ne trouverent-ils point, dans les premiers établiſſemens qu'ils formerent, les mêmes avantages que par la ſuite ils en ont retirés. La crainte & le beſoin avoient raſſemblé quelques familles; mais à quels excès n'étoient pas capables de ſe porter des hommes auſſi peu ſociables que l'étoient devenus la plûpart des deſcendans de Noé après leur diſperſion! Le ſoin le plus important d'une ſociété, même imparfaite, eſt de ſonger à ſa conſervation. Les malheurs auxquels ſe trouverent expoſées les premieres aſſociations firent bientôt chercher les moyens d'y remédier.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'homme a été créé libre & indépendant; mais la raiſon & l'expérience lui ont aiſément fait ſentir qu'il n'y auroit ni repos, ni sûreté, ni même de liberté ſi chacun reſtoit le maître de ſuivre ſes caprices & ſes paſſions. L'homme a donc compris que pour ſon propre intérêt il devoit renoncer à l'uſage illimité de ſa volonté; & qu'il falloit qu'une certaine portion de la ſociété ſe rendît dépendante de l'autre. C'eſt cette conviction qui a porté les familles, lorſqu'elles ſe ſont formées en corps d'Etat, à établir volontairement une

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

inégalité réelle ; mais ſous des conditions qui en modifiaſſent l'excès. De ce principe ſont nées les différentes formes de Gouvernement auxquelles les peuples ſe ſont ſoumis.

La premiere dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire eſt le gouvernement Monarchique. C'eſt, ſans contredit, le plus anciennement & le plus univerſellement établi. L'Ecriture l'atteſte [a]. Les plus anciens peuples dont Moïſe parle, les Babyloniens, les Aſſyriens, les Egyptiens, les Elamites, les nations qui habitoient proche du Jourdain & dans la Paleſtine, étoient ſoumiſes à des Rois. L'hiſtoire prophane s'accorde en ce point avec les Livres ſaints [b]. Homère exalte toujours les prérogatives de la Royauté, & les avantages de la ſubordination [c]. Ce poëte ne paroît pas même avoir eu l'idée d'aucune autre forme de gouvernement. Durant

[a] Gen. c. 10. ℣. 10. 1. Reg. c. 8. ℣. 20.

[b] *Sanchon.* apud Euſeb. Præpar. Evang. p. 36. = *Plato.* de Leg. l. 4. p. 829, E. in Critia, p. 1103. = *Ariſt.* de Rep. l. 1. c. 2. l. 3. c. 15. = *Polyb.* l. 6. *init.* = *Beroſ.* apud Syncell. p. 307. = *Cicero* de Leg. l. 3. n. 2. De Offic. l. 2. n. 12. = *Salluſt.* de Bello Catilin. n. 1. = *Diod.* l. 1. p. 12. = *Dion. Halicarn.* l. 5. p. 336. = *Juſtin.* l. 1. *init.* = *Pauſ.* l. 9. c. 1. = Hiſt. des Incas, t. 1. *init.*

[c] Iliad. l. 2. v. 204. & ſuiv.

cette longue ſuite de ſiecles dont les Chinois ſe vantent, ils n'ont jamais été gouvernés que par des Rois [a]. Ils ne peuvent concevoir ce que c'eſt qu'un Etat Républicain [b]. On en peut dire autant de tous les peuples de l'Orient [c]. Ajoutons que toutes les anciennes républiques, Athènes, Rome, &c. ont commencé par être ſoumiſes au gouvernement Monarchique.



Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Il n'eſt pas difficile de faire ſentir par quelles raiſons le gouvernement Monarchique eſt le premier dont l'idée a dû ſe préſenter. Il étoit plus aiſé aux peuples, lorſqu'ils ont penſé à établir l'ordre dans la ſociété, de ſe raſſembler ſous un ſeul chef, que ſous pluſieurs : la Royauté eſt d'ailleurs une image de l'autorité que les peres avoient originairement ſur leurs enfans : ils étoient dans ces premiers tems les chefs & les légiſlateurs de leur famille. On voit un exemple de cette autorité dans le ſupplice de Thamar, ordonné par Juda ſon beau-pere [d]. Homère & Platon dépoſent également de cet ancien em-

[a] *Martini*, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 15.

[b] Mém. de la Chine par le P. le Comte, t. 2. lettr. 9. p. 3.

[c] *Chardin*, t. 3. p. 212. = Rec. des Voy. Holland. t. 3. p. 28.

[d] Gen. c. 38.

pire des peres ſur leurs enfans [a]. Chez nos ancêtres ils étoient ſouverains dans leurs maiſons, ayant puiſſance de vie & de mort ſur leurs femmes, leurs enfans & leurs eſclaves [b]. A la Chine les peres gouvernent leurs familles avec un pouvoir deſpotique [c]. Le gouvernement Monarchique paroît donc avoir été formé ſur le modele de l'autorité dont les peres jouiſſoient originairement (1), à cette différence près que le pouvoir des premiers ſouverains n'étoit point deſpotique. Le Deſpotiſme n'a pris naiſſance qu'avec les grands Empires, & les premiers royaumes avoient fort peu d'étendue. Recherchons comment & par quels motifs la royauté aura été établie.

I^re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Dans les différentes ſociétés qui ſe formerent après la diſperſion, il ſe trouva des perſonnes qui ſe firent diſtinguer par leur force, leur prudence & leur courage. Ceux en qui on reconnut ces talens & ces qualités, plus néceſ-

[a] *Odyſſ.* l. 9. v. 107 & ſuiv. = *Plato* de Leg. l. 3. p. 806.

[b] Cæſar de Bello Gall. l. 6. n. 17.

[c] Mém. du P. le Comte, t. 2. lett. 9. p. 37. 38.

(1) Cette idée eſt exprimée dans le nom d'*Abimelech*, un des premiers Souverains dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire. *Abimelech* ſignifie en Hebreu, *mon Pere Roi*. Voy. le Clerc in not. ad Heſiodi Theogon. p. 80.

faires alors que jamais, ne tarderent pas à s'attirer l'eſtime & la confiance publique. Les ſervices qu'ils rendoient journellement parlerent pour eux. Ils acquirent inſenſiblement une ſorte d'autorité. La néceſſité jointe à l'eſtime, engagea les peuples à ſe mettre ſous leur conduite. Conſultons les faſtes de toutes les nations; examinons la maniere dont l'hiſtoire rapporte l'origine des monarchies; nous verrons que les premiers ſouverains ont dû leur élévation aux ſervices qu'ils avoient rendus à la ſociété [a]. L'Ecriture ſainte d'un côté, & l'Hiſtoire prophane de l'autre, préſentent deux faits dont on peut parfaitement bien faire l'application à l'origine des différentes ſouverainetés qui ſe ſont établies dans les premiers tems.

Moïſe dit que Nembrod fut le premier qui commença à être puiſſant ſur la terre [b]. L'hiſtorien ſacré ajoute immédiatement après, que Nembrod étoit un chaſſeur très-habile & très-renommé [c]. Tout nous porte à croire que c'eſt à ce talent qu'il fut redevable de ſon

[a] *Ariſt.* de Repub. l. 3. c. 14. p. 357. l. 5. c. 10. p. 403. A. = *Cicer.* de Leg. l. 3. n. 2. De Offic. l. 2. n. 12. = *Juſt.* l. 1. c. 1. *init.*

[b] Gen. c. 10. ℣. 8.

[c] Ibid. ℣. 9.

Ire. PARTIE

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

élévation. La terre quelque tems après le déluge étoit couverte de forêts (1) remplie de bêtes féroces. Il falloit être continuellement en garde contre leurs attaques [a]. Un homme qui réuniſſoit les talens néceſſaires pour les détruire, devoit être alors extrêmement conſidéré. Nembrod, par ſes chaſſes, utiles à toute la contrée de Sennaar, s'y rendit célebre. Bientôt il en vit les habitans ſe raſſembler à ſes côtés. Etant ſouvent à leur tête, il les accoûtuma inſenſiblement à recevoir & à exécuter ſes ordres, & par le conſentement tacite de ceux qui s'étoient volontairement mis ſous ſa conduite, il reſta leur chef. C'eſt ainſi que vraiſemblablement il parvint à fonder le premier royaume que nous connoiſſions. Dans la vûe d'affermir ſa puiſſance il bâtit des villes [b] pour y raſſembler ſes nouveaux ſujets & les y fixer (2).

(1) Telle étoit l'Amérique lorſqu'on en a fait la découverte.

[a] *Plato* in Protag. p. 224. E. = *Plut.* t. 2. p. 86. D. = Voy. le *Clerc.* Bibl. Univ. t. 6. p. 265.

[b] Gen. c. 10. ℣. 10.

(2) J'ignore par quelles raiſons preſque tous ceux qui parlent de Nembrod le repréſentent comme un tyran farouche & ſuperbe. L'Ecriture ne le peint point d'une maniere ſi déſavantageuſe. Elle ne dit nulle part qu'il ait uſurpé la royauté par violence. Je ſoupçonne qu'on doit attribuer à Joſephe la mauvaiſe réputation dont Nembrod jouit

Hérodote

Hérodote fournit un fait qui, quoique d'une date bien poſtérieure, peut auſſi faire juger des motifs qui auront déterminé les peuples à établir le gouvernement Monarchique.

Cet hiſtorien dit que les Medes, après avoir ſecoué le joug des Aſſyriens, furent pendant quelque tems ſans aucune forme de gouvernement. Ils ne tarderent pas à être en proie aux déſordres & aux excès les plus crians. Il y avoit alors parmi eux un homme très-ſage & très-prudent, nommé Déjocès. Les Medes le prenoient ſouvent pour juge de leurs différends. Déjocès écoutoit les plaintes, & terminoit les diſputes. Ses lumieres & ſon intelligence lui acquirent bientôt l'eſtime générale de toute la contrée où il demeuroit. On venoit même des autres parties de la Médie implorer ſon ſecours; mais accablé par le nombre des affaires qui augmentoient chaque jour, il prit le parti de ſe retirer. On vit renaître auſſi-tôt les troubles & le déſordre. Les Medes alors tinrent conſeil & reconnurent que

aujourd'hui. Cet hiſtorien a jugé à propos de peindre ce Prince des couleurs les plus odieuſes. Antiq. l. 1. c. 4.

Mais on ſçait de quelle autorité eſt le témoignage de Joſephe, lorſqu'il n'eſt point appuyé du ſuffrage de l'Ecriture ſainte.

Ire. PARTIE.

le ſeul moyen de remédier aux maux qui les affligeoient étoit d'élire un Roi. Le choix tomba d'une voix unanime ſur Déjocès [a].

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Ce fait & l'exemple de Nembrod fourniſſent des lumieres très-juſtes ſur l'origine des premieres ſouverainetés. Des événemens pareils à ceux dont nous parlons, ou du moins fort approchans, auront donné naiſſance au gouvernement Monarchique, dont les deux premieres & principales fonctions ont toujours été de rendre la juſtice aux peuples, & de marcher à leur tête en tems de guerre. C'eſt ce qu'on voit diſertement exprimé dans les motifs allégués par les Iſraélites à Samuel, lorſqu'ils lui demanderent à être gouvernés par un roi [b].

La Couronne a donc été originairement élective: mais cet uſage n'aura

[a] L. 1. n. 97. & ſuiv.

[b] *Et erimus nos quoque ſicut omnes gentes, & judicabit nos Rex noſter, & egredietur ante nos, & pugnabit bella noſtra pro nobis.* 1. Reg. c. 8. ℣. 20.

Les meilleurs écrivains de l'antiquité ſe ſont toujours déclarés en faveur de la Royauté. Hérodote, Platon, Ariſtote, Xénophon, Iſocrate, Cicéron, Séneque, Tacite, Plutarque, &c. ont regardé le Gouvernement monarchique comme le plus avantageux & le plus parfait de tous ceux que les hommes aient inventés, & il eſt à remarquer que la plûpart de ces écrivains vivoient dans des Républiques.

pas duré long-tems. On aura bientôt reconnu l'avantage de faire ſuccéder le fils à la puiſſance dont le pere avoit été revêtu. Tout parloit en ſa faveur. La conſidération qu'on avoit eue pour ſon pere, les ſentimens & les inſtructions qu'il étoit préſumé en avoir reçues; bien d'autres motifs enfin auront déterminé les peuples à ſe ſoumettre au fils du Monarque qui venoit de les gouverner. On aura pû prévoir encore les inconvéniens attachés à la néceſſité de ſe choiſir un maître chaque fois que le thrône ſeroit vacant. Quoi qu'il en ſoit, dans les plus anciennes monarchies la couronne a été héréditaire. Qu'on jette les yeux ſur ce que l'Hiſtoire nous apprend des nations ſoumiſes au gouvernement Monarchique, on verra conſtamment le fils ſuccéder au pere. Chez les Babyloniens, les Aſſyriens, les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, les Arabes, les Atlantes, chez les Grecs & les Gaulois, c'étoit le fils [a] qui mon-

[a] *Sanchon.* apud Euſeb. p. 36. B. = *Plato* in Critia, p. 1103. = *Herod.* l. 1. n. 7. = *Ariſt.* de Republ. l. 3. c. 14. p. 357. = *Polyb.* l. 6. *init.* = *Apollod.* l. 2. *init.* = *Strabo*, l. 15. p. 1036. = *Pauſan.* l. 2. c. 34. = *Syncell.* p. 167, 171. = *Martini*, Hiſt. de la Chine, l. 2. p. 89, 101. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 40, 365, 243. = *Acoſta*, Hiſt. des Ind. Occid. fol. 289. R.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

toit toujours ſur le thrône après la mort de ſon pere, & ordinairement le fils aîné [a].

Les Etats des premiers ſouverains eurent d'abord fort peu d'étendue. Dans les anciens tems chaque ville avoit ſon roi, qui, plus attentif à conſerver ſon domaine qu'à l'étendre, renfermoit ſon ambition dans les limites de ſon territoire [b]. L'Hiſtoire ſacrée & la prophane témoignent également combien les anciens royaumes étoient bornés. Ils ne devoient pas être conſidérables, même dans l'Orient, qui a été le berceau du genre humain. Du tems d'Abraham il y avoit juſqu'à cinq rois dans la ſeule vallée de Sodôme [c]; c'eſt-à-dire, preſque autant que d'habitations. Cette vérité paroît encore plus ſenſible par la quantité de ſouverains que les Iſraélites trouverent dans la Paleſtine. Le nombre de ceux que Joſué avoit défaits, montoit à trente & un [d]. Adonibeſec qui ne mourut

[a] *Sanchon.* apud Euſeb. p. 36. B. = *Herod.* l. 7. n. 2. = *Plato* in Critia, p. 1103, 1104. In Alcib. prim. p. 441. = *Diod.* l. 5. p. 383, 386. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 40. t. 2. p. 68. = Lettr. Edif. t. 14. p. 390.

[b] *Intra ſuam cuique civitatem regna finiebantur.* Juſtin. l. 1. c. 1. *init.*

[c] *Gen.* c. 14. ℣. 8.

[d] *Joſ.* c. 12. ℣. 24.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

qu'après Joſué, avouoit que dans les guerres qu'il avoit entrepriſes il avoit fait périr ſoixante & dix rois [a]. L'Egypte étoit originairement partagée en pluſieurs Etats [b]. Les différentes provinces qui compoſent aujourd'hui l'empire de la Chine & du Japon formoient anciennement autant de Souverainetés [c]. Combien de tems la Grece n'a-t-elle pas été diviſée en quantité de petits royaumes [d]? Quelques familles réunies dans une même ville ſous un même chef, compoſoient les Etats de ces premiers monarques. L'Afrique, l'Amérique & une partie de l'Aſie préſentent encore aujourd'hui l'image de ces premiers tems. On rencontre une grande quantité de ſouverains dans une fort petite étendue de pays. Chaque canton a ſon roi particulier [e].

Quant à l'autorité de ces anciens monarques, elle étoit aſſez bornée. On

[a] *Judic.* c. 1. ℣. 7.

[b] *Euſeb.* Præp. Evang. l. 9. c. 27. p. 432. A. = *Marsh.* p. 25, 29.

[c] Anc. Relat. des Ind. & de la Chine, p. 186. Journ. des Sçav. Juin. 1688. p. 15. Juill. 1689. p. 319.

[d] Voy. la 2e. Part. L. I.

[e] Voy. la Bibl. raiſon. t. 1 p. 52. = Merc. de Franc. Novemb. 1717. p. 82. = Hiſt. gén. des Voy. t. 1. p. 93. = Rec. des Voy. qui ont ſervi à l'établiſſement de la Comp. des Ind. Holland. t. 2. p. 493.

voit par pluſieurs monumens que les premiers royaumes avoient été conſtitués de maniere que les peuples avoient beaucoup de part au gouvernement. Les affaires ſe traitoient, ou étoient réglées dans les aſſemblées de la nation. Hémor, roi de Sichem, ne conſentit aux propoſitions que lui faiſoient les enfans de Jacob, qu'après en avoir fait part au peuple & obtenu ſon conſentement [a]. Les Hiſtoriens prophanes, d'accord avec l'Ecriture ſainte, conviennent tous que l'autorité des premiers ſouverains étoit très-limitée [b]. Les Rois d'Egypte étoient aſſujettis à des regles très-ſéveres & très-gênantes [c]. Le pouvoir des anciens rois de la Grece n'étoit guere plus étendu que leur domaine [d]. Les premiers rois du Mexique n'avoient point un empire abſolu ſur leurs peuples [e]. On peut fort bien comparer ces anciens Monarques aux Caciques & autres petits ſouverains de l'Amérique [f], dont l'autorité

[a] *Gen.* c. 34. ℣. 20 & ſuiv.

[b] *Dion. Halicarn.* l. 5. p. 336, 337. = *Diod.* l. 1. p. 80. l. 3. p. 177. *Tacit.* de Morib. Germ. c. 11.

[c] *Infrà.*

[d] Voy. la 2e. Part. L. I.

[e] *Acoſta*, l. 7. fol. 333. V.

[f] Voy. l'Eſcarbot. Hiſtoire de la Nouvelle France, p. 852, 853.

ne s'étend preſque qu'à ce qui concerne la guerre & les traités de paix & d'alliance.



Quelque idée, au reſte, qu'on puiſſe ſe former des premiers ſouverains, il eſt toujours certain que c'eſt l'établiſſement du gouvernement Monarchique qui a donné aux ſociétés une forme fixe & aſſurée. C'eſt par ce moyen que les peuples ont fait ceſſer les troubles & les malheurs auxquels ils s'étoient vûs expoſés dans les commencemens. Ils ſentirent la néceſſité d'établir une regle générale qui contînt les différens ordres de l'Etat, & mît un frein à l'eſprit d'indépendance naturel à l'homme. Ils y parvinrent en réuniſſant dans un ſeul chef les forces & les droits de tous les membres de la ſociété. Ainſi s'eſt établie dans chaque corps politique cette autorité & ce pouvoir ſuprême qui en font le maintien & l'appui: c'eſt de cette forme qu'eſt émanée la ſeconde eſpece de loix dont je vais parler.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

# CHAPITRE PREMIER.

## *De l'établiſſement des Loix poſitives.*

LE BUT des peuples en établiſſant un chef, & en ſe ſoumettant à ſa conduite, avoit été de ſuppléer à l'inſuffiſance des loix naturelles. L'autorité des premiers monarques, trop limitée dans ſon origine, ne pouvoit pas remédier aux abus qu'on vouloit corriger. Le bien de la ſociété a donc exigé qu'on leur confiât un pouvoir plus étendu, & qu'on les mît en état de faire des réglemens propres à perfectionner les premiers établiſſemens. On a donné avec raiſon le nom de loix à ces réglemens [a]. Je les appellerai LOIX POSITIVES, parce que leur objet eſt clair & marqué. Elles ont remédié à tous les inconvéniens de la ſociété primitive. Le ſouverain, en publiant ſes loix, inſ-

[a] *Arbitria Principum pro legibus erant.* Juſtin. l. 1. *init.* = *Diod.* l. 1. p. 18. l. 5. p. 387. = *Dionyſ. Halicarn.* l. 10. p. 627. = *Plut.* t. 2. p. 356. A. = *Tacit. Annal.* l. 3. n. 26. = *Euſeb.* Chron. l. 2. p. 65. *Stob.* Eclog. Phyſ. l. 1. p. 124. = *Syncell.* p. 125. D. = *Pomp. Juriſc.* Enchirid. de origine Jur. l. 2. §. 1.

truit chaque particulier des regles qu'il doit ſuivre : chacun n'eſt plus juge indépendant dans ſa propre cauſe. C'eſt le ſouverain qui fait l'application de la loi. Réuniſſant dans ſa perſonne toutes les forces de l'Etat, il eſt à portée de tenir la main à l'exécution de ſes ordonnances, & de punir quiconque voudroit les enfreindre [a]. Enfin, il eſt intéreſſé à veiller ſoigneuſement à ce qu'elles ſoient obſervées.



Les loix poſitives auront d'abord été en très-petit nombre. Elles n'auront eu pour objet que les intérêts généraux de la ſociété. Avant que d'entrer dans aucune explication, il eſt à propos de faire quelques obſervations ſur la maniere dont les hommes ont vécu originairement.

On ſçait qu'il a été un tems où les peuples ne tiroient leur ſubſiſtance que des fruits que la terre produit naturellement ; de la chaſſe, de la pêche & des troupeaux qu'ils élevoient. Ce genre de vie les forçoit à changer ſouvent de lieu. Ils n'avoient par conſéquent ni demeures ni habitations fixes. Telle a été, juſqu'au tems où l'agriculture s'eſt établie, l'ancienne maniere

[a] Principes du Droit Politiq. t. 1. c. 3.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

de vivre, qui s'eſt même conſervée parmi pluſieurs nations, comme les Scythes, les Tartares, les Arabes, les Sauvages, &c.

La découverte de l'agriculture a introduit des mœurs toutes différentes. Les peuples chez leſquels cet art s'eſt établi ont été obligés de ſe fixer dans un même canton. Ils ſe ſont réunis dans des villes. Cette eſpece de ſociété ayant beſoin d'un bien plus grand nombre d'arts, que les peuples qui ont négligé ou ignoré l'agriculture, elle a dû par une ſuite néceſſaire avoir auſſi beſoin de beaucoup plus de loix. Cette obſervation nous conduit à diſtinguer deux ordres différens dans les Loix POSITIVES: les unes qui conviennent également à toute eſpece de ſociété politique, & les autres qui ne ſont propres qu'aux Peuples CULTIVATEURS.

Les loix qui conviennent également à toute eſpece de ſociété politique, ſont celles qui en ont été le fondement & le lien, ſans leſquelles en un mot aucune forme de gouvernement n'auroit pû ſubſiſter. De ce genre ſont les loix touchant la diſtinction du TIEN & du MIEN, c'eſt-à-dire, le droit de propriété; les loix pénales, celles qui fixent

les formalités du mariage; les loix enfin qui concernent les obligations reſpectives que les hommes contractent les uns envers les autres comme membres d'une même ſociété. Je mettrai encore dans ce rang l'établiſſement du culte public & ſolemnel rendu à la Divinité chez toutes les nations policées, quoique ſous différentes formes: tel eſt le premier ordre qu'on peut diſtinguer dans les Loix POSITIVES.

Celles que je place dans le ſecond ordre ſuppoſent une ſociété où il y a déja quelques Arts d'inventés, & par conſéquent un commerce & un mouvement d'effets. Ces Loix ne ſont qu'une extenſion & un développement des premieres. Le droit NATUREL ou, pour parler plus exactement, l'équité réfléchie fait la baſe des unes & des autres; mais c'eſt du droit CIVIL que les dernieres ont reçu leur forme dans chaque pays. Cette forme a dû néceſſairement varier, relativement au climat, au génie des différentes nations, & aux circonſtances particulieres: c'eſt en quoi conſiſte le caractere diſtinctif des deux ordres de loix POSITIVES que je viens d'établir. Les diverſes manieres dont a été modifié dans chaque pays le

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'a la mort de Jacob.

ſecond ordre des loix POSITIVES, conſtituent ce qu'on appelle le droit CIVIL d'une nation [a]. On comprend ſous ce nom toutes les loix qui ont été établies pour régler les actes ordinaires de la vie civile, & les intérêts particuliers des différens membres de la ſociété. Telles ſont les loix concernant la propriété des héritages, la maniere de recueillir les ſucceſſions, la forme des ventes, des contrats, &c.

La ſociété, chez les nations qui tirent leur ſubſiſtance de la chaſſe, de la pêche & des troupeaux, n'eſt pas ſuſceptible de beaucoup de Loix; ces nations étant dans la néceſſité de changer ſouvent de demeure & d'habitation, ne connoiſſent point la propriété des domaines, ſource principale des loix *civiles*. Cette maniere de vivre a été, comme je l'ai déja dit, celle de la plûpart des peuples dans les premiers tems. Ainſi les loix civiles ne ſont point les premieres en date. D'ailleurs elles n'ont pû avoir lieu qu'après l'établiſſement des loix qui conſtituent proprement la police d'un Etat. C'eſt donc le premier ordre de loix, c'eſt-à-dire, celles qui forment la conſtitution eſſentielle de

[a] Inſt. §. de Jure nat. gent. & civ.

toute eſpece de ſociété politique, que nous devons conſidérer les premieres. Je remets à entrer dans quelque détail ſur l'origine des loix civiles, au tems où je parlerai des principes du gouvernement établi chez les peuples cultivateurs.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'a la mort de Jacob.

## ARTICLE PREMIER.

### *Du premier ordre des Loix poſitives.*

ON ne peut rien dire de certain ſur l'ordre & le développement des premieres conſtitutions politiques. Tout ce qu'on a débité ſur ce ſujet ſe réduit à des conjectures. L'excès du déſordre a fait penſer à établir des loix. On les doit au beſoin, ſouvent au crime, rarement à la prévoyance. Il y a bien de l'apparence que la plûpart des loix eſſentielles au maintien de la ſociété, ont été établies à peu près dans le même tems. Les réglemens concernant les biens des particuliers, les loix pénales, les formalités du mariage, & l'établiſſement d'un culte public, auront été, autant que nous pouvons le conjecturer, les premiers objets dont les Légiſlateurs ſe ſeront occupés.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'origine du droit de propriété remonte à l'origine des ſociétés. Dès le moment où les familles ſe ſont réunies, la diſtinction du TIEN & du MIEN a eu lieu. Néanmoins ce droit n'a été bien déterminé ni bien connu que depuis l'établiſſement du gouvernement politique. Il a été néceſſaire alors de mettre un certain ordre & un certain arrangement dans les affaires de la ſociété. On y a pourvu par des réglemens faits pour aſſurer à chacun la jouiſſance paiſible de ce qu'il poſſédoit. Ce ſont ces différens réglemens qui ont donné naiſſance au droit CIVIL. Mais, comme je l'ai déja dit, le code civil des premiers peuples aura été fort peu étendu. Privés de la plus grande partie des Arts, ils n'avoient d'autres biens que leurs beſtiaux, quelques meubles & quelques uſtenſiles dont l'uſage leur étoit abſolument néceſſaire. Les principaux objets pour leſquels ont été inſtituées les loix civiles, leur étant inconnus, ils n'avoient pas beſoin de beaucoup de formalités pour conſtater leurs engagemens, & terminer leurs conteſtations.

Si nous ſommes bien fondés à dire que dans les premiers tems les peuples

n'auront preſque point eu de loix civiles, nous le ſommes encore plus à juger qu'il n'en aura pas été de même des loix pénales. L'établiſſement de ces loix étoit d'une néceſſité indiſpenſable pour arrêter les tentations que chaque particulier auroit pû avoir de reprendre & d'exercer ſon droit naturel.

C'eſt un des malheurs de l'humanité que tous les hommes ne ſoient pas également portés au bien & à la juſtice. Le but de la ſociété politique eſt d'aſſurer la tranquillité des citoyens. Il a donc fallu prendre des meſures pour arrêter les entrepriſes qui auroient pû la troubler. L'expérience a fait connoître que le maintien de la ſociété dépend entiérement du pouvoir COACTIF, qui par des punitions & des châtimens exemplaires, intimide les méchans, balance l'attrait du plaiſir & la force des paſſions: De-là la néceſſité & l'établiſſement des loix pénales. On remarque par ce qui nous eſt reſté des loix des plus anciens peuples, que la matiere principale ſur laquelle elles roulent, ſont les crimes & encore les crimes les plus fréquens entre des peuples brutaux, comme le vol, le meurtre, le viol, le rapt, les injures, en un mot,

tout ce qui ſe commet par violence [a].

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Il ne nous eſt pas poſſible d'entrer dans aucun détail ſur l'eſpece & la qualité des anciennes loix pénales. La loi du TALION eſt dans ce genre, la plus ancienne de toutes celles qui auront été établies. Elle eſt puiſée dans l'équité la plus ſaine & la plus naturelle. La loi du talion étoit obſervée très-exactement chez les Hébreux [b]. Je ſuis perſuadé qu'en ce point Moïſe n'avoit fait que ſe conformer aux uſages primitifs. Les Sauvages encore aujourd'hui ſuivent exactement la loi du talion [c]. Elle étoit auſſi autoriſée par les légiſlateurs Grecs & Romains [d]. Il eſt vrai que l'exécution de cette loi pouvoit dans pluſieurs circonſtances avoir des inconvéniens & même des impoſſibilités. Ce fut pour y remédier qu'on imagina par la ſuite des châtimens, & même des compenſations pour tenir lieu des réparations dûes pour l'offenſe que la loi puniſſoit. On en trouve des exemples chez les

[a] Voy. l'Hiſt. du Droit Franç. dans le premier vol. de l'Inſtit. au Droit Franç. attribué à Argou.

[b] Exod. c. 21. ℣. 23. 24. 25.

[c] Voyage de Coréal. t. 1. p. 208. = Voyage de J. de Lery, p. 272. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 4. p. 324. 325.

[d] *Pauſ.* l. 1. c. 28. p. 70 = *A. Gell.* l. 20. c. 1. p. 863. = *Calmet*, Comment. t. 2. p. 291.

Hébreux [a], & nous aurons encore occaſion d'en parler lorſque nous traiterons des anciennes conſtitutions de la Grece [b].

On peut aſſurer en général que les anciennes loix pénales auront été très-ſévéres. Dès les premiers tems on voit Thamar condamnée au feu pour crime d'adultere [c]. On remarque la même ſévérité dans les loix des Egyptiens dont nous parlerons bientôt : celles des Chinois en ſont encore une preuve [d]. On en doit dire autant des loix de Moïſe. Le blaſphême [e], l'idolatrie [f], la violation du ſabbat [g], le ſortilége [h], l'homicide [i], l'adultere [k], l'inceſte [l], le viol [m], le péché contre nature [n], les violences envers les pere & mere [o], étoient punis de mort, & d'un genre de mort très-cruel [p]. On diſoit auſſi des

[a] *Exod.* c. 21. ℣. 22, 30. c. 22. ℣. 3, 6.

[b] Dans la 2e. Part. L. I. c. III. art. 8.

[c] *Gen.* c. 38. ℣. 24.

[d] Hiſt. gén. des Voy. t. 6. p. 434. & ſuiv.

[e] *Levit.* c. 24. ℣. 11. &c.

[f] *Exod.* c. 22. ℣. 20. = *Levit.* c. 19. ℣. 4.

[g] *Num.* c. 15. ℣. 32. & ſuiv. = *Exod.* c. 31. ℣. 14, 15.

[h] *Exod.* c. 22. ℣. 18 = *Levit.* c. 20. ℣. 27.

[i] *Exod.* c. 21. ℣. 12. = *Levit.* c. 24. ℣. 17.

[k] *Levit.* c. 20. ℣. 10.

[l] *Ibid.* ℣. 12, 14, 17.

[m] *Deut.* c. 22. ℣. 25.

[n] *Levit.* c. 18. ℣. 21, 23, 29. c. 20. ℣. 13, 15, 16.

[o] *Exod.* c. 21. ℣. 15, 17. = *Levit.* c. 20. ℣. 9.

[p] Le feu, la lapidation, &c. Voyez le P. Calmet, t. 2. p. 280, 281.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

loix de Dracon, un des premiers légiſlateurs d'Athènes, qu'elles avoient été écrites avec du ſang [a]. La loi des douze tables chez les Romains eſt pleine de diſpoſitions très-cruelles. On y trouve le ſupplice du feu, le vol puni de mort, &c. & preſque toujours des peines capitales [b]. Chez nos ancêtres le ſupplice des criminels étoit d'être brûlés vifs à l'honneur des Dieux [c].

Les loix doivent non-ſeulement aſſurer la vie & la tranquillité des citoyens, elles doivent encore conſtater l'état des particuliers, pourvoir à leur ſubſiſtance, prévenir tous les ſujets de diſcorde, & former le cœur & l'eſprit des peuples, en leur inſpirant des ſentimens propres à entretenir la paix & la concorde dans les familles. Je remarque chez toutes les nations policées deux uſages qu'on doit regarder comme la baſe & le ſoutien de toutes les ſociétés politiques. L'un, les formalités qui accompagnent l'union de l'homme avec la femme, qui fixent les engagemens du mariage & l'état des enfans; l'autre, les cérémonies d'un culte public rendu

[a] *Plut.* in Solone, p. 87. F.

[b] Voyez l'Hiſtoire de la Juriſp. Rom. p. 143.

[c] *Cæſar*, de Bello Gall. l. 6. c. 15.

ſolemnellement à la Divinité. Ces deux objets ont été les moyens les plus propres & les plus efficaces que les légiſlateurs aient employés pour régler & maintenir les Etats qu'ils ont eu à gouverner.

Le penchant mutuel qui porte les deux ſexes à ſe rechercher, eſt le principe qui perpétue & maintient la ſociété. Mais ce penchant, s'il n'eſt pas contenu dans de certaines bornes, eſt la ſource de bien des maux. Avant l'établiſſement des ſociétés politiques, les deux ſexes dans le commerce qu'ils avoient enſemble, ne ſuivoient que leurs appétits brutaux. Les femmes appartenoient à celui qui s'en ſaiſiſſoit le premier [a]. Elles paſſoient entre les bras de quiconque avoit la force de les enlever, ou l'adreſſe de les ſéduire. Les enfans qui provenoient de ces commerces déréglés, ne pouvoient jamais ſçavoir quels étoient leurs peres. Ils ne connoiſſoient que leurs meres, dont par cette raiſon ils portoient le nom [b].

[a] *Quos venerem incertam rapientes more ferarum,*
*Viribus editior, cædebat, ut in grege taurus.*
Horat. l. 1. ſat. 3. v. 109.

[b] *Sanchon.* apud *Euſeb.* p. 34. D. = *Varro*, apud Auguſt. de civit. Dei, l. 18. c. 9. = *Nicol. Damaſc.* verbo Γαλαξτες

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Perſonne auſſi n'étant chargé de les élever, ils étoient ſouvent expoſés à périr.

Un pareil déſordre ne pouvoit qu'être extrêmement préjudiciable. Il étoit de la derniere conſéquence d'établir de la regle & de la tranquillité dans le commerce des deux ſexes, d'aſſurer la ſubſiſtance des enfans, & de pourvoir à leur éducation. On n'y eſt parvenu qu'en aſſujettiſſant à de certaines formalités l'union de l'homme avec la femme [a]. Les loix du mariage ont mis un frein à une paſſion qui n'en voudroit reconnoître aucun. Elles ont fait plus : en déterminant les degrés de conſanguinité qui rendent les alliances illégitimes, elles ont appris aux hommes à connoître & à reſpecter les droits de la nature. Ce ſont ces loix enfin qui, en conſtatant la condition des enfans, ont aſſuré des citoyens à l'Etat, & donné aux ſociétés une forme fixe & aſſurée.

φάγοι & Αὐκτοι apud Valeſ. Excerpt. p. 510, 517. = *Solin.* c. 30. *init.* p. 55.

Les traces de cet uſage primitif s'étoient conſervées chez pluſieurs peuples de l'antiquité. Voy. *Herod.* l. 1. n. 173. = *Heraclid.* Pont. de Polit. verbo, Αυκίων. = *Apoll. Rhod.* Argon. l. 1. v. 229, &c.

[a] *Concubitu prohibere vago, dare jura maritis.* *Horat.* de Art. Poet. v. 398.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Il n'y en a point qui aient plus contribué à entretenir l'union & la paix parmi les hommes.

L'inſtitution des loix & des formalités du mariage eſt très ancienne. L'Ecriture nous offre des exemples marqués du reſpect que dès les premiers tems on avoit pour un établiſſement ſi néceſſaire au repos & au maintien de la ſociété [a].

L'Hiſtoire profane dépoſe également de cette vérité. Toutes les anciennes traditions s'accordent à rapporter aux premiers ſouverains les réglemens concernant l'union de l'homme avec la femme. Ménès qui paſſe pour le premier monarque des Egyptiens [b], avoit établi la loi du mariage chez ces peuples [c]. Les Chinois en font honneur à Fo-hi leur premier ſouverain [d]. Les Grecs avouoient être redevables d'un établiſſement ſi ſalutaire à Cécrops [e], qu'on doit regarder comme le premier légiſlateur de la Grece [f].

[a] *Gen.* c. 12. ℣. 19. c. 20. ℣. 9. c. 26. ℣. 10.

[b] *Diod.* l. 1. p. 17.

[c] *Palæphat.* apud Chr. Alex. p. 45. = *Cedren.* p. 19. D. = *Suid.* voce Ἡ Φανίος. t. 2. p. 85.

[d] Extrait des Hiſt. Chinois. = Lettr. Edif. t. 26. p. 65. = *Martini*, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 31.

[e] Voy. la 2e. Part. c. III. art. 1.

[f] Ibid.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

La fable dont l'origine remonte juſqu'aux premiers tems, ne nous préſente partout qu'une épouſe en titre. Jupiter, Oſiris, Pluton, &c. n'ont qu'une femme légitime. Les Crétois prétendoient même avoir conſervé la mémoire de l'endroit où les nôces de Jupiter & de Junon avoient été célébrées. Chaque année on en ſolemniſoit l'anniverſaire par une repréſentation fidele des cérémonies que la tradition diſoit y avoir été obſervées [a].

On voit enfin par les loix de tous les peuples policés combien les légiſlateurs ont eu à cœur de favoriſer le mariage. Moïſe ordonna que les nouveaux mariés ſeroient exempts pendant la premiere année d'aller à la guerre, & généralement diſpenſés de toutes charges publiques [b]. Chez les Péruviens ceux qui ſe marioient étoient exempts pendant la premiere année de leur mariage, de tous impôts [c].

Les anciens légiſlateurs porterent encore leurs vûes plus loin: afin d'aſſurer les nœuds du mariage, & pour rendre ce lien d'autant plus reſpectable,

[a] *Diod.* l. 5. p. 388.
[b] *Deut.* c. 24. ℣. 5.
[c] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 109.

ils décernerent des peines contre ceux qui entreprendroient d'en troubler l'union & la concorde. De tous les tems & chez toutes les nations policées, l'adultere a été proscrit [a]. Les législateurs étoient trop éclairés pour ne pas sentir combien ce crime étoit contraire au bon ordre & au maintien du repos public. Ils ont regardé du même œil le viol & le rapt [b]. On ne pouvoit prendre trop de précautions pour arrêter & contenir une passion dont les suites auroient entraîné infailliblement la ruine totale de la société. Passons à l'institution des cérémonies religieuses.



Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

L'établissement d'un culte public & solemnel est sans contredit ce qui a le plus contribué à contenir & humaniser les peuples, à maintenir & affermir les sociétés. L'existence d'un Etre suprême, arbitre souverain de toutes choses, & maître absolu de tous les évenemens, est une des premieres vérités dont toute créature intelligente, & qui veut faire

[a] *Gen.* c. 38. ℣. 24. = *Levit.* c. 20. ℣. 10. = *Job.* c. 31. ℣. 10, 11. = *Diod.* l. 1. p. 89, 90. = *Ælian.* var. Hist. l. 13. c. 24. = *Martini*, Hist. de la Chine, l. 1. p. 31. = *Acosta*, Hist. nat. des Ind. l. 6. c. 18. = Conq. du Mexiq. t. 1. p. 564.

[b] *Deut.* c. 22. ℣. 25. = *Diod.* l. 1. p 89. = Hist. des Incas, t. 1. p. 242.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

uſage de ſa raiſon, ſe ſent ſaiſie & affectée. C'eſt de ce ſentiment intime qu'eſt venue l'idée naturelle de recourir dans les calamités à cet Etre tout-puiſſant, de l'invoquer dans les dangers preſſans, & de chercher à s'attirer ſa bienveillance & ſa protection par des actes extérieurs de ſoumiſſion & de reſpect. La religion eſt donc antérieure à l'établiſſement des ſociétés civiles, & indépendante de toute convention humaine.

Mais la dépravation du cœur, l'aveuglement de l'eſprit, & la ſuperſtition ſurtout n'ont que trop ſouvent obſcurci & détourné les idées que l'homme doit avoir de la Divinité : il les a plus d'une fois tranſportées indiſtinctement à différens êtres qu'il a cru pouvoir le protéger, & leur a conſéquemment adreſſé ſon hommage. Auſſi-tôt que pluſieurs familles ſe furent ſoumiſes à une forme de gouvernement politique, on ſentit combien il ſeroit dangereux de laiſſer à chaque particulier la liberté de ſe former un culte à ſa fantaiſie. On s'appliqua donc à réunir dans un CULTE public & uniforme les hommages de chaque membre de la ſociété. « Que perſonne n'ait en particulier des Dieux nouveaux,

» nouveaux, diſent les loix Romaines, » & qu'aucun ne révere, même dans le » ſecret, des Dieux étrangers, à moins » que leur culte n'ait été admis par l'au- » torité publique » [a]. La vérité de ce principe a été reconnue de toutes les nations policées, elles ont aiſément compris qu'aucune ſociété ne pouvoit ſubſiſter ſans un culte public. Dans quelque pays qu'on ſe tranſporte, on y trouve des autels, des ſacrifices, des fêtes, des cérémonies religieuſes, des prêtres, des temples, ou des lieux conſacrés publiquement & ſolemnellement à la Divinité (1).

[a] *Cicero*, de Leg. l. 2. n. 8.

(1) Les propoſitions, les regles les plus générales peuvent ſouffrir quelques exceptions. On m'objectera peut être que des Ecrivains tant anciens que modernes, parlent de peuples chez leſquels on n'a découvert aucune marque extérieure de religion.

Mais il faut remarquer premierement que ces peuples qu'on dit être ſans aucun culte extérieur, ſe réduiſent tout au plus à cinq ou ſix, tant de l'ancien que du nouveau monde. Obſervons en ſecond lieu qu'ils ne forment point de ſociétés nombreuſes ni étendues. Or je demande ſi ce petit nombre d'hommes comparé à la totalité du genre humain, peut détruire la maxime générale qu'une ſociété ne ſçauroit ſubſiſter ſans culte extérieur, maxime dont la vérité eſt confirmée par la pratique & l'exemple de toutes les nations tant ſauvages que policées.

D'ailleurs, eſt-il bien certain qu'il ait jamais exiſté ou qu'il exiſte encore des ſociétés, chez leſquelles il n'y ait aucun culte extérieur? Les

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Nous apprenons par tout ce qui s'eſt conſervé de l'hiſtoire des plus anciens établiſſemens, que ce furent les premiers ſouverains qui inſtituerent les cérémonies de la religion, & reglerent le culte public que l'on a rendu chez tous les peuples policés à la Divinité [a]. On voit même qu'originairement, & longtems encore après, le ſacerdoce étoit toujours réuni avec le ſceptre dans la perſonne des rois. L'Ecriture ſainte le dit [b]. Homere & les auteurs profanes s'en expliquent auſſi très-clairement [c]. Il ſeroit inutile d'inſiſter davantage ſur

Ecrivains ou les Voyageurs qu'on cite, ont-ils ſéjourné aſſez long-tems chez les peuples dont ils parlent, & les connoiſſoient-ils aſſez pour être certains qu'ils n'avoient aucun culte extérieur?

[a] *Died.* l. 1. p. 18, 19. = *Hygin.* fab. 143. = *Dion. Halicarn.* l. 2. p. 87, 90. = *Tacit.* Annal. l. 3. n. 26. = *Plut.* t. 2. p. 356. A. p. 1125. D. = *Stob.* Eclog. Phyſ. l. 1. p. 124. = Hiſt. des Incas, l. 1. c. 21. p. 67.

[b] *Gen.* c. 14. ℣. 18. 1. Reg. c. 13. ℣. 9. 2. Reg. c. 6. ℣. 13, 18, 20. c. 24. ℣. 25.

[c] *Herod.* l. 6. n. 56. = *Plat.* in Polit. p. 250. B. = *Xenoph.* Cyrop. l. 3. p. 63. De Rep. Laced. p. 544. = *Demoſth.* in Nexram. p. 873. B. = *Cicero.* de Divinat. l. 1. n. 40. = *Virgil.* Æneid. l. 3. v. 80. = *Diod.* l. 2. p. 159. = *Dion. Halicarn.* l. 2. p. 87. l. 4. p. 269. = *Titus Livius*, l. 2. n. 2. = *Servius* ad Æneid. l. 3. v. 80. = *Martini*, Hiſt. de la Chine, t. 1. p. 59, 89. = Mém. du P. le Comte, t. 2. Lettr. 9. p. 16. = Hiſt. des Incas, t. 2. p. 48. = Lettres Edif. t. 19. p. 387, 483. = Hiſtoi. du Japon par Kæmpfer, Præf. p. 30. l. 1. p. 99. l. 2. c. 1. p. 228. t. 2 & 3. *init.*

ce point. Diſons plutôt un mot de quelques uſages particuliers auxquels l'établiſſement des premieres loix poſitives aura donné naiſſance.

L'inſtitution du droit de propriété & les loix ſur le Mariage ont entraîné néceſſairement l'établiſſement de quelques uſages & de quelques coutumes qu'on doit regarder comme l'origine & la baſe de toutes les loix civiles. Je ne devrois à la rigueur en parler qu'à l'article de ces loix. Ces uſages néanmoins étant une ſuite naturelle des loix politiques, ayant eu lieu chez toute eſpece de ſociété policée, & ayant même précédé l'établiſſement des loix civiles qui n'ont été créées que pour les perfectionner; il eſt indiſpenſable d'en parler ici pour ſuivre les progrès des établiſſemens qui ont concouru ſucceſſivement à former les Etats & les corps politiques. Ces uſages particuliers ſont ceux qu'on a obſervés originairement ſur les conventions matrimoniales, ſur les ſucceſſions, ſur la maniere de paſſer & de rédiger les contrats, les obligations, & enfin ſur la façon de rendre & de conſtater les jugemens.

L'uſage veut aujourd'hui que la femme apporte au mari une certaine quan-

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tité de biens dont il a l'uſufruit pendant le mariage. C'étoit le contraire chez les anciens peuples. La coutume vouloit que celui qui épouſoit une fille fût obligé en quelque ſorte de l'acheter, ſoit par les ſervices qu'il rendoit au pere de celle qu'il recherchoit, ſoit par des préſens qu'il faiſoit à la fille elle-même. Abraham charge Eliézer d'une grande quantité de préſens magnifiques lorſqu'il l'envoie demander Rebecca pour Iſaac [a]. Jacob pour épouſer Rachel ſervit Laban pendant ſept ans [b]. Sichem demandant en mariage Dina, fille de Jacob, dit aux enfans de ce Patriarche: « Faites monter ce que vous » demandez pour ſon mariage auſſi haut » que vous le voudrez, & demandez » quels préſens il vous plaira, je vous » les donnerai volontiers » [c]. Cette coutume au reſte a ſubſiſté fort long-tems & chez bien des peuples. Homere en fait ſouvent mention [d]. L'uſage d'acheter les femmes que l'on vouloit épouſer ſe pratiquoit chez les anciens habitans de l'Inde [e], de la Grece [f], de l'Eſpa-

[a] *Gen.* c. 24. ℣. 10. 53.
[b] *Gen.* c. 29. ℣. 18. & ſuiv.
[c] *Gen.* c. 34. ℣. 12.
[d] Nous en parlerons dans la 2e. Part. L. I. à l'art. de la Grece.
[e] *Strabo*, l. 15. p. 1036.
[f] Voy. la 2e. Part. L. I. c. III. art. 8.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

gne [a], de la Germanie [b], & chez les Thraces [c]. C'étoit auſſi la coutume chez nos ancêtres [d]. Encore aujourd'hui les Chinois [e], les Tartares [f], les peuples du Tonquin [g], de Pégu [h], les Mores d'Afrique [i], les Turcs [k], les habitans de Tranſilvanie [l], les Sauvages [m], achetent leurs femmes.

Le partage des ſucceſſions eſt un des objets les plus importans de la ſociété; objet qui à la vérité n'a dû être bien intéreſſant que chez les peuples cultivateurs, mais dont on a dû néanmoins s'occuper dans toutes les ſociétés policées. Auſſi voyons-nous que dès les premiers tems on y avoit pourvu & que l'ordre en étoit réglé [n]. Les peres

[a] *Strabo.* l. 3. p. 251.

[b] *Tacit.* de morib. Germ. c. 18.

[c] *Héraclid. Pont.* de Polit. voce Θρᾳκῶν.

[d] Voy. la Loi Salique, art. 46. & les formules de Marculphe.

[e] Hiſt. gén. des Voy. t. 6. p. 144, 145. = Lettr. édif. t. 14. p. 145.

[f] *Marc Paul*, l. 1. c. 49, 55. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 7. p. 230.

[g] Voyag. de Dampier, t. 3. p. 55.

[h] Rec. des Voyages de la Compagnie des Indes Holland. t. 3. p. 73. = Voyag. d'Ovington, t. 2. p. 297. = Lettr. édif. t. 25. p. 463.

[i] Hiſt. gén. des Voyag. t. 2. p. 629. = Ibid. t. 4. p. 590.

[k] Obſervat. de Belon. l. 3. c. 17. = Voyag. de la Boulaye, p. 411.

[l] *Caſaul.* in not. ad Strab. p. 251. (5)

[m] Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 565. = Rec. des Voyag. au Nord. t. 5. p. 17. = Voyag. de Frezier, p. 66. = Lettr. édif. t. 20. p. 123.

[n] Voy. Gen. c. 48 ℣. 6.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

paroiſſent en avoir été alors les maîtres abſolus. Les enfans qu'Abraham avoit eu de ſes femmes, autres que Sara, ne partagent point dans ſa ſucceſſion. Il les en exclut pour donner tout ſon bien à Iſaac. Ce patriarche ſe contente de faire à ſes autres enfans quelques dons de ſon vivant [a]. Nous voyons auſſi Jacob avantager Joſeph de toutes les terres qu'il avoit conquiſes ſur les Amorrhéens [b]. L'auteur du livre de Job, remarque que ce ſaint homme donna à ſes filles dans ſon héritage une part égale à celle de leurs freres [c].

Il y avoit cependant dès lors certaines prérogatives attachées au droit d'aîneſſe. L'hiſtoire de Jacob & d'Eſaü en fournit des preuves ſuffiſantes [d]. Le droit d'aîneſſe ſervit auſſi de prétexte à Laban, pour ſe juſtifier auprès de Jacob de l'indigne ſupercherie dont il uſa, en lui ſubſtituant Lia au lieu de Rachel qu'il lui avoit promiſe [e]. Les meilleurs écrivains de l'antiquité nous apprennent enfin que, ſuivant l'uſage univerſel & la coutume de toutes les

[a] *Gen.* c. 25. ℣. 5 & 6. Voy. Calmet, loco cit.

[b] *Gen.* c. 48. ℣. 22.

[c] *Job.* c. 42. ℣. 15.

Voy. le Comment. du P. Calmet.

[d] Voy. Gen. c. 49. ℣. 3.

[e] *Gen.* c. 29. ℣. 26.

Nations policées, les aînés avoient l'autorité sur leurs freres [a].



Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

On doit encore mettre au nombre des plus anciens établissemens l'invention de certains moyens & de certains usages propres à constater les principaux actes de la vie civile.

Les affaires importantes de la société, comme les obligations réciproques, les ventes, l'état des personnes, la propriété & la quantité des biens, les mariages, les jugemens, &c. ont eu besoin dans tous les tems d'un degré de publicité qui en assurât l'exécution & l'authenticité. C'est à cet effet qu'on a inventé certaines formules pour dresser ces sortes d'actes, qu'on a autorisé certaines personnes à les recevoir, & qu'on a établi des dépôts publics où on pût les consigner pour y recourir & les consulter dans le besoin. Toute la société civile porte sur la sureté des engagemens mutuels que contractent les différens membres qui la composent.

Les peuples ont été assez de tems sans connoître l'art de peindre la parole & de la rendre durable & permanente (1). Tous les actes se passoient

[a] *Iliad.* l. 15. v. 165. = *Herod.* l. 7. n. 2.

(1) Voy. ce que nous disons sur l'origine de l'E-

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

alors verbalement. Il falloit cependant les conſtater. La forme uſitée étoit de les paſſer en public & devant des témoins [a]. Lorſqu'Abraham achete d'Ephron une caverne pour enterrer Sara, la vente s'en fait en préſence de tout le peuple [b] Homere dans la deſcription du bouclier d'Achille, repréſente deux citoyens qui plaident pour l'amende dûe au ſujet d'un homicide. L'audience ſe tient en public. Celui qui a commis le meurtre ſoutient devant le peuple qu'il a payé l'amende. Le parent du mort aſſure au contraire qu'il ne l'a point reçue, & tous deux, dit ce Poëte, pour vuider leur différend, ont recours à la dépoſition des témoins [c]. Il y a encore aujourd'hui des peuples qui n'ayant aucune ſorte d'écriture, ſe ſervent de pareils moyens [d] pour paſſer leurs actes & leurs contrats.

On a pu ſuppléer auſſi à l'écriture par quelques autres inventions. On connoît des nations dont la conduite peut donner une idée des pratiques

criture. *Infrd.* Liv. II. c. VI.

[a] *Hom.* Iliad. l. 18. v. 495. &c. = *Dion. Halicarn.* l. 2. p. 134. = *Syncell.* p. 102.

[b] *Gen.* c. 23.

[c] *Iliad.* l. 18. v. 499. &c.

[d] Hiſt. gén. des Voyag. t. 3. p. 407.

uſitées dans les premiers tems. Ces peuples, pour conſtater leurs ventes, leurs achats, leurs emprunts, &c. emploient certains morceaux de bois entaillés diverſement. On les coupe en deux: le créancier en garde une moitié, & le débiteur retient l'autre. Quand la dette, ou la promeſſe eſt acquittée, chacun remet le morceau qu'il avoit pardevers lui [a]. De pareils moyens ſuffiſoient pour conſtater anciennement les actes; eu égard au genre de vie que menoient les premiers peuples, il devoit y avoir peu de clauſes dans leurs contrats.

C'étoit aux portes des villes, c'eſt-à-dire, en préſence de tout le peuple qu'originairement on rendoit la juſtice. Job nous apprend que telle étoit la pratique de ſon tems [b]. Moïſe fait auſſi mention de cet ancien uſage [c]; uſage qui, ſuivant le témoignage d'Homere, ſubſiſtoit encore dans les ſiécles héroïques [d]. Ces pratiques devoient leur origine à l'ignorance des premiers tems, où l'art d'écrire n'étoit pas connu. Le ſeul

[a] *Ibid.* t. 7. p. 334. = *Marco Polo*, l. 2. c. 41. = Voyez auſſi le Rec. des Voyag. au Nord. t. 8. p. 402.

[b] *Gen.* c. 9. ℣. 7.

[c] C. 23. ℣. 18.

[d] *Iliad.* l. 18. v. 497. & ſuiv.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

moyen qu'il y eût alors pour conſtater les jugemens, étoit de les rendre en public. D'ailleurs, comme anciennement on connoiſſoit à peine les loix civiles, il y avoit très-peu de formalités à obſerver. Toutes les affaires dépendoient de la dépoſition des témoins [a]: on les écoutoit, & on prononçoit en conſéquence. Cette maniere de rendre la juſtice s'obſerve encore dans pluſieurs pays [b]. Rapportons à ce ſujet ce qui ſe pratiquoit anciennement pour publier & conſtater les loix.

J'ai déja dit que les peuples avoient été aſſez de tems ſans connoître l'art d'écrire; mais on avoit imaginé de bonne heure des moyens qui pouvoient en quelque ſorte y ſuppléer. Le plus général & le plus uſité étoit de compoſer en vers l'hiſtoire des faits dont on vouloit conſerver la mémoire, & de mettre ces vers en chant. Les légiſlateurs ont fait uſage de cet expédient pour conſigner & faire paſſer leurs reglemens à la poſtérité. Les premieres loix de tous les peuples ont été compoſées en vers qu'on chantoit [c]. Apollon, ſui-

[a] *Ibid.* v. 501.
[b] Hiſt. gén. des Voy. t. 5. p. 8.
[c] *Plato* in Min. p. 567. B. = *Ariſt.* problem. ſect. 19, problem. 28.

vant une tradition très-ancienne, paſſoit pour un des premiers légiſlateurs [a]. Cette même tradition diſoit qu'il avoit publié ſes loix au ſon de la lyre [b], c'eſt-à-dire, qu'il les avoit miſes en chant. Nous avons des preuves certaines que les premieres loix de la Grece étoient des eſpeces de chanſons [c]. Les loix des anciens habitans de l'Eſpagne étoient également en vers qu'on chantoit [d]. Tuiſton étoit regardé par les Germains comme leur premier légiſlateur. Ils diſoient qu'il avoit mis ſes loix en vers & en chant [e]. Cet ancien uſage de mettre les loix en chant, s'eſt conſervé long-tems chez pluſieurs peuples [f].

Il ne ſuffiſoit pas d'avoir établi des loix, il falloit tenir la main à leur exécution, & prendre les moyens convenables pour terminer les différends qui pourroient ſurvenir entre les citoyens. L'adminiſtration de la juſtice eſt le fondement & l'appui de la ſociété. Dans les premiers tems chaque pere de famille

[a] *Strabo*, l. 9. p. 646. = *Suid.* voce Νόμοι κιθαρ. t. 2. p. 630.

[b] *Suid.* ibid.

[c] Voy. la 2e. Part. Liv. I. c. III. art. 8.

[d] *Strabo*, l. 3. p. 204.

[e] Voy. *Kuhnius.* ad *Ælian.* var. Hiſt. l. 2. c. 39. note (1).

[f] *Ariſt.* problem. ſect. 19. Problem. 28. = *Ælian.* var. hiſt. l. 2. c. 39. Voy. auſſi la 2e. Part. L. I. c. III. art. 8.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

étoit le juge naturel des diſputes qui s'élevoient entre ſes enfans. Mais quand pluſieurs familles ont été réunies, il a fallu, pour décider les conteſtations qui ſurvenoient de famille à famille, élire un arbitre commun, qui eût en même tems aſſez d'impartialité pour faire une juſte application de la loi, & aſſez de pouvoir pour la faire exécuter. C'eſt à quoi les peuples ont pourvu par l'établiſſement du gouvernement politique, d'où eſt émanée cette autorité générale qui s'étend également ſur tous les membres de la ſociété.

Dans les Etats où le gouvernement a été remis entre les mains d'un ſeul, c'étoit le chef qui dans les commencemens rendoit en perſonne la juſtice. Les Monarques ſe ſeront acquitté de ce ſoin important tant que le nombre de leurs ſujets n'aura pas été conſidérable; mais quand les peuples ſeront devenus trop nombreux, il aura fallu alors choiſir un certain nombre de perſonnes expérimentées & d'une probité reconnue, à qui le Souverain confiât & communiquât une portion de ſon autorité, pour rendre la juſtice à ſes ſujets. L'Ecriture ſainte autoriſe la conjecture que nous propoſons ſur l'origine des juges.

On y voit que Moïſe accablé ſous la multitude des affaires, choiſit un certain nombre d'Iſraélites expérimentés pour rendre la juſtice au peuple. Ces juges terminoient par eux-mêmes les affaires communes & ordinaires. A l'égard de celles qui étoient plus importantes, ils étoient obligés d'en rendre compte à Moïſe [a].

Le reſpect que dans tous les tems & dans tous les pays on a eu pour les miniſtres de la religion, a été cauſe qu'originairement on les chargea par préférence de l'adminiſtration de la juſtice. Les prêtres étoient les ſeuls juges qu'on connût chez les plus anciennes nations dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire. Arbitres des affaires les plus importantes, ils prononçoient en dernier reſſort ſur tous les différends, & infligeoient telles peines qu'ils jugeoient à propos [b]. L'autorité que la religion donnoit naturellement aux prêtres n'aura pas été vraiſemblablement le ſeul

[a] *Exod.* c. 18.

[b] Voy. le Comment. du P. Calmet, t. 2. p. 430. t. 3. p. v. & 659. = *Cæſar*, de Bell. Gall. l. 6. c. 13. = *Dion. Halicarn.* l. 2. p. 132. = *Strabo*, l. 4. p. 302. l. 1. p. 43. = *Tacit.* de morib. Germ. c. 7. & 11. = *Ælian.* var. hiſt. l. 14. c. 34. Voy. les notes de Perizon. *loco cit.*

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

motif qui les aura fait choiſir originairement pour arbitres de tous les différends, & pour juges de tous les délits. L'idée qu'on a toujours eue de leur ſçavoir & de leur capacité aura certainement encore contribué à ce choix. Quoi qu'il en ſoit, au ſurplus, l'ancien uſage de confier aux miniſtres de la religion le ſoin de rendre la juſtice ne s'eſt pas entiérement aboli. On connoît pluſieurs nations chez leſquelles il ſubſiſte encore à préſent [a].

[a] Voyage de Pyrard. c. 14. p. 144, 145. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 4. p. 396. = Rec. des Voyag. au Nord. t. 8. p. 403. = *Chardin*, t. 6. p. 16.

## ARTICLE SECOND.

### *Du ſecond ordre des Loix poſitives, c'eſt-à-dire, des Loix civiles.*

CE qu'on a vû juſqu'à préſent ſur l'origine & l'établiſſement des loix, convient à toute eſpece de ſociété politique. Entrons maintenant dans quelque détail ſur l'établiſſement de celles qui ne doivent leur origine qu'aux peuples CULTIVATEURS. Ce ſecond ordre de loix ſe rejoint preſque au premier par

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

la datte, & par la néceſſité de ſon établiſſement. L'agriculture, en donnant naiſſance aux arts & au commerce, a bientôt enfanté par une ſuite naturelle le droit CIVIL; & l'agriculture a été connue très-anciennement chez pluſieurs peuples. J'en donnerai les preuves dans le Livre ſuivant. Le ſeul objet que nous ayons à enviſager pour le moment, ſont les ſuites que l'agriculture a eues par rapport au gouvernement, & à l'établiſſement des loix *civiles*.

La culture de la terre demande de grands ſoins & de grands travaux; les peuples qui ont embraſſé ce genre de vie ont été obligés de chercher dans leur induſtrie les ſecours dont ils avoient beſoin. Ces recherches ont donné naiſſance à une grande quantité d'arts: ces arts ont produit le commerce; le commerce a multiplié & diverſifié les intérêts reſpectifs & particuliers des différens membres de la ſociété. Il a fallu des réglemens pour tous ces objets; c'eſt ainſi que l'agriculture par ſes dépendances a donné lieu à l'établiſſement d'un grand nombre de loix. Ce ſont ces différentes loix propres au gouvernement des peuples cul-

Ire. PARTIE.

tivateurs, qui ont formé le corps de la Juriſprudence *civile*.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

La premiere loi qu'on aura établie, aura été pour aſſigner & aſſurer à chaque habitant une certaine quantité de terrein. Dans les tems où le labourage n'étoit point encore connu, les terres étoient en commun. Il n'y avoit ni bornes ni limites qui en réglaſſent le partage (1), chacun prenoit ſa ſubſiſtance où il jugeoit à propos (2). On abandonnoit, on reprenoit ſucceſſivement les mêmes cantons, ſuivant qu'ils étoient plus ou moins épuiſés : cette maniere de vivre n'a plus été praticable quand l'agriculture a été introduite. Il fallut alors diſtinguer les poſſeſſions, & prendre les meſures néceſſaires pour faire jouir chaque citoyen du fruit de ſes travaux. Il étoit dans l'ordre que celui qui avoit ſemé du grain fût sûr de le recueillir, & ne vît pas les autres profiter des peines & des ſoins qu'il s'étoit donnés. De-là ſont émanées les loix ſur la propriété des terres, ſur la maniere de les partager & d'en jouir.

(1) .... *Non fixus in agris,*
*Qui regeret certis finibus,*
*arva lapis.*
Tibull. l. 1. Eleg. 3. v. 43.

(2) *In medium quærebant.* Virgil. Georg. l. 1. v. 127.

Ces objets ont toujours extrêmement occupé les légiſlateurs. Homere nous apprend qu'un des premiers ſoins de ceux qui dans ces tems reculés formoient de nouveaux établiſſemens, étoit de partager les terres entre les habitans de la colonie [a]. Les Chinois diſent auſſi que Gin-hoang, un de leurs premiers ſouverains, diviſa toutes les terres de ſon empire en neuf parties, l'une deſquelles fut deſtinée pour les habitations, & les huit autres pour l'agriculture [b]. Nous voyons encore par l'hiſtoire du Pérou, que les premiers Incas avoient grande attention à faire le partage & la diſtribution des terres entre leurs ſujets [c].

Ce n'étoit pas aſſez d'avoir établi & réglé le partage des terres, il falloit encore réprimer & prévenir les uſurpations. Les anciens légiſlateurs ne négligerent ſur ces objets aucune précaution. Dans la vûe de prévenir tous les ſujets de diſcorde, & de mettre un frein à la cupidité, ils obligerent chaque particulier à fixer par des bor-

[a] *Odyſſ.* l. 6. v. 10.

[b] *Martini*, hiſt. de la Chine, l. 1. p. 18.

[c] *Acoſta*, hiſt. des Ind. Occid. fol. 295, 296. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 48. 188.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

nes l'étendue de ſon terrein, ſoit en profitant de celles que la nature pourroit offrir, ſoit en y ſuppléant par des marques ſolides & durables. Cette pratique eſt fort ancienne: on la trouve marquée très-expreſſément dans la Genèſe [a]. Elle étoit auſſi en uſage dès le tems de Job, il met à la tête des uſurpateurs & des méchans ceux qui arrachent les bornes des héritages [b]. Moïſe en fait une défenſe expreſſe aux Iſraélites; & on voit par la maniere dont il s'explique, que l'uſage de diſtinguer les héritages par des bornes, étoit connu bien avant ce légiſlateur [c]. Les auteurs prophanes nous donnent également à connoître combien cette coutume étoit ancienne. Homere en parle comme d'un uſage de la plus haute antiquité [d]. Virgile en rapporte l'établiſſement au ſiecle de Jupiter [e], c'eſt-à-dire, aux tems les plus reculés. On eut ſoin en même tems d'établir les peines les plus rigoureuſes contre ceux qui en-

[a] *Gen.* c. 49. ℣. 14.

[b] C. 24. ℣. 2.

[c] *Non aſſumes & transferes terminos proximi tui, quos fixerunt priores in in poſſeſſione tua.* Deuter. c. 19. ℣. 14.

[d] *Iliad.* l. 12. v. 421. l. 21. v. 405.

[e] *Ante Jovem . . . . . Nec ſignare quidem aut partiri limite campum Fas erat.* Georg. l. 1. v. 125.

treprendroient d'enlever les bornes des héritages. Numa avoit ordonné la peine de mort contre ceux qui auroient commis un pareil attentat [a]. La politique intéreſſa même la religion dans un objet d'où dépend le maintien de la ſociété : on chercha à retenir par la crainte des dieux ceux que les loix humaines n'auroient pas été ſeules capables d'arrêter [b].

L'agriculture a donc donné naiſſance à la propriété des domaines; mais cette propriété change néceſſairement à la mort de chaque poſſeſſeur. Les peines & les travaux qu'exige la culture de la terre ont attaché particulierement les hommes à un objet qui leur coûte tant de fatigues. De-là le ſoin d'en tranſmettre la jouiſſance & la poſſeſſion à ce qu'ils ont de plus cher; il a fallu conſéquemment établir des loix pour régler la maniere dont ſeroient partagés les domaines, ſoit qu'un homme laiſsât pluſieurs enfans, ſoit qu'il mourût ſans poſtérité, ou qu'il voulût en diſpoſer d'une maniere particuliere.

[a] *Dion. Halicarn.* l. 2. p. 133. = *Feſtus*, voce *termino*, l. 18. p. 586.

[b] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 1. Mém. p. 50. = *Plato*, de Leg. l. 8. p. 914.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

C'eſt le partage des terres qui a donné naiſſance au Droit & à la Juriſprudence [a]. Les loix concernant cette matiere forment une des parties les plus conſidérables du Code civil.

On ne finiroit point ſi l'on vouloit rechercher toutes les loix que l'agriculture à occaſionnées. Il ſuffit d'avertir que la découverte de cet art, & de ceux qui en ſont une ſuite néceſſaire, eſt un objet qu'on ne doit jamais perdre de vûe quand on veut remonter à l'origine du droit civil. Il ne ſeroit pas poſſible au ſurplus d'entrer dans aucun éclairciſſement ſur les premieres loix civiles des anciens peuples. Les faits & les détails hiſtoriques nous manquent dans ces ſiécles reculés. Ce que l'on peut dire de plus probable, c'eſt que le droit civil aura d'abord été fort incertain. La Juriſprudence n'a pû ſe former que par la ſucceſſion des tems. Un légiſlateur ne peut pas prévoir tous les évenemens. L'exigence des cas, les nouvelles circonſtances ont donné lieu à l'établiſſement de la plus grande partie des conſtitutions civiles: chaque fois qu'il s'eſt préſenté un nouvel éve-

[a] *Itaque ex agrorum diviſione inventa ſunt jura*, Macrob. *Saturnal.* l. 3. c. 12. p. 413.

nement, on a fait une nouvelle loi.



Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'agriculture, comme je l'ai déja dit, a donné ſucceſſivement naiſſance à la plus grande partie des arts; les arts ont produit le commerce, & le commerce a néceſſairement occaſionné quantité de réglemens: il a même fallu par la ſuite étendre ou réformer ces réglemens, à meſure que le commerce s'eſt étendu; que l'induſtrie s'eſt perfectionnée; qu'il s'eſt introduit de nouveaux ſignes de denrées; qu'on a fait de nouvelles recherches, & que l'abondance a produit le luxe & la ſomptuoſité.

On n'a connu & on n'a ſçu travailler les métaux qu'après un certain tems; l'uſage qu'on a fait de cette découverte a produit de nouveaux arts, & avancé extraordinairement les progrès de ceux que l'on connoiſſoit auparavant: autres ſources de nouvelles loix. L'introduction de ces mêmes métaux dans le commerce, comme prix commun de toutes les marchandiſes, a dû amener néceſſairement de nouveaux réglemens, de nouvelles ordonnances. Les acquiſitions & les obligations ſont les ſuites naturelles du commerce & de l'induſtrie, du maniement & du mou-

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

vement de l'argent. De-là l'origine de certaines formules propres à dreſſer & à conſtater les actes par leſquels les citoyens peuvent s'obliger reſpectivement les uns envers les autres. De-là encore l'établiſſement néceſſaire d'officiers publics, chargés de recevoir & de garder ces ſortes d'actes.

Ajoûtons que les guerres ont très-ſouvent fait changer de face aux Empires. Les conquêtes ont introduit de nouvelles façons de penſer, de nouvelles mœurs, de nouvelles vûes, & même de nouveaux arts. Le ſyſtême politique des Etats a dû par conſéquent changer bien des fois, ſuivant les différentes circonſtances & les poſitions diverſes où les peuples ſe ſont trouvés; & la légiſlation s'eſt néceſſairement reſſentie de toutes ces différentes variations.

D'ailleurs ce n'a été que par la ſucceſſion des tems qu'on a pû reconnoître les abus & les inconvéniens de certaines loix. Ces loix auront été ſupprimées ou corrigées par des réglemens qu'on leur aura ſubſtitués. Les auteurs qui peuvent ſeuls aujourd'hui nous inſtruire de la juriſprudence des anciens peuples, n'ont pas pû avoir des lumie-

res bien exactes ſur ces objets; ils n'ont connu les nations dont ils parlent que dans des tems bien poſtérieurs à ceux que nous examinons, & alors le code civil de ces nations avoit acquis une forme fixe & aſſurée. Les hiſtoriens de l'antiquité n'ont pû en quelque ſorte parler que des loix qui étoient en vigueur dans les ſiécles où ils écrivoient. Or, quoique l'époque de la plus grande partie de ces loix ne nous ſoit pas connue, il n'eſt pas cependant à préſumer que toutes celles dont on ignore les auteurs aient été l'ouvrage des premiers légiſlateurs. Diſons encore que la plûpart des écrivains de l'antiquité ont fait en général très-peu d'attention à la juriſprudence & aux loix civiles des anciens peuples.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Ne nous fatiguons donc point à rechercher quelles auront été les premieres loix civiles; qu'il nous ſuffiſe de ſçavoir que toutes celles, qui par la ſuite ont formé le code civil des nations, émanent ſoit directement, ſoit indirectement de l'agriculture. L'hiſtoire, indépendamment de toutes les réflexions, l'atteſte de la maniere la plus ſolemnelle. Qu'on parcoure les annales de tous les peuples policés, on y verra les

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

loix civiles prendre naiſſance en même tems que l'agriculture, & l'un & l'autre établiſſement être l'ouvrage des premiers Souverains. L'Egypte publioit les ſervices qu'Oſiris avoit rendus au genre humain par la découverte de l'agriculture, & par l'établiſſement de ſes loix [a]. Les Grecs en diſoient autant de Cérès [b]; les premiers peuples de l'Italie, de Saturne [c]; les anciens habitans de l'Eſpagne, d'Habis [d]; & les Péruviens, de Manco-Capac [e]; les Chinois font le même honneur à Yao [f].

Remarquons en paſſant combien les anciens légiſlateurs ont eſtimé l'agriculture néceſſaire & eſſentielle au maintien de la ſociété. On en peut juger par les précautions qu'ils avoient priſes pour en aſſurer la jouiſſance à leurs peuples. Il n'eſt pas poſſible de cultiver la terre ſans le ſecours des animaux. Dans la crainte que l'eſpece de ceux qu'on employe à ce travail ne vînt à manquer, les anciennes loix avoient défendu, ſous peine de la vie, de tuer

[a] *Diod.* l. 1. p. 17, 18.

[b] Voy. la 2e. Part. Liv. I. c. III. art. 1.

[c] *Ariſt. Polit.* l. 7. c. 10. = *Macrob.* Saturn. l. 1. c. 7. p. 217.

[d] *Juſtin.* l. 44. c. 4. p. 745.

[e] Hiſt. des Incas, t. 1. p. 21, 31.

[f] Acad. des Inſcript. t. X. p. 391.

aucun

aucun des animaux qui ſervent au labourage ; c'étoit une des premieres loix de la Grece [a], loi obſervée chez pluſieurs autres peuples [b]. Le reſpect des anciens pour le bœuf qui ſervoit au labourage eſt atteſté par le témoignage de tous les écrivains de l'antiquité. C'étoit un crime digne de mort que d'en avoir tué un ſeul [c]. Aujourd'hui encore dans pluſieurs pays on a la même attention pour un animal qui rend de ſi grands ſervices à l'homme. Dans les préceptes de Ram ſi reſpectés aux grandes Indes, il eſt expreſſément défendu de tuer les bœufs [d] : au Maduré c'eſt un crime digne de mort [e] : dans la Syrie on n'en mange jamais, & moins encore de veaux ; on les conſerve pour labourer la terre [f]. Dans une

[a] Nous en parlerons dans la 2e. Partie.

[b] *Nicol. Damaſc.* apud *Stob.* ſerm. 42. p. 293 = *Ælian.* Hiſt. animal. l. 12. c. 34. = *Varro* de Re Ruſt. l. 2. c. 5. = *Plin.* l. 8. c. 45. p. 472. = *Porphyr.* de abſtin. l. 2. p. 138.

[c] *Ab hoc antiqui*, dit Varron, *manus ita abſtineri voluerunt, ut capite ſanxerint, ſi quis occidiſſet.* De Re Ruſt. l. 2. c. 5. = Voy. auſſi *Aratus*, Phœnom. v. 132. = *Virg.* Georg l. 2. v. 537. = *Columell* l. 6. in Proœm. p. 209. = *Plin.* l. 8. c. 45. p. 472.

[d] Voyage de la Boulaye, p. 157.

[e] Lettres Edif. t. 12. p. 93.

[f] *Hieron.* in Jovinian. l. 2. c. 6. = Mercure de France, Févr. 1727. p. 221.

de nos isles Françoises de l'Amérique; on défendit autrefois sous peine de la vie de tuer les bœufs, pour ne pas empêcher la multiplication de l'espece [a]. Il est probable qu'une même raison de politique a porté les anciens législateurs à faire de pareilles défenses [b]. Il n'y avoit anciennement que les bœufs qui servissent à l'agriculture.

Cette conduite me paroît renfermer encore un motif autre que celui de prévenir le danger de manquer de bétail. Les premiers législateurs avoient à gouverner des hommes féroces qui ne faisoient que sortir de la barbarie. Je ne doute point qu'ils n'ayent eu en vûe, dans ces défenses, d'inspirer à leurs peuples des sentimens d'humanité & de compassion envers leurs semblables, en leur en inspirant même envers les bêtes. On trouve chez les Hébreux plusieurs loix qui paroissent avoir été dictées par ce motif. Dieu en ordonnant le repos du septieme jour, dit qu'il le fait afin de donner quelque relâche aux esclaves & aux bêtes de service [c]. Il défend de couper les animaux

[a] Lettres Edif. t. 12. p. 93.

[b] *Athen.* l. 9. p. 375.

[c] *Exod.* c. 23. ℣. 12.

& de lier la bouche du bœuf qui foule le grain [a]. Il veut que ſi l'on trouve un nid avec ſa mere ſur ſes petits ou ſur ſes œufs, on laiſſe aller cette mere [b]. Moïſe n'eſt pas le ſeul qui ait ordonné de traiter doucement les animaux. Les loix de pluſieurs peuples nous offrent de pareils exemples [c].

De tous les effets qu'a produit l'agriculture, le plus remarquable & le plus ſenſible a été de contraindre les peuples qui s'y ſont adonnés, à ſe fixer dans un même canton. Ce genre de vie les a obligés de conſtruire des habitations ſolides, & même de les élever proche les unes des autres, pour être à portée de ſe ſecourir & de s'entr'aider. C'eſt ainſi que ſe ſont formées les villes. Les premieres dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire, ont commencé dans la Chaldée, dans la Chine, & dans l'Egypte, pays où de tems immémorial les peuples ont été adonnés à la culture de la terre. Suivant le témoignage

[a] *Levit.* c. 22. ℣. 24.

[b] *Deuter.* c. 22. ℣. 6, 7. = *Exod.* c. 23. ℣. 9. Voy. le Comment. du P. Calmet, t. 1. p. 219, 221, 225, 226. t. 3. p. 429.

[c] Voyez ſur ce ſujet une loi très-remarquable d'un Empereur du Japon. Apud Kæmpfer. Hiſt. du Japon. t. 1. p. 264. = Voyez auſſi ce que nous diſons dans la 2e. Part. L. I. art. 8.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

des meilleurs écrivains de l'antiquité, la politique a commencé avec les villes[a], & la fondation des villes a donné naissance aux grands empires : aussi voyons-nous que les peuples cultivateurs ont été les premiers qui ayent formé des Etats puissans & considérables. Les empires de Babylone, d'Assyrie, de la Chine, &c. ont pris naissance dans les parties de l'Asie, où la culture des terres a toujours fait la principale occupation des peuples. L'Egypte en est un exemple pour le moins aussi frappant, sans parler des Grecs & des Romains, auxquels on peut joindre à bon titre les Mexicains & les Péruviens dans le nouveau Continent. Tous ces peuples, par la connoissance de l'agriculture, ont été en état de se réunir en corps considérable dans un même lieu. Ils avoient des moyens certains de subsister. La chasse, la pêche & les fruits que la terre produit naturellement ne suffisent pas pour nourrir un grand nombre d'hommes dans un même canton. Les nations qui n'ont que ce moyen pour subsister, sont dans la nécessité d'errer continuellement de contrée en contrée, sans pouvoir ja-

[a] *Plato*, de Leg. l. 3. & 6.

mais ſe réunir en corps nombreux. Il n'y a point de pays qui pût alors fournir à leur ſubſiſtance. D'ailleurs ces reſſources ſont très-caſuelles, elles peuvent manquer fort ſouvent. L'agriculture eſt ſeule capable de nourrir en même tems un grand nombre d'hommes dans un même canton, & de donner des proviſions même pour l'avenir. C'eſt donc à la découverte & à la pratique de cet art que nous ſommes redevables de tout ce qui peut contribuer à ſoulager & adoucir la condition humaine.

Terminons cette matiere importante par quelques réflexions ſur l'avantage le plus précieux que les hommes ayent retiré de l'établiſſement des ſociétés. Quand on penſe à tous les moyens qu'il a fallu employer pour établir, régler & maintenir le corps politique, on ne peut s'empêcher de regarder les loix comme le chef-d'œuvre de l'eſprit humain. Quelque admiration néanmoins qu'elles méritent, leur ſecours ſeul n'auroit pas été ſuffiſant pour faire le bonheur & la tranquilité des peuples. La politique a employé un reſſort encore plus puiſſant & plus étendu. C'eſt peut-être de tous les effets heureux qu'a pro-

duit la réunion des familles, celui dont le genre humain s'eſt le plus reſſenti & ſe reſſent encore le plus journellement. Je parle de ces deux grands mobiles des actions humaines, de ces préjugés ſalutaires qui ont tant de force chez toutes les nations, & qui ſuppléent ſi ſouvent aux loix & même à la vertu: l'amour de la gloire, & la crainte de l'opprobre.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

On trouve chez tous les peuples policés des loix qui puniſſent les crimes & les attentats contre la ſociété; mais je ne connois point de pays où il y ait des prix décernés pour les vertus ſociales, telles que la généroſité, la candeur, l'humanité, le déſintéreſſement, la décence dans les mœurs, l'exacte probité, &c.

J'obſerve encore qu'il y a certains vices, comme le menſonge, l'avarice, le manquement de probité, la débauche, l'indécence, l'ingratitude, &c. contre leſquels la loi ne décerne aucunes peines. Je conviens même que ces ſortes de vices ne ſont pas en quelque façon ſuſceptibles d'être punis par le Magiſtrat. Cependant ſi les vertus ſociales demeuroient abſolument ſans récompenſe, il ſeroit à craindre que peu

de gens ſe portaſſent à les pratiquer. Il ſeroit encore bien plus préjudiciable qu'on pût s'abandonner impunément aux vices dont je viens de parler; les mœurs & les coutumes fondées ſur ces conventions tacites par leſquelles nous diſions il n'y a qu'un moment que toutes les ſociétés s'étoient liées, ont ſuppléé & remédié à ce défaut des loix.



L'honneur, ce ſentiment ſi vif & ſi délicat, eſt l'ouvrage & le fruit de la ſociété. L'intérêt général & particulier a concouru à le former. L'avantage & l'utilité qu'on reconnut pour la ſociété dans certains ſentimens, dans certaines actions, engagerent naturellement à regarder ces ſentimens & ces actions comme l'attribut le plus précieux de l'humanité. Par une ſuite des mêmes motifs on ſe ſentit porté à marquer les plus grands égards, & la plus grande conſidération aux perſonnes douées de ces qualités déſirables. L'ambition de s'attirer ces témoignages d'eſtime & ces marques de déférence eſt le principe dont la ſociété a retiré les plus grands ſervices, principe qui a ſuppléé à toutes les récompenſes que les loix auroient pu aſſurer aux actions vertueuſes.

I^re. PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

A l'égard de ces actions préjudiciables au bon ordre & à la tranquilité publique, contre lesquelles il n'a pas été possible que la loi décernât des peines, la société, en suivant le même principe, a pourvu également à ce qu'elles ne demeurassent pas impunies. La coutume & l'opinion fondées sur les conventions tacites de toutes les sociétés, ont de tous les tems fait rendre contre ces sortes d'actions des jugemens qui, quoiqu'ils ne soient revêtus d'aucune des formes judiciaires, quoiqu'ils ne soient pas exécutés par l'autorité de la loi, n'en sont ni moins réels ni moins redoutables; & pour en sentir toute l'efficacité, il suffit de faire réflexion à l'empire de la coutume & de l'opinion, & de considérer quelle est l'étendue de leur puissance.

Si nous examinons maintenant ce qui se passe chez tous les peuples, nous verrons qu'il n'y a point de loix expresses qui récompensent les vertus de société: mais qu'elles n'ont jamais manqué d'attirer à ceux qui les pratiquent les plus grands témoignages de respect & de considération; récompenses d'autant plus flatteuses & d'autant plus puissantes, que la loi n'y a point de part,

& qu'elles ſont l'effet d'un conſentement libre & indépendant. Nous verrons auſſi qu'il y a certaines actions vicieuſes que le Magiſtrat ne punit point, & contre leſquelles on n'a décerné aucunes peines afflictives ; que ces actions cependant ne demeurent point impunies, & ſont très-réellement & très-efficacement châtiées, par la honte, le mépris & l'indignation de la meilleure & de la plus ſaine partie de la ſociété. Ces jugemens, je le répete, quoiqu'ils ne ſoient point émanés du pouvoir légiſlatif, quoiqu'ils ne ſoient point revêtus de l'autorité de la loi, n'en ont pas moins un effet infaillible, ſoit pour récompenſer la vertu, en faiſant jouir ceux qui la cultivent de toutes les diſtinctions capables de flatter l'amour-propre raiſonnable, ſoit pour punir le vice, en privant ceux qui s'y laiſſent entraîner, des plus grandes douceurs de la ſociété, & en contenant par cette crainte ces ames viles qui s'abandonneroient aux actions les plus lâches, dès qu'il n'y auroit point de ſupplices à appréhender.

1re. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Telles ſont nos vûes générales ſur l'établiſſement des ſociétés politiques. Jettons maintenant un coup d'œil par-

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ticulier sur les peuples qui se sont le plus distingués dans l'antiquité. Voyons quel étoit leur état & la forme de leur gouvernement dans les siécles qui font l'objet de cette premiere Partie de notre Ouvrage.

## ARTICLE TROISIEME.

### *Des Loix & du Gouvernement des Babyloniens & des Assyriens.*

DE TOUTES les parties du monde, l'Asie est inconteſtablement la premiere qui se soit policée. Nous y voyons dès les premiers siécles après le déluge, Nembrod jetter les fondemens de l'empire de Babylone, & Assur donner naissance à la monarchie des Assyriens. Celle des Chinois ne doit gueres être moins ancienne: les contrées que nous nommons aujourd'hui la Perse, ont dû commencer aussi de bonne heure à se policer. Dès le tems d'Abraham, Codor-la-Homor, souverain de ces cantons (1), avoit assujetti à sa domina-

(1) Ce Prince est qualifié dans l'Ecriture, de roi des Elamites. C'est ainsi que s'appelloient les premiers habitans de la Perse. Voy. Bochart, in Phaleg. l. 4. c. x. p. 254.

tion une grande étendue de pays [a]. Il y avoit auſſi dès lors dans la Paleſtine, & aux environs du Jourdain pluſieurs peuples policés dont Moïſe parle aſſez ſouvent. La plûpart, à ce qu'il paroît, étoient gouvernés par des rois; mais il faut ſe contenter de ces notions générales. Les détails & la ſuite des évenemens qui ſe ſont paſſés dans l'Aſie, pendant le cours d'un grand nombre de ſiécles, nous ſont preſque entierement inconnus: les Livres ſaints, les ſeuls qui pourroient nous en inſtruire, n'offrent à cet égard aucune reſſource à la curioſité.

Moïſe, après avoir dit que Nembrod établit le ſiége de ſon empire à Babylone [b], ne porte pas plus loin ſa narration ſur les ſuites de cet évenement. On trouve ſeulement, du tems d'Abraham, un prince nommé Amraphel, que l'Ecriture qualifie, roi de Sennaar. Il y a grande apparence que c'étoit un des ſucceſſeurs de Nembrod. Moïſe n'en parle qu'en paſſant, & pour nous apprendre qu'Amraphel étoit entré dans la ligue que Codor-la-Homor avoit faite avec pluſieurs autres prin-

[a] *Gen.* c. 14.
[b] *Gen.* c. 10. ℣. 10.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ces, pour réduire ſous ſon pouvoir les rois de la Paleſtine, qui avoient ſecoué le joug de ſon obéiſſance [a].

L'Hiſtorien ſacré a gardé le même ſilence ſur l'empire d'Aſſyrie: il ſe contente de dire qu'Aſſur quitta la Babylonie pour ſe retirer dans le pays qu'on a depuis appellé Aſſyrie, où il bâtit Ninive & quelques autres villes [b]. Ce fait nous autoriſe à croire qu'on peut rapporter à cette époque la fondation du royaume d'Aſſyrie (1); mais Moïſe

[a] *Gen.* c. 14. ℣. 1.

[b] *Gen.* c. 10. ℣. 11.

(1) Bochart, ſuivi de quelques Commentateurs, prétend que le mot *Aſſur* marque ici le nom d'une Province, & qu'il faut entendre ce paſſage comme s'il y avoit: *De terra illa* (Nembrod) *egreſſus eſt in Aſſyriam*, &c. « Nembrod étant parti de la plaine de Sennaar, s'avança vers l'Aſſyrie, & y bâtit Ninive, &c. » Phaleg. l. 4. c. 12. p. 259, 260.

Mais ce ſentiment a été combattu par quantité d'Ecrivains célebres, qui ont fait voir que cette explication étoit incompatible avec la phraſe même de Moïſe, & qu'on ne pouvoit ſe diſpenſer de prendre, comme ont fait les Septante, Joſephe & la Vulgate, le mot *Aſſur* pour le nom d'un des fils de Sem, & dire qu'*Aſſur* étoit ſorti des plaines de Sennaar pour former le long du Tigre un nouvel établiſſement, dont Ninive fut la capitale. Voy. *Perizon.* orig. Babyl. c. 4.

J'ajouterai qu'un des plus habiles hommes que nous ayons pour les langues Orientales, m'a aſſuré que dans toutes les verſions, Arabe, Chaldéenne, Syriaque, Arménienne, &c. *Aſſur* étoit toujours au *nominatif*, & non à l'*accuſatif*, comme le prétendent les partiſans de l'opinion que je combats.

ne nous donne d'ailleurs aucune lumiere sur le sort de cet Empire.



Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Si au défaut des livres saints on veut avoir recours aux historiens prophanes, les faits qu'ils présentent sont si obscurs, si opposés, & impliquent tant de contradictions & de difficultés, qu'il est impossible de porter un jugement solide sur les premiers évenemens arrivés dans l'empire de Babylone & d'Assyrie. Les écrivains modernes ont imaginé différens systêmes pour concilier les récits opposés des historiens de l'antiquité ; mais tous ces systêmes sont sujets à tant d'objections, qu'il n'y en a pas un seul dont on puisse être vraiment satisfait. Néanmoins comme il faut se déterminer, je m'arrêterai à ce qui m'a paru de plus vraisemblable, & de plus conforme aux idées que je me suis formées de ces tems reculés.

Il paroît constant, d'après le texte de Moïse, que Ninive, quoique très-ancienne, l'étoit cependant moins que Babylone. Il paroît encore que ces deux villes ont été originairement les capitales de deux Etats gouvernés chacun par un Monarque particulier. Ces deux Royaumes ont subsisté ainsi séparés l'espace de 440 ans.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'hiſtoire ne nous a rien tranſmis ſur les Souverains qui ont régné à Ninive depuis Aſſur juſqu'à Ninus: on ignore même le nom de ces anciens Monarques [a]. Conforme à tous les premiers établiſſemens, l'empire des Aſſyriens ſi fameux dans l'antiquité, a eu fort peu d'étendue dans ſes commencemens [b]. Ninus a été le premier qui ait entrepris d'en étendre les limites. Il conquit le royaume de Babylone, & jetta les fondemens de cette formidable puiſſance qui tint l'Aſie ſous le joug pendant tant de ſiécles [c].

A l'égard des Babyloniens, il paroît, qu'à compter de Nembrod, ſept Rois de naiſſance Chaldéenne régnerent ſucceſſivement à Babylone [d]. Après eux une famille de Princes originaires d'Arabie, envahit le trône. On en compte ſix qui ſe ſuccéderent ſans interruption [e]. Sous le dernier de ces Rois, Ninus, ſouverain d'Aſſyrie, attaqua les Babyloniens, les défit, ſe rendit maître de la perſonne du Roi, & réunit par cette conquête le trône

[a] *Diod.* l. 2. *init.* = *Juſtin*, l. 1. c. 1.
[b] *Dionyſ. Halicarn.* l. 1. p. 2.
[c] *Diod. Juſtin.* ſuprà. = *Plato.* de Leg. l. 3. p. 809.
[d] *Jul. African.* apud *Syncell.* p. 90.
[e] Id. Ibid. & p. 92.

de Babylone à celui de Ninive [a]. Cet évenement arriva l'an 590 depuis le déluge, 1758 ans avant l'ere chrétienne. Voici en peu de mots ſur quoi je fonde cette date.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Je place, avec le plus grand nombre des Chronologiſtes, la fondation du royaume de Babylone par Nembrod, environ l'an 150 après le déluge. Preſque tous les anciens hiſtoriens conviennent que juſqu'au tems où les Aſſyriens ſe rendirent maîtres de Babylone, ce royaume avoit ſubſiſté 440 ans, ſous deux dynaſties ou familles différentes [b]. La premiere de ces dynaſties, dont les rois étoient Chaldéens, occupa le trône pendant 225 ans; la ſeconde, dont les rois étoient originaires d'Arabie, ſe maintint l'eſpace de 215 ans [c]. La totalité de ces regnes réunie, donne une durée de 440 ans. Si l'on joint à ces 440 années

[a] *Diod.* l. 2. *init.* = *Jul. African.* apud *Syncell.* p. 92. = Suivant Diodore, Babylone n'exiſtoit pas encore lors de la conquête que Ninus fit de la Méſopotamie. Le même Auteur dit encore que Ninive ne fut bâtie par Ninus qu'après la réduction des Babyloniens. Il eſt prouvé par l'Ecriture que Diodore ſe trompe également ſur l'époque de la fondation de ces deux villes.

[b] *Jul. African.* apud *Syncell.* p. 90.

[c] Id. ibid. & p. 92.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

les 150 qui se sont écoulées depuis le déluge jusqu'à la fondation de Babylone par Nembrod, on verra que la prise de Babylone par Ninus tombe à l'an 590 après le déluge, & arriva par conséquent l'an 1758 avant l'ere chrétienne. Depuis cet évenement les deux Monarchies n'en composerent qu'une, sous le nom d'empire Assyrien [a]. Le royaume de Babylone ne fut plus qu'une province particuliere de cet Empire, jusqu'au tems où la révolte des Medes donna lieu aux Babyloniens de secouer le joug des monarques d'Assyrie, environ l'an 770 avant J. C. [b].

Ninus mourut après un regne de 52 ans, qui fut une suite continuelle de victoires & de conquêtes. Il n'avoit eu qu'un fils de son mariage avec Sémiramis. Ninias, c'étoit le nom de ce Prince, étoit encore trop jeune à la mort de son pere pour être en état de régner par lui-même. C'est pourquoi Ninus remit l'administration du royaume entre les mains de Sémiramis [c].

Sémiramis prit en main les rênes du gouvernement, & monta sur le trône

[a] Id. ibid. = *Diod.* l. 2. p. 114.

[b] Voyez la 3e. Partie Liv. I. c. I.

[c] *Diod.* l. 2. p. 120. = *Justin.* l. 1. c. 1. & 2.

l'an 1741 avant J. C. (1). C'eſt un des plus anciens exemples que l'hiſtoire fourniſſe d'un trône occupé par une femme, exemple qui a été ſuivi chez bien des peuples. L'empire Aſſyrien, pour être paſſé entre les mains d'une femme, ne perdit rien de ſon luſtre. Sémiramis a égalé par l'éclat de ſon regne les plus fameux Monarques, ſi même elle ne les a ſurpaſſés. Nous aurons ſoin, quand il en ſera tems, d'entrer dans le détail des grandes actions que l'antiquité lui a attribuées, en écartant néanmoins les merveilles & les fictions dont la fable, à l'aide de l'éloignement des tems, n'a pas manqué de charger l'hiſtoire de cette princeſſe.

A Sémiramis ſuccéda Ninias ſon fils. Il monta ſur le trône l'an 1699 avant l'ere chrétienne (2), & l'occupa pendant 38 ans [a]. Depuis ce prince juſqu'à la révolte des Medes, c'eſt-à-dire, pen-

(1) En voici la preuve. *Diod.* (l. 2. p. 114. & 120.) dit que Babylone fut la premiere conquête de Ninus; que ce Prince n'employa que dix-ſept ans à ſes expéditions, & qu'il mourut bientôt après; par conſéquent Sémiramis monta ſur le trône dix ſept ans après la priſe de Babylone, que nous avons placée à l'an 1758 avant J.C.

(2) Sémiramis avoit régné quarante-deux ans. *Diod.* l. 2. p. 134 = *Juſtin.* l. 1. c. 2. = *Syncell.* p. 96.

[a] *Syncell.* p. 97.

Ire PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

dant un eſpace de plus de 800 ans, on ignore ce qui s'eſt paſſé chez les Aſſyriens. Le nom même des ſouverains qui durant tant de ſiecles ont porté le ſceptre ne nous eſt pas bien connu [a]. On attribue l'obſcurité répandue ſur leurs regnes à la molleſſe dans laquelle on prétend que les ſucceſſeurs de Ninias furent plongés [b]. C'eſt ce que j'examinerai dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage : expoſons maintenant ce que les anciens nous ont appris de la forme & de la conſtitution du gouvernement, chez les Aſſyriens & chez les Babyloniens.

Dès l'origine de ces deux Empires le gouvernement étoit monarchique & la couronne héréditaire [c]. Mais il paroît que juſqu'à Ninus ces peuples n'avoient pas fait de grands progrès. Ce prince a été regardé dans l'antiquité comme le premier Monarque de l'Aſie, qui ait connu la politique & entendu l'art de régner [d]. C'eſt à Ninus ſans doute qu'on doit rapporter la diſtribution de l'empire Aſſyrien en pluſieurs provinces ou gouvernemens ; uſage

[a] *Diod.* l. 2. p. 136.
[b] *Juſtin.* l. 1. c. 2.
[c] *Diod.* l. 2. p. 135.
[d] *Juſtin.* l. 1. c. 2.

qu'on trouve établi chez ces peuples dès le tems de Sémiramis & de ſes ſucceſſeurs [a].



Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

On voit encore que dans cet empire les habitans étoient partagés en un certain nombre de tribus [b], & que les profeſſions y étoient héréditaires, c'eſt-à-dire, qu'il n'étoit pas permis aux enfans de quitter le métier de leurs peres pour en embraſſer un autre [c]. On ignore le tems & l'auteur de cette inſtitution, qui dès la plus haute antiquité a eu lieu chez preſque toutes les nations de l'Aſie [d], & même chez pluſieurs autres peuples [e].

Les Aſſyriens obſervoient au ſujet des mariages une coutume digne de remarque, coutume néanmoins dont on trouve le principe dans ce que j'ai dit plus haut de l'uſage primordial & univerſel qui vouloit que le mari achetât, pour ainſi dire, ſa femme [f].

Tous les ans on aſſembloit dans un même lieu les filles qui étoient en âge d'être mariées. Le crieur public les

[a] *Diod.* l. 2. p. 129, 135.
[b] *Herod* l. 1. n. 200. *Strabo.* l. 16 p. 1082.
[c] *Diod.* l. 2. p. 142.
[d] Voyez la 3e. Part. Liv. I. c. II.
[e] Ibid.
[f] *Supra*, p. 52.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

mettoit à prix les unes après les autres. Les plus riches citoyens achetoient à l'enchere celles dont la figure leur paroiſſoit la plus agréable. Cet argent ſervoit à marier celles que la nature avoit tellement diſgraciées, que perſonne n'en auroit voulu. Car lorſqu'on avoit achevé de vendre les plus belles filles, le crieur préſentoit la plus laide de celles qui reſtoient, & demandoit ſi quelqu'un vouloit la prendre moyennant une telle ſomme qu'il indiquoit. Le marché alors ſe faiſoit au rabais, & on l'adjugeoit à celui qui ſe contentoit du moindre prix. De cette maniere toutes les filles ſe trouvoient pourvûes [a]. Ce moyen ingénieux & très-politique pour faciliter & multiplier les mariages, étoit auſſi pratiqué chez quelques autres nations [b].

Au ſurplus, il n'étoit pas permis d'emmener la perſonne qu'on avoit achetée, ſans donner auparavant caution qu'on l'épouſeroit. S'il arrivoit que les parties ne puſſent ſe convenir, on étoit tenu de rendre l'argent [c]. Il

[a] *Herod.* l. 1. n. 196. = *Ælian.* var. hiſt. l. 4. c. 1. = *Nicol. Damaſc.* apud *Stob.* Serm. 42 p. 293. = *Strabo*, l. 16. p. 1081.

[b] *Pomp. Mela*, l. 2 c. 2 p. 132. = Mémoires de Trev. Janv. 1702. p. 112.

[c] *Herod.* l. 1. n. 196.

étoit auſſi très-expreſſément défendu de faire aux femmes aucun mauvais traitement, ni de les emmener dans les pays étrangers [a]. Hérodote nous avertit qu'un établiſſement ſi ſage s'abolit ſur la fin de la monarchie Aſſyrienne [b].

Il y avoit chez les Aſſyriens pluſieurs Conſeils & pluſieurs Tribunaux pour régler les affaires de l'Etat. On en compte ſix. Trois conſeils & trois tribunaux dont la création & l'autorité étoient différentes. Les trois conſeils avoient été établis, à ce qu'il paroît, par le corps de la nation pour gouverner l'Etat conjointement avec le ſouverain. Le premier de ces conſeils étoit compoſé d'officiers, qui après avoir vieilli dans les emplois militaires s'étoient retirés du ſervice. La nobleſſe compoſoit le ſecond. Les anciens formoient le troiſieme [c]. On ne nous apprend point quelles étoient les fonctions de ces trois conſeils.

Les ſouverains de leur côté avoient créé auſſi trois ſortes de tribunaux pour veiller ſur la conduite de leurs ſujets. Les fonctions du premier de ces tri-

[a] *Herod.* ibid.
[b] Ibid.
[c] *Strabo*, l. 16. pag. 1081.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

bunaux étoient de marier les filles & de punir les adulteres. Le ſecond connoiſſoit des vols, & le troiſieme de toutes les actions de violence [a].

On ne doit pas oublier, à l'honneur des Babyloniens, que ces peuples ont été regardés dans l'antiquité comme les premiers qui ayent introduit l'uſage de paſſer les actes par écrit [b]: mais dans quel tems? c'eſt ce que l'on ignore.

Quant à la politique & à la conduite perſonnelle des anciens monarques d'Aſſyrie, on ne pourroit concevoir trop de mépris pour leur maniere de gouverner, ſi l'on s'en rapportoit au ſentiment de preſque tous les écrivains de l'antiquité. Ils accuſent Ninias d'avoir donné à ſes ſucceſſeurs le mauvais exemple d'une conduite qu'ils n'ont que trop bien imitée [c]. Sans vouloir juſtifier ce prince d'une partie des défauts que dans tous les tems on a reproché aux Aſiatiques, je trouve dans le peu qui nous reſte ſur ſon adminiſtration le modele d'un gouvernement extrêmement politique.

[a] Id. ibid. p. 1082.
[b] *Syncell.* p. 102. D.
[c] *Juſtin*, l. 1. c. 2. = *Diod.* l. 2. p. 135.

Le but principal que Ninias s'étoit propoſé avoit été d'aſſurer la tranquilité du ſouverain, & de prévenir les cabales qui auroient pû troubler le repos de l'Etat. Les meſures qu'il avoit priſes pour maintenir les peuples dans l'obéiſſance ne pouvoient être ni plus ſages ni plus juſtes. Tous les ans on levoit par ſon ordre, dans chaque province, un certain nombre de troupes. Il faiſoit camper cette armée autour de ſa capitale. A la fin de l'année il renvoyoit ces ſoldats chacun dans leur pays & en faiſoit lever de nouveaux. Cette conduite avoit deux fins. D'un côté, Ninias retenoit dans le devoir ſes ſujets, qui voyoient une armée nombreuſe toujours prête à aller réduire les rebelles les plus éloignés. De l'autre, le changement annuel de ces troupes empêchoit que les officiers & les ſoldats ne priſſent de trop fortes liaiſons les uns avec les autres. Ninias les mettoit par ce moyen hors de portée de former des entrepriſes ſéditieuſes. Il avoit auſſi attention de ne confier le gouvernement de ſes provinces qu'à des ſujets entierement dévoués à ſa perſonne[a], & chaque gouverneur étoit

[a] *Diod.* l. 2. p. 135.

Ire. PARTIE

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

obligé de venir tous les ans à Ninive rendre compte de ſa conduite [a].

On fait un crime à Ninias d'avoir paſſé ſa vie renfermé dans ſon palais [b]. Cette politique étoit condamnable. Mais ce qu'on ajoute qu'il n'affectoit de ſe cacher ainſi que pour dérober au public la vûe de ſes débauches [c], ne me paroît pas bien prouvé. Au contraire, je trouve dans les mêmes auteurs qui imputent à ce Prince une conduite ſi blâmable, des faits qui ne peuvent ſe concilier avec l'idée qu'ils voudroient nous faire prendre de Ninias. Ces auteurs en effet conviennent que ce Prince eut toujours grand ſoin de mettre d'habiles généraux à la tête de ſes armées, d'établir des gouverneurs expérimentés dans les provinces, & des juges capables dans chaque ville : en un mot, qu'il pourvut à tout ce qui lui parut néceſſaire pour maintenir le bon ordre dans ſes Etats [d], & qu'il entretint la paix pendant tout ſon regne [e]. Que peut-on demander de plus ? Je ſuis perſuadé que Ninias n'avoit affecté de ſe renfermer dans ſon

[a] *Nicol. Damaſc.* apud Valeſ. Excerpt. p. 425.
[b] *Diod.* ibid. = *Juſtin.* l. 1. c. 2.
[c] *Diod.* ibid.
[d] *Diod.* l. 2. p. 135.
[e] Ibid. p. 134.

palais

palais & de se rendre presque inaccessible, que dans la vûe d'inspirer plus de respect & de vénération pour sa personne. Nous verrons dans les Livres suivans Déjocès roi des Medes, qu'on peut regarder comme un des plus grands politiques de l'antiquité, tenir la même conduite.



Le modele de gouvernement tracé par Ninias fut exactement suivi par ses successeurs [a]. Nous ne sçavons point le détail de leurs actions. Je remets aux Livres suivans à dire ce que je pense du jugement que les historiens Grecs ont porté de ces anciens Monarques.

[a] *Diod. Justin.* loc. cit.

## ARTICLE QUATRIEME.

### *Des Loix & du Gouvernement des Egyptiens.*

LES Egyptiens sont de tous les peuples de l'antiquité ceux qui méritent le plus notre attention. Nous sommes particulierement intéressés à leur histoire. C'est des Egyptiens que par une chaîne non interrompue les nations de l'Europe, les mieux policées, ont reçu les

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

premiers principes des loix, des arts & des ſciences. Les Egyptiens avoient inſtruit & éclairé les Grecs: les Grecs rendirent par la ſuite le même ſervice aux Romains: ces maîtres du monde allerent puiſer dans la Grece les connoiſſances qui leur manquoient, connoiſſances qu'ils nous ont tranſmiſes, & dont nous jouiſſons encore aujourd'hui.

A ces motifs aſſez preſſans il ſe joint tant d'autres conſidérations, qu'on ne ſera pas étonné ſi je traite l'article de l'Egypte dans une certaine étendue. Aucune nation, de quelque côté qu'on l'enviſage, n'a fait dans les anciens tems plus d'honneur à l'humanité: loix, ſciences, arts, morale, politique, les Egyptiens en tous genres offrent de grands modeles; mais autant l'hiſtoire de ce peuple eſt curieuſe & intéreſſante, autant elle eſt couverte de ténebres & d'obſcurités. On peut en attribuer la cauſe en partie à la vanité des Egyptiens, qui malgré toute leur ſageſſe n'ont pas été exempts du foible qu'ont eu preſque tous les peuples ſur l'antiquité de leur origine. Les chroniques Egyptiennes donnoient plus de cent mille ans à la durée de

leur Monarchie [a]. On ſent aſſez combien ces prétentions ſont vaines & chimériques. J'en ai indiqué la ſource & l'époque dans l'examen que j'ai fait de cette longue ſuite de ſiécles dont les anciens peuples aimoient à faire parade & à ſe vanter [b]. Des objets plus intéreſſans nous appellent.

L'Egypte eſt un des pays qui s'eſt le plutôt policé. Les anciens étoient même perſuadés que les Egyptiens avoient été le premier peuple qui eût eu une forme de gouvernement réglé & politique [c]. C'eſt tout dire, ils paſſoient pour les inſtituteurs du gouvernement Monarchique [d]. L'Ecriture ſainte confirme le témoignage des hiſtoriens prophanes ſur l'ancienneté de cette Monarchie; les rois d'Egypte y ſont nommés les fils des anciens rois [e]. On regarde Cham fils de Noé, comme le chef & le conducteur de la colonie, qui des plaines de Sennaar vint s'établir en Egypte.

Les évenemens qui ont ſuivi cette

[a] *Auguſt.* de civ. Dei. l. 18. c. 40.

[b] Voy. notre Diſſert. à la fin du dern. Vol.

[c] *Ariſt.* probl. l. 7. c. 10. p. 437. = Metereolog. l. 2. c. 14. p. 548. D. = *Diod.* l. 1. p. 13.

[d] *Plin.* l. 7. ſect. 57. p. 415.

[e] *Filii Regum antiquorum.* Iſaie. c. 19. ℣. 11.

époque ne nous ſont point connus. La date, & la durée des regnes des anciens ſouverains de l'Egypte ſont ſujettes à mille difficultés. Je n'entreprendrai point de les réſoudre. Ces ſortes de diſcuſſions ſont étrangeres au plan que je me ſuis propoſé. Il eſt en effet peu important de ſçavoir le nombre des Dynaſties & les noms des Souverains qui les compoſoient; mais il eſt eſſentiel de connoître les loix, les arts, les ſciences & les uſages d'une nation que toute l'antiquité a regardée comme un modele de ſageſſe & de vertu. Voilà les objets que je me ſuis propoſés, & que je vais traiter avec le plus d'exactitude qu'il me ſera poſſible.

Ire. PARTIE.

Depuis le Deluge juſqu'a la mort de Jacob.

Il eſt certain que dès la plus haute antiquité le gouvernement Monarchique étoit établi chez les Egyptiens [a]. Ces peuples ont même eu l'avantage d'être gouvernés pendant une longue ſuite de ſiécles par des ſouverains nés dans le ſein de l'Egypte [b]. Il paroît encore que dans les premiers tems ce royaume a joui d'une longue paix & d'une très-grande tranquilité [c]. On

[a] Voy. *Diod.* l. 1. p. 13, 17.
[b] Ibid. p. 53, 80. = *Herod.* l. 2. n. 100.
[c] *Strabo*, l. 17. p. 1174. B.

remarque enfin chez cette nation, beaucoup de conſtance dans la forme de ſes loix & de ſon gouvernement. Ajoutons que Mnévès, qui paſſoit pour le premier légiſlateur de l'Egypte, avoit, dit-on, rédigé ſes loix par écrit [a].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Après ces réflexions on ne doit point être étonné en voyant quel étoit l'état de l'Egypte lorſque la famine contraignit Abraham de s'y retirer, c'eſt à-dire, 430 ans environ après le déluge [b]. Dès lors ce royaume étoit très-floriſſant & très-policé, dès lors l'Egypte étoit capable de nourrir non ſeulement ſes habitans, mais même les étrangers qui venoient y chercher un aſyle. L'idée que Moïſe nous donne

[a] *Diod.* l. 1 p 105. C'eſt ſans doute parce que Mnévès avoit rédigé ſes loix par écrit, qu'il étoit regardé comme le premier légiſlateur de l'Egypte. Car avant lui Vulcain, Helius & Oſiris avoient donné des loix à l'Egypte. Voy. *Diod.* l. 1. p. 17, 18. Chron. Alexandrin. p. 45.

Mais les loix de ces Princes n'avoient pas été couchées par écrit. Les Egyptiens, comme tous les autres peuples, ont été un tems ſans connoître les moyens de peindre la parole, & de la rendre durable; dès qu'ils auront connu cet art, ils en auront ſans doute fait uſage pour écrire & rédiger leurs loix. Mnévès prétendoit tenir ſes loix de Mercure, (*Diod* p. 19.) & les Egyptiens regardoient Mercure comme l'inventeur de l'Ecriture hiéroglyphique. *Plato*, p. 374. E. p. 1240. A. *Diod.* l. 1. p. 19. *Plut.* t. 2. p. 738. E.

[b] *Gen.* c. 12.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

du ſouverain qui régnoit alors, eſt celle d'un Monarque puiſſant & magnifique. On le voit environné de courtiſans occupés à flatter le goût & les paſſions de leur maître [a]. Pharaon en congédiant Abraham le comble de préſens [b].

Pour mieux ſentir la ſupériorité de l'Egypte ſur les autres peuples dans ces premiers ſiécles, comparons la conduite de Pharaon envers Abraham, avec celle d'Abimelech roi de Gérar envers Iſaac, que la famine avoit également obligé à ſe retirer dans les Etats de ce Prince. Ce fait nous fera connoître la différence qu'il y avoit alors entre un roi d'Egypte & un roi des Philiſtins.

Abimelech eſt en quelque ſorte repréſenté dans l'Ecriture comme un prince hors d'état de tenir tête à Iſaac. La puiſſance de ce patriarche l'effraie & l'engage à exiger de lui qu'il ſe retire de ſes terres. Iſaac avoit creuſé des puits: Abimelech lui ſuſcite indirectement des querelles à ce ſujet: ce prince enfin ſe détermine à aller en

[a] *Cùm itaque ingreſſus eſſet Abraham Ægyptum, viderunt Ægyptii mulierem (Saram) quòd eſſet pulchra nimis, & nunciaverunt principes Pharaoni, &c. Gen. c. 12. ℣. 14, 15.*

[b] *Gen. c. 12. ℣. 16, 20. c. 13. ℣. 2.*

perſonne demander au patriarche ſon alliance ; il lui fait même promettre avec ſerment qu'il ne lui fera aucun tort ; le diſcours qu'Iſaac tient dans cette occaſion à Abimelech, eſt mêlé de reproches, & d'ironie [a]. On voit qu'il traitoit avec le roi de Gérar, au moins d'égal à égal.

Continuons & ſaiſiſſons l'idée que l'Ecriture donne de l'Egypte au tems de Jacob, nous y reconnoîtrons encore plus ſenſiblement pluſieurs des caracteres qui déſignent une Monarchie puiſſante, & un gouvernement dont la conſtitution paroît, à certains égards, très-bien réglée & très-bien entendue. On voit un royaume diſtribué en pluſieurs provinces ou départemens [b] : un conſeil compoſé de perſonnes expérimentées, des miniſtres choiſis [c], différentes priſons pour renfermer les criminels [d], des prêtres qui jouiſſent de revenus fixes & aſſurés [e], des greniers publics [f], un trafic d'eſclaves [g], & un commerce enfin, qui devoit être conſidérable [h]. Ces faits déſignent ſuffiſam-

[a] Voy. c. 26. ℣. 27.
[b] Ibid. c. 41. ℣. 46.
[c] Ibid. ℣. 37.
[d] C. 39. ℣. 20. c. 40. ℣. 3.
[e] C. 47. ℣. 22.
[f] Ibid.
[g] C. 37. ℣. 28, 36.
[h] Ibid. ℣. 25, 28.

Ire. PARTIE.

ment un peuple qui devoit s'être civilisé fort promptement (1).

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

L'Egypte préſente encore dès le tems de Jacob l'image de la décoration extérieure dont la majeſté des rois a coutume d'être accompagnée chez les peuples les mieux policés. On voit un capitaine des gardes [a], un grand échanſon, un grand pannetier [b]. Pharaon pour marque de l'autorité qu'il confie à Joſeph lui remet ſon anneau, lui donne une robe précieuſe, un colier d'or [c], & le fait monter ſur un de ſes chars, avec ordre à un héraut de crier que tout le monde fléchiſſe le genou devant Joſeph, & que tous recon-

(1) L'Hiſtoire des Péruviens & des Mexicains fait concevoir aiſément avec quelle promptitude un peuple peut ſe civiliſer. Lorſque les Eſpagnols aborderent au Pérou & au Mexique, ces deux Empires étoient bien policés. Les Péruviens & les Mexicains avoient de bonnes loix, connoiſſoient pluſieurs parties des arts & des ſciences. La cour de leurs Souverains étoit très brillante & très-magnifique. Ces deux Monarchies cependant ne ſubſiſtoient au plus que depuis 350 ans. On en compte près de 650 depuis le déluge juſqu'au tems où Jacob fut en Egypte.

[a] *Gen.* c 39. ℣. 1.

C'eſt le ſens dans lequel je crois qu'on doit entendre la qualité de *Princeps exercitûs*, que Moïſe donne à Putiphar; on ſçait que les rois d'Egypte avoient une garde compoſée de 2000 hommes choiſis qui ſe relevoient tous les ans. *Herod.* l. 2. n. 168.

[b] *Gen.* c. 40. ℣. 1 & 20.

[c] *Gen.* c. 41. ℣. 42.

noiſſent qu'il a été établi pour commander à toute l'Egypte [a]. Tout cet appareil annonce la ſplendeur d'une cour brillante & magnifique.



Ce qu'on vient de lire ne doit cependant pas faire ſuppoſer que toutes les loix & les maximes qui ont rendu les Egyptiens ſi fameux dans l'art de gouverner, ayent été l'ouvrage des premiers ſiécles de leur Monarchie. Les hiſtoriens atteſtent le contraire. Ils nous ont conſervé les noms de pluſieurs légiſlateurs, qui ſucceſſivement ont travaillé à augmenter ou à perfectionner les loix de l'Egypte [b]: il faut ſeulement convenir que ces peuples ont connu aſſez promptement quelques-unes des maximes fondamentales de la vraie politique. Ce ſont ces maximes qu'il eſt important de ſaiſir. Je vais les expoſer telles que l'antiquité nous les a tranſmiſes, en obſervant, autant qu'il ſera poſſible, l'ordre & l'époque des différentes conſtitutions dont parlent les hiſtoriens. Je n'expoſerai donc pour le moment que celles qu'on ſçait, ou qu'on peut conjecturer avoir eu lieu dès les ſiécles que nous

[a] Ibid. ℣. 43.

[b] Voy. *Diod.* l. 1. p. 103 & 106. = *Herod.* l. 2. *paſſim.*

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

parcourons. Je réſerve pour les Livres ſuivans pluſieurs réglemens établis par des Souverains dont le regne appartient aux ſiécles qui en font l'objet. Je remets auſſi à la troiſieme Partie de cet ouvrage à faire quelques réflexions ſur pluſieurs loix & pluſieurs maximes qui m'ont paru mériter une attention particuliere.

On voit que dès l'origine, le trône étoit héréditaire chez les Egyptiens [a]; leurs Monarques s'étoient particulierement attachés à établir & à régler les cérémonies de la religion. Toute l'antiquité a regardé les Egyptiens comme les premiers qui ayent rendu un culte public & ſolemnel à la Divinité [b]. Leurs annales faiſoient honneur de cet établiſſement à Oſiris [c]. Il eſt certain par l'Ecriture ſainte que l'inſtitution d'un culte religieux devoit être très-ancienne en Egypte. Dès le tems de Joſeph, les Prêtres y jouiſſoient de fort grands priviléges. Leurs terres n'étoient chargées d'aucunes redevances [d], Moïſe dit qu'ils les tenoient de la libéralité du Souverain [e]. Diodore nous apprend

[a] Voy. *Diod.* l. 1. p. 17.
[b] *Herod.* l. 2. n. 4. *Porphyr.* apud Euſeb. Præp. Evang. l. 9. c. 10.
[c] *Diod.* l. 1. p. 19.
[d] *Gen* c. 47. ℣. 26. Voy. *Herod.* l. 2. n. 37.
[e] *Gen.* ibid. ℣. 22.

que ce fut Iſis qui donna en propre aux Prêtres le tiers de l'Egypte pour leur entretien, & pour fournir aux frais des ſacrifices [a] : on avoit pour eux la plus grande conſidération; c'étoit le premier Ordre de l'Etat. Toujours attachés auprès de la perſonne du roi, ils l'aidoient de leurs avis & de leurs inſtructions, ſouvent même de leurs perſonnes [b]. C'étoit aux Prêtres qu'étoit confiée la garde des archives & des annales publiques [c]. En un mot, ils rempliſſoient les premieres charges de l'Etat, rendant la juſtice [d], préſidant à la levée des impôts [e], & ayant l'inſpection de la monnoie, des poids & des meſures [f].

Les Egyptiens ont connu auſſi des premiers la vérité de cette maxime importante, que l'union de l'homme avec la femme devoit être aſſujettie à de certaines regles. Ils rapportoient l'établiſſement des loix concernant le mariage, à leur premier Souverain [g]. Il paroît que c'étoit l'uſage de donner une dot

[a] *Diod.* l. 1. p. 25.
[b] Ibid. l. 1. p. 84. = *Strabo*, l. 17. p. 1136.
[c] *Diod.* loco citato.
[d] *Ælian.* var. hiſt. l. 14. c. 34.
[e] *Clem. Alex.* Strom. l. 6. p. 758.
[f] *Calmet*, in Exod. t. 2. p. 468.
[g] *Supra*, p. 45.

aux filles en les mariant : on voit dans
Ire. PARTIE. des tems à la vérité bien postérieurs à
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob. ceux dont je parle, Pharaon donner la ville de Gazer pour dot à sa fille en la mariant à Salomon [a]. Les Egyptiens ne pouvoient épouser qu'une femme : Hérodote le dit expressément [b]. Diodore n'étoit donc pas bien informé, lorsqu'il avance qu'à l'exception des Prêtres, les Egyptiens pouvoient épouser autant de femmes qu'ils vouloient [c]. Ces peuples entendoient trop bien les maximes fondamentales du gouvernement, pour ignorer combien la polygamie est contraire à la multiplication. La comparaison des Etats où la polygamie est permise, avec ceux où elle est défendue, le prouve suffisamment. On reconnoît ce même esprit politique des Egyptiens dans les principes du gouvernement que Cécrops, sorti d'Egypte, établit dans la Grece. Nous verrons qu'un des premiers soins de ce fondateur d'Athènes, fut l'établissement du mariage d'un avec une [d].

Par une suite du même principe, l'adultere étoit puni très-séverement

[a] 3. Reg. c. 9. ℣. 16.
[b] Liv. 2. n. 92.
[c] Liv. 1. p. 92.
[d] 2e. Part. Liv. I. ch. III. art. I.

en Egypte. On donnoit mille coups de verges à l'homme, & on coupoit le nez à la femme [a]: la loi qui puniſſoit ce crime ſi préjudiciable à la ſociété, étoit très-ancienne. Elle avoit été établie par Helius fils de Vulcain [b]: l'Ecriture ſainte nous offre un exemple très-marqué du reſpect que dès le tems d'Abraham on avoit en Egypte pour l'union conjugale [c].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Les Egyptiens avoient de grands égards pour les femmes; on rendoit plus de reſpect & d'obéiſſance aux Reines qu'aux Rois: parmi les particuliers même, les hommes promettoient dans le contrat de mariage, qu'ils ſeroient ſoumis en tout à leurs femmes [d]: cette coutume devoit ſon origine au reſpect & à la vénération qu'Iſis s'étoit attirée par la maniere dont elle avoit gouverné l'Egypte après la mort d'Oſiris ſon frere [e]. Ce fut encore l'exemple heureux de ſon mariage avec ce Prince, qui donna lieu à l'établiſſement de la loi qui autoriſoit le mariage des freres avec leurs ſœurs [f].

[a] *Diod.* l. 1. p. 89, 90.
[b] *Palæphat.* apud Chron. Alex. p 45. = *Cedren.* p. 19. D.
[c] Gen. c. 12. ℣. 19.
[d] *Diod.* l. 1. p. 31.
[e] Ibid.
[f] Ibid. = *Philo. Jud.*

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

La force & la proſpérité d'un Etat conſiſtent dans le nombre de ſes habitans ; les Egyptiens l'avoient bien ſenti : l'uſage barbare qui permettoit aux peres chez la plûpart des peuples de l'antiquité, d'expoſer à la mort une partie de leurs enfans, n'avoit point lieu chez cette nation. Il étoit ordonné au contraire aux Egyptiens de conſerver & d'élever tous leurs enfans [a]. Ils étoient même obligés de reconnoître pour légitimes ceux qu'ils avoient de leurs eſclaves [b]. Ces peuples poſſédoient le talent d'élever les enfans à très-peu de frais [c]. La température du climat y contribuoit beaucoup. On ſçait que dans les pays chauds il en coute fort peu pour élever & entretenir les enfans. L'éducation qu'on leur donnoit en Egypte étoit très-dure & très-peu couteuſe [d]. C'eſt par ces raiſons que les Egyptiens ont été en même tems le peuple le plus nombreux & le plus capable de grands travaux [e].

Rien n'influe davantage ſur le main-

de Spec. Leg. p. 780. A. = *Pauſan.* l. 1. c. 7.

[a] *Diod.* l. 1. p. 91. = *Strabo*, l. 17. p. 1179, 1180.

[b] *Diod.* l. 1. p. 91.

[c] Ibid.

[d] Ibid.

[e] Ibid.

tien & la tranquilité d'un Etat, que le reſpect des enfans envers leurs peres & meres. Les légiſlateurs Egyptiens avoient mis en uſage tous les moyens qu'ils avoient cru propres à inſpirer & à maintenir un ſentiment ſi précieux. Ce fut dans la vûe de perpétuer ce reſpect même après la mort, qu'ils inventerent l'art d'embaumer les morts. Cette coutume étoit très-ancienne chez ces peuples; ils la pratiquoient dès le tems de Jacob [a].

A l'égard de la police & de la conſtitution de l'Etat, les hiſtoriens nous apprennent qu'originairement l'Egypte avoit été diſtribuée en un certain nombre de *nomes* ou départemens [b]. Cette diviſion en effet devoit être très-ancienne. Nous voyons qu'elle avoit lieu dès le tems de Joſeph [c]. Les mêmes hiſtoriens diſent encore que tous les habitans de l'Egypte étoient ſéparés en trois claſſes, en prêtres, en ſoldats, en laboureurs ou artiſans [d]. Strabon nous apprend qu'en conſéquence de cette diviſion primordiale, les terres dans chaque province étoient par-

[a] *Gen.* c. 50. ℣. 2, 3.
[b] *Diod.* l. 1. p. 84. = *Strabo*, l. 17. p. 1135.
[c] *Gen.* c. 41. ℣. 34, 46.
[d] *Diod.* l. 1. p. 84, 85.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tagées en trois parties égales, affectées aux trois différens états qui diſtinguoient les habitans [a]. Si l'on en croit Hérodote & Diodore, les Egyptiens auroient encore été diviſés en pluſieurs autres claſſes [b]. Cette police peut avoir eu lieu dès les premiers tems; mais ce que Diodore ajoute que toutes les terres étoient partagées en trois portions, dont l'une appartenoit au roi, l'autre aux prêtres, & la troiſieme aux gens de guerre [c], & que les laboureurs prenoient à ferme ces terres pour une portion fort modique de leur produit [d], ne peut avoir eu lieu que dans des ſiécles poſtérieurs à ceux dont nous parlons.

Nous voyons en effet dans l'Ecriture que du tems de Joſeph, chaque habitant poſſédoit en propre une certaine portion de terrein qu'il fut obligé de vendre au roi lors de la famine qui

[a] Liv. 17. p. 1136.

[b] *Herod.* l. 2. n. 163, dit que les Egyptiens étoient diſtingués en ſept ordres différens, en *Prêtres*, *Soldats*, *Paſteurs*, *Porchers*, *Marchands*, *Interprêtes & Gens de mer*, qui tiroient tous leurs noms de la profeſſion qu'ils exerçoient. Les Auteurs anciens varient ſur ce ſujet. Voy. *Plato.* in Tim. p. 1044. = *Iſocrat.* Buſirid. p. 328. = *Diod.* l. 1. p. 85. = *Strabo*, l. 17. p. 1135.

[c] *Diod.* l. 1. p. 84.

[d] Ibid. p. 85.

affligea l'Egypte pendant ſept années conſécutives [a]. Joſeph acquit alors au profit de Pharaon tout le ſol de l'Egypte [b]. Il n'y eut que les prêtres qui ne furent point dans la néceſſité de vendre leurs domaines, parce qu'on leur fourniſſoit des greniers du roi la quantité de grain dont ils avoient beſoin [c]. Joſeph ayant acquis à Pharaon tout le domaine de l'Egypte, ne crut pas qu'il fût de l'intérêt de ſon maître de réduire ſes ſujets à la mendicité. C'eſt pourquoi il rendit au peuple ſes terres, à condition, dit Moïſe, qu'il payeroit au roi annuellement le quint du produit, & cet établiſſement ſubſiſtoit encore du tems de ce légiſlateur [d]. Hérodote & Strabon rendent témoignage de la vérité de ces faits; Hérodote dit que Seſoſtris qui, ſuivant notre chronologie, monta ſur le trône peu de tems après la mort de Joſeph, avoit partagé tout le territoire de l'Egypte entre chaque habitant, & impoſé un tribut proportionné à la quantité de terrein que chacun poſſédoit [e]. Par la maniere dont Stra-

[a] *Gen.* c. 47. ℣. 18.
[b] Ibid ℣. 20.
[c] Ibid. ℣. 22.
[d] *Gen.* c. 47. ℣. 24, 26.
[e] Liv. 2. n. 109.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

bon s'exprime ſur le revenu des rois d'Egypte, il paroît qu'il avoit eu auſſi connoiſſance du fait dont nous parlons. Il dit que le revenu de ces monarques conſiſtoit dans les tributs qu'ils levoient ſur les terres & ſur l'induſtrie de leurs ſujets [a].

Les Egyptiens étoient d'une exactitude & d'une vigilance extrêmes en tout ce qui concerne la juſtice, perſuadés que le ſoutien ou la ruine de la ſociété en dépend entiérement [b]. Le premier & le principal de leurs tribunaux étoit compoſé de trente juges. On mettoit à leur tête celui d'entre eux qui réuniſſoit à la connoiſſance & à l'amour des loix l'eſtime la plus générale. Le roi fourniſſoit à ces juges tout ce qui étoit néceſſaire pour leur entretien [c]. Ainſi il n'en coûtoit rien aux parties pour ſe faire rendre la juſtice qui leur étoit dûe. On ne voyoit point d'avocats dans ce tribunal. Il n'étoit pas même permis aux parties de plaider leurs propres cauſes. Toutes les affaires étoient traitées par écrit, & c'étoient les parties qui inſtruiſoient leurs procès. Ceux par qui

[a] Liv. 17. p. 1135. C.
[b] *Diod.* l. 1. p. 86, 87.
[c] Ibid.

fut réglé l'ordre de la procédure, avoient bien compris que l'éloquence des avocats ne ſert ſouvent qu'à obſcurcir la vérité & à faire illuſion aux juges. Ils craignoient auſſi d'expoſer les miniſtres de la juſtice aux charmes trompeurs d'une déclamation touchante & pathétique. Les Egyptiens avoient évité ce piége, en obligeant les parties de mettre leurs procès par écrit [a]. On donnoit aux plaideurs un tems ſuffiſant pour dreſſer leurs actes. Mais afin de ne pas rendre les queſtions interminables, on ne pouvoit faire qu'une ſeule réplique de part & d'autre [b]. Quand toutes les piéces avoient été remiſes aux juges, ils devoient ſe communiquer leurs avis.

[a] Ibid.

Ceci doit s'entendre, je crois, avec quelques reſtrictions, autrement il faudroit ſuppoſer que tous les habitans de l'Egypte ſçavoient non-ſeulement écrire, mais étoient même aſſez inſtruits des loix, & aſſez habiles pour compoſer leurs défenſes; ce qu'on ne peut vraiſemblablement préſumer. Il devoit donc y avoir néceſſairement quelque modification à la loi.

On en doit dire autant de ces pays où l'on dit qu'il n'y a point d'avocats, & que toutes les affaires ſe traitent par écrit, comme à Siam, à la Chine, à Bantam, &c. Journal des Sçav. 1688, Mai, p. 239 = Anc. Relat. des Indes & de la Chine, p. 194, 203. = Rec. des Voyag. Holland. t. 1. p. 351, 352. = Mém. de Trev. Sept. 1717. p. 1495.

[b] *Diod.* l. 1. p. 87.

Lorſque l'affaire étoit ſuffiſamment conſultée, le préſident du ſénat donnoit le ſignal pour commencer la ſéance. Il le faiſoit en prenant en main une petite figure enrichie de pierreries, qui pendoit à un collier d'or dont il étoit revêtu. Elle étoit ſans yeux. C'étoit le ſymbole dont les Egyptiens ſe ſervoient pour repréſenter la vérité [a]. Le jugement étant rendu, le préſident touchoit avec la figure de la vérité la partie qui avoit gagné ſa cauſe. C'étoit la forme de prononcer les ſentences [b]. Suivant une ancienne ordonnance, les rois d'Egypte faiſoient jurer aux juges lorſqu'ils les inſtalloient, que ſi le roi leur commandoit de rendre une ſentence injuſte, ils ne lui obéiroient pas [c].

[a] Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'uſage des ſceaux ou cachets inventés & introduits pour aſſurer la foi des actes, & les rendre plus autentiques, eſt très-ancien. Il avoit lieu en Egypte. Diodore nous apprend qu'on coupoit les deux mains à ceux qui avoient contrefait le ſceau du prince [d]. Il paroît que l'uſage des ſceaux étoit

[a] *Diod.* l. 1. p. 58, 86, 7.
[b] Ibid. p. 86, 87.
[c] *Plut.* t. 2. p. 174. C.
[d] Liv. 1. p. 89.

établi en Egypte dès le tems de Joſeph. Les ſceaux anciens étoient d'ordinaire gravés ſur le chaton des anneaux qu'on portoit. Il eſt dit dans l'Ecriture que Pharaon, en confiant à Joſeph une autorité ſans bornes ſur toute l'Egypte, ôta l'anneau qu'il portoit, & le remit à ce Patriarche [a]. Ce fait nous donne lieu de penſer que cet anneau étoit le ſceau royal, & que Pharaon le remit entre les mains de Joſeph comme une marque de l'abſolu pouvoir qu'il lui donnoit ſur tout ſon royaume.

Après avoir expoſé la maniere dont la juſtice étoit adminiſtrée chez les Egyptiens, il eſt à propos, je crois, de faire connoître quelques-unes des loix qui ont rendu ce peuple ſi fameux dans l'antiquité, & dont une partie ſubſiſte encore parmi nous [b]. Je ne parlerai pour ce moment que des loix pénales. Ce ſont preſque les ſeules dont les hiſtoriens faſſent mention. Ils parlent très-peu des loix civiles de l'Egypte; & celles qu'ils rappor-

[a] *Gen.* c. 41. v. 41, 42.

[b] *Solon ſententiis adjutus Ægypti ſacerdotum, latiſque juſto moderamine legibus, Romano quoque juri maximum addidit firmamentum.* Amm. Marcell. l. 22. p. 346. = Voy. auſſi la 3e. Part. Liv. I. c. II.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tent ont eté établies par des ſouverains dont le regne eſt bien poſtérieur aux ſiécles qui nous occupent préſentement. J'ai déja eu ſoin d'avertir que je les rapporterois ſous leurs différentes époques. Je réſerve auſſi pour l'article de la guerre les loix concernant l'état militaire. Elles doivent leur inſtitution à Seſoſtris. J'en parlerai dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage.

L'ancienneté & la ſévérité des loix pénales en Egypte, nous eſt atteſtée par l'Ecriture ſainte. Il y avoit dès le tems de Joſeph pluſieurs priſons pour renfermer les criminels [a]. Les ſupplices dès lors étoient extraordinairement ſéveres. Le grand pannetier de Pharaon eſt condamné à la mort [b]. Moïſe, à la vérité, ne s'explique point ſur l'eſpece du crime dont cet officier étoit coupable; mais ce qu'il dit prouve ſuffiſamment que dès le tems de Joſeph les peines capitales avoient lieu en Egypte. Les hiſtoriens prophanes nous ont tranſmis un détail aſſez circonſtancié ſur les loix pénales des Egyptiens. Voici ce qu'ils en rapportent.

On puniſſoit de mort quiconque

[a] *Gen. c. 39. ℣. 20.*
[b] C. 40. ℣. 22.

pouvant ſauver un homme qu'on vouloit tuer, ne l'avoit pas fait. Si on ne s'étoit pas trouvé en état de défendre l'aggreſſé, on devoit dénoncer l'auteur de la violence. Ceux qui manquoient à ce devoir eſſuyoient un certain nombre de coups de fouet, & on les faiſoit paſſer trois jours ſans manger [a]. Ainſi tous les citoyens étoient à la garde les uns des autres, & tous les membres de l'Etat étoient intéreſſés à empêcher ou à faire punir les violences. On remarque même dans quelques établiſſemens dont le motif ne ſe préſente pas d'abord facilement, juſqu'où le gouvernement avoit porté ſes attentions pour la conſervation des citoyens.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Hérodote dit que quand il ſe trouvoit un mort, étranger ou Egyptien, de quelque maniere que l'accident fût arrivé, ſoit qu'il eût été aſſaſſiné, ſoit qu'un crocodile l'eût tué, ou qu'il ſe fût noyé dans le Nil, la ville la plus prochaine du lieu où le cadavre avoit été trouvé, étoit obligée de faire embaumer le mort de la maniere la plus magnifique, & de lui faire les funé-

[a] *Diod.* l. 1. p. 88.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

railles les plus ſomptueuſes [a]. Je crois entrevoir dans cet uſage un réglement politique, très-ſagement établi pour engager les villes à entretenir la sûreté dans leur territoire, & à veiller ſur les accidens qui pouvoient y arriver. Elles y étoient particuliérement intéreſſées par l'aſſujétiſſement où la loi les mettoit de faire aux cadavres qu'on trouvoit ſur leur territoire, des funérailles dont la dépenſe étoit très-conſidérable.

L'homicide volontaire étoit puni de mort, de quelque condition que fût celui qui avoit été tué, libre ou eſclave [b]. La loi vouloit que la vie des hommes fût indépendante de leur condition. On trouve une preuve bien marquée de cette façon de penſer & d'agir dans l'aventure de Joſeph avec la femme de Putiphar. Joſeph étoit alors eſclave de ce mari trop crédule, que Moïſe repréſente comme un des principaux ſeigneurs de la cour de Pharaon. Perſuadé que Joſeph l'avoit offenſé de la maniere la plus ſenſible & la plus outrageante, il ne ſe porte néanmoins, dans une occaſion ſi dé-

[a] Liv. 2. n. 90.
[b] *Diod.* l. 1. p. 88.

licate,

licate, à aucune violence contre ſon eſclave. Il l'envoie en priſon [a], pour lui faire ſubir, après la conviction de ſon crime, le châtiment prononcé par la loi.

On ne peut trop louer une pareille façon de penſer. Les égards que les maîtres étoient obligés d'avoir pour leurs eſclaves, devoient produire des effets très-avantageux à la ſociété. Les citoyens contractoient néceſſairement un caractère de douceur & d'humanité, dont leur commerce devoit toujours ſe reſſentir.

Les Egyptiens avoient inventé un ſupplice extraordinaire pour la punition des parricides. On leur faiſoit entrer dans toutes les parties du corps des pointes de roſeaux de la longueur du doigt. On les enveloppoit enſuite dans des fagots d'épines où l'on mettoit le feu [b].

A l'égard des peres aſſez dénaturés pour avoir tué leurs enfans, on ne les faiſoit pas mourir. Les Egyptiens croyoient qu'ils devoient être exempts de la punition ordinaire des homicides. Mais en même tems ils

[a] *Gen.* c. 39. ℣. 16, &c.
[b] *Diod.* l. 1. p. 88.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

avoient imaginé, pour punir ces ſortes d'excès, un ſupplice plus rude peut-être que la mort même. On obligeoit ces malheureux peres à tenir le cadavre de leurs enfans embraſſés trois jours & trois nuits de ſuite, au milieu de la garde publique qui les environnoit [a].

Le parjure étoit irrémiſſiblement puni de mort. Les Egyptiens croyoient que ce crime attaquoit également les hommes & les dieux : les dieux dont on mépriſe la majeſté, & les hommes en détruiſant le lien le plus ferme de la ſociété, la ſincérité & la bonne foi [b].

Le calomniateur étoit condamné au même ſupplice qu'auroit ſubi l'accuſé, ſi le crime qu'il avoit dénoncé s'étoit trouvé véritable [c].

On coupoit la langue à ceux qui découvroient aux ennemis quelques ſecrets de l'Etat [d].

Le ſupplice des faux monnoyeurs étoit d'avoir les deux mains coupées. On condamnoit à la même peine ceux qui uſoient de faux poids & de fauſſes meſures, & ceux auſſi qui avoient

[a] Ibid.
[b] Ibid. p. 87.
[c] Ibid. p. 88.
[d] Ibid. p. 89.

contrefait le ſceau du prince ou des particuliers [a].

On traitoit avec la même rigueur les écrivains publics qui avoient ſuppoſé de fauſſes piéces, ou qui avoient inſéré ou ſupprimé quelques articles dans des actes qu'ils avoient copiés. Ainſi chacun étoit puni par la partie qui avoit été l'inſtrument de ſon crime [b].

Les loix touchant les attentats contre l'honneur & la pudicité des femmes étoient extrêmement ſéveres. On rendoit eunuque celui qui avoit violé une femme libre [c]. J'ai déja parlé du ſupplice des adulteres [d].

La maniere dont les Egyptiens ſe conduiſoient à l'égard des femmes enceintes convaincues de crimes qui méritoient la mort, fait honneur à la ſageſſe & à l'équité de ces peuples. On attendoit pour les conduire au ſupplice qu'elles fuſſent accouchées [e]. Les Grecs, les Romains, & généralement tous les peuples policés ont adopté cette loi ſi conforme à l'humanité & à la droite raiſon [f].

[a] *Diod.* l. 1. p. 89.
[b] Ibid.
[c] Ibid.
[d] *Suprà*, p. 109.
[e] *Diod.* l. 1. p. 88.
[f] *Plut.* t. 2. p. 152 D.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Je crois pouvoir mettre à juſte titre au rang des loix pénales le jugement qu'on faiſoit ſubir à la mémoire des morts. On ſçait quelle étoit la façon de penſer des anciens ſur le traitement qu'on faiſoit aux corps après la mort. Ils regardoient comme le plus grand des malheurs d'être privé de la ſépulture. En Egypte, perſonne ne pouvoit ſe flatter de jouir de cet avantage qu'en vertu d'un decret public & ſolemnel. Le tribunal d'où émanoient ces arrêts redoutables, étoit compoſé de quarante juges [a]. Dès qu'un homme étoit mort, on alloit leur annoncer le tems où on comptoit devoir l'inhumer. Le jour marqué les juges s'aſſembloient; la loi permettoit à tout le monde de venir faire ſes plaintes contre le défunt. S'il étoit convaincu d'avoir mal vécu, on lui refuſoit les honneurs de la ſépulture: ſi au contraire il n'y avoit aucun reproche contre ſa mémoire, on prononçoit tout haut ſon éloge, & on l'enſéveliſſoit honorablement [b]. Les anciens ont remarqué, à l'occaſion de ces éloges funebres, qu'on ne parloit point de la race &

[a] *Diod.* l. 1. p. 103.
[b] Id. Ibid.

de la famille du défunt. Tous les Egyptiens se croyoient également nobles : la noblesse que donne le sang & la naissance étoit inconnue chez ces peuples [a].



Ce qu'il y avoit de plus étonnant & de plus admirable dans cette enquête publique, c'est que le trône même n'en mettoit pas à couvert : les rois y étoient soumis. Tant qu'ils vivoient on avoit pour leur personne sacrée un si profond respect, qu'on n'auroit jamais osé blâmer la moindre de leurs actions ; mais ils n'étoient pas exempts du jugement qu'il falloit subir après la mort. Le jour qu'on les portoit au tombeau, il se tenoit, conformément à la loi, une audience publique pour recevoir toutes les accusations & toutes les plaintes qu'on voudroit former contre le Monarque qu'on devoit inhumer. L'usage étoit que les prêtres commençassent par faire son éloge en racontant les bonnes actions qu'il avoit faites. Si le Monarque s'étoit comporté dignement, la multitude innombrable qui avoit suivi le convoi, répondoit aux prêtres par des acclamations. Il s'excitoit au contraire un

[a] Ibid. p. 83, 84.

murmure général s'il avoit mal gouverné ; & il eſt arrivé à quelques rois d'être privés de la ſépulture ſur la déciſion du peuple [a].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Cette coutume de juger les rois après leur mort remonte à la plus haute antiquité de la Monarchie Egyptienne [b]. Elle a même paru ſi ſage aux Iſraélites ; qu'ils l'avoient en quelque ſorte adoptée. Nous voyons dans l'Ecriture que les rois dont la conduite avoit été mauvaiſe, n'étoient point enſévelis dans les tombeaux de leurs ancêtres [c]. Joſephe nous apprend que cet uſage s'obſervoit encore du tems des Aſmonéens [d].

[a] *Diod.* l. 1. p. 81. & ſuiv.
[b] Ibid. p. 84. lin. 65.
[c] *Paralip.* c. 21. ℣. 19, 20. c. 24. ℣. 25. c. 28. ℣. 27. = 4. *Reg.* c. 21. ℣. 26.
[d] Antiq. l. 13. c. 23.

## ARTICLE CINQUIEME.

### *Des Loix & du Gouvernement dans la Grece.*

CE N'EST pas toujours le nombre & l'étendue des provinces dont un Etat eſt compoſé, qui fait la réputation du peuple qui l'habite. Tout le

territoire de l'ancienne Grece n'étoit pas auſſi grand que le peuvent être deux de nos meilleures provinces de France : néanmoins de tous les pays connus dans l'antiquité, il n'y en a point dont l'hiſtoire ſoit ſi avidement recherchée. Les Grecs ont joué dans l'Europe le même rôle que les Egyptiens dans l'Afrique. Cette nation fournit à nos recherches les monumens les plus précieux & les faits les plus éclatans. Et par qui ces faits nous ont-ils été tranſmis ? Par des écrivains du plus rare mérite, par des hiſtoriens qui ont eu l'art de rendre intéreſſans des événemens qui par eux-mêmes n'auroient pas mérité beaucoup d'attention (1). La matiere eſt vaſte ; mais on a déja tant écrit ſur ce ſujet, qu'il n'eſt pas, à ce que je crois, néceſſaire de le traiter dans tout le détail dont il ſeroit ſuſceptible. Je ne choiſirai que les traits les plus marqués.

On ne peut gueres compter ſur les

(1) Je n'en veux pour exemple que ce nombre de petites guerres, & entre autres celle du Péloponnèſe, auxquelles on ne feroit pas la moindre attention, ſi elles n'avoient pas été écrites par des auteurs qui poſſédoient ſi parfaitement l'art d'intéreſſer dans leurs narrations.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

commencemens de l'hiſtoire Grecque. Ce que nous connoiſſons de l'antiquité nous ayant été tranſmis par des auteurs ſortis pour la plûpart du ſein de la Grece, il ſembleroit que l'hiſtoire de leur pays ſeroit celle dont ils auroient conſervé les monumens les plus certains. Cependant ils ne nous donnent que des notions fort confuſes ſur le premier état de cette partie de l'Europe. Les fables ont tellement altéré les événemens de l'antiquité Grecque, qu'il eſt fort difficile d'en pouvoir démêler la vérité. Néanmoins comme preſque toutes ces fables ont un fondement hiſtorique, il faut néceſſairement en faire uſage pour les premiers ſiécles de la Grece.

Si l'on en croit les traditions populaires de la Grece, les Grecs, comme toutes les nations dont nous parcourons l'hiſtoire, ont cherché à s'attribuer une antiquité immémoriale: non-ſeulement ils ſe prétendoient originaires du pays qu'ils habitoient, ils vouloient encore faire entendre qu'ils y avoient exiſté, pour ainſi dire, de tout tems. Les Athéniens ſe vantoient d'être auſſi anciens que le ſoleil [a]: les

[a] *Menander Rhetor*, apud Rhetor. Græc. veter. edit.

Depuis le Déluge jusqu'a la mort de Jacob.

Arcadiens prétendoient exiſter avant la lune [a] : les Lacédémoniens ſe diſoient enfans de la terre [b], &c. Telle étoit en général la manie des anciens peuples ſur l'ancienneté de leur origine. Ils aimoient à ſe perdre dans un abyſme de ſiécles qui ſembloient les approcher de l'éternité. On ne peut rien dire de certain ſur l'origine des Grecs, ſi l'on n'a recours à l'Ecriture ſainte. Moïſe eſt le ſeul guide qu'on doive & qu'on puiſſe ſuivre pour l'hiſtoire des premieres peuplades. Le dixieme & le onzieme chapitre de la Genèſe répandent plus de lumieres ſur cet article, que n'en peuvent fournir tous les monumens de l'antiquité profane, où il ne regne que confuſion, incertitudes & contradictions.

Il paroît démontré que c'eſt l'Orient qui a peuplé l'Occident. Javan, fils de Japhet & petit-fils de Noé, eſt certai-

Ald. 1508. in fol. p. 604.

[a] *Ovid.* Faſt. l. 2. v. 290. = *Lucian.* de Aſtr. n. 26. = *Menand. Rhet.* loco cit.

[b] *Pauſan.* l. 3. c. 1. Obſervons en paſſant que ces belles opinions n'avoient cours que parmi le peuple. Les bons eſprits de la Grece les ont toujours ſouverainement mépriſées. Il n'y avoit que les Rhéteurs, ou les Sophiſtes qui oſaſſent en faire uſage pour s'attirer la bienveillance de la multitude. Voyez *infrà* § 1er. note (1). p. 142. & ſuiv.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

nement la tige de tous les peuples connus ſous le nom de Grecs [a]. L'Ecriture nous apprend que la poſtérité de ce patriarche alla s'établir dans les iſles voiſines de la côte Occidentale de l'Aſie mineure [b] : d'où il eſt à préſumer qu'elle ne tarda pas à paſſer dans le continent de l'Europe [c].

Nous voyons très-anciennement dans la Grece pluſieurs peuples dont l'origine & l'hiſtoire nous ſont totalement inconnues. Tels ſont les Pélaſges, les Aones, les Hyantes, les Leléges, les Cariens, les premiers habitans de l'Arcadie, de l'Attique, &c. De toutes ces différentes peuplades celle des Pélaſges a été certainement la plus conſidérable & la plus étendue [d]. On trouve dès la plus haute

[a] On ſçait que le nom d'*Ioniens* a été commun anciennement à tous les peuples de la Grece. Il eſt remarquable que les mêmes caracteres dont on ſe ſert en hébreu יון pour exprimer le nom de *Javan*, forment auſſi le nom d'*Ion*, lorſqu'ils ſont écrits ſans points qui en déterminent la prononciation. Voyez *Bochart*, Phaleg. l. 3. c 3.

Obſervons encore que dans les Poëmes Indiens, Alexandre, dont il eſt ſouvent parlé, eſt toujours déſigné ſous le nom de *Javan*, *Raja*, Roi des *Javans*. Lettr. Edif. t. 26. p. 230.

[b] *Gen.* c. 10. ℣. 4, 5. = *Joſ.* Antiq. l. 1. c. 6. *init.*

[c] Voy. le *Clerc*, in not. ad Heſiod. p. 28, 29.

[d] *Strabo*, l. 5. p. 337. C.

antiquité les Pélasges répandus, non-seulement dans plusieurs endroits de la Grece, mais encore dans l'isle de Crète, dans l'Italie, & jusques sur les côtes de l'Asie mineure [a].

Les anciens ne nous ont rien transmis de satisfaisant sur l'origine des Pélasges. Les uns disent que ces peuples étoient originaires d'Arcadie, & tiroient leur nom d'un certain *Pélasgus*, qui s'empara d'une partie si considérable du Péloponnèse, que toute cette contrée fut appellée d'après lui *Pélasgie*, & les habitans *Pélasges* [b]; mais la variété qui regne dans les auteurs au sujet de ce prince, est une preuve du peu de connoissance que la Grece avoit de l'extraction de Pelasgus, & du pays d'où il sortoit (1). D'autres écrivains, sans s'expliquer plus clairement sur l'origine des Pélasges, prétendent que ces peuples ont reçu ce nom de la vie errante & vagabonde qu'ils menoient, ayant très-souvent

[a] *Herod.* l. 2. n. 50, & suiv. = *Dion. Halicarn.* l. 1. p. 14. = *Strabo*, l. 5. p. 337 & suiv.

[b] *Hésiod.* apud Strab. l. 5. p. 338. = *Apollod.* l. 2. p. 59. *Stephan. Byzant.* voce Πελασγια, p. 539. = *Pausan.* l. 8. c. 4.

(1) Voyez *Bannier*, Explicat. des Fables. t. 6. p. 30.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

changé de demeures & d'habitations : interprétation qui me paroît la plus vraiſemblable [a].

Après les Pélaſges, les Cariens ſont de tous les anciens peuples de la Grece, ceux qui paroiſſent avoir joué le rôle le plus conſidérable dans les premiers tems. On les voit répandus dans les iſles de l'Archipel & ſur les côtes de l'Aſie mineure dès les ſiécles les plus reculés. Reſteroit à examiner ſi les Pélaſges & les Cariens avoient une même origine, & s'ils ſortoient de la même colonie, ou ſi les Pélaſges ne venoient pas des deſcendans de Javan, & les Cariens des Phéniciens, c'eſt-à-dire, des Chananéens qui ont couru de bonne heure les mers qui ſéparent l'Europe de l'Aſie. C'eſt une diſcuſſion dans laquelle le peu d'eſpérance de réuſſir m'empêchera d'entrer [b].

Tout ce que l'on ſçait, c'eſt qu'originairement les habitans de la Grece vivoient ſans liaiſon & ſans commerce les uns avec les autres. Il n'y avoit ni loix, ni puiſſances ſupérieures qui

[a] *Dion. Halicarn.* l. 1. p. 21. = *Strabo*, l. 5. p. 339.

[b] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. 9. Mém. p. 113. t. 21. Hiſt. p. 149.

puſſent en impoſer. La violence décidoit de tout [a]. On auroit peine à ſe perſuader quelle étoit la groſſiéreté & la ruſticité des premiers Grecs, ſi l'on n'en avoit pour garans leurs propres écrivains [b]. Qui croiroit que ce peuple, auquel nous ſommes redevables de toutes nos connoiſſances, deſcendît de Sauvages, qui errans dans les bois & dans les campagnes, ſans chef & ſans diſcipline, n'avoient d'autres retraites que les antres & les cavernes [c]; ne faiſant point uſage du feu [d], ni des alimens convenables à l'homme [e]; féroces juſqu'à ſe manger les uns les autres quand l'occaſion s'en préſentoit [f]? Un trajet auſſi long & auſſi pénible que le devoit être originairement celui d'Aſie en Europe, joint à la difficulté & au tumulte des premiers établiſſemens, avoit ſans doute fait perdre à la plûpart des deſcen-

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] *Thucyd.* l. 1. p. 2, 3. = *Strabo*, l. 3. p. 238.

[b] *Æſchil.* in Prom. vincto, v. 442. = *Ocell. Lucan.* c. 3. p. 530. in Opuſc. Mythol. = Voy. auſſi le *Clerc*, in not. ad *Heſiod* p. 37.

[c] *Ovid.* Metam. l. 1, v. 121. = *Plin.* l. 7. ſect. 57. p. 413. = *Pauſ.* l. 8. c. 1. p. 599.

[d] Voy. Liv. ſuiv. *init.*

[e] Ibid.

[f] *Hygin.* Fabl. 274. p. 329. = *Schol. Pindar.* ad Pyth. 4. v. 107. p. 219 = Acad. des Inſcrip. t. 5. Mém. p. 118. t. 9. Mém. p. 203.

Ire. PARTIE.

dans de Javan le ſouvenir des connoiſſances qui pouvoient s'être conſervées après le déluge (1).

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Un pays auſſi beau que la Grece ne pouvoit manquer d'inſpirer à pluſieurs aventuriers, dont le nombre a dû être très-conſidérable dans les premiers ſiécles, le deſir de s'en emparer. Auſſi cette partie de l'Europe a-t-elle été expoſée dans les anciens tems à bien des mouvemens & à de fréquentes mutations. Nous ignorons ſans doute une grande partie de ces événemens reculés. On ſçait ſeulement qu'une colonie venue de l'Orient vers le tems d'Abraham, c'eſt-à-dire, 2000

(1) Une comparaiſon bien ſimple peut faire très-aiſément concevoir comment les premieres colonies, qui d'Aſie vinrent s'établir en Europe, durent oublier la plûpart des arts dont elles pouvoient avoir connoiſſance. Suppoſons qu'une centaine de perſonnes tant hommes que femmes, ſorties d'un pays policé, ſoient jettées par la tempête dans une Iſle déſerte, & qu'elles prennent la réſolution de s'y établir; les beſoins multipliés dont elles ſe verront d'abord accablées, & la néceſſité d'y pourvoir promptement, les forceront d'avoir recours aux expédiens les plus groſſiers. Ces nouveaux venus oublieront donc inſenſiblement, faute d'exercice, les pratiques uſitées dans leur ancien pays. D'ailleurs l'eſprit de diſcorde & d'indépendance ſe gliſſera bientôt parmi eux. La plûpart ſe ſépareront, & acheveront ainſi de tomber dans la plus grande miſere & la plus profonde ignorance. Voy. l'Hiſt. gén. des Voyages. t. XI. p. 206., 207.

ans environ avant l'ere chrétienne, s'empara de la Grece. L'Europe alors étoit vraiſemblablement très-peu peuplée. Une poignée de monde ſuffiſoit pour aſſujétir de vaſtes pays (1). Les chefs de cette nouvelle peuplade furent ces princes ſi connus dans les écrits de l'antiquité ſous le nom de Titans: Saturne, Jupiter, &c. Ces étrangers s'étant emparés de la Grece, y établirent le ſiége d'un très-grand Empire.

On eſt bien embarraſſé à découvrir de quelle partie de l'Orient ſortoient ces conquérans ſi fameux dans les anciens tems de la Grece. Venoient-ils de la Scythie, de la Phrygie, de la Phénicie ou de l'Afrique? c'eſt ce qui n'eſt pas bien déterminé: je croirois qu'ils ſortoient de l'Egypte. Voici ſur quoi je fonde cette opinion.

Hérodote aſſure que le culte de la plûpart des premieres divinités adorées dans la Grece venoit de l'Egyp-

(1) La conquête de l'Amérique par les Eſpagnols, rend ce que j'avance ici plus que vraiſemblable. Les Titans, comme on va le voir, ſortoient d'un pays très-policé, eu égard à celui dont ils s'emparerent. Leur entrée dans la Grece eſt poſtérieure au Déluge, au moins de 352 ans, même ſelon le calcul Hébreu que je ſuis dans tout cet Ouvrage.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

te [a]. Il n'en excepte que Neptune, & encore remarque-t-il que la connoiſſance en étoit dûe à la Libye [b]. Saturne, Jupiter, Cérès, &c. ſont les premieres divinités que les Grecs ayent honorées. Il eſt donc fort vraiſemblable de rapporter aux Titans l'introduction de ces dieux dans la Grece, & de regarder en conſéquence ces princes comme une colonie Egyptienne : car le culte de Saturne, de Jupiter, de Cérès, &c. étoit établi en Egypte de tems immémorial [c]. Des conducteurs de nouvelles peuplades, pour changer de pays, ne changent pas pour cela de religion ; & lorſqu'ils deviennent les maîtres des contrées où ils vont chercher à s'établir, ils s'attachent à y faire connoître & honorer leur culte. C'eſt ce qui eſt arrivé dans la Grece. Tous les chefs de colonies qu'on ſçait y avoir paſſé à différens tems, établirent dans les contrées dont ils s'emparerent, la religion du pays d'où ils ſortoient. Quelques-uns d'entre eux ont même eu part aux honneurs divins. Les Titans, à ce que je penſe, ont joui les premiers de cet avantage.

[a] Liv. 2. n. 50. = Voy. auſſi *Diod.* l. p. 109.

[b] Ibid.

[c] *Diod.* l. 1. p. 17.

Les Grecs avoient conçu une ſi haute idée de ces conquérans, que par la ſuite on les a confondus & identifiés avec les divinités dont ils avoient apporté le culte en Europe. Les peuples en ces tems de ténebres & d'ignorance déïfioient volontiers ceux qui leur faiſoient part de connoiſſances utiles & néceſſaires [a], & les Titans avoient enſeigné aux Grecs les premiers élémens des arts & des ſciences [b]. Nouvelle preuve que ces Princes ſortoient de l'Egypte, pays où les connoiſſances humaines ſemblent s'être développées & perfectionnées plus promptement que dans aucune autre contrée de l'univers.

Il ne paroît pas au ſurplus que ces anciennes colonies ayent beaucoup contribué à policer & à civiliſer la Grece. Les Titans, il eſt vrai, apporterent dans cette partie de l'Europe quelques connoiſſances utiles [c]; mais ces premieres ſemences profiterent peu: la Monarchie fondée par ces princes étrangers ne fut pas de longue durée.

[a] Voy. *Diod.* l. 5. p. 381.

[b] Ibid. p. 374, &c. 381, &c. = *Pauſ.* l. 2. c. XI.

[c] Voyez la 2e. Partie, Livre II. ſection 2e. chapitre I.

IIe. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Après la mort de Jupiter, de Neptune & de Pluton, la famille de Saturne manquant d'héritiers en ligne directe, le vaſte Empire qu'elle avoit conquis & formé ſe détruiſit. La Grece retomba dans l'anarchie, dans l'ignorance & dans la barbarie. Il arriva alors ce qui arriveroit infailliblement dans une grande partie de l'Amérique, ſi les Européens venoient à l'abandonner. La plûpart des Naturels qu'on a retirés de leurs forêts, y rentreroient & redeviendroient Sauvages.

La domination des Titans dans la Grece ne produiſit donc preſque aucun effet ſalutaire. Elle fut trop courte pour que les peuples puſſent s'en reſſentir. Je crois encore pouvoir en attribuer la cauſe au genre de vie que menoient ces premiers conquérans. Ils ne fixerent point leur ſéjour dans des villes, & ne prirent aucun ſoin d'en bâtir [a]. On n'en voit aucune en effet dont la fondation ſoit attribuée aux Titans. Ces princes habitoient ſous des tentes. Les montagnes & les lieux naturellement fortifiés étoient leur demeure ordinaire. Il n'eſt donc pas étonnant qu'après l'extinction de ces

[a] *Hygin.* Fabl. 148.

Monarques, les Grecs ſoient retournés ſi facilement à leurs anciennes habitudes.



Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'honneur de policer la Grece étoit réſervé aux colonies, qui d'Egypte & de Phénicie paſſerent dans cette partie de l'Europe quelques tems après les Titans. Dans l'eſpace de deux ſiécles, tout au plus, on voit arriver ſucceſſivement dans la Grece pluſieurs étrangers, qui à la tête de différentes peuplades s'emparerent des cantons où ils avoient abordé, & s'y érigerent en ſouverains. Ces nouveaux chefs firent alors dans la Grece ce que nous ſçavons s'être pratiqué originairement, & ſe pratiquer encore journellement dans l'Amérique [a]. Ils ramaſſerent quelques familles errantes & diſperſées dans les bois & dans les campagnes, leur perſuaderent de ſe réunir & de vivre en ſociété, bâtirent des maiſons, inſtruiſirent leurs nouveaux ſujets des arts les plus utiles & les plus néceſſaires, leur donnerent des loix, & les aſſujétirent à une forme de gouvernement. Ces nouveaux établiſſemens eurent des ſuites plus heureuſes & plus

[a] Hiſt. des Incas, t. 1. p. 20, 22. = Nouv. Relat. de la France, Equinox. p. 23. = Lettr. Edif. *paſſim.*

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

durables que n'en avoit eu la domination paſſagere des Titans.

Les principales circonſtances de la plûpart de ces événemens nous ſont aſſez préſentes : on ſçait à-peu-près dans quel ſiécle les conducteurs de ces nouvelles colonies ont vécu. Les plus connus ſont Ogygès, Inachus, Cécrops, Cadmus, Lelex & Danaüs. C'eſt à ces différens chefs que les royaumes d'Athènes, d'Argos, de Sparte & de Thèbes, doivent leur fondation, à quelques tems les uns des autres. Nous allons développer ce tableau, en obſervant l'ordre & l'époque des faits, autant qu'il ſera poſſible. Ce que j'ai à dire de la Grece dans cette premiere Partie de mon Ouvrage, ſe réduira par cette raiſon à très-peu d'objets. Les royaumes d'Athènes & d'Argos ſont les ſeuls dont l'origine remonte aux ſiécles que nous parcourons préſentement. Ils ſeront auſſi les ſeuls dont je parlerai pour le moment, & encore n'ai-je qu'un mot à en dire.

## §. PREMIER.

### *ATHENES.*

LES Athéniens ſont inconteſtablement un des peuples de la Grece qui ſe ſoit formé le plutôt en corps de ſociété politique. Comme l'Attique eſt un pays ſec & ſtérile, ce canton ne fut point expoſé à la jalouſie de ſes voiſins, & par conſéquent peu ſujet aux révolutions. Ses premiers habitans ſe conſerverent toujours dans leur ancien terrein [a] : c'étoit d'après ces faits qu'étoit fondée ſans doute la chimere des Athéniens ſur leur origine. Ils ſe diſoient ſortis du ſein de la terre qu'ils habitoient, à peu près comme les plantes & les végétaux : ils avoient même adopté un mot pour caractériſer & exprimer cette ridicule prétention ; c'étoit celui d'*Autochthones*, épithéte ou ſurnom qui flattoit extrêmement la vanité du peuple d'Athènes (1).

[a] *Herod.* l. 7. n. 161. = *Thucyd.* l. 1. p. 3. = *Juſtin.*, l. 2. c. 6.

(1) Αυτοχθονες l'épithete favorite & perpétuelle des Athéniens, ne ſignifie à la lettre que *gens nés dans le pays même qu'ils habitent*, par oppoſition à ceux qui ſont venus d'ailleurs s'y établir. C'eſt en abuſant de cette expreſſion, que les gens du commun à Athe-

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Il n'eſt pas poſſible de déterminer préciſément le tems où les habitans de l'Attique ont commencé à avoir une forme de gouvernement. Ce qu'on peut dire de plus probable à cet égard, c'eſt qu'Ogygès a été vraiſemblablement le premier qui ait régné ſur ces peuples [a]. On ignore quel étoit cet Ogygès & le pays d'où il ſortoit. Il eſt sûr, malgré le témoignage de quelques auteurs Grecs, que ce prince n'étoit point originaire de la Grece. Son

nes vouloient faire entendre, comme je l'ai déja dit, que leurs ancêtres étoient ſortis de la terre ainſi que les plantes & les végétaux. Voyez ce que Platon fait dire à ce ſujet par Socrate, in Menexen, p. 518. Voy. auſſi *Iſocrat.* in Panæg. p. 65. *Cicer.* orat. pro L. Flacco, n. 26.

Mais Iſocrate nous fait connoître que les gens ſenſés parmi les Athéniens prenoient le mot Αυτοχθονες dans un ſens plus raiſonnable. Ils n'entendoient autre choſe par cette épithete ſinon qu'Athènes étoit la plus ancienne des villes de la Grece, & qu'elle avoit été bâtie par ceux qui, de tems immémorial, s'étoient établis dans le pays connu ſous le nom d'*Attique*. In Panægyr. p. 64, 65. = Voyez auſſi *Herod.* l. 7. n. 161. *Suid.* voce Αυτοχθονες t. 1. p. 389. = Acad. des Inſcript. t. 23. M. p. 120.

L'hiſtoire cependant, comme on le verra par la ſuite, étoit bien contraire même à cette derniere prétention. Il y a peu de faits auſſi connus & auſſi avérés dans l'antiquité, que l'époque de la fondation d'Athènes.

[a] *Euſeb.* Chron. l. 2. p. 66. = *Tatian.* p. 274. Etymol. Magn. *voce* Ωγυγος. Il paroît qu'il régna auſſi ſur la Béotie. *Pauſ.* l. 9. c. 5. = Etymol. Magn. *loco cit.*

nom ſeul prouve aſſez qu'il étoit étranger [a]. Mais venoit-il d'Egypte, ou de Phénicie, ou de quelque contrée de l'Aſie mineure ? c'eſt ce qu'on n'oſeroit aſſurer [b]. Nous ne ſommes point inſtruits des actions d'Ogygès. On ſçait ſeulement que de ſon mariage avec Thebé fille de Jupiter, il eut un fils nommé Eleuſinus, qui bâtit la ville d'Eleuſis [c]. Depuis Ogygès juſqu'à Cécrops, on nomme pluſieurs rois dont l'hiſtoire ne nous eſt pas connue [d]. Sous Actée le dernier de ces princes inconnus, Cécrops à la tête d'une colonie Egyptienne aborda dans l'Attique [e], 1582 ans avant J. C. C'eſt à cette époque que commence, à proprement parler, l'hiſtoire d'Athènes, dont nous remettons la ſuite à la ſeconde Partie de cet Ouvrage.

L'époque d'Ogygès, qu'on peut fixer à l'an 1831 avant l'ere chrétienne, eſt très-remarquable par une inondation que la Grece éprouva ſous le

[a] *Bannier*, Explic. des Fables, t. 6. p. 58.

[b] Voy. *Bianchini*, iſtor. univ. p. 286.

[c] *Pauſ.* l. 1. c. 38. p. 93. = *Euſeb.* Præp. Evang. l. 10. c. 10. p. 489. C.

[d] *Pauſ.* l. 1. c. 14. ſub fin. = *Anton. Liberal.* Metam. c. 6.

[e] *Pauſan.* l. 1. c. 2. = *Diod.* l. 1. p. 33.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

regne de ce prince. Cet événement fameux dans l'antiquité, ſous le nom de déluge d'Ogygès, arriva vers l'an 1796 avant l'ere chrétienne. Nous venons de dire que depuis ce prince juſqu'à Cécrops on n'avoit point d'hiſtoire ſuivie des rois de l'Attique. Les anciens attribuent ce ſilence aux ravages cauſés par l'inondation. Pluſieurs ont avancé que l'Attique avoit été tellement dévaſtée par le déluge d'Ogygès, qu'elle étoit reſtée près de deux cents ans déſerte [a]. Ce fait n'eſt nullement prouvé. Il paroît au contraire par le témoignage de toute l'antiquité, que le déluge d'Ogygès ne fut qu'une inondation paſſagere cauſée par le débordement du lac Copaïs, dont les écoulemens ſe trouverent alors bouchés [b]. Cette crue d'eau renverſa quelques bourgs de la Béotie & de l'Attique [c]; mais le pays ne continua pas moins à être habité. A l'égard des événemens qui s'y ſont paſſés, je l'ai déja dit, on les ignore totalement. Je paſſe à l'établiſſement du royaume d'Argos,

[a] *African.* apud Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 10. p. 490. A.

[b] *Strabo*, l. 9. p. 623.
[c] Id. ibid. p. 624. = *Pauſan.* l. 9. c. 24. *init.*

dont

dont l'origine & l'hiſtoire nous ſont un peu mieux connues.



## §. SECOND.

### *ARGOS.*

LE ROYAUME d'Argos, un des premiers qui ſe ſoient formés dans la Grece, doit ſa fondation à Inachus [a]. L'ancienne tradition faiſoit ce Prince fils de l'Océan & de Thétis [b] : cela veut dire qu'il étoit venu par mer dans la Grece. Il y a bien de l'apparence qu'Inachus ſortoit de Phénicie, ſon nom l'indique aſſez [c]. Ce Prince s'établit dans le Péloponnèſe 1822 avant J. C. Les ſuites de cet évenement ne nous ſont pas bien connus. On voit ſeulement qu'Inachus eut de ſon mariage avec Meliſſa ſa ſœur deux enfans, Phoronée & Egialée [d]. Le premier à titre d'aîné, hérita du royaume d'Argos [e]. Egialée fonda dans le Péloponnèſe un petit Etat, que depuis on a appellé le royaume de Sicyonne [f]. Il ne paroît pas

[a] *Strabo*, l. 8. p. 578. = *Ocell. Lucan.* c. 3. in Opuſcul. Mythol. p. 530.

[b] *Apollod.* l. 2. *init.*

[c] *Bannier*, Explic. des Fabl. t. 6. p. 39. = Bibl. univ. t. 7. p. 101.

[d] *Apollod.* l. 2. *init.* = *Hygin.* Fabl. 143.

[e] *Apollod.* l. 2. *init.*

[f] Ibid.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

au reſte qu'Inachus ait formé aucun établiſſement fixe. Ce Prince vivoit ſans doute ſous des tentes, ainſi que les Titans dont j'ai déja parlé [a].

Inachus n'avoit fait que jetter les fondemens du royaume d'Argos; Phoronée ſon fils, s'appliqua à perfectionner ce nouvel établiſſement. Il raſſembla les peuples des environs, diſperſés dans les bois & les montagnes, leur perſuada de quitter ces triſtes retraites, & de bâtir des maiſons les unes proche les autres [b]. Ce Prince parvint de cette maniere à former des bourgs & une ville [c]. Ce n'étoit pas aſſez d'avoir raſſemblé ces hommes ſauvages, & de les avoir engagés à vivre en ſociété, il falloit encore leur enſeigner & leur procurer les moyens de ſubſiſter après leur réunion. C'eſt à quoi travailla Phoronée. Il commença par apprendre à ſes nouveaux ſujets l'art de ſe ſervir du feu d'une maniere commode & facile [d]. Il leur montra auſſi les moyens de faire des proviſions, & leur enſeigna ſans doute quelques au-

[a] *Suprà*, p. 138.
[b] *Pauſ.* l. 2. c. 15.
[c] Id. Ibid. = *Plin.* l. 7. ſect. 57. p. 413. = Anonym. de Incred. c. 1. p. 85.
[d] *Pauſ.* l. 2. c. 19.

tres arts dont le détail nous eſt inconnu. Pour aſſurer davantage le bonheur de ſes peuples & les contenir, Phoronée leur donna des loix [a] : il eut ſoin d'établir en même tems dans chacun des établiſſemens qu'il avoit formés, différens tribunaux pour y adminiſtrer la juſtice [b]. Enfin, pour achever d'adoucir ces caractères durs & féroces, ce Prince leur apprit à honorer par un culte public & ſolemnel la divinité; il inſtitua des ſacrifices, & conſacra des autels [c]. Des ſervices ſi importans ont mérité à Phoronée d'être regardé par la poſtérité comme le premier homme qui eût paru dans la Grece [d], & le premier des Souverains de cette partie de l'Europe [e].

Après la mort de Phoronée, Apis ſon fils lui ſuccéda [f]. Le royaume d'Argos fut gouverné pendant quelque tems par une ſuite de rois iſſus de cette famille. On en compte neuf depuis Inachus juſqu'à Gélanor, à qui Danaüs

[a] *Clem. Alexand.* t. 1. p. 84. = *Tatian.* p. 274. = *Euſeb.* Chron. l. 2. p. 65.

[b] *Euſeb.* Ibid. = *Syncell.* p. 67. & 125.

[c] *Hygin.* Fab. 143 & 225.

[d] *Plato*, in Tim. p. 1043. = *Clem. Alexandr.* t. 1. p. 380.

[e] *Hygin.* Fab. 143. = *Plin.* l. 7. ſect. 57. p. 412.

[f] *Apollod.* l. 2. p. 59. = *Stephan. Byzant.* voce Ἀκτὴ, p. 93.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

sorti d'Egypte, vint enlever le sceptre de la maniere que je le raconterai dans la seconde Partie. Ces premiers rois ont été appellés *Inachides*, pour les distinguer de ceux qui ont occupé le trône d'Argos depuis Danaüs. Comme leurs regnes ne contiennent rien de remarquable, je ne crois pas devoir m'y arrêter.

Passons à des objets plus généraux & plus intéressans; considérons les peuples sous un nouveau point de vûe: examinons quelles ont été les suites de l'établissement des sociétés à l'égard des Arts, des Sciences, du Commerce, & de la Navigation: voyons par rapport à la guerre, les effets que l'ambition a produits, & les progrès que cette fatale passion a fait faire à l'art militaire: suivons la marche de l'esprit humain dans ces différentes branches, & tâchons de nous former, d'après le peu de monumens qui nous restent, une idée de l'état des peuples dans ces siécles réculés: commençons par les Arts.

FIN DU PREMIER LIVRE.

# PREMIERE PARTIE.

*Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob : eſpace d'environ* 700 *ans.*

## LIVRE SECOND.

### *Des Arts & Métiers.*

L'INVENTION & la perfection des arts eſt un des premiers & des principaux fruits de l'établiſſement des ſociétés fixes & policées. Le beſoin a été le maître & le précepteur de l'homme. La néceſſité lui a enſeigné à profiter des mains qu'il a reçues de la Providence & du don de la parole dont elle l'a doué préférablement à toutes les autres créatures ; mais les premieres découvertes n'auroient jamais été portées à un certain degré,

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ſans la réunion des familles & ſans l'établiſſement des loix qui ont affermi les ſociétés. C'eſt par ce moyen qu'on a réuſſi à perfectionner peu-à-peu quelques inventions groſſieres, fruits du haſard & de la néceſſité : nous voyons que les découvertes dans les arts, ont été attribuées aux peuples qui ſe ſont formés les premiers en corps d'Etat. C'eſt en continuant à ſe faire part mutuellement de leurs idées & de leurs réflexions, que les hommes, à l'aide de l'expérience, ſont parvenus à acquérir cette multitude de connoiſſances dont on a vû, & dont on voit encore jouir les nations policées.

On ne peut douter qu'avant le déluge il n'y eût quantité d'arts connus & pratiqués. Moïſe nous apprend que Caïn bâtit une ville [a] : que Tubal-Caïn poſſédoit l'art de travailler les métaux, & notamment le fer [b]. Jubal ſon frere, avoit inventé les inſtrumens de muſique [c], &c. Mais la plûpart de ces connoiſſances ſe perdirent dans le déluge. Ce que Noé même & ſes enfans pouvoient en avoir conſervé, n'aura pas

[a] *Gen.* c. 4. ℣. 17.
[b] Ibid. ℣. 22.
[c] Ibid. ℣. 21.

été d'une grande reſſource aux premiers hommes qui repeuplerent la terre. La confuſion des langues, & la diſperſion des familles qui ſuivirent de près le déluge, ne laiſſerent pas à la plûpart des deſcendans de ce patriarche le tems néceſſaire pour profiter des lumieres dont il auroit été en état de leur faire part. Les voyages d'ailleurs qu'ils entreprirent, leur firent oublier, faute de pratique, ce qu'ils pouvoient en avoir appris. C'eſt ce qu'ont reconnu les meilleurs écrivains de l'antiquité. Tous les anciens mémoires dépoſoient que les arts avoient été perdus par le déluge, & qu'on avoit été quelque tems à les retrouver, parce que la terre reſta déſerte, & que les premiers hommes eurent peu de communication les uns avec les autres [a]. J'ai déja eu occaſion de faire remarquer quelle étoit l'ignorance & la groſſiereté du genre-humain dans les premiers ſiécles [b]. On manquoit des connoiſſances les plus ſimples & les plus communes; on étoit même privé de celles que nous jugeons les plus néceſſaires à la vie.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

N'eſt-il pas étonnant, par exemple,

a *Plato*, de Leg. l. 3. p. 804, 805.
b Voy. *ſuprà* Liv. I. p. 6.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

de voir qu'il ait été un tems où une grande partie du genre-humain ne ſçavoit ce que c'étoit que le feu ; ignorant les propriétés & l'uſage de cet élément ? C'eſt néanmoins une vérité généralement atteſtée par les traditions les plus anciennes & les plus unanimes. Les Egyptiens [a], les Phéniciens [b], les Perſes [c], les Grecs [d], & pluſieurs autres nations [e], avouoient qu'originairement leurs ancêtres n'avoient pas l'uſage du feu. Les Chinois conviennent de la même ignorance & de la même groſſiereté dans leurs premiers peres [f]. Quelque incroyables que ces faits puiſſent paroître, ils ſont cependant confirmés par l'état où quantité d'écrivains, tant anciens que modernes, dépoſent que quelques peuples étoient encore au moment où on les a connus. Pomponius Mela [g], Pline [h], Plutarque [i], & pluſieurs autres

[a] *Diod.* l. 1. p. 17.

[b] *Sanchoniat.* apud *Euſeb.* p. 34. D.

[c] *Bannier*, Explic. des Fabl. t. 3. p. 201.

[d] *Diod.* l. 5. p. 384. = *Plut.* t. 2. p. 86. E. = *Pauſ.* l. 2. c. 29.

[e] Voy. *Heſiod.* Op. v. 50. = *Lucret.* l. 6. v. 953. = *Virgil.* Georg. l. 1. v. 131 & 135. = *Diod.* l. 1. p. 12. l. 5. p. 381. = *Vitruv.* l. 2. c. 1. = *Plut.* t. 2. p. 956. B. = *Porphyr.* de abſt. l. 1. p. 29. = Lettres Édif. t. 18. p. 225.

[f] *Martini*, hiſt. de la Chine, t. 1. p. 20. = Eſſai ſur les Hierogl. des Egypt. p. 448.

[g] Liv. 3. p. 296.

[h] Liv. 6. ſect. 35. p. 345.

[i] Tom. 2, p. 956. B.

auteurs de l'antiquité [a] parlent de nations, qui, lorſqu'ils écrivoient, étoient privées de l'uſage du feu, ou ne l'avoient appris que depuis fort peu de tems; fait atteſté auſſi par des relations modernes.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Les habitans des Iſles Marianes, découvertes en 1521, n'avoient aucune idée du feu: jamais ils ne furent plus ſurpris que quand ils en virent lors de la deſcente que Magellan fit dans une de leurs Iſles. Ils regarderent le feu dans les commencemens comme une eſpece d'animal qui s'attachoit au bois dont il ſe nourriſſoit. Les premiers qui s'en approcherent de trop près, s'étant brulés, en donnerent de la crainte aux autres, & n'oſerent plus le regarder que de loin; de peur, diſoient-ils, d'en être mordus, & que ce terrible animal ne les bleſſât par ſa violente reſpiration; car c'eſt l'idée qu'ils ſe formerent d'abord de la flamme & de la chaleur [b]. Telle avoit été auſſi celle que les Grecs s'en étoient formée originairement [c].

Les habitans des Philippines & des

[a] *Agatarchid.* apud Phot. c. 12, 19, 22. = *Solin.* c. 30. p. 40. G.

[b] Hiſt. des Iſles Marianes par le P. le Gobien, p. 44.

[c] Voy. *Plut.* t. 2. p. 86. E.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Canaries, étoient anciennement auſſi dénués de connoiſſances, que les peuples dont je viens de parler [a]. On aſſure encore que dans l'Iſle de *Los-Jordenas*, l'uſage du feu étoit autrefois inconnu [b]; on en dit autant de pluſieurs peuples de l'Amérique [c], & entre autres des Amikouanes, nation découverte depuis fort peu de tems dans l'Amérique Méridionale [d]. L'Afrique offre encore de nos jours des peuples qui ſont dans la même ignorance [e]. C'eſt par cette raiſon ſans doute qu'anciennement [f] il y avoit, comme il s'en trouve encore aujourd'hui [g], des nations qui mangeoient

[a] Hiſt. gén. des Voyages, t. 2. p. 229. = *Hornius*, de origin Americ. l. 1. c. 8. l. 2. c. 9.

[b] Ibid. Cette Iſle eſt dépendante de la Chine.

[c] Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 40.

[d] Lettr. Edif. t. 20. p. 224

Cette Nation habite loin de la mer dans un pays élevé, où les rivieres ne ſont pas encore navigables. *La Condamine*, Relat. de la riviere des Amazones, p. 106.

[e] Mercure de France, Avril 1717. p. 62.

[f] *Herod.* l. 1. n. 202. l. 3. n. 98 & 99. = *Arrian.* Indic. p. 522, 566. = *Ariſt.* de Mor. l. 7. c. 6. t. 2. p. 91. A. = *Martini*, hiſt. de la Chine, t. 1. p. 20. = Extrait des Hiſt Chinois. = Anc. Relation des Indes & de la Chine, p. 5 & 15. = *Euſeb.* Præp. Evang. l. 6. p. 274. B.

[g] Voyag. de J. de Lery, p. 46. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 1. p. 226., 242, t. 8. p. 174, 203, 378. = Lettr. Edif. t. 4. p. 71, 72. t. 23. p. 239. t. 26. p. 286. = Journal des Sçav. Juillet 1679. p. 111. = Merc. de France, Avril 1717. p. 62. Févr. 1719. p. 42. =

la chair des animaux toute crue. Ces faits peuvent nous faire juger quelle a été la groſſiereté & la barbarie du genre-humain après la confuſion des langues & la diſperſion des Familles. J'en excepte toujours ceux des deſcendans de Noé, qui continuerent à habiter les cantons que ce patriarche & ſa famille avoient occupés au ſortir du déluge.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

La nature cependant offroit aux premiers hommes pluſieurs indications ſur le feu, & pluſieurs moyens d'aſſurer une découverte qu'on n'imagine pas aiſément avoir jamais pû être ignorée. La foudre ne porte que trop fréquemment la flamme ſur la terre. Les Egyptiens diſoient être redevables de la connoiſſance du feu à un de ces ſortes d'accidens [a]. Le feu eſt ſouvent occaſionné par la fermentation de certaines matieres réunies dans un même lieu, par le choc des cailloux, & par le frottement des bois. Le vent a plus d'une fois embraſé des roſeaux & des forêts [b]. C'eſt à

Rec. des V. de la Comp. des Ind. Hol. t. 1. p. 579, t. 4. p. 579, 586. t. 5. p. 38, 101, 172. = Voyag. de Pyrard, 2e. Part. p. 187. = Voyag. de Coréal, t. 1. p. 162, 231. = Voyag. à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 29. = Hiſt. gén. des Voyag. t. XI, p. 26. = *Laët*, Deſcript. des Indes Occid. l. 6. c. 17. p. 219. c. 26. p. 233.

[a] *Diod.* l. 1. p. 17.

[b] Voy. *Sanchon.* apud *Euſeb.* p. 35. A. = *Thu-*

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

cette cauſe que les Phéniciens rapportoient la découverte du feu [a]. Vitruve eſt du même ſentiment [b]. Enfin, ſans parler des volcans, on trouve des feux naturels allumés dans preſque tous les païs [c]. On voit en Italie [d], & ailleurs [e], des endroits où la terre enflamme les matieres combuſtibles qui ſe trouvent à ſa ſurface. A la Chine, dans la province de Kamſi, il y a des puits de feu dont on ſe ſert pour cuire les viandes, en ſuſpendant à l'ouverture les vaiſſeaux où on la met [f]. On voit en Perſe de ſemblables ſouterreins où les anciens Souverains de ce païs avoient établi leurs cuiſines [g]. Dans pluſieurs contrées

cyd. l. 2. n. 77. p. 147. = *Lucret.* l. 1. v. 896, &c. l. 6. v. 1097, &c. = *Vitruv.* l. 2. c. 1. = *Diod.* l. 3. p. 217. = *Plin.* l. 12. ſect. 42. p. 669. = *Suid.* voce Δρυμός. t. 1. p. 629. = Mém. de Trév. Janv. 1749. p. 129.

[a] *Sanchon.* apud *Euſeb.* p. 34. D.

[b] Liv. 2. c. 1.

[c] Phyſique de Rohault, 2d. Vol. p. 237. = Journal des Sçav. Avril 1685. p. 104. = *Colonne*, Hiſt. nat. t. 1. c. 4. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 8, 9, 10. = Mém. de Trév. Janv. 1702. p. 9. = Merc. de France, Octob. 1726. p. 2249, 2254. Décemb. 1732. p. 2866. Janv. 1733. p. 129. Févr. p. 34.

[d] Mém. de Trév. Octob. 1708. p. 1753. = Académ. des Scienc. année 1706. Mém. p. 336.

[e] *Piganiol de la Force*, Deſcription de la France, t. 5. p. 12.

[f] Hiſt. de la Chine, par le P. Semedo, p. 30. = *Martini*, Atlas Sin. p. 37. = *Colonne*, Hiſt. nat. t. 1. p. 377.

[g] *Ariſt.* de mirab. auſcult. p. 1153, 1163.

on trouve des ſources d'eau ſi chaudes, que les habitans en profitent pour faire cuire leurs alimens. Il ſuffit d'y plonger les viandes : on n'a beſoin ni de vaſe, ni d'aucune autre précaution [a]. Enfin il eſt arrivé, & il arrive encore ſouvent que les feux ſouterreins faiſant éruption dans le milieu des forêts, & dans des endroits remplis d'arbres ou de broſſailles, les embraſent & les conſument [b]. S'il a donc été un tems, où la plus grande partie du genre-humain a été privée de l'uſage du feu, ce n'eſt pas que cet élément ne ſe manifeſtât en bien des manieres; mais c'eſt qu'on ignoroit l'art de s'en ſervir, d'en avoir à volonté, de le tranſporter & de le reproduire après qu'il étoit éteint. Auſſi tous les peuples ont-ils retenu & conſervé ſoigneuſement les noms de ceux auxquels ils ont cru être redevables d'une découverte ſi importante [c]. Ils les ont même regardés comme les inventeurs des arts [d];

[a] Journal des Sçav. Mai 1665. p. 73. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 28, &c. = Géographie de Varenius, t. 2. p. 374. édit. de Paris, *in*-12. 1755.

[b] *Strabo*, l. 12. p. 812. = Merc. de Franc. Juill. 1723. p. 203. = Acad. des Scienc. t. 1. p. 426.

[c] Voy. *Sanchon.* apud *Euſeb.* p. 34. D. = *Diod.* l. 1. p. 17. l. 5. p. 381. = *Martini*, Hiſt. de la Chine, t. 1. p. 21. = *Hygin.* Fab. 144. = *Pauſ.* l. 2. c. 19.

[d] *Sanchon. Diod. Hygin. Pauſ.* locis cit.

parce qu'en effet il n'y a preſque aucun art qui puiſſe ſe paſſer du feu.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Les traditions anciennes, & l'exemple des nations ſauvages peuvent nous fournir des conjectures aſſez juſtes ſur les moyens employés par les premiers hommes pour ſe procurer du feu lorſqu'ils en avoient beſoin. On n'avoit pas été long-tems ſans remarquer qu'en frappant deux cailloux l'un contre l'autre il en ſortoit des étincelles. On profita de cette découverte [a]; mais on n'étoit pas toujours à portée d'avoir des cailloux propres à faire du feu. La néceſſité, mere des arts, enſeigna bientôt les moyens d'y ſuppléer. On s'étoit apperçu qu'en froiſſant fortement l'un contre l'autre deux bâtons, d'un bois dur, il en naiſſoit des étincelles, & même qu'en frottant quelque tems deux morceaux de bois tendre, ils s'enflammoient. C'en fut aſſez pour apprendre aux premiers hommes la maniere de faire du feu, quand ils le jugeroient à propos. Les Phéniciens racontoient que le froiſſement des arbres avoit fait inventer le feu [b]. Les Chinois diſent que Sui-gin-ſchi, un de leurs premiers

[a] Voy. *Plin.* l. 7. ſect. 57. p. 415.
[b] *Sanchon.* apud *Euſeb.* p. 34. D.

Souverains, enſeigna la maniere d'allumer du feu, en frottant fortement deux morceaux de bois, & les faiſant tourner l'un dans l'autre [a]. Les Grecs avoient à peu-près la même tradition [b]. C'eſt encore aujourd'hui la méthode la plus uſitée chez les Sauvages [c].

Des hommes auſſi dénués de connoiſſances que l'étoient les premiers peuples, ne pouvoient pas ſe procurer une nourriture bien abondante & bien convenable. Chacun alloit de ſon côté chercher les fruits & les herbes qui croiſſent dans les bois & dans les campagnes [d]. Ils mangeoient ſans apprêt ce que la terre leur offroit d'elle-même, ſans ſoins & ſans culture [e]. Ouvrons les annales



[a] *Martini*, Hiſt. de la Chine, t. 1. p. 21. = Eſſai ſur les Hiéroglyph. des Egypt. p. 448.

[b] *Plin.* l. 4. ſect. 22. p. 212. = *Solin.* c. XI. p. 22. D. = Acad. des Inſcript. t. 3. Mém. p. 385. = *Tournefort*, Voyage du Levant, t. 1. p. 244, 245.

[c] N. Relat. de la France Equinox. p. 178, 179. = Hiſt. de la Virginie, p. 313. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 201. = Voyag. de Dampier, t. 1. p. 143.

[d] *In medium quærebant. Virgil.* Georg. l. 1. v. 127. = *Lucret.* l. 6. v. 937, 938.

[e] Voy. *Strabo*, l. 13. p. 885. = *Vitruv.* l. 2. c. 1. = *Athen.* l. 1. p. 12. D. = *Diod.* l. 1. p. 11. l. 2. p. 151. = *Ovid.* Metam. l. 1. v. 103. = Faſt. l. 4. v. 395. = *Ælian.* var. hiſt. l. 3. c. 39. = *Plut.* t. 2. p. 158. A. p. 393. E. = *Macrob.* de ſomn. Scipion. l. 2. c. 10. p. 153. = Extrait des Hiſt. Chin. = *Martini*, Hiſt. de la Chin. t. 1. p. 20. 32. =

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

de tous les peuples, & même de ceux qui par la ſuite ont été les plus éclairés, rien de plus triſte & de plus affreux que la deſcription de leur premier genre de vie. Les Egyptiens originairement ne vivoient que de racines & d'herbes qui croiſſoient dans leurs champs & dans leurs marais, ſans autre principe de diſcernement que le goût qu'ils y trouvoient [a]. Les Grecs ſe nourriſſoient également dans les premiers ſiécles de racines & de fruits ſauvages [b] : le gland paroît avoir été alors leur principal aliment [c]. Il y avoit à Athènes une coutume établie, pour rappeller la mémoire de ces ſiécles d'ignorance & de ruſticité. On préſentoit aux nouveaux mariés, le jour de leurs nôces, une corbeille dans laquelle il y avoit des glands mêlés avec du pain [d]. On ne doit pas, au ſurplus, confondre l'eſpece de glands, dont les Grecs & quelques autres peuplus [e] faiſoient uſage, avec celle qui eſt ſi commune dans nos fo-

Hiſt. des Incas, t. 1. p. 17.

[a] *Diod.* l. 1. p. 52.

[b] *Pauſ.* l. 8. c. 1.

[c] *Virgil.* Georg. l. 1. v. 147, &c. = *Lucret.* l. 5. v. 1415. = *Plin.* l 7. ſect. 57, p. 412. = *Pauſ.* l. 8. c. 1.

[d] *Potter*, Archæolog. l. 4. c. 18.

[e] *Strabo*, l. 10. p. 825. l. 15. p. 1066, 1069. l. 16. p. 1116. = *A. Gell.* l. 5. c. 6. p. 312.

rêts; ce fruit eſt trop amer & trop peu ſubſtantiel, pour avoir jamais pû fournir un aliment convenable à l'homme. Les glands ſi vantés dans les anciennes traditions, étoient d'une qualité très-différente. L'eſpéce dont il s'agit approche beaucoup, pour le goût & pour la ſaveur, de nos châtaignes; il en croît, & on en mange encore de pareils dans les parties Méridionales de l'Europe [a]. Je penſe auſſi que ſous le mot de gland, les anciens comprenoient pluſieurs ſortes de fruits à coques, tels que celui du hêtre, du noyer, du châtaignier, &c. [b].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Ce genre de vie primitif n'a pas été tellement aboli, qu'il n'en ſoit reſté des traces dans bien des pays. Hérodote parle d'un peuple dans les Indes qui ne vivoit que d'herbages [c]: Agatarchide [d], Diodore [e], Strabon [f], & quel-

[a] Voy. *Strab.* l. 3. p. 233. = *Plin.* l. 16. ſect. 6. Encore aujourd'hui on ſert en Eſpagne de ces ſortes de glands ſur toutes les tables; on les mange rôtis comme nos marons. C'eſt ainſi qu'en uſoient autrefois les Grecs. Voy. *Plato*, de Rep. l. 2. p. 601. A. = *Plin.* l. 15. ſect. 25. = *Suid.* voce Ἐμαυτῷ βάλανον, t. 1. p. 719.

[b] Voyez *Porphyr.* de abſt. l. 2. p. 128. = *Pauſan.* l. 8. c. 2. = *Iſidor.* origin. l. 17. c. 7. p. 148. = Mém. de Trév. Juin 1718. p. 1132.

[c] Liv. 3 n. 100.

[d] Apud *Phot.* c. 22., 23.

[e] Liv. 3. p. 191.

[f] Liv. 11. p. 781 & 798. l. 16. p. 1116. l. 17. p. 1177.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ques autres écrivains [a], nomment des nations entieres qui ne ſubſiſtoient que de racines & de plantes ſauvages. Les relations modernes parlent auſſi de pluſieurs peuples, dont ces plantes & ces racines ſont encore aujourd'hui la principale nourriture [b].

Les forêts, les mers & les rivieres pouvoient auſſi fournir aux premiers hommes quelques ſecours relativement aux climats qu'ils habitoient. Il eſt probable que dans ces premiers ſiécles on ne faiſoit point de diſtinction entre les différentes eſpéces d'animaux [c]. Les peuples vivoient alors comme les Sauvages, à qui tout eſt bon juſqu'aux rep-

[a] *Lucret.* l. 5. v. 16 & 17. l. 6. v. 932, &c. = Bibl. anc. & mod. t. 22. p. 21.

[b] Aſia di Barros, Deca 1ª. l. 1. fol. 18. *verſo.* = *Pietro d'ella Valle*, Lettr. 11. p. 414. = Voyag. de Damp. t. 1. p. 292. t. 2. p. 134 & 156. = *Gemelli.* t. 2. p. 292. = Lettr. Edif. t. 7 p. 42. t. 10. p. 190. t. 11. p. 82. t. 17. Préf. p. 26. t. 18. p. 214 & 246. t. 25. p. 201. t. 23. p. 384. = Voyag. des Holland. t. 4. p. 586. = Voyag. de Benjamin, p. 56, 57. = Merc. de France, Juillet 1726. p. 1640. Juin 1755. t. 1. p. 141.

En avançant d'après les anciens écrivains, que les premiers hommes vivoient d'herbes, de racines, & de fruits ſauvages, je ne prétens pas dire qu'ils ne mangeaſſent point abſolument de chair. J'entens ſeulement que la viande ne faiſoit pas leur nourriture ordinaire & principale, comme elle fait aujourd'hui celle des peuples policés.

[c] *Diod.* l. 1. p. 52. = *Acoſta*, Hiſt. nat. des Ind. l. 7. c. 2.

tiles & aux inſectes, dont la vûe inſpire le plus d'horreur & de répugnance [a].

Joignons à tous ces témoignages l'autorité des anciennes coutumes, ce dépôt fidele de l'état primitif du genre humain. On a remarqué de tous les tems une grande conformité entre la nourriture des peuples, & l'eſpece de leurs ſacrifices : ils ont toujours offert à la divinité ce qui faiſoit le principal ſoutien de leur vie. Dans les premiers ſiécles on n'offroit que des herbes, des fruits & des plantes [b]. Les Egyptiens, en mémoire de l'utilité dont l'herbe, nommée *Agroſtis*, avoit été à leurs peres, en portoient dans les mains toutes les fois qu'ils alloient aux temples faire leurs prieres [c]. Il a été auſſi un tems où l'on ne faiſoit des libations qu'avec

[a] Les Sauvages mangent les rats, les crapauds, les ſerpens, les inſectes, &c. Voy. Hiſt. des Incas, t. 1. p. 300. t. 2. p. 216. = Géograph. Nub. p. 22. = Aſia di Barros. Deca 1a. l. 1. fol. 18. = Rec. des Voyag. de la Comp. des Indes Holland. t. 5. p. 169 & 172. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 8. p. 174. = *Leſcarbot*, Hiſt. de la N. France, p. 751. = Voyage de Carpin, p. 37. = Voyage de Coréal, t. 1. p. 175 & 232. = Voyage d'Ovington, t. 2. p. 274.

[b] *Theophr.* apud *Porphyr.* de abſtin. l. 2. p. 156. = *Euſeb.* Præparat. Evang. l. 1. c. 9. p. 28. = *Bianchini*, Iſtor. univ. p. 156.

[c] *Diod.* l. 1. p. 52.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'a la mort de Jacob.

de l'eau ; le vin n'étant pas encore connu [a]. On offrit par degrés du miel [b], du lait [c], de l'huile [d], du vin [e], de la farine [f], & enfin des animaux, quand les hommes eurent trouvé le moyen d'en faire leur nourriture ordinaire [g]. Comme on ignoroit auſſi dans les commencemens l'art d'aſſaiſonner les viandes avec le ſel, l'uſage s'étoit conſervé de n'en point mettre dans les entrailles des animaux offerts en ſacrifices [h].

Quelque groſſiere & quelque miſérable que fût la nourriture des premiers hommes, ils n'étoient pas même en état de s'en procurer abondamment ; faute d'inſtrumens néceſſaires, & manque d'intelligence, ils devoient gâter & détruire quantité de fruits & de plantes, comme le font les Sauvages qui abbattent les arbres dont ils veulent cueillir les fruits [i]. Ils n'a-

[a] *Theophr.* loco cit. = *Hygin.* Poët. Aſtr. l. 2. c. 29. = *Bianchini*, p. 307.

[b] *Theophr.* apud *Porphyr.* de abſtin. p. 156. = *Plato*, de Legib. l. 6. p. 875. C. = *Plut.* t. 2. p. 672.

[c] *Ovid.* Faſt. l. 4. v. 369. = *Plin.* in Præfat. p. 3.

[d] *Theophr.* loco cit. = *Gen.* c. 28. v. 18.

[e] *Theophr.* loco cit. = *Gen.* c. 14. v. 18.

[f] *Plato*, *Plin.* locis cit.

[g] Voy *Porphyr.* de abſt. l. 2. p. 125, &c.

[h] *Athen.* l. 14. p. 661. A.

[i] Voyag. de Damp. t. 4. p. 185 & 186. = Lettres Edif. t. 11. p. 315.

voient d'ailleurs ni armes convenables pour la chaſſe, ni machines propres pour la pêche. Les pierres & les bâtons étoient les ſeules armes dont on ſe ſervoit dans les premiers tems [a]; & même quand par la ſuite on vint à inventer les flêches & les piques, on ne ſçut d'abord d'autre maniere de les armer, qu'avec des roſeaux pointus, des cailloux, des os, ou des arrêtes de poiſſons. On peut juger, à cet égard, de l'état des premiers hommes par celui de quantité de nations, dont il eſt parlé, ſoit dans les écrivains anciens [b], ſoit dans les modernes [c]. On ne connoiſſoit pas auſſi dans les premiers ſiécles la maniere de pêcher avec des filets. C'eſt un art ignoré des nations barbares [d]. Les premiers hommes ne

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Ils n'en uſent ainſi probablement que parce qu'ils ne connoiſſent point de maniere plus commode de cueillir les fruits, & que changeant ſans ceſſe de contrées, ils ne s'embarraſſent guères de ce qui arrivera par la ſuite dans les cantons qu'ils abandonnent.

[a] *Hygin.* Fab. 274. = *Diod.* l. 1. p. 28. = *Cedren.* fol. 19.

[b] Voy. *Arrian.* Indic. p. 565. = *Agatarchid.* apud *Phot.* p. 1333. = *Diod.* l. 3. p. 185 & 191. = *Tacit.* de mor. Germ. n. 46.

[c] *Leſcarbot*, Hiſt. de la N. France, p. 773. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 8. p. 175. = Lettres Edif. t. 1. p. 132. t. 7. p. 43. = Voyag. de Dampier, t. 1. p. 94. t. 2. p. 142.

[d] Relat. de la France Equinox. p. 156. = Voyage de Dampier, t. 2. p. 148.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ſe ſervoient que de lignes [a], dont les hameçons, ſemblables à ceux des Sauvages, n'étoient probablement que de bois, d'os, d'arrêtes de poiſſons, ou d'autres matieres groſſieres [b]. Ils ne connoiſſoient enfin ni l'art d'élever des troupeaux, ni les moyens de faire des proviſions pour ſubvenir à la diſette & à la ſtérilité.

Il n'eſt pas étonnant qu'avec des ſecours ſi peu aſſurés, les premiers hommes ſe ſoient trouvés fréquemment expoſés à toutes les horreurs de la faim & de la diſette. Je ſuis convaincu que c'eſt aux fâcheuſes extrémités où ils ont été ſouvent réduits, qu'il faut attribuer l'uſage affreux où étoient anciennement pluſieurs peuples de ſe manger les uns les autres. Qu'il ait été un tems où les hommes n'ont point eu horreur de ſe nourrir de la chair de leurs ſemblables, c'eſt un de ces faits ſi univerſellement atteſtés, qu'il n'eſt pas poſſible de le révoquer en

[a] *Sanchon.* apud *Euſeb.* p. 35. C.

[b] Voy. Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 204, &c. = Voyag. de la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 23. = Rec. des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes Holland. t. 4. p. 560. t. 1. p. 578. t. 5. p. 37. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 82, 83. = Voyag. de J. de Lery, p. 170, 171.

doute [a] : l'exemple de quantité de nations, dans l'un & dans l'autre continent, auxquelles cette nourriture eſt encore familiere, en eſt un sûr garant [b]. On connoît dans l'Aſie [c], l'Afrique & l'Amérique [d], des peuples qui vont à la chaſſe des hommes, de la même maniere à-peu-près que nous allons à la chaſſe des bêtes-fauves. Ils tâchent de les prendre en vie, & les emmenent dans leurs cabanes, où ils les égorgent à meſure qu'ils ſe ſentent preſſés de la faim. C'eſt, je le répete, le défaut & le manque de nourriture qui ont occaſionné & occaſionnent quelquefois encore ces horreurs [e]. L'hiſtoire ne fournit que trop d'exemples, même parmi les peuples policés, des excès auxquels la famine peut porter les hommes [f]. Des meres ont man-

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. I. p. 6 & 133.

[b] Voy. ibid. p. 8.

[c] Mercure de France, Avril 1717. p. 65.

[d] Lettres Edif. t. 10. p. 231. t. 23. p. 344. t. 25. p. 9. = *Leſcarbot*, Hiſt. de la Nouv. France, p. 857. = Voyag. de Coréal, t. 1. p. 162 & 228 = Mém. de Trév. Février 1702. p. 91.

[e] Voy. l'Hiſt. des Incas, t. 1. p. 253, 255, 283, 300. = Voyag. de la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 117.

[f] Voy. *Diod.* Eclog. ex libro 36. t. 2. p. 528, 529. = *Strabo*, l. 4. p. 308. = *Olympiodor*, apud *Phot.* p. 189. = *Procop.* de Bello Goth. l. 2. c. 20. = *Leſcarbot*, Hiſt. de la N. France, p. 60. =

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

gé leurs enfans [a] ; & il ſuffit de réfléchir aux mouvemens dont quelques navigateurs, réduits à la derniere extrémité, avouent s'être ſentis affectés [b], pour concevoir ce dont l'homme eſt capable dans ces cruels momens. L'anthropophagie n'a pu ceſſer que quand les peuples ont eu des moyens certains & aſſurés de pourvoir à leur ſubſiſtance ; & ſi cet horrible uſage exiſte encore aujourd'hui dans quelques contrées, c'eſt par une ſuite de l'ignorance & de la barbarie des premiers peuples qui les ont habitées(1).

Hiſt. de la Virginie, p. 32. = Lettr. Edif. t. 21. p. 165. = Voyag. de Carpin, p. 37. = *Laët*, Deſcript. des Indes Occid. l. 4. c. 3. p. 107.

[a] Voy. 4 *Reg.* c. 6. ℣. 28, 29. = *Jerem.* Lament. c. 4. ℣. 10. = *Joſ.* de Bello Jud. l. 1. l. 6. c. 21. = *Olympiod.* apud *Poth.* p. 189.

[b] Voy. J. de *Lery*, Voyag. du Bréſil, p. 368. = Rec. des Voyag. de la Compag. des Indes Holland. t. 4. p. 650.

(1) Quelques Auteurs rapportent qu'il y avoit autrefois dans certains cantons de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique des boucheries publiques de chair humaine. Anc. Relat. des Indes & de la Chine, p. 55 & 132. Biblioth. univ. t. 2. p. 384. Hiſt. des Incas, l. 1. c. 12. p. 51. Hiſt. gén. des Voyag. t. 5. p. 97 & 227. t. 4. p. 630. Mercure de France, Octobre 1717. p. 84. *Laët*, Deſcript. des Ind. Occid. l. 5. c. 15. p. 166.

Ces récits me paroiſſent peu vraiſemblables. En effet, des peuples aſſez policés pour avoir des marchés publics, ne permettront jamais qu'on y étale la chair de leurs ſemblables, à moins qu'on ne diſe que quand ces peuples ont commencé à ſe policer, ils avoient

Le

Le peu de connoiſſance que les premiers hommes avoient du feu & de la maniere de s'en ſervir, ne leur permettoit pas de donner aux alimens, dont ils ſe nourriſſoient, la préparation convenable. Ils ſe contentoient de broyer avec leurs mains, ou entre deux cailloux, les plantes & les racines qu'ils arrachoient de terre, & les expoſoient enſuite à l'ardeur du ſoleil. Ils en uſoient à-peu-près de la même maniere à l'égard de la chair, & du poiſſon, quand ils étoient aſſez heureux pour s'en procurer. Agatharchide [a], Arrien [b], Diodore [c], Strabon [d], Pline [e], & même des relations modernes [f], parlent de nations qui n'avoient point d'autre maniere de faire cuire leur nourriture, que de l'expoſer aux rayons du ſoleil. Depuis même la connoiſſance du feu, les peuples ont encore été un tems où ils manquoient des moyens propres à faire ſervir cet

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

contracté une telle habitude de manger de la chair humaine, qu'ils n'ont pû s'en défaire, même après qu'ils ont été à portée de ſe procurer facilement & abondamment une nourriture plus convenable.

[a] Apud *Phot.* c. 12, 19, 22.

[b] Indic. p. 566.

[c] Liv. 3. p. 185, 189, 191.

[d] Liv. 16. p. 1116. A. p. 1118. C.

[e] Liv. 7. p. 374. *lin.* 18.

[f] Aſia di Barros, Dec. 1ª, fol. 18. *verſo.*

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

élément d'une maniere commode à la préparation de leurs alimens. Nous pouvons juger de la groſſiéreté & de l'ignorance des premiers hommes par celle de pluſieurs nations dont il eſt parlé dans les Voyageurs modernes.

Les habitans des Iſles Auſtrales découvertes en 1615, n'avoient point d'autre ſecret pour faire rôtir les porcs, que de leur mettre dans le corps des pierres ardentes [a]. La maniere dont pluſieurs peuples s'y prennent encore à préſent pour faire cuire leurs viandes dans l'eau, prouve de leur part une égale ignorance. Ils mettent de l'eau dans le creux d'un rocher, ou d'une grande pierre; ils y jettent enſuite des charbons allumés, ou des cailloux qu'ils ont fait rougir, & parviennent ainſi à échauffer l'eau ſuffiſamment pour faire cuire leurs viandes [b]. L'incommodité & la difficulté de cette pratique en firent chercher d'abord une qui fût plus aiſée. On penſa aux moyens de faire bouillir l'eau dans des vaſes plus commodes que des rochers ou de grandes pierres. Les Sauvages de la

[a] Rec. des Voyag. qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagn. des Indes Holland. t. 4. p. 583.

[b] Hiſt. des Iſles Antilles, p. 17. = Relat. de la Gaſpéſie, p. 51.

nouvelle France faiſoient cuire leurs viandes dans des eſpeces d'auges de bois, en y mettant des pierres rougies au feu, & les renouvellant de tems en tems [a].



Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Les peuples ont dû être bientôt rebutés d'apprêter leur nourriture d'une maniere auſſi longue & auſſi dégoutante que celle dont je viens de parler. Il aura donc été queſtion d'imaginer des vaiſſeaux, qui en recevant directement l'impreſſion du feu, pûſſent la communiquer à l'eau. Le point eſſentiel étoit de trouver des matieres communes & faciles à travailler, qui fuſſent capables de réſiſter aſſez fortement à l'action du feu, pour donner aux alimens le tems de cuire. On ne ſera parvenu à cette découverte qu'après différentes tentatives. Il eſt facile d'en juger par les exemples ſuivans. Les Sauvages du détroit de Frobisher ſe ſervoient d'eſpéces de chaudieres faites de peaux de poiſſons fraîchement tués [b]. Dans les Iſles Occidentales de l'Ecoſſe, les habitans employoient au même uſage la dépouille des animaux

[a] *Leſcarbot*, Hiſt. de la Nouv. France, p. 805. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 87. = *Acoſta*, Hiſt. des Indes Occid. l. 3. c. 2. fol 174.

[b] Rec. des Voyages au Nord, t. 1. p 220.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

récemment écorchés [a]. Les Oſtiakes apprêtent encore aujourd'hui leurs vivres dans des chaudrons compoſés d'écorces d'arbres [b]. A Siam, le petit peuple n'a d'autre façon de faire cuire le ris que de le mettre dans un cocos ſur le feu, & le ris ſe cuit en même tems que le cocos brûle; mais le ris acheve de cuire, avant que le cocos ſoit tout-à-fait conſumé [c]. Les habitans d'Amboine & de Ternate ſe ſervent d'un bambou, ou roſeau creux, pour le même uſage [d].

Ces expédiens ſont bien groſſiers & bien défectueux. Il falloit renouveller de vaſes à chaque moment. La néceſſité, mere de l'induſtrie, fit bientôt trouver les moyens de faciliter la cuiſſon des alimens. L'hiſtoire nous fournit dans la pratique d'une nation ſauvage un exemple de la maniere dont les premiers hommes ſeront parvenus à ſe faire des vaſes commodes & durables. Il eſt dit dans la relation d'un

[a] Reſpubl. ſive Stat. Scot. & Hibern. diverſ. autor. p. 33. Voyez auſſi *Herod.* l. 4. n. 61.

[b] Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 43.

[c] Hiſt. gén. des Voyages t. 9. p. 248.

[d] Rec. des Voyag. qui ont ſervi à l'établiſſement de la Comp. des Indes Holland. t. 3. p. 322. = *Chardin*, t. 4. p. 171 & 172.

voyage fait aux Terres Auſtrales, que les habitans de ces climats faiſoient cuire leurs alimens dans des morceaux de bois creuſés qu'ils mettoient ſur le feu ; mais comme la flamme n'auroit pas manqué d'endommager promptement ces ſortes de vaſes, pour remédier à cet inconvénient ils s'étoient aviſés de les revêtir de terre graſſe. Cet enduit les préſervoit, & donnoit aux alimens le tems de cuire [a].



Une pareille épreuve a dû faire imaginer facilement la poterie. L'expérience ayant appris que certaines terres réſiſtoient au feu, il a été ſimple de ſupprimer le vaſe de bois, qui a cependant donné l'idée de mouler la terre, & indiqué la maniere de l'employer à différens uſages ; art qui, ſuivant la remarque de Platon, a dû être bientôt inventé, parce qu'on n'a pas beſoin du ſecours des métaux pour travailler les vaſes de terre [b]. Il eſt probable qu'on ne ſçut pas d'abord leur donner ce degré de cuiſſon, & ce vernis qui en fait le principal mérite.

[a] Mém. touchant l'établiſſement d'une Miſſion Chrétienne dans le troiſieme monde, autrement appellé la Terre Auſtrale, p. 15 & 16.

[b] De Leg. l. 3. p. 805. C.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Ces premiers vaſes devoient être comme ceux des Sauvages, d'argille, ou de terre graſſe ſéchée au ſoleil, ou cuite au feu [a]. Ces peuples ignorent l'art de les verniſſer, & de leur donner ce que nous nommons la plombée [b]. C'eſt le haſard qui aura fait trouver ce ſecret, comme je le dirai dans un moment [c].

La découverte & l'introduction des arts dans les différens climats ont dû faire ceſſer inſenſiblement les calamités dont le genre humain fut affligé dans les tems qui ſuivirent immédiatement la confuſion des langues & la diſperſion des familles. Leur réunion, & l'établiſſement des loix ſur-tout, ont opéré cet heureux changement. Les familles raſſemblées ont perfectionné les arts; mais jamais les hommes n'auroient pû former de grandes ſociétés, s'ils n'avoient pas trouvé des moyens sûrs de pourvoir à la ſubſiſtance d'un grand nombre de perſonnes raſſemblées & fixées dans un même canton & dans un même lieu; on n'a pû y parvenir que par la découverte de l'agriculture.

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 87.

[b] Voyag. de Frezier, p. 70.

[c] *Infrà.* ch. IV.

Tous les peuples ont reconnu tenir cet art de leurs premiers ſouverains. Il eſt dit qu'Oſiris abolit l'uſage où étoient les hommes de ſe manger les uns les autres, en leur enſeignant à cultiver la terre [a]. Les annales de la Chine rapportent que Gin-hoang, un des premiers ſouverains de ce pays, inventa l'agriculture, & raſſembla par ce moyen les hommes; qui auparavant erroient diſperſés dans les bois & les campagnes, à la maniere des bêtes brutes [b]. On doit entendre dans le même ſens, c'eſt à dire, de la connoiſſance des alimens convenables, la tradition des Grecs qui attribuoit la ceſſation de l'anthropophagie à la découverte du miel, & à l'uſage que les hommes avoient appris à en faire [c]. Les anciens hiſtoriens font mention des ſoins qu'Alexandre s'étoit donnés pour enſeigner l'agriculture à pluſieurs nations barbares qu'il avoit rencontrées dans le cours de ſes conquêtes [d]; exemple renouvellé de nos jours dans l'Améri-

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] *Diod.* l. 1. p. 17. = *Plut.* t. 2. p. 356. A.

[b] *Martini*, hiſt. de la Chine, t. 1. p. 18.

[c] *Schol. Pindar.* ad Pyth. 4. v. 107. p. 219.

[d] *Strabo*, l. 11. p. 786, 787. = *Plut.* t. 2. p. 328. C. = *Plin.* l. 6. ſect. 25. p. 325.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

que [a]. C'eſt encore dans la vûe de prévenir les excès auxquels la diſette & la famine ſont capables de porter les hommes, que de tous tems les peuples policés ont eu ſoin d'amaſſer des proviſions pour remédier à la ſtérilité de la terre dans certaines années [b].

La réunion des familles & l'établiſſement des ſociétés politiques, en donnant naiſſance aux arts, ont donc procuré aux peuples les principales commodités de la vie. Toutes les ſociétés policées ne les ont cependant pas connues également ; les progrès des arts ont été différens, dans les différens pays, & chez les différens peuples. C'eſt ce qu'il faut développer.

La ſubſiſtance eſt le premier & le plus important objet dont on ſe ſera occupé dans les ſociétés naiſſantes ; mais ces recherches auront été plus ou moins perfectionnées, relativement au climat & au génie des différens peuples. Dans quelques pays, on aura commencé par perfectionner l'art de

[a] Hiſt. des Incas, t. 1. p. 21, 300, 301. = Nouv. Relat. de la France Equinox. p. 23. = Lettr. Edif. t. 2. p. 179.

[b] Voy. Gen. c. 41. ℣. 35, &c. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 21, 192, 237. t. 2. p. 94.

la chaſſe & de la pêche [a]. La chaſſe ſur-tout a été chez la plûpart des peuples de l'antiquité la principale occupation des premiers hommes. Ils s'y adonnoient autant par le beſoin de ſubſiſtance, que par la néceſſité de défendre leur vie contre les attaques des bêtes féroces [b]. Il y a encore aujourd'hui quantité de nations de l'un & de l'autre continent, qui ne s'occupent que de la chaſſe & de la pêche [c].

Mais les peuples induſtrieux ne tarderent pas à remarquer que dans cette quantité innombrable d'animaux répandus ſur la ſurface de la terre, il y avoit des eſpéces qui d'elles-mêmes ſe réuniſſoient & vivoient en ſociété. On s'apperçut même que ces eſpéces étoient naturellement moins farouches que les autres. On chercha les moyens de les apprivoiſer, de les renfermer dans des parcs, & de les faire multi-

[a] *Sanchon.* apud *Euſeb.* p. 35. B.

[b] Voy. *Infrà*, Liv. VI. c. Ier.

[c] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 221. t. 1. p. 283. = Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 16. t. 1. p. 80. = Lettr. Edif. t. 10. p. 200, 315, 316, t. 11. p. 376. t. 23. p. 222. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 330. = Voyag. de Frezier, p. 130. = Voyage de Dampier, t. 2. p. 142 & 143. = Nouv. Relat. de la France Equinox. p. 26. = Bibl. univ. t. 3. p. 519.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

plier, afin d'en avoir toujours une certaine quantité à ſa diſpoſition. La plûpart des peuples ne tiroient dans les premiers ſiécles, & long-tems encore après, leur ſubſiſtance que des troupeaux [a]. Nous connoiſſons pluſieurs nations puiſſantes & très étendues, qui pratiquent encore le même genre de vie [b]. Leurs troupeaux fourniſſent à tous leurs beſoins. On s'attacha enfin à examiner les différentes productions de la nature, & à trouver les moyens d'en profiter.

La terre offre quantité de plantes & de fruits, qui même ſans être cultivés, fourniſſent à l'homme une nourriture ſolide & agréable. On commença par diſcerner les meilleures eſpéces, & ſur-tout celles qui ſe conſervent long-tems après avoir été cueillies : on ſongea à en faire des proviſions [c]. On apprit enſuite l'art de les faire profiter, & même d'en augmenter le nombre & les qualités par la culture. C'eſt à cette découverte que nous ſommes redevables de cette prodigieuſe quantité d'arts & de ſciences

[a] *Plato*, de Leg. l. 3. p. 804, &c. = *Varro*, de re Ruſt. l. 2. c. 1.

[b] Les Tartares, les Arabes, &c.

[c] *Diod.* l. 1. p. 12.

dont nous jouiſſons aujourd'hui. Tant que les peuples n'ont connu d'autres moyens de ſubſiſter que la chaſſe, la pêche & le ſoin de leurs troupeaux, ils n'ont pas fait de grands progrès dans les arts. Ce genre de vie les obligeoit à changer continuellement de lieu, & d'ailleurs ne les forçoit pas à faire uſage de toutes les reſſources dont l'induſtrie humaine eſt capable. Les nations qui ne pratiquent point l'agriculture n'ont qu'une connoiſſance très-médiocre des arts & des ſciences. Mais la culture de la terre a contraint les peuples qui s'y ſont adonnés, à ſe fixer dans un même canton, & à inventer quantité d'arts dont ils avoient beſoin pour y réuſſir.



Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

# CHAPITRE PREMIER.

## *Agriculture.*

L'AGRICULTURE embraſſe pluſieurs objets. Par ce mot nous entendons aujourd'hui l'art de faire venir toutes ſortes d'arbres, de plantes, de fruits & de grains. Mais comme de toutes les parties que cet art comprend, il n'en eſt point de plus importante que le labourage, c'eſt celle par laquelle je crois devoir commencer.

### ARTICLE PREMIER.

### *Du Labourage.*

LA CULTURE des grains demande tant de ſoins & de précautions, dépend d'un ſi grand nombre de connoiſſances, exige tant de peines & de préparations, qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'un art ſi compliqué ait été long-tems ignoré de la plus grande partie du genre humain. On pourroit même demander comment les premiers

peuples ſont parvenus à la découverte du bled, & en général à celle des autres grains qui ſe cultivent. Nous ne voyons point aujourd'hui dans nos campagnes le froment, le ſeigle, l'orge, l'avoine & le ris croître naturellement. Suppoſerons-nous donc que certaines eſpéces de *gramen* qu'on rencontre dans tous les pays, renferment les principes & l'eſſence de tous les différens grains qui ſont à préſent notre principale nourriture? Admettrons-nous que la culture développe & perfectionne les qualités de ces ſortes de *gramen*, & qu'enfin un travail réitéré peut les porter au point de devenir froment, ſeigle, orge, avoine, &c. On a, il eſt vrai, l'expérience que la culture rend certains fruits plus beaux & meilleurs que ceux qui viennent naturellement. On ſçait même qu'elle en perfectionne quelques-uns juſqu'à les rendre méconnoiſſables; mais l'opération qui dénature en quelque maniere ces ſortes de fruits, la greffe, n'eſt pas praticable ſur les *gramen*. A l'égard de la ſimple culture, c'eſt une erreur de croire qu'elle puiſſe jamais dénaturer l'eſſence fondamentale des grains, ni leur eſpéce. Quelques Au-

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

teurs, à la vérité, l'ont autrefois avancé [a]; mais le contraire eſt aujourd'hui reconnu & avéré [b]. Les grains ont été créés tels qu'ils exiſtent encore à préſent. Les anciens même parlent de pluſieurs pays où le bled croiſſoit naturellement [c]. Si nous ne connoiſſons point aujourd'hui dans nos climats de froment, de ſeigle, d'orge & d'avoine ſauvages, c'eſt ſans doute faute de recherches aſſez exactes de notre part, d'autant plus que, ſelon le témoignage de pluſieurs relations modernes, on en trouve encore dans quelques contrées [d].

L'agriculture eſt un de ces arts que le déluge n'a point abolis entiérement. L'Ecriture nous dit que Noë en étoit inſtruit, & qu'il cultiva la terre au-

[a] *Theophr.* Hiſt. Plant. l. 2. c. 3 & c. 5. l. 8. c. 6. = De Cauſ. Plant. l. 4. c. 6. = *Plin.* l. 18. ſect. 20. p. 111.

[b] Voy. Acad. des Sciences, ann. 1708. Mém. p. 85. = Mercure de France, Février 1730. p. 299. = *Duhamel*, Traité de la culture des terres, p. 145. = Mém. de Trév. Mai 1714. p. 814.

[c] *Plato*, in Menex. p. 512. = *Ariſt.* de mirab. auſcult. p. 1154. A. = *Theoph.* Hiſt. Plant. l. 4. c. 5. p. 78. = *Diod.* l. 1. p. 17. l. 5. p. 331 & 384. = *Strabo*, l. 15. p. 1017. = *Plin.* l. 18. ſect. 13. p. 108. = *Syncell.* p. 28. Voyez auſſi ce qu'Herodote dit d'une eſpéce de bled en uſage dans les Indes, l. 3. n. 100.

[d] *Leſcarbot*, Hiſt. de la Nouv. France, p. 251, 255 & 261. = Lettr. Edif. t. 11. p. 385. t. 25. p. 710. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 250. = *Laët*, Deſcript. des Indes Occid. l. 2. c. 1. p. 34.

sortir de l'arche [a]. Il est vraisemblable que ce patriarche fit part de cette connoissance à ses descendans. Leur dispersion occasionnée par la confusion des langues, fit oublier à quantité de familles l'art de cultiver la terre ; mais cette découverte ne se perdit point dans les sociétés qui continuerent d'habiter les plaines de Sennaar & les cantons circonvoisins. La connoissance du labourage paroît aussi s'être conservée chez les familles qui se sont fixées de bonne heure dans des pays, dont le sol étoit léger, facile à cultiver, naturellement fertile & abondant. Toutes ces conjectures sont fondées sur l'Histoire. Elle nous apprend que les habitans de la Mésopotamie, de la Palestine, de l'Egypte, & peut-être de la Chine, se sont appliqués à l'agriculture dès les tems les plus reculés. La connoissance du labourage étoit d'une si haute antiquité chez les Babyloniens, qu'elle remontoit aux premiers siécles de leur histoire [b]. On ne peut pas douter en effet que l'agriculture n'ait été connue très-anciennement dans ces contrées. Moïse

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

[a] *Gen.* c. 9. v. 20.
[b] *Berof.* apud *Syncell.* p. 28 & 29.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

dit que Nembrod & Aſſur bâtirent pluſieurs villes [a] : il ſeroit difficile de concevoir comment ils auroient pû y réuſſir ſans le ſecours de l'agriculture. La tradition des Phéniciens faiſoit remonter aux premiers tems l'uſage du labourage [b], tradition confirmée également par l'autorité de l'Ecriture ſainte. Il y eſt dit qu'Iſaac, pendant ſon ſéjour dans la Paleſtine, ſema & recueillit au centuple [c]. Les Egyptiens faiſoient honneur de cette découverte à Iſis & à Oſiris ſon époux [d]. L'agriculture devoit être en effet extrêmement ancienne chez ces peuples. Nous voyons Abraham, dans un tems de famine, ſe retirer en Egypte [e], & Jacob y envoyer ſes enfans acheter du bled dans de pareilles circonſtances [f]. Les Chinois voudroient diſputer à tous les peuples, dont je viens de parler, l'ancienneté du labourage : ils prétendent avoir appris cet art de Chinnong ſucceſſeur de Fo-hi [g]. Quoi qu'il

[a] *Gen.* c. 10. ℣. 10, 11 & 12.

[b] *Sanchon.* apud *Euſeb.* p. 36. C.

[c] *Gen.* c. 26. ℣. 12.

[d] *Diod.* l. 1. p. 17 & 18. = *Plut.* t. 2. p. 356. A.

[e] *Gen.* c. 12. ℣. 10.

[f] Gen. c. 42. ℣. 2.

[g] *Martini*, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 32. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 6. p. 196.

en soit, c'est de ces diverses contrées



is le
juſ-
mort
b.

Ire. PARTI

Depuis
Déluge j
qu'à la m
de Jacob.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

en ſoit, c'eſt de ces diverſes contrées & de pluſieurs autres encore ſans doute, que l'art de cultiver les grains aura été ſucceſſivement tranſporté dans différens climats. Les Grecs, par exemple, diſoient que l'agriculture leur avoit été apportée d'Egypte [a]: les Romains étoient perſuadés qu'elle étoit venue en Italie, de l'Afrique & de la Grece [b].

On peut croire auſſi que quelques peuples n'auront dû qu'à eux-mêmes la découverte des grains & l'art de les cultiver. Parmi les familles qui dans leurs courſes vagabondes en avoient perdu la trace & la pratique, quelques-unes ſe ſeront fixées dans des cantons où les grains croiſſoient naturellement. Elles auront cherché alors les moyens de mettre à profit ce bienfait de la Providence. Mais cette eſpéce de peuple n'aura pû parvenir qu'aſſez difficilement à trouver la méthode de cultiver les grains.

Il leur a fallu d'abord inventer les inſtrumens & les outils propres au labourage; le nombre en eſt aſſez grand.

[a] *Diod.* l. 1. p. 34. l. 3. p. 385.

[b] *Feſtus*, voce *Libycus campus*, p. 210. *Cicero*, t. 4. p. 478.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Ces premiers laboureurs ne cultivoient la terre qu'à force de bras, & avec des outils très-groſſiers & très-imparfaits [a]. Tel étoit l'état des habitans du Pérou lors de la découverte de ces climats. Ils n'avoient ni charrues, ni bêtes de ſomme. Ils ſe ſervoient de certaines pelles tranchantes; & quand la terre étoit ſuffiſamment préparée, ils y ſemoient leurs grains, en faiſant des trous avec un bâton [b]. Il y a encore aujourd'hui quantité de peuples qui n'ont rien imaginé de mieux que ces anciennes pratiques [c]. Les Sauvages de la nouvelle France labourent leurs champs avec des inſtrumens de bois faits comme la houe dont ſe ſervent nos vignerons [d]; d'autres avec des pelles [e]; quelques-uns n'ont même que des crocs de bois [f]. L'inſtrument commun des Négres de la Gambra, pour ouvrir la terre, eſt une ſorte de pelle aſſez ſemblable à leurs rames [g]: d'autres n'ont

[a] *Diod.* l. 3. p. 232, 233. = *Plut.* t. 2. p. 378 & 379.

[b] Conquête du Pérou, t. 1. p. 47. = Hiſt. des Incas, t. 2. p. 83.

[c] Voy. l'Hiſt. gén. des Voyag. t. 3. p. 117.

[d] *Leſcarbot*, Hiſt. de la Nouv. France p. 778.

[e] Lettr. Edif. t. 12. p. 10.

[f] *Leſcarbot*, p. 834. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 76 & 106. = Voyage de Coréal, t. 1. p. 33.

[g] Hiſt. gén. des Voyages, t. 3. p. 188 & 189.

que des espéces de truelles [a]. La méthode des Négres du Sénégal, est de se mettre cinq ou six dans un champ, & de le remuer avec leurs épées [b]. Les anciens habitans des Canaries ne labouroient la terre qu'avec des cornes de bœuf [c].

Ces pratiques informes & grossieres n'auront jamais eu lieu que dans les contrées où les connoissances les plus essentielles & les plus utiles avoient été totalement mises en oubli. Ailleurs on se servoit pour cultiver la terre d'outils infiniment plus commodes & beaucoup moins défectueux. Plusieurs peuples connoissoient dès les premiers siécles, après la dispersion, les moyens d'épargner leurs peines, & de se préparer en même tems des récoltes abondantes, en employant des machines qui pussent fendre la terre d'une maniere plus efficace que celles dont je viens de parler. On ne peut douter que dès-lors la charrue ne fût en usage dans quelques contrées. Nous en avons une preuve à l'égard des Egyptiens, dans le culte rendu par ce peuple aux

[a] Ibid. t. 5. p. 67.
[b] Ibid t. 2. p. 302.
[c] Ibid. t. 2. p. 229 & 252.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

taureaux ſacrés qu'ils appelloient Apis & Mnévis. Rien de plus connu & de plus ancien que ce culte. Il étoit fondé ſur les ſervices que ces animaux avoient rendus à ceux qui paſſoient pour avoir enſeigné l'uſage du bled [a]. J'ai déja dit que les Egyptiens croyoient être redevables de ce bienfait à Oſiris [b]. Ce Prince paſſoit pour avoir inventé la charrue [c]. On diſoit même qu'il avoit montré aux Scythes à ſe ſervir de bœufs pour le labourage [d]. Il eſt certain d'ailleurs par l'Ecriture, que l'uſage de labourer étoit établi en Egypte dès le tems de Joſeph [e]. Il étoit auſſi ancien dans la Paleſtine. Les Phéniciens, c'eſt-à-dire, les premiers peuples qui aient habité cette contrée, attribuoient l'invention de la charrue à Dagon qui paſſoit pour être fils du Ciel [f]. On vient de voir qu'Iſaac étant dans la Paleſtine, ſema & recueillit au centuple: fait qui ſuppoſe néceſſairement que dès-lors l'art de labourer étoit bien connu dans ces cantons. On voit auſſi que dès le tems de Job on labouroit

[a] *Diod.* l. 1. p. 25.
[b] *Suprà*, p. 184.
[c] *Primus aratra manu ſolerti fecit Oſiris.* Tibul. l. 1. Eleg. 7. v. 29.
[d] *Euſtach.* ad Dionyſ. Perieget. v. 306.
[e] *Gen.* c. 45. ℣. 6.
[f] *Sanchon.* apud *Euſeb.* p. 37. D.

dans l'Arabie avec des bœufs [a]. Les Chinois enfin prétendent tenir la charrue de Chin-nong ſucceſſeur de Fohi [b].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

La fabrique des premieres charrues étoit très-ſimple. Cette machine aſſez compliquée aujourd'hui dans certains pays, étoit compoſée originairement d'un ſeul morceau de bois très-long, & courbé de maniere qu'une partie enfonçoit dans la terre, & l'autre ſervoit à atteler les bœufs. Il n'y avoit point de roues. On y avoit ſeulement ajouté un manche pour que le conducteur de la charrue pût la diriger & la faire tourner à ſa volonté. Telles étoient les anciennes charrues dont les Grecs ſe ſervoient [c]. On en trouve encore aujourd'hui le modéle dans celle dont ſe ſervent les habitans de la Conception au Chily. Leurs charrues ne ſont faites que d'une ſeule branche d'arbre crochue tirée par deux bœufs [d]. On en vint enſuite à les faire de deux piéces, l'une plus longue où l'on atteloit les bœufs, l'autre plus petite & adap-

[a] Chap. 1er. ℣. 14. Voyez notre Diſſertat.

[b] *Martini*, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 32.

[c] Voy. *Heſiod.* Op. v. 443. = C'eſt celle que les Grecs appelloient Ἄροτρον αὐτόγυον

[d] Voyage de Frezier, p. 70.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tée de maniere qu'elle ſervoit de ſoc & entroit dans la terre. Ces charrues étoient encore très-ſimples & n'avoient point de roues. On en peut juger par la deſcription que les hiſtoriens Chinois font de cet inſtrument, dont ils regardent Chin-nong, ſucceſſeur de Fo-hi, comme l'inventeur. « Ils diſent » qu'anciennement les peuples ſe nour- » riſſoient des fruits des arbres, des » plantes & de la chair des animaux, » ſans ſçavoir labourer ni ſemer. Chin- » nong ayant égard aux ſaiſons & à la » qualité des terreins, tailla un mor- » ceau de bois, & en fit un inſtrument » appellé *ſu*, qui ſert à atteler les bœufs. » Il courba enſuite & fit durcir au feu » un autre morceau de bois pour en » faire un ſoc, & de cette maniere il » apprit aux hommes à labourer la » terre [a]. »

Il y a bien de l'apparence que les Egyptiens ont employé auſſi cette ſorte de charrue dès les premiers tems. Nous en retrouvons la deſcription dans Héſiode [b]; & il eſt naturel de préſumer que les Egyptiens en inſtrui-

[a] Extrait des Hiſt. Chin.

[b] Op. v. 443. C'eſt celle que les Grecs appelloient Ἄροτρον πυκτὸν.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ſant les Grecs de l'agriculture [a], leur avoient communiqué en même tems leurs charrues ; l'uſage même en ſubſiſte encore aujourd'hui dans certains cantons de la haute Egypte [b]. Les Latins n'en ont point connu d'autres pen-

[a] Voy. la 2e. Part. Liv. II. ſect. 2e. c. 1.

[b] On en peut voir la figure dans le Voyage d'Egypte, par Norden, t. 1. planche 56.

Si l'on en croit Hérodote, l. 2. n. 14. *Ælian.* hiſt. animal. l. 10. c. 16. *Plin.* l. 18. ſect. 47. *Plut.* t. 2. p. 670. anciennement les Egyptiens ne labouroient point leurs terres. Ces auteurs diſent qu'auſſitôt après l'écoulement de l'inondation, chacun ſemoit ſon champ dans le tems que la terre étoit encore molle & détrempée ; on y lâchoit enſuite des pourceaux, qui, foulant la ſemence avec leurs pieds, la faiſoient entrer dans la terre.

Ce fait, tel qu'il eſt rapporté par ces auteurs, m'a toujours paru extrêmement ſuſpect. Il n'eſt pas vraiſemblable en effet que les Egyptiens aient employé les pourceaux pour enfoncer les grains ſemés ſur la ſuperficie de la terre. Ces animaux ſont très-voraces, & plus propres à manger les grains qu'à les fouler. D'ailleurs il ne ſeroit point poſſible à des pourceaux de ſe tirer du limon de ces terres où celui qui ſeme enfonce lui-même juſqu'aux genoux. *Maillet*, Deſcript. de l'Egypte, Lettr. 9. p. 7.

Je ſuis donc perſuadé premierement qu'Elien, Pline, Plutarque, n'ont parlé que d'après le récit d'Hérodote. Car il eſt certain, par le témoignage de Diodore, l. 1. p. 43. & de Pline lui-même, *loco cit.* & par celui des Voyageurs modernes, qu'on a labouré & qu'on laboure encore les terres en Egypte. Je crois enſuite qu'Hérodote lui-même, qui, probablement n'avoit jamais vu labourer ni ſemer en Egypte, n'a parlé que d'après quelque récit qu'il aura ſans doute mal compris & encore plus mal rendu. Voyez les Jugemens ſur quelques ouvrages nouveaux, Avignon 1745, *in*-12. t. 10. p. 241, &c.

dant fort long-tems [a]. Telles ſont auſſi à peu-près celles dont on ſe ſert dans les provinces méridionales de la France, & généralement dans tous les pays chauds [b]. J'obſerverai ſeulement que, dans les ſiécles dont je parle, il n'entroit ni fer, ni aucun autre métal dans les charrues, & même long-tems encore après, comme il paroît par la deſcription qu'Héſiode fait de celles dont les Grecs ſe ſervoient [c]. Strabon parle auſſi de peuples qui ne ſe ſervoient que de charrues de bois [d]. Aujourd'hui encore il en eſt de même en Mingrélie [e], & dans pluſieurs autres pays.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Une réflexion, au reſte, qui ne doit point échapper, c'eſt que l'eſpéce de ces charrues prouve ce que j'ai dit plus haut, que l'invention du labourage étoit dûe aux peuples qui ont habité des terres légéres & faciles à cultiver. Ils n'avoient pas beſoin d'inſtrumens plus forts que ceux dont nous venons de parler. Ces ſortes de terreins ayant peu de profondeur & de conſiſtance,

[a] Voy. *Virg.* Georg. l. 1. v. 169.
[b] Voy. Lettr. Edif. t. 12. p. 91.
[c] Op. 1. 443, &c.
[d] Liv. 11. p. 767.
[e] *Chardin*, t. 1. p. 127.

ne

ne demandoient qu'un labour ſuperficiel & très-léger. Les terres fortes, au contraire, étant naturellement très-compactes & ſans beaucoup d'interſtices entre les parties qui les compoſent, ſi on les ouvre profondément, le fond en demeure froid, immobile & ſans action. Ce n'eſt que par ce moyen qu'on peut parvenir à y faire pénétrer l'action du ſoleil & les impreſſions de l'atmoſphère. De-là la différence des charrues.



Les anciens ne ſe ſervoient guère que de bœufs pour le labourage : les Grecs, qui parloient de l'ancien Bacchus comme de l'inventeur de l'agriculture [a], diſoient que c'étoit lui qui le premier avoit amené les bœufs des Indes dans l'Europe [b]. On peut cependant inférer d'un paſſage du Deutéronome, qu'anciennement on étoit auſſi dans l'uſage d'employer quelquefois les ânes au labour des terres. Moïſe y défend aux Iſraélites d'atteler à une même charrue un âne & un bœuf [c].

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir ſemé le grain, il faut encore prendre des pré-

[a] *Diod.* l. 4. p. 249. l. 3. p. 232.
[b] *Plut.* t. 2. p. 262. B.
[c] *Deut.* c. 22. ℣. 10.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'a la mort de Jacob.

cautions pour le faire germer. Il faut renverſer la terre deſſus & l'en couvrir, afin qu'il ne perde point la ſubſtance qui lui eſt néceſſaire pour croître & pour mûrir. C'eſt à quoi la herſe eſt deſtinée, inſtrument fort utile, & dont l'invention eſt très-ancienne, puiſqu'il en eſt parlé dans le livre de Job [a]. Les Chinois ont même conſervé le nom de celui qu'ils regardent comme l'inventeur de la herſe. Ils donnent de grands éloges dans leurs livres à cette invention, ignorée des Grecs pendant fort long-tems, comme je le dirai à l'article de ces peuples.

Je ne dois point finir l'article qui nous occupe, ſans faire remarquer les ſoins que de tous les tems les peuples policés ſe ſont donnés pour fertiliſer la terre, & lui faire porter plus de fruits qu'elle n'en devroit rendre naturellement.

Dans les premiers âges où l'on a cultivé la terre, on a dû la trouver d'une extrême fertilité. Iſaac ayant ſemé, recueillit au centuple [b]; mais cette fécondité n'a pû être ni générale, ni de longue durée. La terre s'épuiſe en

[a] C. 39. ℣. 10. Voyez le P. Calmet.
[b] *Gen.* c. 26. ℣. 12.

rapportant. On a donc bientôt été obligé de chercher les moyens de la ranimer, & de lui redonner les sels dont elle a besoin pour la production des grains. Les anciens avoient plusieurs pratiques pour féconder leurs terres. Ils y employoient le fumier, les cendres de certaines plantes, la marne, les sels, &c.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

On ne peut point fixer le tems où l'on a commencé à fumer les champs destinés au labour. On entrevoit seulement à travers les ténebres qui enveloppent toujours les anciennes traditions, que cet usage a dû être fort ancien dans certains pays. L'Italie attribuoit cette invention à Saturne [a]. Cela veut dire que la tradition de ces peuples faisoit remonter à des tems très-reculés l'art de fumer les terres.

On doit rapporter au même but les soins que les Egyptiens s'étoient donnés pour arroser leurs champs. Ces peuples habitoient un climat naturellement stérile & ingrat [b]; mais à force de soins & de travaux, ils parvinrent à rendre l'Egypte la plus fertile contrée qu'on ait connue dans l'antiqui-

[a] *Macrob.* Saturn. l. 1. c. 7. p. 218.
[b] Voyage d'Egypte par Granger, p. 12 & 25, 26.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

té. On ſçait qu'elle jouiſſoit de cette réputation dès le tems d'Abraham. Ce patriarche fut y chercher un aſyle contre la famine qui déſoloit tous les pays voiſins [a]. Si l'on en croit même les hiſtoriens profanes, les Egyptiens avoient dès-lors exécuté de fort grands ouvrages pour tirer du Nil le parti le plus avantageux qu'il étoit poſſible. Oſiris avoit, dit-on, fait border ce fleuve de part & d'autre, de puiſſantes digues, & conſtruire des écluſes pour arroſer les terres, à proportion qu'il en étoit beſoin [b]. On place auſſi vers ces tems à peu-près la conſtruction du lac Mœris deſtiné aux mêmes uſages [c]. Il peut y avoir peut-être quelques doutes ſur la magnificence & la grandeur de ces ouvrages; mais il eſt toujours certain que, dès l'antiquité la plus reculée, les Egyptiens avoient fait de grands travaux pour l'amélioration de leurs terres. Moïſe le fait aſſez connoître, lorſque par-

[a] *Gen.* c. 12. ℣. 10.

[b] *Diod.* l. 1. p. 23.

[c] Ibid. p. 61.

Il n'eſt pas aiſé de déterminer le tems où a régné le Prince auquel on l'attribue. Tout ce que l'on voit, c'eſt qu'Hérodote, l. 2. n. 101, 102. & Diod. l. 1. p. 62. font Mœris plus ancien que Seſoſtris; & l'opinion la plus probable eſt que Seſoſtris régnoit vers l'an 1659 avant J. C.

lant de la terre promise aux Israélites, il leur dit : « La terre dont vous » allez prendre possession, n'est pas » comme la terre d'Egypte d'où vous » êtes sortis, & où après que l'on a » jetté la semence on fait venir l'eau » par des canaux pour l'arroser, com- » me on fait dans les jardins [a]. »



La maniere de faire la récolte est un objet fort important. Les premiers hommes, faute de connoissances, n'auront pas recueilli des productions de la terre tout ce qui auroit dû leur en revenir. Il se sera passé quelque tems avant qu'on ait inventé les instrumens propres à couper les épis ; on aura commencé vraisemblablement par les arracher. Aujourd'hui encore il y a des nations qui ne connoissent point d'autre maniere de faire la récolte [b]. La longueur de ce travail aura fait chercher les moyens de l'abréger. Il n'a pas dû être bien difficile d'imaginer quelque instrument propre à couper à la fois plusieurs épis. La faucille, ou quelque machine approchante, remonte à la plus haute antiquité. Tou-

[a] *Deut.* c. 11. ℣. 10 & 35.

[b] Hist. gén. des Voyages, t. 3. p. 117. = Voyage de Dampier, t. 4. p. 228.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tes les anciennes traditions parlent de la faulx de Saturne [a], qui paſſoit pour avoir enſeigné aux hommes de ſon tems à cultiver la terre [b]. Ce fait ſuppoſe, à la vérité, l'art de travailler les métaux, connoiſſance dont peu de nations auront d'abord joui [c]: les autres y auront ſuppléé per différens moyens. On en peut juger par ce que les relations modernes nous apprennent de certains peuples. Les habitans du Paraguay coupoient leurs bleds avec des côtes de vache qui leur tenoient lieu de faucilles [d].

L'art de ſéparer le grain d'avec l'épi, & de l'en faire ſortir facilement, aura été pour bien des peuples le ſujet de pluſieurs réflexions & de pluſieurs expériences. La pratique la plus uſitée dans l'antiquité, étoit de préparer en plein air une place en battant bien la terre, d'y répandre les gerbes, & de les faire fouler par des bœufs ou par d'autres animaux, qu'on faiſoit paſſer & repaſſer deſſus pluſieurs fois. Il

[a] *Plut.* t. 2. p. 275. A. = *Macrob.* Satur. l. 1. p. 217. = *Bannier*, Explic. des Fabl. t. 3. p. 429, 430.

[b] *Diod.* l. 5. p. 383. = *Macrob.* Saturn. l. 1. p. 217.

[c] Voyez *infrà*, Chap. IV.

[d] Lettr. Edif. t. 11. p. 426.

paroît que du tems de Moïſe c'étoit la méthode des peuples de l'Aſie & de l'Egypte [a]; c'étoit auſſi celle des Grecs [b], & de quantité d'autres nations [c]: on ſe ſervoit encore de groſſes planches hériſſées de chevilles, ou de cailloux pointus qu'on traînoit ſur les gerbes [d]; c'eſt la pratique des Turcs. Enfin on a imaginé de froiſſer les épis par le moyen de voitures peſantes, telles que les chariots, les traîneaux; cette méthode paroît avoir été pratiquée & inventée par les habitans de la Paleſtine [e]. Dans l'Italie & dans la Gaſcogne, on emploie encore à préſent à cet uſage les charrettes ou les traîneaux. En Chine, la maniere de battre le bled, eſt de faire paſſer ſur les épis un rouleau de marbre brut [f]. Toutes ces pratiques ſubſiſtent encore aujourd'hui dans la plûpart des pays chauds [g]: le fléau n'eſt point en uſage

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] *Deuter.* c. 25. ℣. 4.

[b] *Iliad.* l. 20. v. 495, &c.

[c] Elien dit que pour empêcher les bœufs employés à ce travail, de manger le bled & la paille, c'étoit autrefois l'uſage de leur frotter la bouche de fiente. *Hiſtor. animal.* l. 4. c. 25.

[d] Voyez *Scheuchzer*, Phyſ. ſacr. t. 7. p. 241. col. B. §. 2.

[e] Voyez *Varron*, de re Ruſt. l. 1. c. 52.

[f] Hiſt. gén. des Voyages, t. 5. p. 459.

[g] Ibid. p. 187.

dans le Levant [a], où a commencé l'agriculture.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Quant à la maniere de nettoyer le bled après l'avoir battu, la premiere aura été de jetter en l'air pluſieurs fois le grain mêlé avec la paille ; le vent emporte la paille pendant que le grain retombe ſur l'aire par ſon propre poids : on ſe ſervoit pour cet effet de pelles, ou de quelque machine approchante. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le van eſt de la plus haute antiquité [b]. Mais le van des anciens ne reſſembloit point au nôtre. On conjecture qu'il étoit fait comme une eſpece de pelle [c]. Au ſurplus cette maniere de vanner les grains ſe pratique encore aujourd'hui dans l'Italie & dans tous les pays chauds [d].

[a] *Calmet*, t. 4. 2e. Part. p. 339.

[b] *Myſtica vannus iacchi. Virgil.* Georg. l. 1. v. 166.

[c] *Odyſſ.* l. 11. v. 125. Voyez ſur ce ſujet les notes de Made. Dacier, t. 2. p. 479.

[d] *Calmet*, t. 4. 2e. Part. p. 341. = *Aſtruc*, Mém. pour l'Hiſtoire nat. de Languedoc, p. 354.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

## ARTICLE SECOND.

### *De l'art de faire le Pain.*

LE BUT & la fin de tous les travaux du labourage eſt de ſe procurer du pain. Quelque ordinaire que ſoit aujourd'hui cet aliment, l'art de le préparer a eu des commencemens très-groſſiers & différens progrès, de même que toutes les autres inventions humaines. Pluſieurs peuples n'ont pas connu, dès le premier moment qu'ils ont eu du bled, le ſecret de le convertir en farine, & la farine en pain. Combien de vaſtes contrées dans l'un & l'autre continent, où, quoiqu'il y ait des grains, l'uſage du pain eſt encore entiérement inconnu ? Il n'eſt pas même aiſé de faire ſentir comment certains peuples ont pû s'appercevoir des propriétés du bled & de ſon extrême utilité. Les degrés qu'il y a entre cette plante en nature, & ſa converſion en pain, ſont immenſes. Cependant il n'y a jamais eu que cet objet qui ait pû engager des nations entieres à s'adonner au labourage, qui de tous les tra-

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

vaux de l'homme eſt ſans contredit le plus rude, & celui qui lui coûte le plus de ſoins & d'attentions. On a vû dans l'antiquité quantité de peuples [a], comme il s'en trouve pluſieurs encore aujourd'hui [b], qui n'ont jamais pû ſe réſoudre à cultiver la terre. Les incommodités de la vie errante leur ont paru préférables aux douceurs de la vie ſédentaire qu'ils ne pouvoient ſe procurer qu'au moyen de l'agriculture [c]. Il a donc fallu que les nations qui ſe ſont livrées à tous les travaux qu'exige la culture du bled, ſçuſſent auparavant que cette plante fournit à l'homme l'aliment le plus ſolide & le plus convenable : & c'eſt, à mon avis, une nouvelle preuve que pluſieurs familles, même depuis la diſperſion & la confuſion des langues, avoient conſervé quelques notions des arts les plus utiles.

A l'égard des autres familles auxquelles la vie errante avoit fait perdre ces premieres teintures, & qui

[a] *Herod.* l. 4. n. 97. = *Cæſar.* de Bello Gall. l. 6. n. 20. = *Strabo*, l. 11. p. 753, 754 & 781. l. 16. p. 1084 & 1115. l. 17. p. 1184 & 1190. = *Tacit.* de Mor. Germ. n. 46.

[b] Les Tartares, les Arabes & les Sauvages, Voy. Merc. de France, Juin 1755, 1er. vol. p. 141.

[c] Voy. *Tacit.* de Mor. Germ. n. 46.

Ire. PARTIE

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ont été obligées enſuite de les retrouver, voici les conjectures que les anciens nous fourniſſent ſur la maniere dont ces familles ſeront parvenues à découvrir l'art de faire le pain. On a commencé, diſent les anciens, par manger les grains tels que la nature les produit, & ſans aucune préparation [a]. Selon Poſidonius, philoſophe fort ancien & fort eſtimé, cette expérience a ſuffi pour qu'en conſultant la nature on ait découvert l'art de convertir le bled en pain. On a dû obſerver, dit-il, que les grains étoient d'abord broyés par les dents, & leur ſubſtance enſuite délayée par la ſalive; qu'en cet état remués & raſſemblés par la langue, ils deſcendoient dans l'eſtomac, où ils recevoient le degré de cuiſſon qui les rendoit propres à être convertis en nourriture. Sur ce modèle, on forma le plan de la préparation qu'on devoit donner au bled pour être converti en

[a] *Hippocrat.* de Priſca Medic. c. 2. t. 1. p. 154. = *Theophr.* apud Schol. Hom. ad *Iliad.* l. 1. v. 449. = *Suid.* voce Οὐλοθυτ. t. 2. p. 738. = *Cæl. Rhodig.* Lect. antiq. l. 18. c. 38. p. 1037. Pluſieurs faits prouvent d'ailleurs qu'on peut ſe nourrir de grains de bled verd. Voyez S. *Luc*, c. 6. ℣. 1. = Lettr. Edif. t. 17. p. 302. = Acad. des Inſcript. t. 16. Hiſtoires p. 253.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

aliment. On imita l'action des dents en broyant le bled entre deux pierres : on mêla enſuite la farine avec de l'eau; & en remuant & pétriſſant ce mêlange, on en fit une pâte qu'on mit cuire d'abord ſous la cendre chaude, ou de quelque autre maniere, juſqu'à ce qu'enſuite, & par degrés, on eût inventé les fours [a].

Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, expoſons ce que l'antiquité peut nous fournir de lumieres ſur les différentes préparations qu'on a données ſucceſſivement au bled. Examinons l'uſage qu'on en fait, & jugeons du paſſé par ce qui ſe pratique encore de nos jours chez pluſieurs nations de l'un & de l'autre continent.

J'ai dit ailleurs que les plantes, les herbes & les racines avoient été pendant un tems la principale nourriture de preſque tous les premiers habitans de la terre ; ils faiſoient probablement griller ou bouillir ces plantes & ces racines, comme en uſent encore à préſent certaines nations [b]. Je penſe qu'originairement pluſieurs peuples n'auront point connu d'autre maniere de

[a] Apud *Senec.* Ep. 91. p. 409.

[b] Voyez l'Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 53.

préparer le bled. On aura commencé par faire griller légérement les épis qu'on arrachoit encore verds & pleins de séve ; on les passoit sur un feu clair & ardent ; en les frottant après entre les mains, on en détachoit les grains qu'on mangeoit sans autre apprêt. Cette conjecture me paroît d'autant plus vraisemblable, que du tems d'Hérodote cet usage subsistoit chez quelques peuples de l'Inde [a], & que de nos jours c'est encore la maniere dont quantité de nations Sauvages emploient & préparent leurs grains [b].

1re. PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Mais cet usage a dû s'abolir à mesure que les peuples, dont je parle, se feront policés. Cette espece de nourriture ne pouvant durer qu'environ un mois, ils auroient perdu le principal avantage des grains, qui est de pouvoir se garder, & de fournir, en at-

[a] Liv. 3. n. 100. = Voyez aussi *Levit.* c. 2. ℣. 14. = *Casaub.* in *Athen.* l. 14. c. 16. p. 923.

[b] Hist. de la Virginie, p. 246. = Voyag. de Frezier, p 62. = Hist. gén. des Voyages, t. 3. p. 167. Aujourd'hui dans plusieurs Provinces les enfans font dans l'usage, lorsque le bled est encore verd, & approche de la maturité, d'arracher des épis & de les passer sur un feu clair & ardent. Ils les frottent ensuite dans leurs mains pour en détacher les grains. Ces grains encore verds & à moitié rôtis, ne sont pas d'un goût désagréable.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tendant la récolte, une nourriture certaine & abondante. Ces peuples auront donc étudié l'art d'employer le bled tel qu'il eſt après ſa maturité ; mais ils auront vraiſemblablement fait bien des tentatives avant que de trouver la préparation convenable pour convertir cette plante en aliment.

Il n'eſt pas poſſible de manger en ſubſtance le grain ſec & couvert de ſon enveloppe, il a donc fallu chercher différens moyens de le préparer. Nous ne trouvons rien de plus généralement établi dans les premiers tems, que l'uſage de torréfier les grains. Preſque tous les peuples connus l'ont pratiqué [a], & les Sauvages le pratiquent encore actuellement [b]. Quelle pouvoit en être la raiſon ? Voici celle qui m'a paru la plus vraiſemblable. Nous avons vû qu'originairement on mangeoit le grain tel qu'il ſort des mains de la nature. De toutes les plantes frumentacées l'orge a été, ſi l'on

[a] Voy. *Apollon. Rhod.* l. 1. v. 1072. = *Virgil.* Georg. l. 1. v. 267. = *Ovid.* Faſt. l. 6. v. 693. l. 6. v. 313. = *Plin.* l. 18. ſect. 2^e. = *Feſtus* in voce *Ador.* p. 8. = *Servius* ad *Æneid.* l. 1. v. 179. = Le P. Calmet, t. 2. p. 868. t. 4. 2^e. Part. p. 337.

[b] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 86. = Voyage de Frezier, p. 62. = Voyages de Dampier, t. 4. p. 228.

en croit les anciens, la premiere dont les peuples ſe ſoient nourris [a] ; les grains d'orge ſont enveloppés d'une certaine balle ou pellicule, dont on ne peut les dépouiller que par le moyen de la meule. La plûpart des premiers hommes n'avoient point l'uſage des moulins. Au défaut de cette machine, ils ſe ſervoient du feu pour dépouiller l'orge de ſa balle qui en rendoit le manger preſque impoſſible. Ils y trouvoient d'ailleurs un double avantage ; car le feu communique à l'orge une ſorte de ſaveur. Cette eſpéce de grain à demi-rôti, n'eſt point d'un goût déſagréable. Les voyageurs dans l'Ethiopie ne prennent ordinairement d'autre proviſion que de l'orge grillé [b]. Quand enſuite ces peuples ſont venus à broyer le grain, la torréfaction leur étoit encore d'un grand ſecours. Ils ont été long-tems à ne connoître d'autre maniere de moudre le bled que de le piler dans des mortiers [c]. L'action du feu ſur le grain le rendoit plus facile à écraſer. Il ſe dé-

1re. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] *Dionyſ. Halicarn.* l. 2. p. 95. = *Plin.* l. 18. ſect. 14. p. 108. = *Porphyr.* de abſtin. l. 2, p. 128. = *Pauſ.* l. 1. c. 38.

[b] Relat. de la haute Ethiop. p. 5.

[c] Voy. *infrà*, p. 209.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

pouilloit plus aiſément de ſon écorce [a].

On peut mettre encore au nombre des premieres préparations qu'on aura données aux grains, celle de les faire tremper & bouillir dans l'eau, à peu-près comme on accommode le ris dans l'Orient. On ſçait qu'originairement c'étoit la façon dont les Grecs [b] & les Romains [c] préparoient leurs grains, qui dans cet état leur ſervoient d'aliment journalier; l'eau les faiſant enfler, & les attendriſſant aſſez pour qu'on puiſſe les manger commodément. C'eſt encore la maniere dont aujourd'hui pluſieurs peuples apprêtent leurs grains [d]. Peut-être auſſi que pour les mieux dépouiller de leurs enveloppes on les mettoit bouillir avant que de les faire griller. On retrouve des traces de ces anciennes pratiques chez les Kalmuques des bords de l'Irtis. L'orge eſt leur nourriture ordinaire. Ils le font tremper quelque tems dans l'eau, & le preſſent enſuite pour le dépouiller de ſon écorce, après

[a] Voy. Acad. des Sciences, ann. 1708. Mém. p. 67.

[b] *Suid.* in voce Διαβαυη. t. 1. p. 515.

[c] Traité de la Police, l. 5. t. 2. p. 791. = Acad. des Sciences ann. 1708. Mém. p. 86.

[d] Voyage de Frezier, p. 62.

quoi ils le mettent sur le feu dans des chaudieres, où ils le laissent sans eau jusqu'à ce qu'il soit bien rôti. Alors ils le mangent à poignée. Cet aliment est leur pain journalier [a].



Mais on ne fut pas long-tems à sentir que le bled avoit besoin de quelque autre préparation. On ne tarda pas à remarquer que le grain renfermoit sous son écorce une substance qui demandoit d'être développée. L'idée sera donc venue de le broyer. Les premiers instrumens dont on se sera servi auront été les pilons & les mortiers, soit de bois, soit de pierre. La nature les indiquoit. Les Grecs [b], les Romains [c], & presque toutes les nations de l'antiquité [d], ont été longtems sans trouver d'autres moyens de convertir le bled en farine. De nos jours encore, ce sont les seules machines en usage chez quantité de nations [e]: on ne peut pas trop décider quelle étoit la maniere d'employer cette espece de farine. Diodore dit des premiers peuples de la Grande-Bretagne, qu'a-

[a] Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 191.
[b] *Hesiod.* Op. v. 423.
[c] *Pline*, l. 18. sect. 3 & 23. = *Serv.* ad Æneid. l. 9. v. 4.
[d] *Plin.* loco cit. sect. 23.
[e] Hist. gén. des Voyages, t. 3. p. 81 & 431.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

près avoir froiſſé les épis pour en faire ſortir les grains, ils ſe contentoient de les piler, & qu'ils faiſoient leur nourriture principale de ces grains ainſi pilés & broyés [a]. On ſçait qu'au Pérou la maniere dont les Indiens préparent l'orge, eſt de la faire griller, de la réduire enſuite en farine, & ſans autre apprêt ils la mangent à cuillerées [b]. Nous ignorons ſi les peuples de l'antiquité ont fait originairement un pareil uſage du bled pilé.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'avant que de pouvoir employer les grains convenablement il a fallu trouver le ſecret de ſéparer la farine du ſon. Je ſuis très-perſuadé que dans les commencemens on aura mangé la farine mêlée avec le ſon, comme font encore aujourd'hui certains peuples groſſiers [c]: inſenſiblement on aura cherché le moyen d'en faire la ſéparation, ſoit en paſſant le bled pilé dans quelques tamis groſſiérement faits avec de petites branches liées enſemble, ou dans des paniers d'oſier ou d'autres matie-

[a] Lib. 5. p. 347.

[b] Voyage au Pérou par D. Ant. d'*Ulloa*, t. 1. p. 340.

[c] Hiſt. gén. des Voyages, t. 5. p. 137. = Voyez auſſi l'Hiſt. des Incas, t. 2. p. 196.

Depuis le

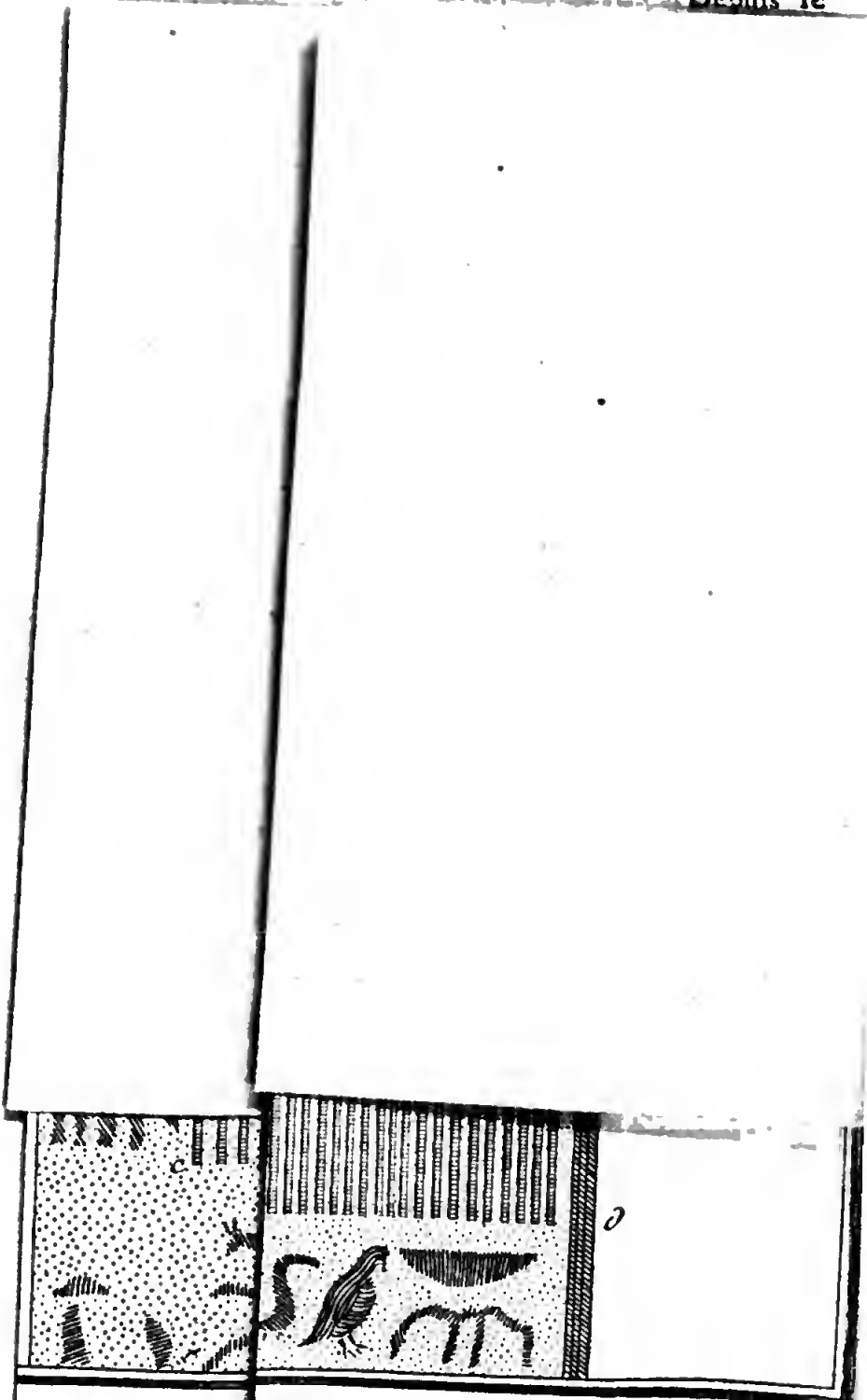


erpendiculairement des Symboles numeriques .

Ire. PARTI
Depuis

T. I. Pl. III. p. 210



Depuis

res ſemblables, ſoit même en le vannant. Toutes ces pratiques ſont encore aujourd'hui en uſage chez les Sauvages [a] : par la ſuite on perfectionna ces machines. Les Egyptiens faiſoient leurs tamis, ou ſas, des filamens de la plante nommée *Papyrus*, & des joncs les plus menus [b]. Cette derniere plante étoit auſſi celle dont les Grecs ſe ſervoient pour le même uſage [c] ; les anciens habitans de l'Eſpagne les faiſoient de fil [d]. Les Gaulois ſont les premiers qui ayent eu l'adreſſe d'y employer le crin des chevaux [e].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Le premier uſage qu'on aura vraiſemblablement fait de la farine, aura été de la délayer dans l'eau, & de manger cette mixtion ſans autre apprêt, ainſi qu'en uſent de nos jours les montagnards d'Ecoſſe & pluſieurs autres peuples [f]. On aura penſé enſuite à faire cuire ce mêlange. La maniere la plus ordinaire d'employer la farine dans l'antiquité, étoit d'en compoſer une eſpece de bouillie qu'on faiſoit cuire

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 86.
[b] *Plin.* l. 18. ſect. 28.
[c] *Pollux*, l. 6. ſegm. 74.
[d] *Plin.* loco cit.
[e] *Plin.* ibid.
[f] Voyage de Frezier, p. 62. = Voyage d'Egypte par Granger, p. 11. = Mercure de France, Juillet 1718. p. 87, 88.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

dans des vaſes de terre, comme le *farro* des Italiens. Cette farine délayée dans l'eau pure étoit le fondement de la nourriture des anciens peuples, ils s'en contentoient quand ils n'avoient rien de mieux : mais quand ils avoient des viandes ils les faiſoient cuire avec cette bouillie (1). On ne ſçavoit alors ce que c'étoit que de faire cuire la viande ſéparément, & de la manger enſuite avec cette bouillie, comme nous mangeons aujourd'hui le pain [a]. Cette maniere d'employer la farine a ſubſiſté fort long-tems. Elle étoit en uſage chez les Grecs, les Romains, les Perſes & les Carthaginois [b]. Les anciens habitans des Canaries ignoroient également l'art de faire le pain. Ils mangeoient leur farine cuite avec de la viande & du beurre [c]. Ce que nous

(1) C'eſt ce qu'on appelloit *Pulmentum* ou *Pulmentarium*.

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 83, 84.

[b] Ibid. p. 84.

Pline ſemble dire le contraire dans ces paroles : *Videturque tam Puls ignota Græciæ, quàm Italiæ Polenta*. l. 18. ſect. 29. Mais Fortunatus Licetus explique très-bien ce paſſage, en diſant que c'étoit la même choſe ſous différens noms, & que Pline a ſeulement voulu dire que le terme de *Puls* étoit auſſi peu uſité en Grece, que celui de *Polenta* en Italie. *Reponſ. ad Quæſita*, p. 57.

[c] Aſia di Barros, Deca 1ª. l. 1. c. 12. fol. 24. *verſo*.

appellons la *ſagamité* des Sauvages, n'eſt autre choſe qu'une eſpece de bouillie faite de leur bled d'Inde torréfié dans les cendres chaudes, broyé dans des mortiers de bois, & cuit dans des vaiſſeaux de terre avec toutes ſortes de viandes [a].



Les premiers hommes ont pû connoître d'aſſez bonne heure le ſecret de convertir le bled en farine; mais celui de convertir la farine en pain n'aura pas été, ſuivant toute apparence, trouvé auſſi promptement. On peut dire cependant que juſques-là les peuples ne jouiſſoient qu'imparfaitement de l'avantage d'avoir du bled, dont la véritable utilité eſt d'être converti en pain. Il n'eſt pas facile de deviner par quels degrés on y ſera parvenu: il a fallu imaginer la pâte, c'eſt-à-dire, ne mêler qu'une certaine quantité d'eau avec la farine, remuer ce mêlange fortement & pluſieurs fois, trouver l'art de le faire cuire, &c. Il faut croire qu'on aura fait bien des tentatives avant de connoître l'art de convertir la farine en pain. Au ſurplus de quelque maniere qu'on y ſoit parvenu, cette découverte eſt fort ancien-

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 86, 87.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ne. L'Ecriture nous apprend qu'Abraham ſervit du pain aux trois anges qui lui apparurent dans la vallée de Mambré [a] : alors on faiſoit le pain d'une maniere fort ſimple. Il n'y entroit que de la farine & de l'eau, & peut-être du ſel. Les pains n'étoient point épais, ni de forme élevée, comme ſont les nôtres aujourd'hui. C'étoit une eſpece de gâteau plat & mince. Auſſi n'avoit-on pas beſoin de couteau pour les partager. On les rompoit facilement avec les mains. De-là viennent ces expreſſions ſi ſouvent répétées dans l'Ecriture, *rompre* le pain, dans la *fraction* du pain, &c. [b]. Il paroît encore qu'on ne pétriſſoit la pâte & qu'on ne la faiſoit cuire qu'au moment où l'on vouloit s'en ſervir [c]. Uſage qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans pluſieurs pays [d].

On ne prenoit pas anciennement de grandes précautions pour cuire le pain. L'âtre du feu ſervoit le plus ſouvent à cet uſage. On poſoit deſſus un morceau de pâte applati, on le couvroit de cendres chaudes, & on l'y

[a] *Gen.* c. 18. *v.* 6.

[b] Voyez Waſſerus de antiq. Menſur. l. 2. c. 5.

[c] *Gen. ſuprà*, & c. 19. *v.* 3.

[d] *Chardin*, t. 1. p. 128. t. 4. p. 177. = Mém. de Trév. Septemb. 1717, p. 1496, &c.

laiſſoit juſqu'à ce qu'il fût cuit [a]. Ce fut de cette maniere que Sara fit cuire le pain qu'Abraham préſenta aux anges [b], & c'eſt ainſi qu'en uſent même à préſent pluſieurs peuples de l'Amérique. Ils enveloppent leur pâte dans des feuilles qu'ils commencent par couvrir de cendres chaudes, & enſuite de charbons allumés [c]; on aura pu ſe ſervir auſſi pour le même uſage de pierres creuſes, échauffées ſuffiſamment. Nous ſommes autoriſés à le croire par la pratique actuelle de pluſieurs nations. Il y a encore aujourd'hui des contrées dans la Norvége, où l'on fait cuire le pain entre deux cailloux creux [d]. Les pains des Arabes ſont des eſpéces de gâteaux qu'ils font cuire dans des pierres creuſées exprès, qu'on fait chauffer au feu [e]. Le pain dont uſent les Sauvages de l'Amérique, differe peu de celui des Arabes. Ces pains ſont faits en maniere de galettes. Ils les font cuire, ſoit entre deux pierres brûlantes [f], ſoit en mettant leur pâte ſur une pierre chaude, qu'ils couvrent

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] *Ovid.* Faſt. l. 6. v. 315.
[b] *Gen.* c. 18. ℣. 6.
[c] Hiſt. de la Virginie, p. 244.
[d] Journal des Sçavans, Nov. 1668. p. 87.
[e] *Calmet*, t. 6. p. 326.
[f] *Leſcarbot*, Hiſt. de la Nouv. France, p. 745.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

enſuite de cailloux bien échauffés [a]. Le pain des Tartares de Circaſſie eſt de farine de millet pétrie à l'eau, dont ils font une pâte mollaſſe qu'ils cuiſent à demi dans des moules de terre, & qu'ils mangent preſque brûlante [b]. Le pain de la plûpart des peuples de l'Afrique n'eſt autre choſe que de la farine pétrie avec un peu d'eau : ils ſéparent cette farine en pluſieurs morceaux qu'ils font cuire au bain-marie dans un pot de terre [c], ou au feu ſur une pierre [d]. On aura pû encore ſe ſervir originairement d'eſpéces de grils poſés ſur des charbons, ou de manieres de poëles qu'on tenoit ſur le feu, & dans leſquelles on mettoit la pâte [e].

L'invention des fours eſt cependant très-ancienne. Il en eſt parlé dès le tems d'Abraham [f]. Quelques écrivains font honneur de cette découverte à un nommé Annus Egyptien [g], perſonnage entiérement inconnu dans l'hiſtoire. Je crois que dans l'origine ces fours étoient fort différens des nôtres ;

[a] Ibid. p. 337.
[b] Rec. des Voyages au Nord, t. 10. p. 462.
[c] Hiſt. gén. des Voyages, t. 3. p. 431. t. 4. p. 289, 352.
[d] Ibid. t. 4. p. 289.
[e] Voy. *Levit.* c. 7. ℣. 9.
[f] *Gen.* c. 15. ℣. 17.
[g] *Suidas* in voce, Αρτος. t. 1. p. 340.

c'étoient,

c'étoient, autant qu'on en peut juger, des eſpéces de tourtieres d'argille ou de terre graſſe, qui ſe tranſportoient aiſément d'un lieu à un autre. On peut croire auſſi que ces premiers fours étoient à peu-près faits comme le ſont ceux des Turcs : ils ſont d'argille, & reſſemblent à un cuvier renverſé, ou à une cloche. On les échauffe en faiſant du feu par dedans ; alors on met deſſus la pâte formée en maniere de galettes. On ôte ces pains, à meſure qu'ils ſont cuits, & on en met d'autres à la place [a]. Au ſurplus, toutes les manieres de faire cuire le pain, dont nous venons de parler, ſubſiſtent encore dans l'Orient [b].

Il n'eſt pas à préſumer que dès le moment où l'on aura connu l'art de faire du pain, on ait eu auſſi le ſecret de faire lever la pâte : s'il eſt une découverte qu'on doive attribuer au haſard, c'eſt ſans contredit celle du levain. L'idée ne s'en ſera pas préſentée naturellement. On aura été redevable de cette heureuſe invention à l'économie de quelque perſonne, qui voulant faire

[a] *Belon*, Obſervat. l. 2. c. 115. p. 377.

[b] Voy. *Thévenot*, t. 2. c. 32. p. 544. = *Chardin*, t. 1. p. 128. t. 2. p. 93. t. 4. p. 177 & 184.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ſervir un reſte de vieille pâte, l'aura mêlée avec de la nouvelle, ſans prévoir l'utilité de ce mêlange: on aura ſans doute été bien étonné en voyant qu'un morceau de pâte aigrie & d'un goût déteſtable, rendoit le pain où on l'avoit inſérée, plus léger, plus ſavoureux & d'une plus facile digeſtion. On ne ſçait point préciſément le tems où le levain a commencé d'être en uſage. Il ne paroît pas qu'il entrât de levain dans le pain qu'Abraham ſervit aux Anges: on voit que Sara le fit cuire auſſi-tôt après le mêlange de la farine & de l'eau [a]. Aujourd'hui encore dans la plus grande partie de l'Aſie ce n'eſt point la coutume de faire lever la pâte [b]: l'uſage du levain eſt cependant fort ancien; il devoit être connu dès avant Moïſe. Ce légiſlateur, en preſcrivant aux Hébreux la maniere dont ils devoient manger l'agneau paſcal, leur défend l'uſage ge du pain levé [c]; & ailleurs il remarque que les Iſraélites lors de leur ſortie d'Egypte, mangerent du pain ſans levain & cuit ſous la cendre: car, dit-il, les Egyptiens les avoient ſi fort preſſés

[a] *Gen.* c. 18. ℣. 6.

[b] *Gemelli*, t. 1. p. 418. = *Chardin*, t. 4. p. 177 & 185.

[c] *Exod.* c. 12. ℣. 15.

de partir, qu'ils ne leur avoient pas laiſſé le tems de mettre le levain dans la pâte [a].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Il falloit bien du tems, & bien de la fatigue pour réduire le bled en farine, quand on ne ſçavoit que le piler : cette farine même devoit être fort groſſiere. Je ſuis perſuadé que ſi certains peuples, qui ont du grain, ne ſont pas dans l'uſage d'en faire du pain, on doit en attribuer la cauſe au peu de connoiſſance qu'ils ont des machines propres à cette opération. Succeſſivement les arts ſe perfectionnent. On n'a pas dû être longtems à reconnoître l'utilité dont pouvoient être certaines pierres pour écraſer & broyer les grains : les peuples les plus groſſiers & les plus ſauvages ne l'ignorent pas. Ils convertiſſent leur bled en farine par le moyen de deux pierres, l'une fixe, & l'autre qu'ils font mouvoir à force de bras, à peu près comme nos Peintres broyent & mêlent leurs couleurs [b]. Il eſt problable qu'on en aura uſé de la même maniere dans les premiers tems. Ce travail néanmoins devoit être bien incommode & bien fa-

[a] Ibid. v. 39.

[b] Voyag. de Frezier, p. 62. = Lettr. Edif. t. 23. p. 289. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 8. p. 228. t. 3. p. 117 t. 4. p. 289.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tiguant. Il fallut donc chercher l'art de moudre le grain d'une maniere moins pénible & plus expéditive. A la fin on inventa la meule & le moulin.

Il ne faut pas eſpérer qu'on puiſſe jamais découvrir le tems précis où les moulins ont été inventés. Il en eſt de cette machine ſi commode & ſi utile, comme de pluſieurs autres inventions de la haute antiquité. Le peu de détail qui nous reſte ſur les premiers tems, ne permet pas d'en appercevoir l'époque préciſe. Je ne voudrois pas aſſurer que les moulins fuſſent connus dès le tems d'Abraham. Je ſerois cependant aſſez porté à le croire, ſur ce que Moïſe dit qu'Abraham ordonna à Sara de pétrir trois meſures de la plus pure farine [a] : or il eſt difficile de concevoir qu'on puiſſe faire de la farine bien fine ſans le ſecours de la meule. Mais ſans nous arrêter à un paſſage qui peut ne pas paroître déciſif, il eſt parlé de meules dans Job [b], que nous croyons avoir vécu dans les ſiécles dont il s'agit préſentement (1). Il eſt également certain que l'uſage des moulins étoit très-an-

[a] *Gen.* c. 18, ℣. 6.
[b] C. 41. ℣. 15. *ſuivant* l'Hébreu.

(1) Voyez notre Diſſertation à la fin du dernier volume.

cien chez les Egyptiens. Moïſe le fait aſſez connoître [a] : il s'explique d'ailleurs très-clairement ſur ces machines, lorſqu'il défend aux Iſraélites de prendre en gage la meule de deſſus, ou celle de deſſous du moulin [b].



Nous ignorons au ſurplus quelle pouvoit être la méchanique de ces anciens moulins : tout ce que l'on voit, c'eſt que les meules devoient en être aſſez petites, puiſqu'on les faiſoit tourner aiſément avec les bras. C'étoit un des plus bas & des plus rudes travaux des ſerviteurs & des eſclaves. Moïſe le dit expreſſément à l'occaſion de la derniere plaie dont l'Egypte fut frappée : » Je » parcourrai l'Egypte, dit le Seigneur, » & tous les premiers nés des Egyptiens » mourront depuis le premier né de » Pharaon, qui eſt aſſis ſur le trône, » juſqu'au premier né de la ſervante qui » tourne la meule dans le moulin » [c].

Nous verrons dans les Livres ſuivans, qu'il en étoit de même chez les Grecs, & l'on peut dire chez tous les peuples connus de l'antiquité ; ils n'avoient que des moulins à bras [d].

[a] *Exod.* c. 11. ℣. 5.
[b] *Deut.* c. 24. ℣. 6.
[c] *Exod.* c. 11. ℣. 4, 5.
[d] Voy. *Calmet*, t. 4. 2e. Part. p. 252.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Quelque ancien & quelque utile que ſoit le labourage qui nous procure l'aliment le plus ſolide & le plus convenable, la connoiſſance cependant ne s'en eſt pas d'abord fort répandue. Cet art eſt demeuré aſſez de tems renfermé dans un certain nombre de pays. Je penſe qu'aux ſiécles dont nous parlons, le labourage n'étoit guere connu & pratiqué que dans la Chaldée, la Paleſtine, l'Égypte, & dans quelques cantons de la Chine. La plus grande partie de l'Europe a été long-tems privée de cette importante découverte. J'aurai ſoin d'indiquer dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage l'époque à laquelle la pratique du labourage a été conſtamment établie dans la Gréce. Continuons à rechercher le tems où l'on a découvert les autres parties de l'agriculture, & examinons-en les progrès.

## ARTICLE TROISIEME.

### *Des Boiſſons.*

ON DOIT mettre la culture de la vigne & l'art de faire le vin au nombre des premieres connoiſſances que les hommes ont eues de l'agriculture. Tous

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

les hiſtoriens tant ſacrés que prophanes, s'accordent à placer cette découverte dans les tems les plus reculés. Noé cultiva la vigne & but du vin [a]. Oſiris fut le premier, ſelon la tradition des Egyptiens, qui fit attention à la vigne & à ſon fruit. Ayant trouvé le ſecret d'en tirer le vin, il en fit part aux autres hommes; il leur apprit en même-tems la maniere de planter la vigne & de la cultiver [b]. Les habitans de l'Afrique en diſoient autant de l'ancien Bacchus [c]; nous voyons encore que dès la plus haute antiquité une des principales parties du culte extérieur conſiſtoit à offrir à la Divinité du pain & du vin. Tel étoit le ſacrifice que Melchiſédech, roi de Salem & prêtre du Très-haut, offrit pour remercier Dieu de la victoire qu'Abraham venoit de remporter [d].

Les propriétés de la vigne, & l'art de faire le vin, ont pû ſe préſenter aſſez naturellement: on connoiſſoit autre-

[a] *Gen.* c. 9 ℣. 20.

Il y a tout lieu de croire que le vin n'étoit pas connu avant le déluge, puiſque Noé fut ſurpris par l'effet de cette liqueur.

[b] *Diod.* l. 1. p. 19.

L'art de faire le vin devoit être très-ancien en Egypte Voy. *Gen.* c. 40. ℣. 9, &c.

[c] Liv. 3. p. 239.

[d] *Gen.* c. 14. ℣. 18.

[d] Voyez ce que nous avons dit plus haut ſur le rapport entre la matiere des ſacrifices, & la nourriture des hommes, p. 163.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

fois [a], & nous connoiſſons encore aujourd'hui pluſieurs pays [b] qui produiſent naturellement de la vigne, dont le fruit eſt peu différent de celui des vignes cultivées. Non-ſeulement on peut manger ces raiſins, on peut même en faire d'aſſez bon vin [c]. Il n'eſt donc pas difficile de concevoir comment avec un peu de réflexion les premiers hommes ſeront parvenus à cette connoiſſance.

La ſuite de cette découverte aura été de raſſembler les ſeps de vignes confondus auparavant avec les autres arbuſtes, de les tranſplanter dans des terroirs convenables, & d'en former des plans réguliers. On aura même trouvé aſſez facilement la maniere de cultiver la vigne. Il ſuffit de la tailler & de l'émonder; il n'eſt queſtion ni de greffe ni d'écuſſon : il n'eſt pas néceſſaire d'en marier différentes eſpéces pour les adoucir, comme on le pratique à l'égard des autres arbres fruitiers.

Quant à la maniere dont le vin ſe fai-

[a] *Diod.* l. 3. p. 231 & 239. l. 4. p. 327. = *Strabo*, l. 15. p. 1017. C.

[b] Rec. des Voyages au Nord, t. 5. p. 40. t. 9. p. 143, 144. = Mercure de France, Septembre 1717. p. 131 & 140 = Hiſt. de la Virginie, p. 3 & 188. = *Leſcarbot*, Hiſt. de la Nouv. France, p. 562, 563.

[c] Autor. *ſuprà cit.*

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ſoit dans ces tems reculés, on n'en peut parler que par conjectures. On aura d'abord écraſé les grappes avec les mains; on aura cherché enſuite des moyens plus expéditifs. Si nous en croyons les hiſtoriens prophanes, les preſſoirs ſont de la plus haute antiquité. On faiſoit honneur de cette invention à l'ancien Bacchus [a]; Il eſt certain que l'uſage en étoit connu dès le tems de Job [b]; mais on ne ſçait point comment ces machines étoient faites anciennement.

L'invention des vaſes propres à conſerver ſurement & commodément les liqueurs a dû ſuivre de près la découverte du vin. On aura d'abord fait uſage de ceux que la nature préſente dans tous les climats. Il y a pluſieurs fruits, tels que les courges, les calebaſſes, les citrouilles, &c. qui étant deſſéchés & creuſés peuvent ſervir très-bien à garder les liqueurs & à les tranſporter. Les Egyptiens en faiſoient un très-grand uſage [c]. Ce ſont encore les vaſes les plus ordinaires des peuples de l'Amérique [d]. Les *Bambous*, eſpéce de ro-

[a] *Diod.* l. 3. p. 232.
[b] C. 24. ℣. 11.
[c] *Strabo*, l. 17. p. 1151.
[d] Hiſt. de la Virginie, p. 243. = Voyag. de J. de Lery, p. 82 & 278. =

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ſeaux, ſont également propres à cet uſage. Dans pluſieurs païs ils tiennent lieu de ſeaux & de barils [a]. Les anciens étoient perſuadés que les cornes des animaux avoient été les premiers vaiſſeaux dont on s'étoit ſervi pour conſerver & pour boire les liqueurs [b]. L'uſage même s'en étoit conſervé long-tems chez pluſieurs peuples [c]. L'huile ſacrée du tabernacle étoit gardée dans une corne [d]. Galien remarque qu'à Rome on meſuroit l'huile, le vin, le miel, le vinaigre, dans des vaſes de corne [e]. Horace en parle auſſi fort clairement [f]. Céſar dit que les habitans de la forêt Hercinie ſe ſervoient de grandes coupes faites de cornes d'*Urus* [g]. Pline attribue en général le même uſage à tous

*Acoſta*, Hiſt. nat. des Indes, fol. 167. *verſo*. = Voyage de Vincent le Blanc, 2e. Part. p. 115 & 184. = Voyag. de Dampier, t. 4. p. 189, 243. = Hiſt. des Incas, t. 2. p. 200.

[a] Rec. des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement des Holland. t. 1. p. 254. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 8. p. 93. = *Acoſta*, Hiſt. nat. des Indes, fol. 185. *recto*.

[b] *Athen.* l. 11. p. 476. = *Nonnus Dionyſ.* l. 12. p. 338. v. 21. p. 348. v. 13.

[c] 1. *Reg.* c. 16. ℣. 1. = *Athen.* l. 11. p. 468 & 476.

[d] 3. *Reg.* c. 1. ℣. 39.

[e] De compoſit. Medicament. per genera. l. 1. c. 13. t. 12. p. 657. Edit. Charterii.

[f] Sermon. l. 2. Satyr. 2. v. 61 & 62.

[g] De Bello Gall. l. 6. c. 26. C'eſt l'*Orox* ou bœuf *ſauvage*.

les peuples ſeptentrionaux [a]. Xénophon fait la même remarque à l'égard de pluſieurs peuples de l'Aſie & de l'Europe [b]. Les anciens poëtes Æſchyle, Sophocle, Pindare, repréſentent toujours les premiers héros buvant dans des cornes. Ces ſortes de coupes ſont encore aujourd'hui beaucoup en uſage dans la Géorgie [c]. Bartholin aſſure qu'autrefois en Dannemarc on ne buvoit que dans des cornes de bœuf [d]. Dans une grande partie de l'Afrique, ce ſont les ſeuls vaiſſeaux qu'on connoiſſe pour conſerver les liqueurs [e]. On ne tarda cependant pas à imaginer les vaſes de terre cuite, ſoit pour boire les liqueurs, ſoit pour les conſerver [f]. Les Phéniciens, les Grecs, & pluſieurs autres peuples en faiſoient un grand uſage pour mettre leurs vins [g]. On parvint enfin à préparer la peau des animaux de maniere qu'on pût s'en ſervir pour conſerver les liqueurs. L'uſage des outres

[a] Lib. 11. ſect. 45. p. 614.

[b] *Anabas.* l. 6 & 7.

[c] *Chardin*, t. 2. p. 187.

[d] Journal des Sçavans, Novembre 1668. p. 89.

[e] Biblioth. Raiſon. t. 1. p. 57. = Rec. des Voyag. qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes Holland. t. 1. p. 243, 244.

[f] *Athen.* l. 11. p. 483 & 500. = *Porphyr.* de abſt. l. 2. p. 151.

[g] *Iliad.* l. 9. v. 465. = *Herod.* l. 3. n. 6.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

eſt très-ancien. Il eſt dit que lorſqu'Abraham renvoya Agar, il lui mit ſur l'épaule un outre plein d'eau [a]. Il paroît même que dans ces tems reculés, les outres étoient les vaiſſeaux dont on ſe ſervoit le plus ordinairement pour conſerver les vins & les autres liqueurs : Job le donne à connoître très-poſitivement [b].

On peut aſſurer qu'après le vin, la biére a été la liqueur la plus anciennement, & la plus généralement uſitée. La biére étoit la boiſſon commune & ordinaire de la plus grande partie de l'Egypte [c] : l'uſage en étoit établi très-anciennement dans la Grece [d] & dans une partie de l'Italie [e]. Les anciens Eſpagnols, les Gaulois & les Germains la connoiſſoient auſſi de tems immémorial [f]. Enfin, on retrouve cette boiſſon juſques chez les premiers habitans du Pérou [g]. L'origine de la biére eſt fort

[a] *Gen.* c. 21. ℣ 14.

[b] C. 32. ℣. 19. ſelon l'Hébreu.

[c] *Herod.* l. 2. n. 77. = *Diod.* l. 1. p. 40 & 41. = *Strabo*, l. 17. p. 1179. = *Athen.* l. 1. p. 34. B. l. 10. p. 418. E.

[d] Voy. la 2e. Part. c. ſect. 2. c. 1. art. 2.

[e] *Strabo*, l. 4. p. 310.

[f] *Diod.* l. 5. p. 350. = *Plin.* l. 14. ſect. 19. p. 729. = *Tacit.* de Morib. Germ. n. 33. = *Athen.* l. 1. p. 16. C.

[g] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 196.

La biére de ces peuples devoit être différente de la nôtre ; car ils ne connoiſſoient ni l'orge ni

ancienne. Oſiris paſſoit pour l'avoir inventée. La tradition portoit qu'en faveur des peuples dont le terroir ne ſe trouva pas propre à la vigne, ce prince inventa une boiſſon faite avec de l'orge & de l'eau, qui pour l'odeur & la force n'étoit guere différente du vin [a]. On en diſoit autant de l'ancien Bacchus [b]. Il n'eſt pas difficile de reconnoître la biére à ces marques.



Autant la découverte du vin me paroît ſimple & naturelle, autant l'invention de la biére me ſurprend & m'étonne; je ſuis toujours à concevoir comment l'idée & la compoſition de cette liqueur ont pû ſe préſenter aux premiers hommes. Il ſuffit, pour en ſentir la difficulté, de réfléchir à toutes les différentes préparations que la biére exige. L'orge en eſt la baſe & le fondement; mais, pour employer ce grain convenablement à cet uſage, il faut auparavant le faire germer, puis ſécher, & enſuite le moudre d'une certaine maniere. Il faut après, incorporer cette farine avec l'eau, ce qui ne ſe peut faire que par le moyen de grandes chaudieres &

le froment.

[a] *Diod.* l. 1. p. 24.

[b] Id. l. 3. p. 242.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

de grands fourneaux où l'on braſſe fortement ce mêlange d'eau & de farine. On eſt obligé enfin, pour faire fermenter la liqueur, d'y mêler une certaine quantité de levûre. Voilà une partie des préparations qu'il faut à la biére, & ces préparations exigent pluſieurs machines aſſez compoſées. Je crois bien qu'originairement la compoſition de ce breuvage n'étoit pas auſſi compliquée qu'elle l'eſt aujourd'hui; mais il eſt pluſieurs opérations dont on ne pouvoit cependant pas ſe diſpenſer, d'autant plus que ce breuvage, de l'aveu de tous les hiſtoriens, ne différoit guere du vin, ſoit pour l'odeur, ſoit pour la force [a]. De quelque maniere au reſte qu'on préparât la biére autrefois, elle ne devoit pas être auſſi ſaine que la nôtre. On n'y mettoit point de houblon: c'eſt pour corriger les vices dont on accuſoit la biére des anciens, que nous y avons ajouté le houblon, plante dont les Médecins louent beaucoup la vertu.

Je ne puis à cette occaſion m'empêcher de faire quelques réflexions ſur les ſoins, que dans tous les tems & dans tous les païs les hommes ſe ſont donnés pour trouver des boiſſons plus agréa-

[a] Id. l. 1. p. 24.

bles que l'eau, & plus propres non seulement à fortifier le corps épuisé de fatigues; mais capables encore de mettre l'ame dans une situation où elle fût, pour ainsi dire, hors d'elle-même. Il n'y a pas jusqu'aux peuples les plus barbares & les plus sauvages qui n'aient cherché les moyens de se procurer des boissons fortes & enivrantes. Quand Virgile parle d'une liqueur faite avec le fruit de cormier dont usoient certains peuples Septentrionaux, il nous donne l'idée de gens gais, & contens à l'aide d'une boisson fort médiocre [a]. L'énumération de tous les différens breuvages inventés & usités dans chaque âge & dans chaque climat, seroit longue & ennuyeuse. Je ne parlerai que de ceux dont la composition m'a paru la plus singuliere & la plus digne de remarque.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Quoique l'art de faire le vin & la biére ait été découvert fort anciennement, il n'y a cependant eu dans les premiers siécles, qu'un très-petit nombre de peuples qui aient joui de cette connoissance : soit faute de terroir propre à la vigne & au bled, soit plutôt ignorance, plusieurs contrées ont été long-tems privées de cet avantage. Les

[a] Georg. l. 3. v. 379.

1re. PARTIE.

nations qui les habitoient ont donc été obligées de chercher quelques boiſſons qui puſſent leur tenir lieu du vin & de la biére; car, généralement parlant, il faut aux hommes quelque autre boiſſon que l'eau pure. On dit qu'originairement pluſieurs peuples étoient dans l'uſage de boire tout chaud le ſang des animaux qu'ils tuoient [a]: habitude qui a continué [b], & continue encore [c] chez pluſieurs nations Sauvages. Cet uſage dont nous ſommes révoltés, & qui eſt une ſuite de la barbarie primitive, eſt cependant fondé ſur les beſoins de la nature. On prétend en effet que le ſang bû tout chaud ſoutient & fortifie beaucoup (1); & c'eſt faute de boiſſons compoſées, que les hommes ſe ſont autrefois portés à ces excès, car les peu-

* Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] *Virgil.* Georg. l. 3. v. 463. = *Martini*, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 20.

[b] *Strabo*, l. 16. p. 1121. l. 17. p. 1177.

[c] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 201, 202, 252, 266. = Aſia di Barros, Deca 1a. l. 10. fol. 187. = *Laët*, Deſcript. des Ind. Occid. l. 6. c. 17. p. 219. = Voyage à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 21. = Buffon, Hiſt. nat. t. 3. p. 485.

(1) Aujourd'hui encore les gens qui ſont dans l'uſage de chaſſer ſur les Alpes aux bouquetins & aux chamois, ne manquent jamais, auſſitôt que la bête eſt abbatue, d'en boire le ſang: leur ayant demandé la raiſon d'un pareil uſage, ils m'ont répondu que rien ne les fortifioit plus que ce ſang bû tout chaud.

ples, qui encore aujourd'hui ſont ſi avides de boire le ſang des animaux, & même le ſang humain [a], n'ont aucune boiſſon artificielle [b].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

A meſure que les peuples ſe ſont policés ils ont eu horreur de boire du ſang. Ils ont donc cherché à y ſubſtituer quelques liqueurs artificielles, qu'on n'eſt parvenu à compoſer qu'en les faiſant fermenter. L'homme en effet a beſoin de cette chaleur que cauſe la fermentation. Examinons quelques-unes des boiſſons qui ont été en uſage chez les peuples qui ne connoiſſoient ni la vigne ni le bled, & voyons quelle étoit leur compoſition.

Les peuples ont toujours compoſé & tiré leurs boiſſons des eſpéces qui leur ont ſervi d'alimens. Le miel a été connu très-anciennement ; car quoique les premiers hommes n'euſſent pas le ſecret de raſſembler les abeilles dans des ruches, le miel ſauvage eſt ſi commun, qu'on a dû de tout tems en avoir abondamment. Les peuples ne tarderent pas à en compoſer une boiſſon. J'ai déjà

[a] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 252, 266. = *Buffon*, Hiſt. nat. t. 3. p. 485.

[b] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 202. = *Buffon*, loco cit.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

parlé du rapport qu'on a toujours remarqué entre la nourriture des hommes, & la matiere de leurs ſacrifices [a]. Platon dit qu'anciennement on n'offroit à la Divinité, que des fruits frottés de miel [b]. Plutarque, en parlant de ces premiers ſacrifices, en rend la raiſon. Avant qu'on connût la vigne, les hommes, dit-il, n'avoient point d'autre breuvage que du miel détrempé dans de l'eau [c]: c'eſt ce que nous nommons aujourd'hui l'*hydromel*. Plutarque ajoute que de ſon tems, pluſieurs nations Barbares qui ne connoiſſoient point encore le vin, uſoient de ce breuvage, & qu'elles en corrigeoient la fadeur par le moyen de quelques racines aigrettes & vineuſes [d]. Nous apprenons auſſi par le témoignage de quantité d'autres auteurs de l'antiquité, que l'uſage de l'hydromel étoit autrefois fort répandu [e]. Nous voyons même encore aujourd'hui que les Abyſſins, les Lithuaniens, les Polonois, & les Moſcovites, qui ont fort peu de vignes, & beaucoup de miel, en compoſent une boiſſon, en le

[a] *Suprà*, p. 163.
[b] De Leg. l. 6. p. 875. G.
[c] *Sympoſ.* l. 4. p. 672.
[d] Id. Ibid.
[e] *Diod.* l. 5. p. 350. = *Plin.* l. 14. ſect. 20. l. 23. ſect. 29.

délayant dans l'eau, qu'ils font un peu bouillir, puis fermenter au ſoleil. Cette liqueur a beaucoup de force & aſſez d'agrément. Les anciens font mention de quantité d'autres boiſſons que je paſſerai ſous ſilence.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Si des nations de l'antiquité nous voulons deſcendre aux peuples modernes, nous verrons que même les plus ſauvages & les plus abrutis, ont cependant quelque breuvage artificiel. Les Tartares tirent du lait de jument, en le faiſant aigrir, une liqueur preſque auſſi forte que de l'eau-de-vie [a]. Les Moxes, nation la plus barbare, & la plus ſauvage de l'Amérique, ont le ſecret de faire une boiſſon très-violente avec certaines racines pourries qu'ils font infuſer dans l'eau [b]. D'autres font rôtir du maïs juſqu'à ce qu'il ſoit réduit en charbons, & après l'avoir bien pilé, ils le jettent dans de grandes chaudieres pleines d'eau où ils le font bouillir. Cette eau noire & dégoutante, fait leurs délices & leur plus grand régal [c]. La

[a] *Marco Polo*, l. 1. c. 57.

[b] Lettres Edif. t. 10. p. 194, 195.

[c] Ibid. t. 25. p. 195. Il y a peu de Relations de l'Amérique qui ne parlent de ce breuvage, dont la compoſition eſt preſque abſolument la même chez tous les Sauvages de cette partie du monde.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

compoſition de tous ces breuvages eſt aſſez remarquable. Il me reſte cependant à parler d'une liqueur plus ſinguliere encore que toutes celles dont j'ai fait mention. J'avoue que la deſcription en eſt extrêmement dégoutante; mais c'eſt une preuve d'autant plus marquée des efforts que les hommes ont faits dans tous les tems & dans tous les climats pour ſe procurer quelque boiſſon moins inſipide que l'eau.

Le breuvage le plus uſité chez les Sauvages de l'Amérique, eſt ce qu'on appelle la *chica*. Voici quelle en eſt la compoſition. Ils font infuſer dans une auge pleine d'eau, 20 ou 30 boiſſeaux de maïs juſqu'à ce que l'eau ſoit impregnée du grain & commence à s'aigrir; alors quelques vieilles femmes mâchent des herbes, ou des grains de maïs qu'elles crachent enſuite dans des callebaſſes, & quand elles croyent en avoir aſſez, elles verſent ce mêlange de ſalive & de maïs dans l'auge. Cette eſpece de bouillie ſert de levain, & cauſe auſſi-tôt une petite fermentation à toute la liqueur. Quand elle ne fermente plus, on la tire au clair. Cette boiſſon a le goût de la petite biére aigrie, & entête beaucoup. Les ſauvages en font un grand cas & en

ſont fort avides[a] : ces exemples ſont, je crois, ſuffiſans. Revenons aux connoiſſances qu'on avoit ſur l'agriculture dans les premiers ſiécles.

Ire. PARTIE.

* Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] *Acoſta*, Hiſt. nat. des Indes, fol. 162. = Voyage de Dampier, t. 4. p. 228. = Voyage de Frezier, p. 62. = Voyage de J. de Lery, p. 124. = Voyag. des Holland. t. 2. p. 38.

## ARTICLE QUATRIEME.

### *De l'art de faire l'Huile.*

SI le vin & les boiſſons qui en approchent ſont néceſſaires à l'homme, l'huile l'eſt pour le moins autant. Je ne ſçais même ſi on ne doit pas regarder cette derniere liqueur comme étant d'un beſoin encore plus indiſpenſable. Les Grecs qui attribuoient à Minerve la découverte de l'olivier, ont fait préſider cette déeſſe à tous les arts, parce qu'en effet il en eſt peu qui puiſſent ſe paſſer du ſecours de l'huile. Auſſi voyons-nous que tous les peuples ont cherché à s'en procurer, & à en tirer de toutes les différentes matieres qu'ils y ont cru propres. L'invention & l'uſage de l'huile remontent à la plus haute antiquité. Il eſt dit, que Jacob verſa de

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

l'huile ſur la pierre qu'il avoit érigée à Béthel [a], en mémoire du ſonge qu'il y avoit eu.

Il y a quantité de plantes & de fruits dont on peut faire de l'huile. Mais celle qu'on tire du fruit de l'olivier l'emporte, ſans contredit, ſur toutes les autres. C'eſt une découverte qui a dû ſe préſenter aſſez difficilement. Il n'a pas été facile de ſoupçonner la propriété qu'ont les olives de donner de l'huile, & moins encore de trouver l'art de l'en tirer. L'invention des machines propres à cette opération demande bien des réflexions & bien des expériences. Pour tirer l'huile des olives, il faut commencer par les réduire en pâte au moyen de la meule; on met enſuite cette pâte dans de grands cabas; & on l'arroſe d'eau bouillante, enfin, on preſſe le tout, & l'on ramaſſe avec des cuilliers l'huile qui nâge ſur l'eau. La conſidération de toutes ces différentes opérations, porteroit donc à refuſer aux premiers ſiécles la connoiſſance de l'huile d'olives, & on pourroit douter que celle dont Jacob ſe ſervit, fût de cette eſpéce.

Mais d'un autre côté, nous voyons

[a] *Gen.* c. 28. ℣. 18.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

que l'olivier a été connu & cultivé dès les tems les plus réculés. La tradition de preſque tous les peuples de l'antiquité, portoit que cet arbre avoit été le premier dont les hommes euſſent appris la culture. Les Egyptiens prétendoient être redevables de cette découverte à l'ancien Mercure [a]. Les Atlantides diſoient que Minerve avoit enſeigné aux premiers hommes à planter les oliviers, à les cultiver & à tirer l'huile des olives [b]. Ce fait eſt d'autant plus probable que le gouvernement de l'olivier eſt des plus aiſés & des plus faciles : cet arbre ne demande preſque aucun ſoin [c].

Il eſt certain auſſi que du tems de Job l'huile d'olives étoit connue [d] : on voit encore par la maniere dont Moïſe parle de cette huile, que du tems de ce légiſlateur elle étoit fort en uſage [e]. On ne peut donc pas douter que dès les premiers ſiécles, pluſieurs peuples n'ayent ſçu l'art de tirer l'huile des olives ; mais il ne paroît pas qu'on employât alors les machines dont nous nous ſervons au-

[a] *Diod.* l. 1. p. 20.
[b] *Diod.* l. 5. p. 389.
[c] *Virgil.* Georg. l. 2. v. 420.
[d] *Gen.* c. 24. ℣. 11. ſelon l'Hébreu.
[e] *Exod.* c. 27. ℣. 20. c. 23. ℣. 11.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

jourd'hui pour cette opération. Les preſſoirs n'étoient pas en uſage dans les premiers tems. Pour tirer l'huile des olives, on les piloit dans des mortiers [a].

Si nous en croyons encore l'ancienne tradition des Atlantides, ces peuples auroient connu de bonne heure le ſecret de rendre le fruit de l'olivier mangeable. Ils faiſoient honneur de cette découverte à Minerve [b]: il faut convenir que l'invention d'adoucir l'amertume des olives, par le moyen de la ſaumure, eſt une découverte aſſez ſubtile.

L'habitude où nous ſommes aujourd'hui d'avoir de l'huile facilement, eſt cauſe que nous ne ſentons pas aſſez le mérite de cette découverte. Pour s'en convaincre, il ſuffit de faire réflexion aux profits immenſes que les Phéniciens tirerent de l'huile qu'ils avoient portée en Eſpagne dans leurs premiers voyages [c]. On faiſoit autrefois tant de cas de cette liqueur, que les anciennes loix défendoient expreſſément à ceux qui cueilloient les olives, de battre les oliviers, ni d'en arracher les branches [d];

[a] *Exod.* c. 27. ℣. 20.
[b] *Diod.* l. 5. p. 389.
[c] Voy. la 2e. Part. Liv. IV. chap. II.
[d] Voy. *Plin.* l. 15. ſect. 3. p. 734.

&

& il n'eſt pas étonnant qu'on eût alors tant d'attention pour ces arbres, l'huile d'olives étoit extrêmement précieuſe aux anciens, attendu la grande conſommation qu'ils en faiſoient, l'employant à beaucoup plus d'uſages que nous ne faiſons aujourd'hui.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Entre les différentes propriétés de l'huile, on doit compter pour beaucoup celle qu'elle a d'augmenter conſidérablement & d'entretenir long-tems la lumiere des corps enflammés qu'on y trempe. Il n'eſt ſans doute aucun peuple qui n'ait cherché les moyens de remédier à l'obſcurité des ténebres. L'art de s'éclairer pendant la nuit a dû être dès les tems les plus reculés, un des principaux objets de l'application des hommes. Le moyen de ſe procurer cet avantage d'une maniere facile & commode, n'aura pas été le fruit de leurs premieres recherches. Il eſt probable qu'originairement on n'aura connu d'autre lumiere artificielle, que celle du feu. C'eſt ainſi que les Grecs s'éclairoient aux tems héroïques [a] : on apportoit lorſqu'il faiſoit nuit de grands braſiers dans les appartemens. Lorſqu'on vouloit tranſporter de la lumiere d'un

[a] Voy. la 2e. Part. Liv. II. Sect. II. c. I. art. IIIme.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

endroit dans un autre, on prenoit à la main des morceaux de bois fendus en long, qu'on allumoit [a]. C'eſt l'état où en ſont encore réduites pluſieurs nations. Il y en a quantité dans l'un & dans l'autre continent, qui ne s'éclairent qu'à la lueur du feu [b]; & même chez les peuples policés, il s'eſt conſervé des traces de ces pratiques originaires. Les torches dont on ſe ſert à la Chine, pour les voyages de nuit, ſont faites de branches de pin ſéchées au feu [c]. Dans pluſieurs endroits de l'Europe, les habitans de la campagne font ſécher au four des morceaux de bois qui leur tiennent lieu de lampes & de flambeaux. C'eſt ainſi qu'on en a uſé dans les premiers ſiécles.

Les peuples induſtrieux ne dûrent pas tarder à reconnoître l'imperfection & les déſagrémens de ces pratiques. Ils chercherent donc des moyens plus commodes pour s'éclairer. Le haſard donna ſans doute lieu de remarquer que certains corps plongés dans l'huile, venant enſuite à s'allumer, conſervoient

[a] Ibid.

[b] *Ramuſio*, t. 1. fol. 105. C. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 3. p. 117. = Voyag. de Coréal, t. 1. p. 212, 213. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 158.

[c] Mém. du P. le Comte, t. 1. p. 291.

leur lumiere & ne ſe conſumoient qu'aſſez lentement. Cette obſervation ſuffit pour faire imaginer les lampes. L'antiquité attribuoit cette découverte aux Egyptiens [a], découverte qui a eu lieu dès les ſiécles que nous parcourons préſentement. Les lampes, en effet, devoient être connues en Egypte quelque tems avant Moïſe. Le grand uſage qu'en a fait ce légiſlateur, & les détails dans leſquels il entre à cet égard, ne permettent pas d'en douter [b].

Mais il y a d'ailleurs des faits qui prouvent que l'uſage des lampes remonte à une époque beaucoup plus reculée. Il eſt parlé dans la Genèſe d'un ſonge myſtérieux qu'eut Abraham, & il y eſt dit qu'entre autres objets, ce patriarche vit paſſer une lampe ardente [c]. Job parle auſſi très-ſouvent de lampes; il y fait même de fréquentes alluſions [d]. Il n'eſt pas douteux qu'originairement ces ſortes de machines auront été fort groſſieres. On s'attacha enſuite à y mettre beaucoup de magnificence & de recherches. Les lampes

[a] *Clem. Alexand.* Strom. l. 1. p. 361.

[b] Voy. *Exod.* c. 25. ℣. 31, &c.

[c] C. 15. ℣. 17.

[d] Chap. 12. ℣. 5. c. 21. ℣. 17.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ont été au ſurplus le moyen de s'éclairer, le plus parfait que les anciens aient connu. Il ne leur eſt jamais venu en idée d'employer à cet uſage le ſuif, ni la cire.

## ARTICLE CINQUIEME.

### *Du Jardinage.*

DANS cette quantité & cette variété immenſe d'arbres & de plantes que la nature offre à nos yeux, il y en a pluſieurs qui, ſans aucun ſoin & ſans aucune précaution, fourniſſent à l'homme un aliment convenable & même délicat; ces ſortes d'arbres & de plantes auront attiré de fort bonne heure ſon attention. L'idée de tranſplanter ces eſpéces, & de les renfermer dans des endroits particuliers pour être plus à portée de veiller à leur entretien, ſe ſera préſentée fort naturellement. Telle a été probablement l'origine des jardins dont l'uſage remonte à des tems très-reculés. Les écrivains de l'antiquité ne nous ont tranſmis aucun détail ſur les connoiſſances qu'on pouvoit avoir anciennement du jardinage. On ne peut

donc propoſer ſur ce ſujet que quelques conjectures.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

On doit mettre le figuier à la tête des premiers arbres fruitiers qu'on aura cultivés. C'eſt le ſentiment de tous les écrivains de l'antiquité. Ils aſſurent que les figues ont été le premier fruit agréable dont les hommes aient eu connoiſſance. Ils étoient même perſuadés que la découverte & l'uſage de ce fruit avoient beaucoup contribué à retirer le genre-humain de la barbarie primitive [a]. On en doit dire autant de la vigne, dont les fruits ont également ſervi à l'homme de nourriture & de boiſſon. L'Ecriture nous apprend que Noé s'étoit appliqué à la cultiver, & tous les hiſtoriens profanes s'accordent à placer Bacchus dans le premier âge du monde [b].

Il paroît encore que l'amandier a été cultivé dès les premiers tems. Lorſque Jacob ſe détermine à envoyer Benjamin en Egypte, il ordonne à ſes enfans de porter à Joſeph, entre autres préſens des amandes [c]. On doit ajouter encore le grenadier. Nous voyons par les plaintes des Iſraélites dans le déſert,

[a] *Athen.* l. 3. p. 74.
[b] Voy. *ſuprà*, p. 223.
[c] *Gen.* c. 43. ℣. 11.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

que le figuier, la vigne & le grenadier, devoient être connus & cultivés en Egypte de tems immémorial [a].

La culture des arbres dont je viens de parler eſt très-facile. Les premiers hommes n'auront eu beſoin, pour s'en procurer abondamment les fruits, que de les émonder, de les tailler, & de les fumer. C'eſt à ces opérations, qu'on doit borner les connoiſſances qu'on a eues pendant bien des ſiécles ſur l'art de cultiver les arbres fruitiers, connoiſſances qu'on aura dûes au haſard, comme toutes les anciennes traditions nous l'apprennent. On dit que ce fut une chévre qui donna l'idée de tailler la vigne. Cet animal ayant brouté un cep, on remarqua que l'année ſuivante il donna du fruit plus abondamment que de coutume [b]. On profita de cette découverte pour étudier la maniere la plus avantageuſe de tailler la vigne. Acoſta rapporte auſſi dans ſon hiſtoire naturelle des Indes, qu'anciennement en Amérique les roſiers profitoient tellement qu'ils ne donnoient point de roſes. Le haſard fit que le feu prit à un roſier : il en reſta quelques rejettons

[a] *Num.* c. 20. ℣. 5.
[b] *Hygin.* Fab. 274. = *Pauſan.* l. 2. c. 38.

qui l'année ſuivante porterent des roſes en quantité. Les Indiens apprirent de cette maniere à émonder les roſiers & à en ôter le bois ſuperflu [a]. On doit croire qu'un ſemblable évenement avoit auſſi montré aux Grecs la façon de cultiver ces arbuſtes; car Théophraſte nous apprend que c'étoit l'uſage dans la Gréce d'appliquer le feu aux roſiers pour les féconder, & que ſans cette précaution ils ne portoient point de fleurs [b]. On pourroit citer quantité d'exemples de pareils haſards.

1re. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Mais la pratique d'émonder, de tailler & de fumer les arbres, ne ſuffit pas pour leur faire porter des fruits doux, ſains & agréables: ce ſecret dépend d'une opération beaucoup plus difficile & bien plus recherchée. On voit bien que je veux parler de la greffe. Cette découverte peut être miſe hardiment au rang de celles qui ſont entierement dûes au haſard. Mais quel a été ce haſard? C'eſt ſur quoi on ne peut former que des conjectures plus ou moins vraiſemblables. Je ne ſuis point ſatisfait de ce que Pline rapporte ſur la maniere dont il prétend qu'on a découvert l'art

[a] Fol. 178. *verſe.*
[b] De cauſ. Plant. l. 3. c. 24.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

de greffer. Il dit, qu'un laboureur voulant enclorre ſa maiſon d'une paliſſade, s'aviſa de coucher en terre des troncs de lierre, & d'y arrêter l'extrêmité des pieux de ſa paliſſade, afin qu'elle durât plus long-tems. Il arriva que ces pieux qu'il avoit plantés, apparemment encore verts, reprirent, & pouſſerent des ſurgeons, ce qui fit comprendre qu'ils s'étoient nourris auſſi bien dans ces troncs de lierre que ſi on les eût plantés en terre. Les réflexions qu'on fit ſur cet évenement firent trouver, dit-il, l'art de greffer [a]. Je ne me perſuade point que l'uſage de la greffe doive ſon origine à un pareil évenement [b]. La conjecture que Lucrece propoſe ſur la découverte de cet art, paroît plus heureuſe [c]; je ſerois porté néanmoins à l'attribuer plutôt à quelque autre haſard.

Dès le moment qu'on aura commencé à renfermer pluſieurs arbres & pluſieurs plantes dans un même eſpace de terre, on a dû appercevoir des différences dans les eſpéces, relativement à celles qui reſtoient éparſes dans les

[a] *Plin.* l. 17. ſect. 24.

[b] Voyez les Mém. de l'Académ. des Sciences, année 1744. Mém. p. 34, 35.

[c] Liv. 5. v. 1360, &c.

bois & dans les campagnes [a]. Je penserois que l'idée de la greffe sera venue ensuite sur les réflexions qu'auront occasionnées la vûe & la découverte de deux branches de différens arbres fruitiers réunies ensemble & incorporées sur un même tronc. On voit assez communément les branches & même les troncs de certains arbres plantés assez proche les uns des autres, s'attacher & se réunir très-intimement [b]. Le vent, ou quelque autre hasard, aura fait frotter les branches de deux arbres fruitiers assez fortement l'une contre l'autre pour pouvoir s'écorcher & se réunir ensuite. L'écorce rompue aura donné lieu à la sève de s'introduire réciproquement dans les pores de ces arbres [c]. Cet accident leur aura fait porter des fruits plus beaux & meilleurs que ceux qu'ils avoient accoutumé de produire [d]. On en aura mangé, & la différence qu'on

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

[a] Acad. des Sciences, ann. 1728. H. p. 49. ann. 1744. Mém. p. 2.

[b] Voy. Acad. des Sciences, ann. 1738. Mém. p. 265, 266. ann. 1710. Hist. p. 79. ann. 1722. Mém. p. 127.

[c] Voy. Ibid. ann. 1722. Hist. p. 61. ann. 1738. Mém. p. 265, 266.

[d] M. Duhamel assure qu'une branche de sauvageon entée sur sa propre tige y gagne quelque chose. L'espéce de glande qui se forme à l'endroit de l'insertion a un peu raffiné les sucs. Acad. des Sciences, ann. 1728. Hist. p. 47.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'a la mort de Jacob.

aura remarquée entre ces fruits & ceux des autres arbres de la même eſpéce, aura fait rechercher la cauſe qui avoit pû l'occaſionner. On aura examiné l'état des arbres qui les produiſoient: on aura remarqué qu'ils étoient réunis par quelque branche à un arbre voiſin; on aura conſéquement attribué l'excellence de leurs fruits à cette union. Il eſt aſſez probable, que dès lors on aura tâché d'imiter cette opération de la nature, & de ſuivre les indications qu'elle-même avoit données. A force d'eſſais, de tentatives & de réflexions, on ſera parvenu à trouver les différentes manieres de greffer, qu'on ſçait avoir été en uſage chez les anciens; mais dont je ne crois pas qu'on puiſſe rapporter la découverte aux ſiécles que nous parcourons préſentement.

Il eſt impoſſible, en effet, de pouvoir déterminer l'époque préciſe de la greffe. Le doute cependant ſeroit bien-tôt réſolu, ſi l'on vouloit s'en rapporter au témoignage de Macrobe. Cet auteur avance que Saturne avoit montré aux habitans du Latium l'art de greffer les arbres [a]. Ce fait me paroît peu vraiſemblable. Je le crois d'autant moins auto-

[a] Saturnal. l. 2. c. 7. p. 217.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

riſé, que du tems d'Homere & d'Héſiode, il ne paroît point que les Grecs euſſent encore connoiſſance de la greffe & des opérations qui y ont rapport (1). Il me paroît même prouvé que non-ſeulement dans les ſiécles dont je parle, mais même long-tems après, les peuples ont été, par rapport à la culture des arbres, auſſi ignorans que le ſont encore aujourd'hui quantité de nations de l'Aſie & de l'Amérique. Aux grandes Indes & en Perſe, il y a beaucoup d'arbres fruitiers, mais ils ſont preſque tous ſauvages. La greffe y eſt inconnue[a]. Il en eſt de même dans l'Amérique Méridionale. Tous les arbres fruitiers qu'on voit dans ces vaſtes contrées reſtent tels que la nature les produit; on ne ſçait point les greffer [b]. Je ſuis d'autant plus porté à croire que cet art étoit inconnu dans les premiers tems, qu'on ne voit point les fruits entrer dans la deſcription des repas décrits par Homere & par les autres écrivains de l'antiquité.

A l'égard des légumes, il paroît

(1) C'eſt un fait que je diſcuterai dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage.

[a] Obſervat. Aſtron. du P. Souciet, t. 1. p. 18. = *Chardin*, t. 4. p. 55.

[b] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 334. = Voyag. au Pérou par M. Bouguer, p. 63. = Voyag. de Frézier, p. 70 & 105.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

qu'on les a connus & cultivés très-anciennement. Les Egyptiens en faiſoient un très-grand uſage dès les tems les plus reculés. On en juge par les murmures des Iſraélites, qui dans le déſert regrettoient les concombres, les melons, les poireaux, les oignons & l'ail, qu'ils mangeoient abondamment en Egypte [a].

[a] *Num.* c. 11. ℣. 5.

## ARTICLE SIXIEME.

### *De quelques Inventions relatives à la ſubſiſtance.*

ON DOIT regarder comme une ſuite des effets ſalutaires qu'a produit l'établiſſement des ſociétés policées, la prévoyance & le ſoin de faire des proviſions dans les années abondantes pour remédier aux malheurs de la diſette & de la ſtérilité. Les Sauvages ignorent ces ſortes de précautions : ils ne prennent aucunes meſures pour les beſoins à venir. Ils conſomment à meſure qu'ils recueillent [a]. Ils n'ont ni greniers, ni magaſins pour mettre les fruits de la terre en réſerve. Auſſi ſont-

[a] *Leſcarbot*, Hiſt. de la Nouv. France, p. 666 & 669.

ils en danger continuel de périr de faim & de miſere : ſouvent même y ſuccombent-ils ; c'eſt la raiſon pour laquelle ces nations ſont ſi peu nombreuſes. Il y a telle contrée dans l'Amérique, où il ne ſe trouve peut-être pas dix mille ames dans un eſpace de plus de ſix cents lieues. Les nations policées ont prévû les tems de diſette & de calamités. C'eſt pour y remédier qu'elles ont ſongé à renfermer ce qu'elles ne pouvoient pas conſommer des fruits de la terre, dans des endroits propres à les conſerver long-tems. Cette police étoit établie chez les Egyptiens dès la plus haute antiquité. On voit que dès le tems de Joſeph, ces peuples étoient dans l'uſage de ſerrer leurs bleds dans des greniers publics [a]. Enfin c'eſt à ce même eſprit de prévoyance qu'on doit attribuer ces loix ſéveres, qui anciennement défendoient de tuer les animaux ſervant au labourage [b]. Le maintien de l'agriculture a toujours été un des principaux objets que les légiſlateurs ayent eu en vûe. J'en ai ſuffiſamment

[a] *Gen.* c. 41. ℣. 35, &c.
[b] Voy. *ſuprà*, Liv. I. p. 73.

parlé dans l'article du Gouvernement [a].

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Je rapporterai au même principe l'origine de l'art qui apprend à conſerver les viandes par le moyen du ſel ; art ſi ſimple & en même tems ſi utile. On n'oubliera jamais qu'un grand Prince ( Charles-Quint ) fit élever une ſtatue à G. Bukel pour avoir trouvé le ſecret de ſaler & d'encaquer les harengs. Les Egyptiens paroiſſent avoir connu, dès les tems les plus reculés, la propriété qu'a le ſel de préſerver de la corruption les corps qu'on en aſſaiſonne, & qu'on y laiſſe tremper. Ils avoient ſçu mettre cette découverte à profit. L'art de ſaler la viande [b] & le poiſſon remonte chez ces peuples à une très-haute antiquité. Dès le tems de Mœris, un des anciens Souverains de l'Egypte, il y avoit un nombre infini d'ouvriers dont l'unique occupation étoit de ſaler le poiſſon qu'on pêchoit dans le canal creuſé par les ordres de ce Prince [c]. C'étoit ſans doute des Egyptiens que les Iſraélites

[a] *Ibid. loco cit.*
[b] *Herod.* l. 2. n. 77.
[c] *Died.* l. 1. p. 62.

avoient appris l'art de conſerver les viandes par le ſel ; art dont on voit qu'ils firent uſage dans le déſert [a].

1re. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'agriculture n'a pû faire des progrès ſans que d'autres arts n'en ayent fait avec elle : il y a entre tous ces objets un rapport & une connexion intimes qui ne leur permettent guère de ſe ſéparer : ainſi à meſure que l'agriculture ſe perfectionna, d'autres arts prirent naiſſance ; & ceux qui étoient déja inventés, ſe perfectionnerent. Les plus néceſſaires furent cultivés les premiers. Les arts de luxe vinrent enſuite. C'eſt l'ordre que nous obſerverons dans ce qui nous reſte à dire ſur cette matiere.

[a] Voyez le P. *Calmet*, in Num. c. 11. ℣. 32.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

## CHAPITRE SECOND.

### *Des Vêtemens.*

DE tous les arts, ceux qui ſervent à nous habiller ſont, après l'agriculture, les plus utiles ſans contredit & les plus néceſſaires. Il en eſt peu dont l'invention ait fait plus d'honneur à l'eſprit humain, & où il ait montré autant de ſagacité. L'uſage des habits eſt dû à quelque autre cauſe, qu'à la ſimple néceſſité d'adoucir les injures de l'air. Il y a en effet bien des climats où cette précaution ſeroit preſque entiérement inutile : excepté cependant quelques peuples abſolument ſauvages & groſſiers, toutes les nations ont été, & ſont dans l'uſage de ſe couvrir d'habits plus ou moins élégans, proportionnément à leurs connoiſſances & à leur induſtrie. Il y a plus, nous voyons que les arts concernant les vêtemens, ont pris naiſſance dans les contrées où la température de l'air exige le moins que le corps ſoit couvert. Le beſoin ſeul n'a donc pas porté l'homme à ſe couvrir d'habits,

quelque autre raiſon a dû encore l'y déterminer. Quel que ſoit le motif d'une coutume ſi ancienne & ſi univerſelle, il eſt certain que dans tous les tems on s'eſt appliqué à chercher des matieres qui en couvrant le corps ne gênaſſent point la liberté de ſes mouvemens. L'emploi de ces matieres a fait l'objet d'une étude conſtante & réfléchie. C'eſt à des recherches & à des tentatives multipliées que nous devons cette multitude infinie de tiſſus différens qui ſont en uſage chez les peuples policés.

1re. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Nous retrouvons dans la maniere dont étoient vêtus les premiers hommes, des preuves bien ſenſibles de cet état d'ignorance & de groſſiéreté, que j'ai dit plus d'une fois avoir été le partage des ſiécles qui ſuivirent la confuſion des langues & la diſperſion des familles. Nul art & nulle induſtrie dans l'emploi des matieres dont on a fait d'abord uſage pour ſe couvrir. On s'en ſervoit telles que la nature les offroit; on choiſiſſoit celles qui demandoient le moins de préparations. Pluſieurs nations ſe couvroient anciennement d'écorces d'arbres; d'autres de feuilles, d'herbes, ou de joncs entre-

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

laſſés groſſiérement [a]. L'ignorance actuelle des nations ſauvages nous retrace un modele de ces anciens uſages [b]. La peau des animaux paroît cependant avoir été la matiere la plus univerſellement employée dans les premiers tems ; mais on ne connoiſſoit pas alors le ſecret d'adoucir les cuirs, & de les rendre flexibles par le moyen de certains apprêts. On portoit les peaux telles qu'on les enlevoit de deſſus le corps des animaux [c]. Les peuples étoient alors dans la même ignorance où ſont encore aujourd'hui pluſieurs nations qui ne ſçavent ni tanner, ni corroyer les peaux dont elles font uſage pour ſe vêtir [d].

[a] *Strabo*, l. 11. p. 781. = *Senec.* Ep. 90. p. 406. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 17. = Lettr Edif. t. 2. p. 189. = Extr. des Hiſt. Chinois, p. 3.

[b] Voyag. de Damp. t. 2. p. 141. = Voyag. des Holland. t. 4. p. 306 & 321. t. 5. p. 36. = Mém. de Trév. Mai 1717. p. 712, 713.

[c] *Sanchoniat.* apud *Euſeb.* p. 35. A. = *Lucret.* l. 6. v. 1011. = *Diod.* l. 1. p. 12 & 28. l. 2. p. 151. l. 3. p. 217. = *Pauſ.* l. 10. c. 38. = *Plut.* t. 2. p. 646. E. = P. *Feſtus* voce *in Pelle Lanata*, &c. p. 194. & voce *Pellem habere Hercules*, &c. p. 340. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 17. = *Martini*, hiſt. de la Chine, t. 1. p. 20. = *Virgil.* Georg. l. 3. v. 383. = Bibloth. ancien. & mod. t. 22. p. 23.

[d] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 264. = Voyage de Frezier, p. 77. = Bibl. ancien. & mod. t. 22. p. 2[illegible]. = Voyag. à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 24.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Cependant, faute de préparation, ces peaux devoient en ſéchant durcir & ſe retirer. L'uſage en devenoit auſſi incommode que déſagréable. Il eſt donc vraiſemblable qu'on ne tarda pas à chercher les moyens de rendre les peaux plus ſouples & plus maniables. On ne peut former que des conjectures ſur la maniere dont on les aura d'abord préparées. Les premieres opérations auront été fort ſimples. D'anciens Mémoires de la Chine diſent que ce fut Tchin-fang, un de leurs premiers Souverains, qui apprit aux hommes à préparer la peau des animaux, en leur enſeignant à en ôter le poil avec des rouleaux de bois [a]. Il n'y aura pas eu beaucoup de recherches dans ces anciennes pratiques. Elles auront été ſemblables peut-être à celles que nous ſçavons être aujourd'hui en uſage chez pluſieurs peuples, qui n'ayant preſque aucune connoiſſance des arts, nous retracent l'image des premiers tems.

Les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, pour préparer les peaux dont ils ſe couvrent, commencent par les faire macérer dans l'eau aſſez long-

[a] Extrait des Hiſt. Chin.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tems. Ils les raclent enſuite & les aſſoupliſſent à force de les manier & de les paſſer. Pour les adoucir davantage, ils les frottent un peu avec la graiſſe de quelque animal, ce qui les rend très-douces & très-flexibles [a]. Ils ont auſſi l'art de mettre leurs cuirs à l'épreuve de l'eau en les fumant [b]. Les habitans de l'Iſlande y font encore moins de façon. Ils prennent la peau pendant qu'elle eſt encore chaude, & en la paſſant ſucceſſivement ſur le genou, ils en raclent le poil ou la laine. Cet ouvrage eſt aſſez pénible, mais ils n'en ſçavent pas davantage. Ils mouillent enſuite cette peau, l'attachent le long d'un mur en l'étendant le plus qu'ils peuvent, & la laiſſent ſécher au vent. Ils l'ôtent auſſi-tôt qu'elle eſt ſeche, & s'en ſervent ſur le champ à toutes ſortes d'uſages. Ils ont ſeulement le ſoin de graiſſer ces peaux tous les quatre ou cinq jours avec des foyes de poiſſons fort huileux, ce qui les tient en effet très-ſouples [c]. L'apprêt que les habitans du Groenland, peuples des plus groſſiers & des plus ſauvages,

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 32.
[b] Id. Ibid.
[c] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 264.

ſçavent donner aux peaux de daims & de chiens de mer dont ils ſe couvrent, eſt un peu mieux entendu. Ils les préparent avec de l'urine, de la graiſſe, &c. & les battent enſuite fortement avec des pierres pour les amollir, & les rendre propres aux différens uſages auxquels ils les deſtinent [a].

Les peaux ſont par elles-mêmes peu propres à couvrir l'homme exactement & commodément. Il a donc fallu trouver l'art de les ajuſter, & d'en réunir pluſieurs enſemble. La plus grande partie du genre humain a été longtems ſans connoître le fil. On a été obligé d'y ſuppléer par quelque autre expédient. On peut juger par les moyens qu'employent encore aujourd'hui pluſieurs peuples, de ceux qu'on aura employés originairement. Les habits des peuples du Groenland ſont couſus avec des boyaux de chiens marins, ou d'autres poiſſons, qu'ils ont l'adreſſe de couper très-minces, après les avoir fait ſécher à l'air [b]. Les Eskimaux, les Samoïedes, les Sauvages de l'Amérique & de l'Afrique, employent aux mêmes uſages les nerfs

[a] Ibid. t. 2. p. 18.
[b] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 181.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

des animaux [a]. On en aura uſé de même dans les premiers tems. Héſiode fait mention de ces anciennes pratiques [b]. A l'égard des inſtrumens propres à coudre les vêtemens, les os pointus, les arêtes & les épines auront tenu lieu dans les commencemens des alênes, des aiguilles & des épingles dont nous nous ſervons aujourd'hui. Les anciens habitans du Pérou, qu'on peut regarder, à bien des égards, comme une nation très-éclairée & très-policée, ne connoiſſoient ni les aiguilles, ni les épingles. Ils ſe ſervoient de longues épines pour coudre & attacher leurs habits [c]. On pourroit nommer bien des peuples qui de nos jours ſont encore réduits aux mêmes expédiens [d].

A meſure que les ſociétés ſe ſeront policées, les premieres inventions auront été perfectionnées. On aura cherché des

[a] Voyage à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 26. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 5. p. 171. = Rec. des Voyag. de la Compagn. des Indes Holland. t. 1. p. 159. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 160.

[b] Voy. Op. v. 544.

[c] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 63 & 77.

[d] Voyez Lettr. Elif. t. 11. p. 421. = Voyage de Frezier, p. 109 & 214. = Voyag. des Holland. t. 1. p. 159. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 107. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 9. p. 308. t. 5. p. 171. = Voyage à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 168.

manieres de s'habiller & plus commodes & plus propres que les écorces, les feuilles, les peaux, &c. On s'apperçut bientôt qu'on pouvoit faire un meilleur uſage de la dépouille des animaux. On chercha les moyens d'en ſéparer la laine ou le poil, & d'en former des vêtemens auſſi chauds & auſſi ſolides, mais plus ſouples que les cuirs & les fourrures. Cet art eſt fort ancien. On voit que dès le tems des patriarches, les peuples de la Méſopotamie [a] & de la Paleſtine [b], avoient grand ſoin de faire tondre leurs brebis. Les premiéres étoffes, dont vraiſemblablement l'idée ſe ſera préſentée, auront été des eſpéces de feutres. On aura commencé par lier & unir, à l'aide de quelque matiere glutineuſe, différens brins de laine ou de poils; on ſera parvenu de cette maniere à former une étoffe quelque peu ſouple & d'une épaiſſeur à peu-près uniforme. Les anciens faiſoient un grand uſage du feutre [c].

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Une découverte en amene une autre. C'étoit quelque choſe d'avoir imaginé de ſéparer le poil & la laine de

[a] *Gen.* c. 31. ℣. 19.
[b] Ibid c. 38. ℣. 12, 13.
[c] *Plin.* l. 8. ſect. 73. p. 475.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

la peau des animaux. On n'eût cependant pas retiré un grand avantage de cette invention, ſi on n'avoit pas trouvé le ſecret de réunir, par le moyen du fuſeau, ces différens brins, & d'en faire un fil continu. Cette invention remonte à la plus haute antiquité. Les Egyptiens diſoient que c'étoit Iſis qui leur avoit enſeigné l'art de filer [a]. Les Chinois font honneur de cette découverte à l'Impératrice femme d'Yao [b]. Je remarquerai à ce ſujet que la tradition de preſque tous les peuples donne à des femmes la gloire d'avoir inventé l'art de filer, de tiſſer les étoffes & de les coudre. Les Lydiens rapportoient cette découverte à Arachné [c], les Grecs à Minerve [d], les Péruviens à Mama-oella, épouſe de Manco-capac, leur premier Souverain [e]. C'étoit auſſi à des femmes que l'antiquité Grecque & Romaine attribuoit l'invention de l'aiguille [f], l'art de filer la ſoie de certains vers, & d'en faire des étof-

[a] *Mart. Capella*, l. 2. p. 39.

[b] *Martini*, Hiſt. de la Chine, t. 1. p. 61.

[c] *Ovid.* Métam. l. 6. *init.* = *Plin.* l. 7. ſect. 57. p. 414.

[d] Voy. la 2e. Part. Liv. II. ſect. 2e. chap. 2d.

[e] Hiſt. des Incas, t. 1. p. 22 & 31.

[f] *Hygin.* Fab. 274.

fes

ſes [a]. Ces traditions ſont-elles fondées ſur l'hiſtoire, ou n'ont-elles d'autre origine que le genre d'occupations, qui de tous les tems & chez tous les peuples a fait le partage du ſexe ? C'eſt ſur quoi je ne prononcerai point.

On ne peut rien dire de précis ſur l'uſage & l'emploi que les peuples ont fait originairement des matieres filées. Il eſt probable qu'on aura fait bien des eſſais & compoſé différens ouvrages [b], comme des treſſes, des réſeaux, &c. juſqu'à ce qu'enfin & par degrés, on ait trouvé le tiſſu à chaîne & à trême, invention la plus utile, peut-être, qui ſoit dans la ſociété. En effet, c'eſt par le moyen de cet art que nous tirons de preſque tout ce qui nous environne, des matieres propres à nous couvrir d'une maniere également commode & magnifique.

Il y auroit, peut-être, bien des conjectures à former ſur l'origine de la tiſſéranderie (1). On pourroit dire, avec

[a] *Ariſt.* Hiſt. anim. l. 5. c. 19. p. 849. = *Plin.* l. 11. Sect. 26. p. 604. = *Iſidor.* orig. l. 14. c. 6.

[b] Voy. *Lucret.* l. 6. v. 1349, &c. = *Braun.* de veſtitu Sacerdot. Hebr. n. 233. p. 250, &c.

(1) J'avertis que je me ſers ici du mot de *tiſſéranderie* pour déſigner la fabrique de tous les ouvrages qui ſe travaillent ſur le métier.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

un ancien, qu'on eſt redevable de l'invention de cet art à l'araignée [a]. On fit attention à la maniere dont cet inſecte ourdiſſoit ſa toile ; on remarqua qu'il ſe ſervoit du poids de ſon corps pour diriger & aſſujétir ſes fils, &c. Sans m'arrêter à tous les raiſonnemens plus ou moins vraiſemblables, qu'on peut former ſur ce ſujet, je penſe que l'idée des tiſſus à chaîne & à trême, a pû venir aux premiers hommes d'après l'inſpection de l'écorce intérieure de certains arbres. On en connoît qui, à la rudeſſe & à la roideur près, reſſemblent extrêmement à de la toile, les fibres en ſont arrangées l'une deſſus l'autre de travers, & croiſées preſque à angles droits (1). Je crois donc que la maniere dont les filamens de ces écorces ſont diſpoſés, a pû donner l'idée de tiſſus à chaîne & à trême.

A conſidérer la quantité & la diverſité des machines que nous employons aujourd'hui dans la fabrique de nos étoffes, on ne ſe perſuaderoit pas facilement que dès les ſiécles dont nous parlons, les peuples euſſent pû ſe pro-

[a] *Democritus*, apud *Plut.* t. 2. p. 974. A.

(1) J'en ai un morceau de cette eſpéce apporté des Indes.

curer rien de ſemblable, ou même qui ait pu en approcher. Il eſt aiſé cependant de le concevoir, ſi, au lieu de s'arrêter à nos pratiques ordinaires, on réfléchit aux métiers qui ſont encore aujourd'hui en uſage chez pluſieurs peuples.

La ſimplicité & le petit nombre des outils dont on ſe ſert encore préſentement dans les grandes Indes, en Afrique, en Amérique, &c. peuvent ſervir à expliquer comment, dès les tems les plus reculés, on ſera parvenu à fabriquer des étoffes. Quoique privés de la plus grande partie des connoiſſances dont nous jouiſſons, les ouvriers de ces pays exécutent des étoffes dont on ne peut ſe laſſer d'admirer la fineſſe & la beauté. Une navette & quelques morceaux de bois ſont les ſeuls inſtrumens qu'ils employent [a]. Les premiers peuples auront donc pû, à l'aide de ces foibles ſecours, travailler de bonne heure des tiſſus à trême & à chaîne.

Quoi qu'il en ſoit, l'invention de la

[a] Lettres Édif. t. 9. p. 420. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 3. p. 184. = Voyages de Dampier, t. 4. p. 232, 233. = Hiſt. des Incas, t. 2. p. 77. = Voyage de J. de Lery, p. 275. = Nouvelle Relat. de la France Equinox. p. 135.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tiſſeranderie remonte à une très-haute antiquité. Abraham refuſant le butin que lui offroit le roi de Sodôme, dit qu'il ne prendra rien depuis le fil de la trême juſqu'à la courroye des ſouliers [a]. Moïſe dit qu'Abimelech fit préſent d'un voile à Sara [b]. Il remarque que Rebecca ſe couvrit auſſi d'un voile en appercevant Iſaac [c]. Jacob avoit donné à ſon fils Joſeph une tunique d'un tiſſu rayé de pluſieurs couleurs [d]. Moïſe nous apprend encore que Pharaon fit revêtir ce Patriarche d'une robbe de coton très-fin [e]. Enfin, on voit qu'il eſt parlé dans Job de la navette & de la toile des tiſſerands [f]. Ces faits prouvent ſuffiſamment l'antiquité des tiſſus à chaîne & à trême (1).

Il n'eſt peut-être pas inutile de remarquer qu'autrefois on travailloit de bout les étoffes ſur le métier [g]. Homere [h] & Virgile [i] dépoſent de cet ancien uſage. Cette pratique étoit occaſionnée parce qu'alors les métiers

[a] *Gen.* c. 14. ℣. 23.
[b] Ibid. c. 20. ℣. 16.
[c] Ibid. c. 24. ℣. 65.
[d] Ibid. c. 37. ℣. 3.
[e] Ibid. c. 41. ℣. 42.
[f] C. 7. ℣. 6.

(1) Platon met la Tiſſeranderie au nombre des Arts les plus anciennement inventés, *De Leg.* l. 3. p. 805.

[g] Voy. *Junius* de Pictura veter. l. 1, c. 4. p. 26.

[h] Liv. 12. v. 31.

[i] Georg. l. 1. v. 294.

des tisserands & des drapiers étoient dressés dans un autre sens qu'ils ne le font aujourd'hui. Les fils de la chaîne étoient tendus de haut en bas perpendiculairement, comme ils le sont encore aujourd'hui dans la haute-lisse; avec cette différence cependant, que les lisses n'étoient point arrêtées par le bas sur un cylindre, comme nous le voyons pratiquer dans nos manufactures de tapisseries. On les assujétissoit par le moyen d'une piéce de bois à laquelle on attachoit des poids très-pesans [a]. Les Egyptiens furent, dit-on, les premiers qui changerent l'ancienne pratique qui étoit fort incommode & fort fatigante. Ils introduisirent l'usage de travailler au métier assis [b], comme le font aujourd'hui nos ouvriers de haute-lisse, nos tisserands & nos drapiers. On sçait qu'anciennement c'étoient les femmes qui filoient, ourdissoient & teignoient même les laines & les étoffes [c].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

La laine & le poil des animaux sont, sans difficulté, les matiérés qu'on aura

[a] *Seneca*, Ep. 90. p. 408. = Voy. *Braunius*, de vestitu. Sacerdot. Hebr. c. 16. p. 269.

[b] *Junius* de Pictura veter. l. 1. c. 4. p. 26. = *Braunius*, p. 254, 267 & 320.

[c] Voy. *Exod.* c. 35. ℣. 25.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

d'abord le plus généralement employées pour les habits. Il y a cependant pluſieurs plantes, telles que le coton, le lin, le chanvre, &c. qui peuvent ſervir aux mêmes uſages; on n'aura pas tardé probablement à travailler le coton. Les graines de cet arbriſſeau ſont enveloppées d'une bourre très-fine & très délicate. Cette bourre a beaucoup de reſſemblance avec la laine, & demande peu de préparations [a]: on en aura donc formé de bonne heure des tiſſus. Ce que j'avance n'eſt point une ſimple conjecture. La robbe dont Pharaon fit revêtir Joſeph, étoit de coton [b]. Quelques réflexions ſuffiſent pour s'en convaincre.

Preſque tous les commentateurs de l'Ecriture traduiſent le terme Hébreu, dont Moïſe ſe ſert [c] pour déſigner la ſorte d'étoffe donnée à Joſeph, par le mot *Byſſus*. On eſt partagé aujourd'hui ſur l'eſpéce de matiere qu'on nommoit ainſi autrefois: les uns penſent qu'on doit entendre cette eſpéce de ſoie d'un jaune doré, qu'on voit attachée en forme de houppe à de grandes coquil-

[a] Voy. J. de Lery, Voyage d'Amérique, p. 274.

[b] Voy. le P. Calmet, *Gen.* c. 41. v. 42.

[c] שש *Scheſch.*

les appellées *Pinnes de mer* [a]. On ſçait que les anciens ont connu & employé cette matiere pour les habits [b]. D'autres croient que le *Byſſus* étoit une ſorte de lin très-fin, qu'on tiroit d'Egypte ou de Judée [c]. Il y en a enfin qui veulent que ce terme ſignifie le coton. Ce ſentiment paroît d'autant plus probable, qu'on ne peut appliquer qu'au coton la deſcription que Pollux fait du *Byſſus*. Cet Auteur dit que cette matiere provenoit d'une eſpéce de noix qui croiſſoit en Egypte; on l'ouvroit, & on en tiroit la ſubſtance, qu'on filoit pour en faire des habits [d]. Philoſtrate s'en explique à peu près dans les mêmes termes [e]. Ces caractères conviennent parfaitement au coton : il vient dans une eſpéce de noix brune qui naît ſur un petit arbriſſeau. Mais ſans nous arrêter à cette diſcuſſion, il me paroît prouvé par l'analogie des termes, que le mot employé par Moïſe

[a] *Geſner.* Hiſt. animal. l. 4. c. 6. = Académ. des Sciences, ann. 1712. Mém. p. 204.

[b] *Baſil.* in Hexam. Orat. p. 7. = *Procop.* de Juſtiniani fabriciis, l. 3. p. 30. = *Calmet*, t. 7. p. 145.

[c] *Bochart*, Phaleg, l. 3. c. 4. p. 177, 178.

[d] Liv. 7. c. 17. p. 741.

[e] De vita Apollon. l. 2. c. 20. p. 71. = Voyez auſſi *Strabo*, l. 15. p. 1016. = *Philo*, de vita Moſis, p. 667. C.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

pour déſigner l'étoffe dont Pharaon fit revêtir Joſeph, doit s'entendre du coton (1). On voit d'ailleurs par les auteurs profanes, que ces ſortes d'habits étoient d'un uſage fort ancien : dans l'Egypte particuliérement, ils étoient réſervés pour les perſonnes de la plus grande diſtinction [a].

L'emploi du lin, du chanvre & des autres plantes filamenteuſes, ſe ſera préſenté plus difficilement que celui du coton. Il faut, pour dégager ces fils de l'écorce qui les cache & les enveloppe faire rouir, c'eſt-à-dire, macérer dans l'eau les plantes, les briſer enſuite, & enfin les faire paſſer pluſieurs fois par les dents d'un peigne, pour pouvoir les filer & les tiſſer. On ne peut pas douter néanmoins que les habits de lin n'ayent été en uſage dès les tems les plus reculés. Iſis paſſoit pour en avoir fait la découverte [b]; & il eſt certain, par le témoignage de Moïſe, que cette plante étoit cultivée en Egypte de tems immé-

(1) C'eſt le ſentiment de pluſieurs Interprêtes & Commentateurs de l'Ecriture, & des plus célébres. Voy. le P. *Calmet*, t. 2. p. 351, 353, t. 7. p. 144.

[a] *Pline*, l. 19. ſect. 2. p. 156.

[b] *Mart. Capella*, l. 2. p. 39. = *Jul. Firmicus*. l. de Profeſſ. Relig. p. 49.

morial. Il remarque que la grêle, dont le Seigneur frappa cette contrée lors de la perſécution de Pharaon, fit périr le lin [a]. On voit encore que ce légiſlateur défend aux Hébreux de porter des habits tiſſus de laine & de lin [b].



La bonté d'une étoffe dépend en partie de la maniere dont elle eſt foulée. C'eſt le foulage qui donne proprement aux draperies leur conſiſtance. L'opération conſiſte dans le jeu d'eſpéces de gros maillets de bois, qui par le moyen d'une roue, tombent ſucceſſivement dans des auges où les draps ſont renfermés. Les coups redoublés qu'ils reçoivent les rendent plus fermes & plus unis. L'art de fouler les étoffes n'a été connu dans l'Europe que depuis la guerre de Troye [c]: mais il eſt aſſez vraiſemblable que ce ſecret aura été découvert bien auparavant dans l'Aſie & dans l'Egypte. Les premiers eſſais auront été ſans doute fort imparfaits. On peut ſe former une idée de ces anciennes pratiques d'après celles que nous ſçavons être encore en uſage chez quelques peuples ſauvages & groſſiers. La maniere dont les habitans de l'Iſlande foulent

[a] *Exod.* c. 9. ℣. 31.
[b] *Deut.* c. 22. ℣. 11.
[c] Voyez la 2de. Part. Liv. II. ſect. 2de. C. II.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

les draps, eſt de les rouler & de les jetter par terre après les avoir arroſés d'urine chaude; ils les pétriſſent enſuite avec les pieds pendant toute une journée. Ils travaillent de même les gants & les bonnets; mais c'eſt avec les mains. Il faut qu'un homme ſoit habile & robuſte, pour fouler une camiſole ou trois paires de bas dans une journée. [a]. Tel aura été probablement l'art de la foulerie dans ſon origine. Au ſurplus, de quelque maniere qu'on l'ait pratiqué dans les premiers tems, cette opération n'a jamais pû être que très-pénible & très-mal entendue, puiſqu'on ne connoiſſoit pas les moulins à foulon.

[a] Hiſtoire nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 266.

## ARTICLE PREMIER.

### *De l'art de Teindre.*

LA PLUPART des matieres propres à faire des tiſſus, ſont naturellement d'une couleur terne & ſombre. Les vêtemens ſeroient en conſéquence d'une uniformité ennuyeuſe, ſi l'art n'avoit pas trouvé le moyen d'y remédier &

d'en varier les nuances. Les premiers fruits, la premiere plante qu'on aura écraſés, l'effet des pluies ſur certaines terres & ſur certains minéraux, ont dû donner des notions de l'art de teindre, & l'idée des différentes matieres propres à la teinture. Dans tous les climats, l'homme a ſous ſa main des terres ferrugineuſes, des terres bolaires de toute nuance, des matieres végétales & ſalines, &c. La difficulté a été de trouver l'art de les employer. Combien de tentatives n'aura-t-on pas faites avant que de parvenir au point d'appliquer convenablement les couleurs ſur les étoffes, & de leur donner cette adhérence & ce luſtre qui fait le principal mérite de l'art du teinturier, un des plus agréables, mais en même tems un des plus difficiles qu'on connoiſſe !



On parvient à colorer les étoffes par le moyen des chaux, des ſels, des eaux, des leſſives, des fermentations, des macérations, &c. On diſtingue la teinture en deux eſpéces, en teinture chaude & en teinture froide. La teinture chaude eſt celle où l'on fait bouillir les matieres colorantes, ou avec l'étoffe, ou avant qu'elle y ſoit plongée. On entend par teinture froide, celle dans la-

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

quelle on fait diſſoudre à froid les matieres colorantes, où bien celle où l'on attend que la liqueur ſoit refroidie avant que d'y mettre tremper l'étoffe. On ne peut pas décider laquelle de ces deux préparations a été la premiere en uſage, & moins encore la maniere d'y procéder. Qu'il nous ſuffiſe de ſçavoir que l'art de teindre eſt d'une très-grande antiquité. On le connoiſſoit dès les ſiécles dont il s'agit dans la premiere Partie de cet Ouvrage. Les Chinois prétendent être redevables de cette découverte à Hoang-ti, un de leurs premiers Souverains [a]. Il eſt dit dans la Genèſe qu'on attacha un fil d'écarlate au bras d'un des enfans de Thamar [b]. Job, que je crois avoir vécu dans le même tems [c], parle de la vivacité des couleurs qu'on remarquoit dans les étoffes apportées des Indes [d]. On ne peut point au ſurplus entrer dans aucun détail ſur les connoiſſances qu'on pouvoit avoir alors dans l'art de teindre, ni déterminer juſqu'à quel point on l'avoit porté. J'aurai occaſion de m'éten-

[a] *Martini*, hiſt. de la Chine, l. 1. p. 42.

[b] Cap. 38. ℣. 27. Voyez *Calmet*, t. 2. p. 350.

[c] Voyez notre Diſſertation ſur Job.

[d] Chap. 28. ℣. 16.

dre davantage sur ce sujet dans la seconde Partie.



L'usage le plus agréable de l'art de teindre, est de pouvoir diversifier la couleur des étoffes. Il y a deux manieres de leur donner cette agréable variété, qui en fait le principal mérite : on y parvient, ou en ajoutant, par le moyen de l'aiguille, sur un fond uni, des fils de différentes teintes, ou en faisant entrer diverses couleurs dans le tissu des étoffes lorsqu'on les ourdit. L'antiquité faisoit honneur de la premiere de ces inventions aux Phrygiens [a], peuples très-anciens [b] : on attribuoit l'autre aux Babyloniens [c]. Mais ces pratiques étoient-elles connues dès les siécles dont il s'agit présentement ? tout nous porte à le croire. Les progrès que cet art avoit faits du tems de Moïse [d], supposent une origine très-ancienne, & des découvertes fort antérieures. Il me paroît donc certain que l'usage de la broderie & des étoffes de couleurs variées, remonte à l'époque que nous parcourons maintenant ; mais je n'insiste-

[a] *Plin.* l. 8. sect. 74. p. 476.

[b] Voyez *Herod.* l. 2. n. 24.

[c] *Plin.* loco suprà cit.

[d] Voyez la 2de. Part. Liv. II. chap. II.

rai point ſur la pratique originaire de ces deux arts, par l'impoſſibilité de pouvoir rien dire qui ſoit ſatisfaiſant.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Un art qui a beaucoup de rapport avec celui dont nous parlons dans cet article, c'eſt celui de nettoyer & de blanchir les étoffes lorſqu'elles ſont ſalies : l'eau toute ſimple n'y ſuffit pas. Il faut par le moyen de quelques poudres, de quelques cendres, lui communiquer cette vertu déterſive, qui la rend propre à faire ſortir des étoffes la ſaleté qu'elles ont contractée. Les anciens ne connoiſſoient point le ſavon ; ils y ſuppléoient par différens moyens. Job parle de laver ſes vêtemens dans une foſſe avec l'herbe de *Borith* [a]. Ce paſſage montre que pour nettoyer les étoffes, la méthode alors étoit de les jetter dans une foſſe pleine d'eau impregnée de quelques cendres, méthode qui paroît avoir été la plus univerſellement employée dans les premiers tems. Homere en effet nous dépeint Nauſicaa & ſes compagnes, foulant aux pieds dans des foſſes leurs habits pour les blanchir [b].

[a] Cap. 9. ℣. 30. Le texte Hébreu porte *Bor*, mais les meilleurs Interprètes penſent que ce mot eſt le même que le *Borith* de Jérémie. c. 2. ℣. 22. & de Malach. c. 3. ℣. 2.

[b] *Odyſſ.* l. 6. v. 92.

A l'égard de l'herbe que Job nomme *Borith*, je penſe que c'eſt la *ſoude* qu'il a voulu déſigner par ce nom. Cette plante eſt fort commune dans la Syrie, la Judée, l'Egypte & l'Arabie. On la brûle, on fait paſſer enſuite de l'eau ſur ſes cendres. Cette eau contracte un ſel lixiviel très-fort, & capable d'ôter les taches & de dégraiſſer les laines & les toiles.

Les Grecs & les Romains ſuppléoient au ſavon par le moyen de différentes ſortes de terres [a] & de plantes [b]. Les Sauvages de l'Amérique font, avec certains fruits, une eſpéce d'eau de ſavon, qui leur ſert à blanchir les lits de coton [c] & les autres étoffes dont ils font uſage. Dans l'Iſlande, les femmes y font la leſſive avec de la cendre & de l'urine [d]. En Perſe, on ſe ſert de terres bolaires & marneuſes [e]. Dans pluſieurs pays on trouve quantité de terres, qui diſſoutes dans l'eau, ont la propriété de nettoyer & de blanchir les étoffes & le linge [f]. Toutes ces différentes pratiques

[a] *Plin.* l. 35. ſect. 57.
[b] Id. l. 27. ſect. 88.
[c] Voyage de J. de Lery, p. 276.
[d] Hiſt. de l'Iſlande, t. I. p. 266.
[e] *Chardin*, t. 4. p. 65, 67.
[f] Journal des Sçavans, ann. 1752. Juill. p. 418. = Hiſt. générale des Antilles par le P. du Tertre,

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

peuvent avoir été en uſage dès les premiers tems (1). Les beſoins de la vie ſont à peu-près les mêmes chez tous les hommes : la nature offre à peu-près dans tous les climats les mêmes reſſources. C'eſt l'art de les employer qui diſtingue les nations policées des peuples barbares & ſauvages.

t. 2. p. 76. *in*-4°. Paris, 1667. = Hiſt. nat. de Colonne, t. 2. p. 113, 114. = *Piganiol.* Deſcript. de la France, t. 5. p. 72. Edit. *in*-12. de 1722.

(1) J'ai lu quelque part, que certains peuples groſſiers & ſauvages, avoient une eſpéce de leſſive qui conſiſte à laiſſer tremper quelque tems leurs habits dans la boue. Ils les paſſent enſuite, & les lavent dans une eau claire & nette. Ils réuſſiſſent, par ce moyen, à les nettoyer & à les dégraiſſer : les ſels qui ſont dans la boue faiſant à peu-près le même effet que notre ſavon.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

## CHAPITRE TROISIEME.

### *De l'Architecture.*

DE TOUT tems l'homme s'eſt vu forcé de chercher des aſyles contre les injures de l'air & l'attaque des bêtes féroces. Auſſi l'art de bâtir eſt-il un des premiers arts qui ait été mis en pratique, avant [a] comme après le déluge. C'eſt donc à la néceſſité que l'Architecture doit ſa naiſſance; mais c'eſt du luxe qu'elle a reçu ſes embelliſſemens. Les réflexions & les comparaiſons que firent les hommes ſur leurs ouvrages, leur formerent le goût. On parvint d'abord à connoître les régles de la proportion. On y ajouta enſuite les ornemens que les lumieres & le génie de chaque ſiécle ont ſuggéré aux peuples en différens tems. L'Architecture embellie, corrompue & rétablie ſucceſſivement, a varié, ſuivant le bon ou le mauvais goût des ſiécles & des nations.

Tant que les deſcendans de Noé demeurerent réunis, ils furent à portée de

[a] *Gen. c. 4. ℣. 17.*

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'a la mort de Jacob.

cultiver ce qu'on avoit pû conſerver de découvertes antérieures au déluge. Le projet qu'ils conçurent & exécuterent en partie, de bâtir une ville dans la plaine de Sennaar [a], le deſſein d'y élever une tour d'une hauteur prodigieuſe [b], prouvent que les nouveaux habitans de la terre n'étoient pas entiérement deſtitués de connoiſſances en Architecture. Mais le changement que l'Eternel opéra alors dans leur langage, les ayant contraints de ſe ſéparer, ils perdirent, pour la plûpart, la pratique & la théorie des arts même les plus eſſentiels.

La vie errante que menerent preſque toutes les familles dans les premiers ſiécles qui ſuivirent la confuſion des langues, ne leur permit pas de s'adonner à des recherches & à des réflexions ſuivies. Faute de connoiſſances & ſur-tout manque d'outils, ces nouvelles colonies ſe virent réduites à n'avoir dans les commencemens d'autres retraites que les antres & les cavernes [c]. Pluſieurs na-

[a] *Gen.* c. 11. v. 4.

[b] Ibid. = Voyez ce que j'ai dit ſur ce ſujet, dans l'introduct. *ſuprà*, p. 8.

[c] *Diod.* l. 1. p. 12. = *Æſchyl.* in Prometh. vincto, v. 449, &c. = *Vitruv.* l. 2. c. 1. = *Plin.* l. 7. ſect. 57. p. 413. = *Pauſan.* l. 10. c. 17. p. 836. = *Suid.* voce Δεινοκρατης. t. 1. p. 522. = *Martini*, Hiſt. de la Chine, t. 1. p. 19, 20. = Bibl. univ. t. 2. p. 412.

tions offrent encore aujourd'hui l'image de ces anciens tems [a].



Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Dès que les peuples auront été débarrassés des soins de la vie les plus pressans, ils se feront vraisemblablement empressés de quitter les antres & les cavernes dont le séjour a dû leur paroître bientôt aussi triste que mal sain. Ils auront cherché les moyens de se procurer des habitations plus commodes & plus agréables. Les premiers logemens auront été proportionnés aux facilités locales de chaque climat, & relatifs aux lumieres & au génie des différentes peuplades. Les roseaux, les cannes, les branches, les feuilles d'arbres, les écorces, les terres grasses, ont été les matériaux dont on a d'abord fait usage. Les premieres maisons des Egyptiens & des peuples de la Palestine [b], étoient de roseaux & de cannes entrelassées. On trouve encore aujourd'hui au Pérou beaucoup de maisons qui ne sont bâties que de cette maniere [c]. Les premieres

[a] Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 207. = = Voyage de Coréal, t. 1. p. 232, 238. = Hist. gén. des Voyages, t. 1. p. 96. t 8. p. 6. = *Belon*, Observat. l. 2. c. 61. = Lettr. Edif. t. 5. p. 273.

[b] *Diod.* l. 1. p. 52. = *Sanchon.* apud *Euseb.* p. 35. A.

[c] Voyage au Pérou par M. Bouguer, p. 8 & 10.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

maisons des Grecs n'étoient que d'argille. Ces peuples furent quelque tems à ignorer l'art de la durcir pour en faire des briques [a]. En Islande, les maisons ne sont construites qu'avec des morceaux de pierres ou de roc liés avec de la boue & de la mousse. Elles sont couvertes de gazon [b]. Les Abyssins logent dans des cabanes faites de boue & de paille [c]. Les maisons au Monomotapa ne sont que de bois [d]. On a même vû autrefois [e] des peuples, comme on en voit encore à présent [f], se construire, faute de matériaux, & sur-tout d'intelligence, des cabanes avec des peaux & des os de chiens de mer, ou d'autres grands poissons.

Le bois offre tant de facilité à l'homme pour se procurer un logement, qu'on en aura fait usage de bonne heure dans les climats où les peuples étoient à portée de s'en procurer aisément. On a commencé par entrelasser grossiere-

[a] *Plin.* l. 7. sect. 57. p. 413.

[b] Hist. nat. de l'Islande, t. 1. p. 254 & 277. t. 2. p. 186, 187.

[c] Bibl. Raisonn. t. 1. p. 57. = Hist. gén. des Voyages, t. 1. p. 221.

[d] Hist. gén. des Voyages, t. 1. p. 91.

[e] *Strabo*, l. 15. p. 1050 & 1056.

[f] Journ. du P. Feuillée, t. 2. p. 587. = Voyage de Frezier, p. 130.

ment des branches [a] : enſuite on a enduit de terre ces eſpéces de claies [b], & on les a ſoutenues ſur quelques perches. Ces premieres cabanes étoient couvertes de feuilles ou de gazon : leur forme étoit circulaire & terminée en cône, à peu-près comme nos glacieres. Le foyer étoit placé dans le milieu de la maiſon. Un trou pratiqué à la pointe du toît, donnoit iſſue à la fumée. Ces habitations ne recevoient de jour que par la porte ; telle a été vraiſemblablement la maniere de bâtir des premiers peuples, qui s'eſt perpétuée chez pluſieurs nations tant anciennes [c], que modernes [d]. On aura pû auſſi conſtruire les premieres maiſons de troncs d'arbres élevés les uns ſur les autres, & rangés quarrément [e]. On voit encore aujourd'hui les reſtes de ces pratiques originaires dans pluſieurs villages d'Alle-

[a] *Martini*, Hiſt. de la Chine, p. 19, 20.

[b] *Vitruv.* l. 2. c. 1.

[c] Id. Ibid. = *Diod.* l. 5. p. 346. = *Strabo*, l. 4. p. 301. = *Tacit.* de Mor. Germ. n. 16. = Hiſt. de Languedoc, t. 1. p. 44. n. 9.

[d] Rec. des Voyag. qui ont ſervi à l'établiſſement de la Comp. des Indes Holland. t. 5. p. 36. = Mém. de Trév. Mai 1717. p. 713, 714. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 11. p. 25.

[e] Voyez *Vitruv.* l. 2. c. 1.

C'eſt ainſi qu'encore aujourd'hui on conſtruit les maiſons dans le Palatinat de Ruſſie.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

magne, de Pologne & de Ruſſie. Tels ſont auſſi les logemens des habitans de la Floride & de la Louiſiane [a], des Eſkimaux [b], & de quantité d'autres peuples [c].

La conſtruction de ces premiers bâtimens n'exigeoit pas de grands apprêts, ni de grandes connoiſſances. On n'avoit beſoin ni de beaucoup d'outils, ni d'un grand nombre de machines. On aura abattu originairement les arbres de la même maniere que les Sauvages les abattent, c'eſt-à-dire, par le moyen du feu. Ils les minent peu à peu avec de petits tiſons, qu'ils ont ſoin d'entretenir & de rapprocher. Le même ſecret leur ſert à les couper en billes. Ils placent des tiſons de diſtance en diſtance ſur le corps de l'arbre qu'ils veulent débiter [d] : tout nous porte à croire qu'on en aura uſé ainſi dans les premiers tems.

On aura inventé ſucceſſivement quel-

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 7, 8, 11.

[b] Voyage de la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 43. Voyage de Frezier, p. 65, 66. = *Chardin*, t. 1. p. 134. = Nouvelle Relat. de la France Equinox. p. 141, 146. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 3. p. 185.

[d] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 110. = *Leſcarbot*, Hiſt. de la Nouv. France, p. 776. = Nouvelle Relat. de la France Equinox. p. 152. = Hiſt. de la Virginie, p. 314.

ques instrumens pour tailler les bois & pour les planer. Les premiers outils étoient faits de certaines pierres dures & peu cassantes. Il existe encore dans les cabinets des curieux plusieurs de ces anciens outils [a]. La plûpart des nations de l'Amérique ne se servent point d'autres instrumens pour tailler les bois & les débiter [b]. On aura imaginé ensuite de faire des outils de métal, dont le nombre n'aura pas été considérable dans les premiers tems. Jugeons des connoissances des anciens peuples par celles des Péruviens avant l'arrivée des Espagnols dans leur pays : ils n'employoient que la hache & la doloire pour travailler leurs bois. La scie, les clous, le marteau & les autres instrumens de charpenterie leur étoient inconnus [c]. Enfin le goût & l'industrie s'étant perfectionnés, on aura trouvé l'art de substituer au bois les briques, les pierres, les marbres, &c. & on sera parvenu à élever des édifices également solides & magnifiques.

1re. PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

L'art de mettre en œuvre les ma-

[a] Voy. *Infrà*. chap. IV.

[b] Ibid. = Relat. de la riviere des Amazones, par le P. d'*Acugna*, t. 2. p. 213.

[c] Hist. des Incas, t. 2. p. 61, 62.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tériaux propres aux ouvrages de maçonnerie, a dû long-tems occuper les premiers Architectes. La pierre n'a pas été probablement la matiere dont on ſe ſera d'abord ſervi pour conſtruire les édifices qu'on a ſubſtitués aux huttes & aux cabanes. La coupe & la taille des pierres demandent plus de connoiſſances qu'on n'en avoit dans les premiers ſiécles. On a commencé par faire uſage des briques [a], c'eſt-à dire, par mouler des carreaux d'argille, qu'on a fait ſécher enſuite au ſoleil, ou cuire dans des fourneaux, pour leur donner plus de conſiſtance & de ſolidité. Tels furent les matériaux employés pour la conſtruction de la tour de Babel [b]. Les Egyptiens ont auſſi, de toute ancienneté, fait un grand uſage de la brique [c]. L'uſage des tuiles, invention ſi commode pour défendre les maiſons des injures de l'air, remonte également à une très-haute antiquité [d].

Le tems où l'on a commencé à conſtruire des édifices de pierres taillées, nous eſt abſolument inconnu. On

[a] *Sanchon.* apud *Euſeb.* p. 35. D.
[b] *Gen.* c. 11. ℣. 3.
[c] Voy. *Exod.* c. 1. ℣. 14. c. 5. ℣. 7.
[d] *Plin.* l. 7. p. 413.

en

en doit dire autant de l'invention du mortier, de la chaux & du plâtre, &c. Ces découvertes ſe ſont faites inſenſiblement & de proche en proche. Pluſieurs motifs auront contribué à faire imaginer de bonne heure les moyens de conſtruire des bâtimens ſolides & capables de réſiſtance. Mais c'eſt aux peuples cultivateurs que l'architecture doit proprement ſa naiſſance. Les ſoins & l'aſſiduité qu'exige l'agriculture, força les familles qui s'y adonnerent, à ſe fixer dans un même canton. Ce genre de vie les porta bientôt à ſe conſtruire des logemens ſolides & durables [a]. La Chaldée, la Chine, l'Egypte & la Phénicie, ſont les premieres contrées où nous voyons que l'architecture, proprement dite, ait été en uſage. Nembrod bâtit dans la Chaldée trois villes, dont Moïſe nous a conſervé les noms [b]. Aſſur, quelque tems après, & dans des cantons peu éloignés, fonda Ninive & deux autres villes [c]. Les Chinois diſent que Fo-hi fit entourer de murailles les villes & les bourgs [d]. On voit

[a] Voy. *ſuprà* Liv. I. art. II. p. 76.
[b] *Gen.* c. 10. ℣. 10.
[c] Ibid. ℣. 11 & 12.
[d] *Martini*, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 28.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

enfin du tems d'Abraham & de Jacob, pluſieurs villes dans la Paleſtine & dans les contrées voiſines [a]. A l'égard de l'Egypte, toute l'antiquité s'accorde à placer la fondation de ſes premieres villes dans les tems les plus reculés [b]. Il y en avoit auſſi dès lors quelques-unes de bâties dans la Gréce [c].

L'architecture cependant n'a pû faire un certain progrès que depuis qu'on a été en poſſeſſion de quantité d'arts, dont le ſecours lui eſt abſolument néceſſaire. Il a fallu inventer les machines propres à voiturer & à élever les fardeaux conſidérables; trouver le ſecret de dompter les animaux, & imaginer le moyen de les faire ſervir au tranſport des matériaux : il a fallu enfin découvrir l'art de travailler les métaux, & notamment le fer. Ce n'eſt pas que, faute de ces connoiſſances, les peuples ayent été abſolument hors d'état de conſtruire des édifices en pierres. L'exemple des Péru-

Extrait des Hiſt. Chin.

[a] *Gen.* c 19. *v.* 1 & 20. c. 28. v. 19.

[b] Hom. *Iliad.* l. 9. v. 381, &c. = *Herod.* l. 2. p. 99. = *Diod.* l. 1. p. 18. = *Syncell.* p. 54, 55.

[c] *Pauſan.* l. 1. c. 38. p. 93. l. 8. c. 38. l. 10. c. 6. *Euſeb.* Prap. Evang. l. 10. c. 10. p. 489. C. = *Syncell.* p. 64.

viens & des Mexicains eſt une preuve du contraire. Ces peuples n'avoient ni charrettes, ni traîneaux, ni bêtes de ſomme [a]. Ils voituroient tous leurs matériaux à force de bras [b]. Ils ne connoiſſoient point non plus ni les échafauts, ni les grues, ni les autres machines propres à la conſtruction des bâtimens [c]. Ils ignoroient même l'uſage du fer [d]. Ils ſont parvenus néanmoins à élever des édifices, dont la vûe cauſe encore aujourd'hui le plus grand étonnement [e]. Leur maniere de tailler les pierres étoit de les caſſer avec certains cailloux noirs & fort durs [f]. Ils les poliſſoient enſuite, en les frottant les unes contre les autres [g]. On en aura pû uſer de même dans les commencemens. Il y a des pays où l'on ne connoît point encore d'autre maniere de tailler les pierres [h], & où l'on bâtit de très-grands édifices avec

[a] *Acoſta*, Hiſt. nat. des Indes, l. 6. c. 14. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 60 & 265.

[b] Hiſt. des Incas, *loco cit.*

[c] Ibid. p. 266, 267. t. 2. p. 62. *Acoſta*, loco cit.

[d] Hiſt. des Incas, *loco cit.*

[e] Ibid. p. 264 & 268.

[f] Ibid. t. 2. p. 62. = Voyage au Pérou par D. Antoine d'*Ulloa*, t. 1. p. 391.

[g] Ibid.

[h] Hiſt. gén. des Voyages, t. 1. p. 332.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

fort peu d'outils & de machines [a].

Mais ces pratiques ſont ſi longues & ſi incommodes, que tant qu'on n'en aura point connu d'autres, les édifices en pierres ont dû néceſſairement être aſſez rares. L'uſage n'a pû en devenir commun & ordinaire que depuis l'invention des outils propres à tailler les pierres, & la découverte des machines capables de les voiturer & de les élever facilement. Auſſi ſuis-je très-perſuadé que dans la plûpart des premieres villes, les maiſons n'étoient que de bois ou de torchis. C'eſt encore aujourd'hui la maniere dont on bâtit dans la plus grande partie de la Perſe [b], de la Turquie, & généralement dans l'Afrique & dans l'Orient [c].

Si nous en croyons les anciens, l'art de tailler les pierres & d'en conſtruire des maiſons, auroit été connu chez certains peuples dès les tems les plus reculés. Les Egyptiens faiſoient hon-

[a] Voyag. de la Comp. des Indes Holland. t. 4. p. 378.

[b] *Chardin*, t. 1. p. 134. = *Tavernier*, t. 2. l. 4. c. 4. p. 16. = *Gemelli*, t. 1. p. 447. t. 2. p. 266, 267.

[c] Voyag. de Dampier, t. 3. p. 47. = Bibl. raiſ. t. 1. p. 57. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 1. p. 231. = Lettr. Edif. t. 16. p. 32.

neur de cette découverte à Tosorthus [a], successeur de Ménès [b]. Ils attribuoient même à Vénéphès [c], dont le regne remonte à une très-haute antiquité [d], la construction d'une pyramide. Il n'est pas surprenant, au reste, que l'art de tailler & d'employer la pierre, ait été trouvé de fort bonne heure en Egypte. La qualité du climat a forcé de tout tems ceux qui l'ont habité de s'adonner à cette étude. L'Egypte manque de bois de construction, & même de bois de chauffage [e]. On voit que dès les premiers siécles, les Egyptiens étoient obligés d'entretenir leurs fourneaux avec de la paille [f] ou du chaume. L'usage de la pierre & du marbre étoit donc d'une nécessité absolue pour ces peuples? Aussi ont-ils sçu se procurer bientôt les moyens d'en rendre le transport facile. Les Egyptiens avoient tiré du Nil, presque dès l'origine de leur monarchie, quantité de canaux [g] qui communiquoient & ren-

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'a la mort de Jacob.

[a] *Syncell.* p. 56. B.

[b] *Marsh.* p. 39. = Toute l'antiquité s'est accordée à connoître Ménès pour le premier Roi d'Egypte.

[c] Voy. *Syncell.* p. 54, 55.

[d] *Marsh.* p. 45.

[e] Voyage d'Egypte par Granger, p. 13.

[f] *Exod.* c. 5. v. 7.

[g] Voyez *suprà*, Chap. I. Art. I. p. 199.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

doient les uns dans les autres : il paroît auſſi que l'uſage des voitures étoit très-ancien chez ces peuples ; dès le tems de Joſeph, les charriots y étoient fort communs [a].

Les premiers monumens de l'architecture, proprement dite, ont dû être aſſez groſſiers & aſſez informes. Il n'y a pas d'apparence que la régularité & l'agrément des proportions y ayent été obſervées bien exactement. Au ſurplus on ne peut point décider de l'état & des progrès de cet art dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. Il n'y a rien qui puiſſe nous mettre à portée d'en juger ſainement. Je crois cependant entrevoir que vers la fin de ces mêmes ſiécles, on a dû avoir, dans certains pays, quelque idée de la décoration & de la magnificence des bâtimens.

L'art de bâtir n'eut pour objet dans les commencemens que la néceſſité : les peuples s'étant policés, & leurs connoiſſances s'étant augmentées à proportion, ſucceſſivement on ſongea à orner & à embellir les édifices. L'architecture alors appella pluſieurs arts à ſon ſecours ; à l'aide du ciſeau, on

[a] *Gen.* c. 45. ℣. 19.

substitua des colonnes de pierre ou de marbre aux poteaux qui originairement servoient à soutenir le faîte des cabanes. Il en a été de même des autres ornemens de l'architecture. La plûpart ne sont que la représentation des piéces de bois employées originairement à la construction des édifices. On les a enrichies de divers agrémens en les exécutant en pierres. C'est ainsi que par degrés l'architecture est parvenue à une sorte d'élégance & de perfection.



Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Dans les siécles qui nous occupent dans cette premiere Partie, on connoissoit dans plusieurs pays le dessein, la ciselure & la sculpture [a]. Il est probable qu'on n'aura pas tardé à faire usage de cet art pour embellir & décorer les édifices. Les historiens profanes parlent de temples, de palais, & d'autres monumens construits par les premiers souverains d'Égypte, de Ninive & de Babylone [b]. On peut joindre à ces faits la construction du tabernacle par les Israélites dans le désert : on voit que Moïse y employa

[a] Voy. *infrà*, Chap. V.
[b] *Herod.* l. 2. n. 99. = *Diod.* l. 1. p. 16, 18 & 55. l. 2. p. 115, 120. = *Jul. African.* apud *Syncell.* p. 54, 55.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

des colonnes ornées de baſes & de chapiteaux : cette particularité indique des progrès ſucceſſifs ; car on aura commencé par employer des colonnes toutes ſimples : enſuite, pour leur donner plus de graces, on les aura accompagnées de baſes & de chapiteaux. Moïſe avoit vraiſemblablement puiſé chez les Egyptiens l'idée de cette ſorte d'ornement [a]. Enfin la magnificence & la grandeur des différens ouvrages exécutés chez ces peuples dès le commencement des ſiécles dont je parlerai dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage, ne permettent pas de douter des progrès rapides que l'architecture a faits en Egypte ; je crois donc que l'art de décorer & d'orner les édifices, a été connu & pratiqué dans pluſieurs pays, dès les ſiécles dont il s'agit préſentement.

[a] Voy. la 2de. Part. Liv. II. ſect. 1re. Chap. III.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

## CHAPITRE QUATRIEME.

### *De la découverte & de la fabrique des Métaux.*

LA DÉCOUVERTE des métaux eſt probablement dûe au haſard : mais c'eſt aux beſoins & à l'induſtrie des peuples qui ſe ſont adonnés à la culture de la terre, que nous devons la métallurgie, c'eſt-à-dire, l'art de travailler les métaux, & celui de les faire ſervir à tous les différens uſages auxquels ils ſont propres. Sans cette connoiſſance l'agriculture n'auroit fait aucun progrès, & on ne l'eut jamais portée au point où nous voyons qu'elle l'a été dès les premiers tems chez certains peuples. On en doit dire autant de preſque tous les arts méchaniques, qui n'ont commencé à acquérir une ſorte de perfection que depuis la connoiſſance & l'uſage des métaux.

Comment, où, quand, & par qui s'eſt fait cette découverte ? C'eſt ce qu'il eſt difficile de pouvoir déterminer. Il n'eſt pas plus aiſé d'expliquer

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'a la mort de Jacob.

de quelle maniere l'homme eſt parvenu à trouver l'art de préparer les métaux, & d'en tirer les ſecours qui lui ſont néceſſaires. Les anciens ont regardé l'invention de la métallurgie comme quelque choſe de ſi extraordinaire & de ſi merveilleux, qu'ils ont cru en être redevables aux intelligences céleſtes [a].

Les métaux étoient connus, & on ſçavoit même travailler le fer [b] avant le déluge. Mais on doit mettre cette connoiſſance au nombre de celles que ce terrible fléau a fait perdre, au moins à la plus grande partie du genre humain. Toute l'antiquité s'accorde à dire qu'il a été un tems où le monde étoit privé de l'uſage des métaux [c]. Ce fait eſt d'autant plus croyable, qu'il eſt parlé dans les anciens auteurs de pluſieurs nations auxquelles une découverte ſi importante a été inconnue [d]. Nous voyons que chez ces peuples, les pierres, les cailloux, les os, les cornes d'animaux, les arêtes de poiſſons, les coquilles, les roſeaux,

[a] Voy. *Syncell.* p. 14.
[b] *Gen.* c. 4. ℣. 22.
[c] Voy. *Plato*, de Leg. l. 3. p. 805.
[d] *Agatarchid.* apud *Phot.* c. 48. p. 1369. = *Diod.* l. 3. p. 213. = *Strabo*, l. 15. p. 1025 & 1032. l. 16. p. 1123, 1124.

les épines, ſervoient à tous les uſages où les nations policées employent aujourd'hui les métaux [a]. Les Sauvages nous retracent une peinture fidelle de ces anciens peuples & de l'ignorance des premiers tems. Ils n'ont aucune idée de la métallurgie [b], & ſuppléent au manque des métaux par les moyens que je viens d'indiquer [c].

Cette connoiſſance néanmoins a été bientôt retrouvée par les peuples cultivateurs. La néceſſité les a forcés promptement de chercher dans les métaux des matieres propres à fabriquer les outils dont ils avoient beſoin. Nous voyons l'uſage des métaux établi peu de ſiécles après le déluge dans l'Egypte & dans la Paleſtine. Les Egyptiens faiſoient honneur de cette découverte à leurs premiers Souverains [d],

[a] Voy. *Herod.* l. 7. = *Diod.* l. 3. p. 185. = *Strabo.* l. 15. p. 1050.

[b] Hiſt. gén. des Voyages, t. 2. p. 643. = Voyage de Coréal, t. 1. p. 228. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 109.

[c] Voy. Lettr. Edif. t. 11. p. 420, 421. t. 20. p. 224. t. 25. p. 124, t. 18. p. 237. = Voyage de Frezier, p. 64, 109 & 214. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 219. = Voyage à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 167. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 1. p. 9 & 22. = Rec. des Voyages au Nord, t. 1. p. 220.

[d] *Agatarchid.* apud *Phor.* c. 11. p. 1341. = *Diod.* l. 5. p. 19. l. 3. p. 184. = *Palæph.* in chron. Paſchal. p. 45.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

les Phéniciens à leurs anciens héros [a]. Ces traditions ſont pleinement confirmées par l'autorité des Livres ſaints. Dès le tems d'Abraham, les métaux étoient communs en Egypte & dans pluſieurs contrées de l'Aſie [b]. Les connoiſſances même qu'on avoit alors en métallurgie devoient être aſſez étendues [c]; & il n'eſt pas étonnant que cet art ait fait de bonne heure de grands progrès dans l'Aſie & dans l'Egypte. Ces contrées ſont les premieres où les peuples ſe ſoient fixés, & où il ſe ſoit formé des Monarchies puiſſantes [d]. Je crois cependant qu'on ne ſçut d'abord travailler qu'un certain nombre de métaux, tels que l'or, l'argent & le cuivre. Le fer, ce métal ſi néceſſaire & ſi commun aujourd'hui, a été long-tems inconnu ou fort peu en uſage chez les anciens peuples. Voyons quelle peut avoir été la marche de l'eſprit humain dans la métallurgie. Raſſemblons le peu de lumieres que l'antiquité nous a tranſmiſes ſur l'hiſtoire d'une découverte ſi impor-

[a] *Sanehon.* apud *Euſeb.* p. 35. B.

[b] *Gen.* c. 13. ℣. 2. c. 23. ℣. 15. c. 24. ℣. 22 & 53.

[c] Voy. *infrà*, p. 326, & Chap. V.

[d] Voy. *ſuprà*, Liv. I, p. 76.

tante, & comparons ce qui a pû ſe paſſer dans les premiers ſiécles, avec les faits que nous avons encore à préſent ſous les yeux.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

La découverte des métaux n'aura pas couté beaucoup de recherches aux premiers deſcendans de Noé. Il n'a pas été néceſſaire qu'ils fouillaſſent dans les entrailles de la terre, pour acquérir une connoiſſance qui a dû ſe préſenter d'elle-même aſſez promptement & aſſez facilement : mille événemens, dont on pourroit citer bien des exemples [a], auront mis les métaux entre les mains des premiers hommes. Rien cependant ne doit avoir plus contribué à cette découverte, que les ravages & les bouleverſemens occaſionnés par les grandes pluies & les inondations. On remarque dans pluſieurs pays, que lorſque les pluies ont été abondantes, on trouve des métaux dans preſque tous les ruiſſeaux [b]. Les torrens, en deſcendant des montagnes, dépoſent ſou-

[a] Voy. *Alonſo Barba*. l. 1. c. 23. = *Alex.* ab Alex. Gen. Dier. l. 4. c. 9. = *Jonſton* Thaumat. claſſ. 4. c. 26. = Journ des Sçavans, Mai 1683. p. 90.

[b] Voyag. de Frezier, p. 121. = Voyage de Coréal, t. 1. p. 101. = De la fonte des mines par M. *Hellot*, p. 13 & 35.

vent ſur le ſable & ſur le gravier des vallées, une grande quantité d'or [a]. Au royaume d'Achem il n'eſt pas beſoin de creuſer la terre pour trouver ce métal : on le ramaſſe ſur le penchant des montagnes, & dans les ravines où les eaux l'entraînent [b]. Les anciens parlent auſſi de quantité de fleuves très-renommés par l'or, l'argent, le cuivre & l'étain qu'ils rouloient dans leurs eaux [c]. Nous connoiſſons pluſieurs rivieres qui jouiſſent encore de cet avantage [d].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

A l'égard des mines, pluſieurs événemens auront indiqué aux premiers hommes les ſubſtances métalliques que la terre renferme dans ſon ſein. La foudre aura pû détacher dans les premiers tems des morceaux de rochers, des portions de montagnes, dont les éclats auront fait voir les métaux qu'ils contenoient [e]. C'eſt par un pareil accident qu'on a découvert, ſur la fin du ſiécle paſſé, une mine d'or au Pé-

[a] Voyag. d'Anſon, *in-4°.* p. 42. = Lettr. Edif. t. 4. p. 92. = Rép. des Lettr. t. 14. p. 1318. = Voyag. de Coréal, t. 1. p. 235.

[b] Lettr. Edif. t. 2. p. 73. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 10. p. 458.

[c] Voy. *infrà*, p. 312.

[d] Ibid. p. 313.

[e] Voy. *Juſtin.* l. 44. c. 3. = *Alonſo Barba.* l. 1. c. 23. p. 86. = *Hellot* de la fonte des mines, p. 43.

rou [a]. Quelquefois les vents, en déracinant des arbres, ont fait appercevoir des métaux & des minerais [b]. On ſçait de quelle maniere la fameuſe mine de Potoſi fut découverte. Un Indien, voulant monter ſur des rochers couverts d'arbres & de buiſſons, s'attacha à une branche qui ſortoit d'une fente de rocher, la branche s'arracha, & l'Indien vit auſſi-tôt briller dans le trou quelque choſe qu'il reconnut être un lingot d'argent [c]. Souvent auſſi les torrens, emportant, par leur impétuoſité, la ſuperficie de la terre, mettent à découvert la veine & le minerai [d]. Souvent même, en creuſant & en labourant, on a mis au jour de riches veines [e]. Ce fut ainſi, au rapport de Juſtin, qu'on trouva les mines d'or qui ont rendu autrefois l'Eſpagne ſi renommée [f]. Enfin les indices des filons ſe font appercevoir aſſez fréquemment à la ſurface de la terre [g].

[a] Voyage de Frezier, p. 147. = Voyage au Pérou par D. Antoine d'*Ulloa*, t. 1. p. 532.

[b] *Alonſo Barba*. l. 1. p. 85.

[c] *Acoſta*, Hiſt. nat. des Indes, fol. 139. *verſo*.

[d] *Alonſo Barba*. l. 1. p. 85. = *Acoſta*. fol. 140. *verſo*.

[e] Lettr. Edif. t. 4. p. 151. = *Hellot* de la fonte des mines, p. 7, 23 & 62.

[f] L. 44. c. 3.

[g] *Hellot*, de la fonte des mines, p. 71. = *Alonſo Barba*. t. 2. p. 269.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Quand par la ſuite les peuples auront voulu chercher & reconnoître les mines, il leur aura ſuffi de faire quelques obſervations & quelques comparaiſons relativement à l'eſpéce & à la qualité des terreins, où ils avoient trouvé originairement des métaux. Cette voie aura guidé les démarches & les recherches des premiers hommes. La nature fournit pluſieurs indications & quantité de marques extérieures, auxquelles il eſt facile de reconnoître les mines. Ces ſortes de terreins ont des ſignes caractériſtiques aiſés à retenir [a]. On peut juger ſûrement, par la couleur des terres, ſi elles renferment des minéraux. L'expérience apprend que la ſurface de ces ſortes de terreins eſt d'une couleur différente de celle des autres terres [b]. Les yeux les moins connoiſſeurs en ſont frappés. Il eſt même preſque certain qu'on peut deviner, par la ſeule inſpection du ſol & des plantes qu'il produit, l'eſpéce de métal que renferme une mine [c]. Ces ſortes de terreins

[a] Voyez *Hellot* de la fonte des mines, p. 71.

[b] Voyage de Frezier, p. 102. = *Alonſo Barba.* t. 2. p. 287.

[c] *Alonſo Barba.* t. 1. c. 1. p. 3 & 24. = *Senac.* nouv. Cours de Chymie, t. 2. p. 314.

ſont ordinairement ſtériles, bruts & eſcarpés [a]. Le plus ſouvent il n'y croît pas d'herbe [b]. L'inſpection d'une ſeule mine aura donc pû donner des notions pour découvrir toutes les autres.

S'il eſt aiſé de concevoir comment les premiers hommes ont pû connoître de bonne heure les métaux, il n'en eſt pas de même de l'art de les travailler : il eſt aſſez difficile de comprendre, & plus encore d'expliquer comment on y eſt parvenu. Ce n'eſt que par le moyen du feu, que nous pouvons rendre les métaux propres à nos beſoins & à nos uſages. Mais avant que de pouvoir les forger, il faut les fondre & les affiner, c'eſt-à-dire, ſéparer les parties métalliques des parties étrangeres avec leſquelles elles ſont mêlées, les réunir & en former des maſſes, que l'on diviſe enſuite, ainſi qu'on le juge à propos. Ces opérations

[a] *Agatarchid.* apud *Phot.* c. 11. p. 1340. = *Strabo*, l. 3. p. 216. A. = *Plin.* l. 33. ſect. 21. p. 617. ſect. 31. p. 621. = Voyag. de Frezier, p. 151, 152. = Lettr. Edif. t. 17. p. 441. = Voyage de Vincent le Blanc, 1re. Part. p. 261. 3e. Part. p. 105 & 118. = Aſia di Barros, Deca 1a. l. 10. fol. 136. = Voyage de Coréal, t. 1. p. 296. = *Acoſta*, Hiſt. nat. des Indes, fol. 131, 132 & 137, 138.

[b] Voyage au Pérou par D. Antoine d'*Ulloa*, t. 1. p. 523. = Journal des obſerv. du P. Feuillée, t. 2. p. 589.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ſont aſſez difficiles, & exigent des procédés très-raiſonnés & très-délicats. La fuſion eſt le premier moyen qu'on emploie pour y parvenir.

On peut croire que les volcans auront contribué à donner quelques notions de la métallurgie. Les dégorgemens des minéraux qui ſortent de tems en tems de ces fourneaux naturels [a], auront été, avec aſſez de vraiſemblance, une des premieres cauſes des recherches qu'on aura faites ſur l'art de travailler les métaux par le feu. Cette conjecture eſt d'autant plus apparente, que ſelon la fable & l'hiſtoire, ceux auxquels l'antiquité attribuoit l'invention de la métallurgie, paſſoient pour avoir habité les pays diſtingués & connus par ces fameuſes ouvertures [b].

Les anciens Ecrivains ſe ſont cependant aſſez généralement accordés à rapporter cette découverte à l'embraſement des forêts plantées ſur des terres qui renfermoient des métaux: la violence du feu ayant, ſelon leurs

[a] *Buffon*, Hiſt. nat. t. 1. p. 502, 503-507-515-533. = *Alonſo Barba*. t. 2. p. 205.

[b] Voyez *Diod.* l. 5. p. 335, 336. = *Strabo*, l. 6. p. 423. = *Pauſ.* l. 10. c. 11. = *Bochart*, Chanl. 1. c. 12. p. 431.

récits, fait fondre le métal, on le vit couler & ſe répandre ſur la ſurface de la terre [a]. C'eſt de cette maniere, que ſelon l'ancienne tradition de la Gréce, le fer avoit été découvert au mont Ida [b]. On attribuoit à un pareil événement la connoiſſance des mines d'argent que renferment les Pyrénées. Ces montagnes étoient, dit-on, autrefois couvertes d'épaiſſes forêts. Des pâtres y ayant mis le feu imprudemment, l'incendie dura pluſieurs jours, & fit voir des ruiſſeaux d'argent fin & épuré, qui couloient ſur la pente des côteaux juſques dans la plaine [c]. Ces faits ſont fort poſſibles & fort vraiſemblables. Je penſerois cependant que l'idée d'employer le feu pour travailler les métaux, & les ſéparer des matieres auxquelles ils ſont unis, aura pû venir auſſi d'après quelques autres haſards plus fréquens & plus familiers.

On raconte de certains navigateurs, qu'étant abordés dans une iſle

[a] *Lucret.* l. 5. v. 12 & 41, &c.

[b] Marm. Oxon. Ep. 21. = *Seneca*, Epiſt. 90. p. 405. = *Clem. Alex.* Strom. l. 1. p. 401.

[c] *Ariſt.* de Mirab. auſcult. p. 1157. E. = *Diod.* l. 5. p. 358. = *Strabo*, l. 3. p. 217, 218. = *Athen.* l. 6. p. 233.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

inconnue, & ayant allumé du feu au pied d'une montagne, ils en virent couler de l'argent [a]. On dit auſſi que le conducteur d'une nouvelle peuplade établie depuis peu dans le Paraguay, ayant apperçu une pierre extraordinairement dure & ſemée de pluſieurs taches noires, la prit & la jetta dans un feu très ardent, il en vit couler quelque tems après un fer auſſi bon que celui qu'on trouve en Europe [b]. On rapporte encore que le capitaine d'un vaiſſeau Eſpagnol ayant été obligé de relâcher dans une iſle déſerte, y fit raccommoder le fourneau de ſon navire : on mit pluſieurs couches de terre pour faire le foyer ; l'équipage étant arrivé quelque tems après à Acapulco, on fut fort ſurpris de trouver ſous le cendrier de ce fourneau, une maſſe d'or, que la violence du feu avoit fondu & ſéparé de la terre [c]. Je ſuis aſſez porté à croire que quelque évenement à-peu-près ſemblable aura donné les premieres notions de la métallurgie. On aura expoſé par haſard

[a] Anc. Relat. des Indes & de la Chine, p. 6.

[b] Lettr. Edifiantes, t. 11. p. 419, 420.

[c] Mém. de Trév. Septemb. 1713. p. 1547. = *Gemelli.* t. 5. p. 296 & 297.

à un feu violent des terres ou des pierres qui contenoient des métaux ; on en aura vû couler une matiere liquide, qu'on aura remarqué prendre différentes formes, & ſe durcir en refroidiſſant. On y aura fait attention; l'expérience aura été répétée ; enfin à force de réflexions & de recherches, on ſera parvenu par degrés à trouver l'art de fondre les métaux.



J'avoue néanmoins que quelques idées qu'on ſe faſſe de ces ſortes d'accidens, l'eſprit ne ſeroit pas entiérement ſatisfait, & qu'il reſteroit bien des difficultés à réſoudre, ſi l'on jugeoit des anciennes mines par l'état & la qualité de celles qu'on exploite de nos jours. La fonte des mines exige communément de grands travaux & de grandes précautions ; mais il faut faire attention que dans les tems dont je parle, la fonte des métaux & des minéraux ne devoit pas, à beaucoup près, être auſſi difficile qu'elle l'eſt devenue préſentement. Dans les premiers ſiécles, après le déluge, on devoit trouver ordinairement les métaux à la ſurface de la terre, ou du moins à une médiocre profondeur, ſoit qu'ils y euſſent été dépoſés par les torrens,

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ſoit que quelque incendie les eût fait couler des montagnes. Les métaux dans cet état ne ſont point mêlangés de corps étrangers. Ils ſont beaucoup plus aiſés à fondre & à affiner que les minerais tirés du ſein de la terre [a]. Les anciens parlent de pluſieurs pays où l'on ramaſſoit beaucoup d'or qui n'avoit pas beſoin d'être purifié [b] : nous connoiſſons des contrées qui jouiſſent encore de cet avantage [c]. On trouve dans pluſieurs cantons de l'Afrique de l'or vierge, ſi pur, que ſans le ſecours d'aucun diſſolvant & avec le feu ſeul, on le convertit en lingots d'une excellente qualité [d]. Pluſieurs écrivains font mention de grains d'or naturel d'une groſſeur prodigieuſe [e] : on en a vû qui paſſoient cent marcs [f]. Un voya-

[a] Voy. *Plin.* l. 33. ſect. 20. p. 616. = *Acoſta*, Hiſt. nat. des Indes, fol. 145, &c.

[b] *Ariſt.* de Mirab. auſcult. p. 1153. D. = *Agatarchid.* apud *Phot.* c. 149. p. 1369. = *Diod.* l. 2. p. 161. l. 3. p. 213. = *Strabo*, l. 3. p. 216. l. 4. 290 & 319. = *Plin.* l. 33. ſect. 20, 21. p. 616, 618.

[c] Voy. *Alonſo Barba*, t. 1. p. 99.

[d] Hiſt. gén. des Voyages t. 2. p. 642.

[e] *Ariſt.* de Mirab. auſcult. p. 1153. D. = *Plin.* l. 33. ſect. 22. p. 618. = *Strabo*, l. 3. p. 217. = Voyage de Frezier, p. 151. = *Alonſo Barba.* t. 2. p. 287. = Journal du P. Feuillée, t. 1. p. 468. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 5. p. 224. = Mercure de France, Juillet 1726. p. 1676.

[f] *Albert. M.* l. 4. de Mineral. c. 7. p. 275.

geur moderne dit avoir vû une branche d'or massif longue d'une coudée. Ce lingot qui étoit très-pur, avoit été trouvé dans la riviere de Coueſme au royaume de Mozambique [a]. On rencontre fréquemment au Pérou des morceaux d'or vierge de plus de huit & dix marcs [b], & quantité qui pesent plus d'une once [c]; cet or n'a pas besoin d'être fondu ni affiné [d]. Au royaume de Macassar, outre la poudre d'or qu'on recueille en assez grande quantité, on trouve dans les vallées, où les ravines d'eau se sont écoulées, des lingots purs & sans aucun mêlange [e]. Aujourd'hui encore dans plusieurs contrées, en faisant seulement passer l'eau sur certaines terres, on en recueille de l'or qui n'a pas besoin d'être bénéficié par le secours de l'art [f]. Cette opération est très-simple : elle ne demande ni moulin, ni vif-argent, ni masses, ni ciseaux. Il n'est question que de bien laver la terre : quelques morceaux de bois suffisent pour la délayer & la re-

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

[a] Voyage de Pyrard, 2e. Part. p. 150.
[b] *Acoſta*, Hiſt. nat. des Indes, fol. 134. *verſo*. = Voyag. de Frezier, p. 76.
[c] Ibid. p. 99.
[d] *Acoſta*, fol. 134. *recto*.
[e] Rép. des Lettr. t. 14. p. 1318.
[f] Voyag. de Frezier, p. 76 & 101, 102.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

muer convenablement [a]. Cet or de lavage n'a pas été inconnu aux anciens [b]. L'or enfin qu'on recueille abondamment [c] dans quantité de rivieres & de ruiſſeaux, eſt du plus haut aloi [d]. Il ne faut pas beaucoup d'apprêt ni de feu pour le fondre; on en trouve même dans certains fleuves de tellement purifié, qu'au ſortir de l'eau il eſt ductile & malléable [e].

Les premiers hommes auront éprouvé la même facilité dans la fonte de l'argent & du cuivre. Ils ont dû dans les commencemens rencontrer également ces métaux naturellement purifiés & dégagés des corps étrangers qui retardent aujourd'hui les opérations de la fonte. On connoiſſoit autrefois [f], & on connoît encore aujourd'hui [g] des

[a] Ibid. p. 101.

[b] Voy. *Diod.* t. 5. p. 350, 351. = *Strabo*, l. 3. p. 217. = *Plin.* l. 33. ſect. 21. p. 616.

[c] *Alonſo Barba.* t. 1. p. 100, 101. = *Acoſta*, fol. 135. = Conquête du Pérou, t. 1. p. 342. = Voyage de D. Antoine d'*Ulloa*, t. 1. p. 513. = Voyage de Pyrard. 2e. Part. p. 149, 150.

[d] *Plin.* l. 33, ſect. 21. p. 616. = Lettr. Edif. t. 2. p. 73. t. 4. p. 92. = Voyage de Pyrard, p. 150.

[e] Relat. de la Riviere des Amazones par le P. d'*Acugna*, t. 3. p. 80.

[f] *Strabo*, l. 3. p. 220. = *Philoſtrat.* de vita Apollon., l. 3. c. 54. = *Photius* Bibl. p. 1007.

[g] *Leſcarbot*, Hiſt. de la Nouv. France, p. 94. = Hiſtor. de las Guerras civil. da Granada, p. 2. = Anc. Relat. des Indes & de la Chine, p. 20. = Hiſt. gén. des Voyages, rivieres

rivieres qui roulent de l'argent & du cuivre. Souvent auſſi ces métaux ſont entraînés par les torrens, & dépoſés à la ſurface de la terre [a]. Alors on les trouve purs & ſans aucun mêlange, & même en maſſes conſidérables. On a découvert aſſez fréquemment des fils d'argent pur, entortillés en pelotons comme du galon brûlé [b]. Dans certaines contrées du Pérou, il ſuffit de creuſer legérement dans le ſable pour en tirer des morceaux d'argent vierge [c]. Il y en a qui peſent juſqu'à ſoixante & même cent cinquante marcs [d]. Cet argent vierge eſt malléable, & n'a beſoin d'aucune préparation pour être travaillé [e]. Il en eſt de même du cuivre. Les anciens parlent de pays où l'on en trouvoit de naturellement purifié [f]. En divers endroits de la Louiſiane [g] & du

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

t. 6. p. 50 & 484. = *Hellot*, de la fonte des mines, p. 15.

[a] *Alonſo Barba*. t. 2. p. 447 & 451. = *Plin*. l. 34. ſect. 47. p. 668. = *Iſidor*. Origin. l. 16. c. 21. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 10. p. 155. = Journal des Sçavans, Novembre 1676. p. 128. = Hiſt. nat. de Colonne, t. 2. p. 514.

[b] Voyage de Frezier, p. 145.

[c] Voyage au Pérou par D. Antoine d'*Ulloa*, t. 1. p. 527.

[d] Ibid. p. 529.

[e] Lettr Edif. t. 18. p. 216, 217.

[f] *Ariſt*. de Mirab. auſcult. p. 1154. A.

[g] Rec. des Voyages au Nord, t. 9. p. 179.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Canada [a], on ramaſſe du cuivre rouge fort pur. Pluſieurs fois il s'eſt préſenté des morceaux de ce métal du poids de cent cinquante quintaux [b] naturellement purifiés, & propres à être mis en œuvre. Souvent on en trouve en filets ramifiés [c].

Quand enſuite on ſera venu à tirer les métaux des mines, on aura dû encore éprouver dans les premiers tems très-peu de difficultés à fondre les minerais. Il eſt aſſez ordinaire de trouver à la ſuperficie des mines le métal pur, ou du moins très-peu mêlangé [d]. Rien auſſi n'eſt plus commun que de rencontrer dans les minieres de l'or pur [e], & qui ſouvent même eſt malléable [f]. On parle d'une mine d'or découverte depuis peu de tems au Bréſil,

[a] Hiſt. nat. de Colonne, t. 2. p. 514. = Auprès du Lac Ponchartrain on trouve des montagnes dont les noyaux ſont de cuivre pur.

[b] Voyage de Frezier, p. 76.

[c] *Hellot*, de la fonte des mines, p. 33.

[d] Voy. *Strabo*, l. 3. p. 290 & 319. = Hiſt. nat. des Voyages, t. 2. p. 530, 531 & 640. = *Acoſta*, Hiſt. nat. des Indes, fol. 145. *recto*. = Voyage au Pérou par D. Antoine d'*Ulloa*, t. 1. p. 374. = *Hellot* de la fonte des mines, p. 25, 26 & 68.

[e] *Plin.* l. 33. ſect. 20. p. 616. = Mercure de France, Juillet 1731. p. 1809. = Janvier, 1732. p. 157.

[f] Acad. des Sciences, 1718. Mém. p. 87. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 2. p. 640.

si abondante, qu'on ramasse ce métal presque à la surface de la terre [a]. Les voyageurs assurent que dans plusieurs cantons du Monomotapa, on n'a besoin, pour tirer l'or de la terre, que d'y fouiller à la profondeur de deux ou trois pieds [b]. Lors de la découverte de la fameuse mine du Potosi, la veine étoit si riche & si abondante, que le métal paroissoit hors de terre de la hauteur d'une lance, & disposé en maniere de rocher. C'étoit comme une crête qui soulevoit la superficie de la montagne dans un espace de trois cents pieds de longueur sur treize de largeur [c]. Dans la mine de Salcedo, on trouva dans les commencemens l'argent en masse. On n'avoit alors d'autre peine que celle de le couper au ciseau [d]. En 1713, on découvrit au Pérou sur la montagne d'Ucuntaya, une grande croute d'argent massif qui rendit plusieurs millions [e]. La mine de sainte Elizabeth étoit presque toute

. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

[a] Mercure de France, Juillet 1726. p. 1676.

[b] Hist. gén. des Voyages, t. 10. p. 329.

[c] *Acosta*, Hist. nat. des Indes, fol. 140. *verso*.

[d] Voyag. de Frezier, p. 245. = Voyage au Pérou par D. Antoine d'*Ulloa*, t. 2. p. 207.

[e] Voyage au Pérou par D. Antoine d'*Ulloa*, t. 1. p. 513. t. 2. 2e. Part. p. 286.

d'argent pur [a]. Il y avoit dans le même canton une autre mine, dont la superficie étoit de cuivre pur [b]. Dans les mines du Rouſſillon, on trouve des feuillets de cuivre rouge, très faciles à plier, & ductiles, formés tels par la nature. Ces feuillets ſont répandus parmi le gravier, ou plaqués contre des pierres [c]. Enfin on doit juger des anciennes mines par l'état de celles qu'on a découvertes dans les pays peu fréquentés. On rencontre ſouvent dans les mines qui n'ont point été attaquées, les métaux purs & malléables [d]. Dans les premiers voyages des François au Canada, ils trouverent une mine où ils ramaſſerent des morceaux d'un cuivre très-franc & très-beau [e]. En pluſieurs endroits de la Sibérie, on rencontre à la ſurface de la terre des pierres qui contiennent beaucoup de cuivre [f]. A la Baye d'Hudſon, on connoît une mine de cuivre rouge très-abondante & ſi pure, que ſans paſſer le métal par le feu, les habitans, en le



Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] *Alonſo Barba*, t. 1. p. 72.
[b] Ibid. p. 108.
[c] *Le Monnier*, Obſerv. d'Hiſt. nat. p. CCX.
[d] *Hellot* de la fonte des mines, p. 73.
[e] *Leſcarbot*, Hiſt. de la Nouv. France, p. 402 & 455.
[f] Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 381.

battant entre deux pierres, & tel qu'ils le ramaſſent, en font tout ce dont ils ont beſoin [a].



Tous les apprêts & toutes les connoiſſances qu'exige aujourd'hui la fouille & la fonte des mines, n'ont donc point été néceſſaires aux premiers hommes pour ſe procurer l'uſage des métaux [b]. Ils ne devoient pas en faire une grande conſommation; ainſi les reſſources naturelles que je viens d'indiquer leur étoient ſuffiſantes.

A meſure que les peuples ſe ſont policés & multipliés, ils ont eu beſoin d'une plus grande quantité de métaux. On ne peut pas douter, d'après le témoignage de l'Ecriture ſainte & de l'Hiſtoire profane, que l'uſage n'en fût fort commun dans l'Aſie & dans l'Egypte, vers le milieu des ſiécles que nous parcourons préſentement. On ne peut guere ſuppoſer que cette abondance fût uniquement dûe aux bienfaits de la nature; on doit croire plutôt qu'on avoit déja commencé à creuſer les mines; mais alors on n'aura plus trouvé la même facilité à les ex-

[a] Rec. des Voyages, t. 3. p. 316. = Merc. de France, Février 1719. p. 49.

[b] Voyez *Agricola* de nat. Foſſil. l. 8. *init.*

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ploiter. Insensiblement on aura rencontré les métaux plus cruds & moins purs. Il aura donc fallu chercher & étudier l'art de les séparer des différentes matieres avec lesquelles ils sont ordinairement mêlangés.

Il ne suffit pas en effet d'exposer simplement au feu le minerai tel qu'il est au sortir de la terre & du rocher. Il y a plusieurs précautions à prendre pour parvenir à tirer & dégager les métaux des corps étrangers qui les enveloppent. Non-seulement il faut broyer & laver le minerai, il faut encore le mêlanger avec de certaines terres, de certains sels, & en certaine quantité. C'est la seule maniere de pouvoir fondre & affiner la plûpart des métaux. Ceux qui travaillerent les premiers ces minéraux cruds dont je parle, dûrent plusieurs fois être exposés aux mêmes accidens qu'éprouverent les anciens habitans du Pérou, en fondant la marcassite d'argent. Les Incas tiroient de la mine d'argent de la plûpart de leurs montagnes; mais ils ignoroient dans les commencemens les procédés nécessaires à la fonte & à l'affinage de ce métal. Ils mettoient simplement le minerai dans le feu; mais au

lieu de fondre & de couler, ils le voyoient s'évaporer & se dissiper en fumée. La nécessité, mere de l'industrie, leur fournit, après plusieurs expériences, le moyen de remédier à cet inconvénient. Ils imaginerent d'allier une certaine quantité de plomb avec l'argent. L'effet répondit à leur attente, & l'expédient leur réussit [a]. Il en aura vraisemblablement été de même dans les premiers tems.



Il a fallu aussi, à mesure que le minerai est devenu plus difficile à bénéficier, étudier l'art d'employer le feu, c'est à-dire, la maniere de le faire agir & d'en augmenter graduellement l'activité. L'espéce de feu dont il convenoit de se servir, tel que celui de charbon de terre, de bois, &c. a dû être aussi la matiere de plusieurs réflexions. On peut croire que les fourneaux auront été inventés d'assez bonne heure, mais il n'en est pas de même du soufflet. Cette machine si simple & si utile, n'aura certainement pas été trouvée dès les premiers tems. Combien même y a-t-il de nations à qui cet instrument est encore inconnu [b]? On aura

[a] Hist. des Incas, l. 8. c. 25. p. 360.

[b] Voyag. de Coréal, t. 1. p. 212. = Hist. des

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

donc été obligé d'y ſuppléer par quelque autre moyen : mais il ne nous reſte à ce ſujet aucune tradition.

On ne peut parler non plus que par conjectures des premiers moyens dont on aura fait uſage pour fondre & affiner les métaux. Les procédés des anciens Métallurgiſtes nous ſont fort peu connus. Je vais expoſer la maniere dont Agatharchide [a] & Diodore [b] rapportent que les Egyptiens travailloient l'or des mines. Ces peuples aſſuroient tenir la manipulation des métaux de leurs premiers Souverains [c]. Leur procédé peut donc jetter quelque lumiere ſur ceux qu'on aura employés dans les premiers tems.

Les Egyptiens commençoient par piler le minerai juſqu'à ce qu'ils l'euſſent réduit à la groſſeur d'un grain de millet. Ils le jettoient enſuite ſous des meules pour le broyer en une poudre auſſi fine que la plus fine farine. On étendoit enſuite cette eſpéce de pouſſiere ſur des planches larges & un peu inclinées ; on l'arroſoit de beaucoup

Incas, t. 2. p. 61. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 3. p. 182.

[a] Apud *Phot.* c. 11. p. 1340.

[b] Lib. 3. p. 182.

[c] *Agatarchid.* p. 1342. = *Diod.* p. 184.

d'eau pour emporter ce qu'il y avoit de plus groſſier & de plus terreſtre. Après ce lavage qu'on répétoit pluſieurs fois, les ouvriers frottoient quelque tems entre leurs mains la matiere qui reſtoit, l'eſſuyant même avec de petites éponges juſqu'à ce que la poudre d'or fût entiérement nette. D'autres ouvriers prenoient cet or & le mettoient dans des pots de terre. Ils y mêloient dans une certaine proportion du plomb, des grains de ſel, un peu d'étain (1) & de la farine d'orge. On verſoit le tout dans des vaiſſeaux couverts & luttés exactement, qu'on tenoit cinq jours & cinq nuits conſécutives dans un feu de fonte. Quand les vaiſſeaux étoient refroidis, on les déluttoit, & on trouvoit l'or parfaitement épuré avec très-peu de déchet. Telle étoit la méthode employée de tems immémorial par les Egyptiens pour bénéficier les minerais d'or. En général il ne paroît pas que les anciens ayent fait uſage du vif-argent pour purifier l'or & l'argent (2). Ils em-

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

(1) Il y a des mines d'Etain en Afrique. = Voyage de Vincent le Blanc, 2e. Part. p. 80. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 1. p. 25.

(2) Voy. *Plin.* l. 33. ſect. 32 & les notes de Perrault ſur Vitruve, l. 7. c. 8.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ployoient les bains de plomb [a], & c'étoit à force de fondre & de refondre les métaux, qu'ils parvenoient à les affiner. Les Péruviens qui faiſoient un grand uſage de l'or & de l'argent, n'en ſçavoient pas davantage [b].

De quelque maniere au ſurplus qu'on ait découvert le ſecret de fondre & de purifier les métaux, la connoiſſance en remonte à une très-haute antiquité. Job parle de la maniere d'éprouver l'or par le feu [c]. La quantité d'or & d'argent que nous voyons répandue dès les premiers ſiécles chez pluſieurs peuples [d], doit nous faire juger que l'art de tirer les métaux des mines, & celui de les fondre & de les purifier, a été connu de très-bonne heure dans bien des contrées. L'Ecriture remarque qu'Abraham étoit très-riche en or & en argent [e]. Dès lors auſſi ces métaux entroient dans le commerce comme ſigne & comme valeur de tous les autres effets. Les quatre cents ſicles d'argent donnés par Abraham aux enfans de Heth pour l'achat d'un ſépul-

[a] Voy. *Plin.* ibid. ſect. 29. = *Suid.* voce ἐξελίπε *Φύσητ.* t. 1. p. 765.

[b] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 315, 316.

[c] C. 23. ℣. 10.

[d] Voyez *Diod.* l. 1. p. 18.

[e] *Gen.* c. 13. ℣. 2.

cre [a], & l'argent dont Jacob charge ses enfans pour acheter du bled en Egypte [b], prouvent inconteſtablement l'ancienneté des métaux dans le commerce.



Il a dû ſe paſſer quelque tems avant qu'on ait trouvé l'art de forger les métaux, & de les travailler convenablement à l'uſage auquel on les deſtine. Je penſe que d'abord on n'aura connu d'autre maniere de travailler les métaux, que celle de les couler dans des moules. Strabon parle de peuples qui ne ſe ſervoient que de cuivre fondu, ne ſçachant pas l'art de le forger [d]. Il y a pluſieurs nations qui encore aujourd'hui ſont dans la même ignorance [e]. Mais les peuples induſtrieux auront bientôt cherché les moyens de travailler les métaux d'une façon plus commode & plus convenable aux différens uſages auxquels on vouloit les employer. Ils auront pris garde qu'excepté le plomb & l'étain, les métaux, après une premiere fonte, acquéroient dans le feu un degré ſenſible de ſoupleſſe & de flexibilité. L'idée ſera ve-

[a] *Gen.* c. 23. ℣. 16.
[b] Ibid. c. 43 ℣. 12.
[c] Liv. 15. p. 1044.
[d] Hiſt. gén. des Voyages, t. 1 p. 231.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

nue de les battre dans cet état de chaleur, & de leur faire prendre, par ce moyen, différentes formes. Il aura fallu conſéquemment imaginer des inſtrumens propres à travailler les métaux au ſortir du feu. Les cailloux & les pierres auront été probablement les premiers outils qu'on aura employés pour cette opération. Les voyageurs modernes ont trouvé pluſieurs peuples qui ne ſe ſervent point d'autres inſtrumens pour forger les métaux [a].

Ces pratiques groſſieres & informes n'auront pas ſubſiſté long-tems chez les peuples inventifs. L'incommodité des outils de pierre ou de bois leur aura ſuggéré de bonne heure la penſée de ſe ſervir des métaux pour travailler les métaux. On aura d'abord jetté en moule quelques inſtrumens très-groſſiers & très-défectueux. Les Péruviens n'avoient pas l'uſage du marteau. Ils y ſuppléoient par certains outils faits avec un alliage de cuivre & de laiton. Ces inſtrumens étoient quarrés, mais cependant faits de façon

[a] Rec. des Voyages au Nord, t. 3. p. 316. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 5. p. 172. = Merc. de France, Février 1719. p. 43 & 49. = Bibl. univ. t. 2. p. 378.

qu'on pouvoit les empoigner [a]. On en doit dire autant des premiers outils. On ſera parvenu enſuite à en forger de moins imparfaits, avec leſquels on aura inſenſiblement réuſſi à donner aux ouvrages de métal des formes exactes & commodes. Les anciens faiſoient remonter aux tems les plus reculés l'invention du marteau, de l'enclume & des tenailles. Les Egyptiens attribuoient ces découvertes à Vulcain, un de leurs premiers Souverains [b]. D'autres en faiſoient honneur à Cyniras [c], pere d'Adonis, époque qui remonte également à la plus haute antiquité. Enfin il eſt parlé dans Job de l'enclume & du marteau [d].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

On ne peut douter en effet que l'art de forger les métaux n'ait été connu très-anciennement dans quelques contrées de l'Aſie & de l'Egypte. Nous voyons les armes de métal en uſage dans la Paleſtine peu de ſiécles après le déluge. Moïſe dit qu'Abraham tira ſon ſabre pour immoler Iſaac [e]. L'uſage où étoient les anciens Patriarches de

[a] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 61.
[b] *Palæphat.* in chron. Alex. p. 45. C. = *Cedren.* p. 19. D. = *Suid.* t. 2. p. 85.
[c] *Plin.* l. 7. ſect. 57. p. 413.
[d] Cap. 41. ℣. 15 & 20.
[e] *Gen.* c. 22. ℣. 6.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

faire tondre leurs brebis [a], eſt encore une preuve des progrès qu'on avoit faits dans la fabrique des métaux. On ſçavoit même dès-lors exécuter en or & en argent des ouvrages qui demandent de la délicateſſe & de la préciſion [b]. Nous voyons enfin que tout ce qui concerne les métaux, ſoit par rapport aux lieux où ils ſe forment, ſoit par rapport à la maniere de les travailler, eſt très-clairement énoncé dans le livre de Job [c]. Le degré même auquel il paroît que du tems de Moïſe les connoiſſances étoient portées en métallurgie, ſuffiroit ſeul pour prouver l'ancienneté de cet art. On ne pouvoit pas y avoir fait des progrès auſſi grands que l'exigent les ouvrages dont il parle [d], ſi les premieres découvertes n'euſſent pas été déja bien anciennes.

Les métaux que les hommes auront travaillés les premiers, ont été ceux qu'ils pouvoient ſe procurer le plus facilement, & dont la manipulation eſt la plus aiſée. L'or, l'argent & le cuivre réuniſſent toutes ces qualités. J'ai déja

[a] *Gen.* c. 31. ℣. 19. c. 38. ℣. 12.

[b] Voy. *Infrd*, Chap. V.

[c] Chap. 28. = J'ai déja dit que je croyois Job contemporain de Jacob. Voyez notre Diſſert. à la fin de l'ouvrage.

[d] Voy. la 2e. Part. Liv. II. ſect. 1re. c. 4.

obſervé qu'on en rencontroit ſouvent des maſſes conſidérables ; que dans cet état, ces métaux étoient purs, ſans mêlange, & qu'il étoit très-aiſé de les fondre & de les affiner : c'eſt par cette raiſon que l'or, l'argent & le cuivre ſont les premiers métaux qu'on ait travaillés. On aura même employé dans les commencemens l'or & l'argent à bien des uſages auxquels la nature ne ſemble pas les avoir deſtinés [a]. L'ancienne tradition des Egyptiens portoit que, du tems d'Oſiris, l'art de fabriquer le cuivre & l'or ayant été trouvé dans la Thébaïde, on avoit commencé par en faire des armes pour exterminer les bêtes féroces, & enſuite des outils pour cultiver la terre [b]. Les Egyptiens étoient alors dans le même état où l'on ſçait qu'ont été bien des peuples [c] qui autrefois ont fait ſervir à preſque tous leurs beſoins l'or & l'argent. Lorſque les Carthaginois aborderent pour la premiere fois dans la Bétique ([1]), les habitans de cette contrée employoient l'argent aux uſages les plus vils & les

[a] Voyez *Lucret.* l. 5. v. 1269. = *Servius* in Æneid. l. 12. v. 87.
[b] *Diod.* l. 1. p. 19.
[c] Voyez *Herod.* l. 3. n. 23. = *Heliod.* Æthiop. l. 9, 10. = Rép. des Lettr. t. 23. p 521.
(1) C'eſt le *Portugal.*

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

plus communs [a]. L'hiſtoire de la découverte de l'Amérique, confirme la vérité de ces anciennes traditions. Les Eſpagnols virent avec ſurpriſe, que les Péruviens & les Mexicains faiſoient ſervir l'or & l'argent à toutes ſortes d'uſages & de beſoins [b]. Cette pratique leur étoit commune avec pluſieurs autres nations de l'Amérique [c]. Mais il n'y a point de métal qui ait été plus généralement employé dans l'antiquité, que le cuivre.

La connoiſſance & la fabrique des métaux dont j'ai parlé juſqu'à préſent, a été d'une grande utilité au genre humain. Ces découvertes néanmoins ne peuvent point entrer en comparaiſon avec celle du fer; il n'y en a point qui ait rejailli davantage ſur tous les arts, ni qui ait plus contribué à leur avancement. Mais la découverte du fer & l'art de le mettre en œuvre a dû ſe préſenter très-difficilement & aſſez tard; c'eſt, ſans contredit, de tous les métaux celui qu'on aura connu le dernier, & le

[a] *Strabo*, l. 3. p. 224.

[b] Voyage de Coréal, t. 1. p. 250. = Conquête du Pérou, t. 1. p. 76.

[c] Voyage d'Anſon, *in*-4°. p. 42. = Riviere des Amazones par le P. d'*Acugna*, t. 3. p. 188. = Conquête du Pérou, t. 1. p. 24. = Voyage de Coréal, t. 1. p. 280.

dernier auſſi qu'on aura ſçû travailler.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

La nature a répandu le fer dans tous les climats : il n'y a cependant point de métal plus difficile à reconnoître & à découvrir. Rien ne le décele. La plûpart des autres métaux ont l'avantage & la propriété de ſe montrer ſouvent tels qu'ils ſont, c'eſt-à-dire, ſous la forme de métal. Les marcaſſites même d'or, d'argent, de cuivre, &c. ont ordinairement une certaine couleur & un certain éclat qui les font diſtinguer : mais le fer eſt preſque toujours caché ſous des enveloppes qui n'indiquent point du métal aux yeux du vulgaire. On ne le trouve pour l'ordinaire qu'en forme de roc, & enfoui profondément ſous terre. Dans les pays même où ce métal abonde, & où il eſt le plus à découvert, on le foule aux pieds ſans le connoître : ce n'eſt qu'une eſpéce de gravier ou de ſable noirâtre : il n'eſt diſtingué par aucun ſigne, des autres matieres, qui ſans être fer, ſe préſentent avec les mêmes apparences. Il faut être Naturaliſte pour voir ce métal dans la mine, ou pour le reconnoître dans les terres & dans les ſables qui en contiennent. Qu'aura-ce donc été pour des hommes qui, n'ayant jamais vû de fer,

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

& n'en ayant par conſéquent nulle idée, n'en cherchoient certainement pas ? Comment auroient-ils tiré du fer de cette terre & de ce gravier, par des opérations qui ſe préſentoient auſſi peu à leur eſprit, que le fer ſe montroit à leurs yeux ?

En effet un des grands obſtacles, & celui qui a dû retarder le plus longtems l'uſage du fer, c'eſt la manipulation de ce métal. Le fer eſt de tous les métaux le plus difficile à mettre en fuſion. Une ſeule fonte d'ailleurs ſuffit pour rendre l'or, l'argent, & le cuivre, ductiles & malléables. Il n'en eſt pas ainſi du fer : un morceau de fer fondu ſort intraitable du moule dans lequel il a été jetté, & n'eſt pas plus ductile qu'un caillou. Toujours dur & caſſant dans cet état, il ne ſçauroit ſouffrir le marteau ni à chaud ni à froid. Les limes, les cizeaux & les burins n'ont aucune priſe ſur ces ſortes de maſſes [a]. Il a donc fallu, avant qu'on ait pû forger le fer, trouver l'art d'adoucir & de rendre ductile la premiere fonte. Pour mettre le fer fondu en état d'être forgé, il faut commencer par le fondre une ſeconde fois,

[a] Art de convertir le fer par M. de Réaumur, p. 2. & 390-395.

le porter enſuite & le battre ſous un marteau très-peſant, retirer cette maſſe, & la chauffer encore juſqu'au point de fuſion, & la reporter brûlante ſous le marteau à diverſes repriſes. Cette matiere caſſante, à force d'avoir été chauffée & battue, ſe change en barres forgeables [a]. Toutes ces préparations bien plus compliquées que celles des autres métaux, ont dû néceſſairement retarder l'uſage du fer.



Je conviens que d'heureux haſards ont pû & même dû ſuppléer aux connoiſſances dont manquoient les premiers hommes. Quelque peu expérimentés qu'ils fuſſent en métallurgie, ils auront ſuivi les indications que la nature leur préſentoit, & agi de conſéquences en conſéquences, & de proche en proche; & il le faut bien, puiſqu'enfin ils ſont parvenus à trouver le ſecret de forger le fer; mais cette connoiſſance n'a pû être amenée que par un grand concours de haſards & de circonſtances favorables qui ne ſe préſentent que très-rarement. Les incendies des forêts, les feux ſouterrains, & tous les autres évenemens qui originairement ont pû contribuer à donner des indices ſur la fabrique de l'or, de l'argent & du

[a] *Réaumur*, ibid. p. 2, 3.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'a la mort de Jacob.

cuivre, n'auront été d'aucune utilité pour celle du fer : nous en avons la preuve dans ce que l'hiſtoire nous apprend des Mexicains & des Péruviens. Ces peuples qui poſſédoient depuis long-tems l'art de travailler l'or, l'argent & le cuivre, n'avoient aucune notion du fer[a], quoiqu'il y en ait abondamment au Mexique & dans le Pérou[b].

Tous les peuples ont été originairement dans la même ignorance ; nous en avons des preuves inconteſtables, indépendamment du témoignage des Hiſtoriens. On conſerve dans pluſieurs cabinets de ces eſpéces de pierres vulgairement appellées *Pierres de foudre* (1). Elles ont la forme de haches, de ſocs de charrue, de marteaux, de maillets, ou de coins (2). La plûpart ſont d'une ſubſtance pareille à celle de nos pierres à fuſil, & d'une ſi grande dureté, que

[a] *Alonſo Barba*, t. 1. p. 111 & 118. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 103. t. 2. p. 61 & 319. = *Acoſta*, Hiſt. nat. des Indes, fol. 132. = Voyag. au Pérou par D. Antoine d'*Ulloa*, t. 1. p. 386 & 391. = Mém. de l'Acad. de Berlin, 1746. p. 451.

[b] Hiſt. des Incas, t. 2. p. 61 = *Alonſo Barba*, t. 1. p. 109, &c. = Hiſt. de la Virginie, p. 58 & 75. = Nouvelle Relat. de la France Equinox. p. 19. = Lettr. Edif. t. 11. p. 419, 420.

(1) En Latin *Ceraunia*.

(2) On en peut voir la figure dans Adrien Tollius, Hiſtor. Gemmar. & Lapid. l. 2. c. 261. p. 483.

la lime n'y ſçauroit mordre. Ce qu'il faut particulierement remarquer, c'eſt qu'elles ſont preſque toutes percées d'un trou rond, placé à l'endroit le plus convenable pour recevoir un manche; & cette ouverture eſt diſpoſée de maniere que le manche y étant entré de force, il ne puiſſe en ſortir que difficilement, comme nous en uſons pour nos marteaux. Il eſt donc clair, par la ſeule inſpection, que ces pierres ont été travaillées de main d'homme. Les trous percés aux endroits où elles doivent être emmanchées, prouvent & leur deſtination & l'emploi qu'on en a fait pour différens uſages (1). Ce n'eſt point même ici une ſimple conjecture.

On ſçait que, de tems immémorial, les outils de pierre étoient en uſage dans l'Amérique [a]. On en a trouvé dans les tombeaux des anciens habitans du Pérou [b], & pluſieurs peuples s'en ſer-

(1) Pline ſemble l'avouer & le reconnoître, en diſant qu'elles ſont ſemblables à des coignées, *ſimiles eas eſſe ſecuribus*, l. 37. ſect. 51.

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 109, 110. = Hiſt. de la Virginie, p. 312, &c. = Lettr. Edif. t. 20. p. 224. t. 25. p. 124. = Voyage de Dampier, t. 1. p. 93 = Nouv Relat. de la France Equinox. p. 152.

[b] Voyag. au Pérou par D. Antoine d'*Ulloa*, t. 1. p. 384. Voyage à l'Equateur par M. de la Condamine, p. 104. = Mém. de l'Académie de Berlin, 1746. p. 451.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

vent encore à préſent [a]. Ils préparent ces pierres, & les aiguiſent en les frottant ſur un grais; à force de tems, de travail & de patience, ils parviennent à leur donner la figure qui convient. Ils les ajuſtent enſuite très-artiſtement à un manche, & s'en ſervent de la même façon à peu-près que nous nous ſervons de nos inſtrumens de fer [b]. L'Aſie [c] & l'Europe [d] ſont parſemées de ces ſortes de pierres. On y en découvre très-ſouvent. Il a donc été un tems où les peuples de ces régions ont ignoré l'uſage du fer [e], comme les Américains l'ignoroient avant l'arrivée des Européens.

Joignons à ces témoignages celui des Ecrivains de l'antiquité. Il eſt unanime ſur le peu de connoiſſances que les premiers hommes ont eues du fer. Tous conviennent que ce métal eſt le

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 111. = *Aloyſ. Cadam.* Navigat. c. 66.

[b] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 110. = Lettr. Edif. t. 20. p. 224.

[c] La Carmanie, Province de Perſe & pays voiſin de la Chaldée, eſt, ſelon Agricola, un de ceux où l'on trouve le plus de ces pierres de foudre. De Nat. Foſſil. l. 5. c. 13. p. 262.

[d] *Adrian. Tollius*, loco cit. c. 262. = Journal des Sçavans, Décembre 1751. p. 778. = Diari. Ital. D. B. de Monfaucon, c. 28. p. 440. = Mém. de Trévoux, Février 1713. p. 289, 290.

[e] Voy. auſſi l'Hiſt. de Genghizcan par Petis de la Croix, p. 8.

dernier qu'on ait ſçû travailler. Anciennement on employoit le cuivre à tous les uſages auxquels nous faiſons ſervir aujourd'hui le fer [a]. Les armes, les outils du labourage & des arts méchaniques étoient de cuivre, uſage qui même a ſubſiſté fort long-tems. Les écrits d'Homere ne permettent pas d'en douter. On y voit que du tems de la guerre de Troye, le fer étoit encore très-peu en uſage. Le cuivre en tenoit lieu, & ce métal étoit employé tant à la fabrique des armes [b], qu'à celle des outils [c]. Il en a été de même pendant bien des ſiécles chez les Romains [d]. Preſque tout ce qui nous reſte des armes & des outils de ce peuple, eſt de cuivre [e]. La preuve la plus marquée que l'uſage du cuivre a précédé celui du fer, c'eſt que les

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] *Heſiod.* Theog. v. 722-726-733. Op. v. 150, 151. = *Lucret.* l. 5. v. 1286. = *Varro.* apud Auguſt. de Civ. Dei, l. 7. c. 24. = *Schol.* Apollon. ad l. 1. v. 430. = *Iſidor.* Origin. l. 8. c. 11. p. 71. C. l. 16. c. 19, 20. l. 17. c. 2.

[b] *Iliad.* l. 4. v. 511. l. 13. v. 612. l. 23. v. 560, 561. = *Odyſſ.* l. 21. v. 423. = *Heſiod.* Theogon. v. 316. = *Plut.* in Theſ. p. 17. C. *Pauſ.* l. 3. c. 3. p. 211. = *Athen.* l. 6. p. 232.

[c] *Iliad.* l. 5. v. 723, &c. l. 23. v. 118. = *Odyſſ.* l. 5. v. 244.

[d] *Dion. Halicarn.* l. 4. p. 221. = *T. Livius*, l. 1. n. 43.

[e] Voy. le Rec. d'Antiquit. par M. le Comte de Caylus, t. 1. p. 237, 238 & 261, 262. = Mém. de Trév. Septemb. 1713. p. 1535, 1536, 1537.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

anciens ſe ſervoient de l'airain dans preſque toutes les cérémonies religieuſes [a]; telles que les ſacrifices, les expiations, &c. Les Prêtres des Sabins ſe coupoient les cheveux avec des couteaux d'airain [b]. A Rome, le grand Pontife de Jupiter ſe ſervoit pour le même uſage de ciſeaux de cuivre [c]. Quand les Etruſques vouloient bâtir une nouvelle ville, ils en traçoient le circuit avec un coutre d'airain [d].

Ce n'étoit pas au reſte un uſage particulier aux Grecs & aux Romains, il a été commun à toutes les nations de l'antiquité. Chez les Egyptiens les armes ordinairement étoient d'airain [e]. Du tems d'Agatarchide, on trouvoit encore dans la fouille des anciennes mines, des ciſeaux & des marteaux de cuivre [f]. Job parle d'arcs d'airain [g]. L'Ecriture dit que les Philiſtins s'étant rendus maître de Samſon, le chargerent de chaînes d'airain [h]. Hérodote aſſure

[a] *Schol.* Theocrit. ad Idyll. 2. v. 36 = *Macrob.* Sat. l. 5. c. 19. p. 511, 512. = *P. Feſtus*, voce *Acieris*, p. 4. = *Plut.* in Theſ. p. 17. C.

[b] *Macrob* Saturn. l. 5. c. 19. p. 512.

[c] *Serv.* ad Æneid. l. 1. v. 448.

[d] *Macrob.* loco cit. p. 512.

[e] *Diod.* l. 1. p. 19.

[f] Apud *Phot.* c. 1341 & 1344.

[g] Chap 20. ℣. 24.

[h] *Judic.* c. 16. ℣. 21. ſelon l'Hébreu.

que

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

que chez les Maſſagetes, les coignées, les piques, les carquois, les haches, & juſqu'aux harnois de chevaux, étoient de ce métal [a]. En Angleterre [b], dans la Suiſſe, dans l'Allemagne, & ſurtout dans les pays du Nord [c], on trouve fréquemment dans les anciens tombeaux des armes de cuivre, des anneaux & d'autres inſtrumens du même métal.

Il en étoit de même en Amérique; les armes & les outils de cette partie du monde étoient de cuivre [d]. On a découvert des haches de ce métal dans les ſépulcres des anciens habitans du Pérou [e]. Ces haches ne different guères des nôtres pour la façon (1). Aujourd'hui encore au Japon, tous les inſtru-

[a] L. 1. n. 215.

[b] Mém. de Trévoux, Février 1713. p. 288-292-295.

[c] Nouvelle Litt. de la Mer Baltique, ann. 1699. p. 88. ann. 1700. p. 14-24-333. = Journal des Sçavans, Décemb. 1751. p. 778. = *Rudbek Atlant.* Part. 3. c. 7. p. 145. = *Scheuzer.* Phyſiq. Sacr. t. 6. p. 102.

[d] *Acoſta*, Hiſt. nat. des Indes, l. 4. c. 3. fol. 132, *recto.* = Conquête du Pérou, t. 1. p. 24 & 87.

[e] Voyage au Pérou par D. Antoine d'*Ulloa*, t. 1. p. 384. = Mém. de l'Académie de Berlin, 1746. p 451. = Mém. de Trévoux, Juillet 1703. p. 1115. = Rec. d'Antiq. par M. le Comte de Caylus, t. 1. p. 168. = Hiſt. des Incas, t. 2. p. 120.

(1) D. Antoine d'*Ulloa* en rapporte la figure, *loco cit.*

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

mens, qui dans les autres pays s'exécutent en fer, ſont de cuivre ou d'airain [a]. Enfin tout nous prouve que dans l'antiquité il n'y a point de métal qui ait été plus généralement employé. Pluſieurs raiſons en ont déterminé l'uſage. Le cuivre ſe tire facilement de la mine, on l'y trouve en parties fort étendues; il ſe met aiſément en fuſion, & c'eſt, après l'or & l'argent, le plus ductile de tous les métaux.

Mais le cuivre eſt un métal mol qui s'émouſſe très-facilement. Il ne ſeroit donc pas en état par lui-même de réſiſter aux efforts que demandent pluſieurs des travaux auxquels on l'employoit. Pour exécuter avec le cuivre tout ce que nous exécutons à préſent avec le fer, il a donc fallu chercher & trouver le ſecret de le durcir. La trempe eſt le moyen que les anciens paroiſſent avoir le plus généralement employé. Les premiers Ecrivains de l'antiquité l'aſſurent [b], & leur témoignage eſt confirmé par l'examen que des gens de l'art ont fait de pluſieurs monumens de cuivre Grecs & Romains qu'on a recouvrés [c].

[a] *Kæmpfer*, Hiſt. du Japon, t. 1. p. 74.

[b] *Tzetzès* ad *Heſiod.* Op. & Dies. v. 150. p. 48.

[c] Rec. d'Antiq. par M. le Comte de Caylus, p.

C'eſt même un fait dont il n'eſt plus poſſible de douter après les recherches & les expériences que M. le Comte de Caylus a faites en dernier lieu ſur la trempe du cuivre. Ses opérations lui ont donné un cuivre très-dur, fondu, forgé, allié, trempé, ſuſceptible de la meule, révêtu enfin de toutes les propriétés du fer [a]. On peut durcir encore le cuivre par l'alliage. Les anciens habitans du Pérou connoiſſoient cette opération. Ils s'en ſervoient pour rendre plus ſolides leurs outils & leurs armes [b], qui n'étoient que de cuivre.

1re. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

En ſoutenant, au ſurplus, qu'originairement le cuivre a tenu lieu du fer, je ne prétens pas nier que ce dernier métal ait été entiérement inconnu dans les ſiécles qui fixent préſentement notre attention. Pluſieurs témoignages nous autoriſent à croire que quelques peuples ont poſſédé d'aſſez bonne heure le ſecret de travailler le fer. Il y avoit une tradition chez les Egyptiens, qui portoit que Vulcain leur avoit appris à forger des armes de fer [c]. Les Phéniciens

242 & 246. = *Montfaucon* Diar. Ital. c. 5. p. 70. c. 12. p. 167.

[a] *Caylus*, Ibid. p. 242.

[b] *Alonſo Barba*, t. 1. p. 118. = Rec. d'Antiq. par M. le Comte de Caylus, t. 1. p. 250, 251.

[c] Chron. Paſchal. p. 45. C. = *Cedren.* fol. 19. D.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

mettoient auſſi au nombre de leurs plus anciens Héros, deux freres qui paſſoient pour avoir trouvé le fer & la maniere de le travailler [a]. Les Crétois, au rapport de Diodore, plaçoient également la découverte & la fabrique du fer dans les tems les plus réculés de leur hiſtoire [b]. Les Dactyles du mont Ida prétendoient avoir appris de la mere des dieux l'art de travailler ce métal [c]. Enfin Prométhée, dans Eſchyle, ſe vante d'avoir enſeigné aux hommes la fabrique de tous les métaux [d]. Quelques auteurs attribuent la découverte & l'uſage du fer aux Cyclopes [e]; d'autres aux Chalybes [f], peuples très-anciens & très-renommés pour leur habileté à travailler ce métal [g]. Les Chalybes habi-

Il y a une contradiction manifeſte dans Cédrene. Après avoir dit que Vulcain avoit enſeigné aux Egyptiens à fabriquer des armes de fer, il ajoute qu'ayant obtenu du Ciel par ſes prieres des tenailles, il s'en ſervit pour montrer l'art de forger le cuivre.

Voyez auſſi le paſſage d'Agatarchide, *ſuprà*, p. 336. *note* f.

[a] *Sanchon.* apud *Euſeb.* p. 35. C.

[b] L. 5. p. 381.

[c] *Sophocl.* apud *Strab.* l. 10. p. 725. = *Diod.* l. 17. p. 726. = Auctor. Phoronid. apud *Schol. Apollon.* ad l. 1. v. 1129. = *Strabo*, l. 10. p. 726. l. 14. p. 966.

[d] In Prometh. vincto, v. 501.

[e] *Plin.* l. 7. ſect. 57. p. 414.

[f] *Ammian. Marcell.* l. 22. c. 8. p. 312. = *Schol. Apollon.* ad l. 2. v. 375. = *Tzetzès*, Chil. 10. v. 338.

[g] *Æſchil.* in Prometh.

toient ſur le rivage méridional du Pont-Euxin, entre la Colchide & la Paphlagonie (1). Clement Alexandrin prétend que le ſecret de rendre le fer malléable, eſt dû aux Noropes [a]. Cette nation étoit ſituée dans la Pannonie le long du Danube, entre le Noricum & la Mœſie. Sans nous arrêter à diſcuter toutes ces différentes traditions qui ſont ſujettes à bien des difficultés & des contradictions, le livre de Job prouve que dès les ſiécles dont nous parlons, on connoiſſoit & on ſçavoit travailler le fer dans quelques contrées [b]. Les livres de Moïſe peuvent auſſi fournir un témoignage très-marqué de l'ancienneté de cette découverte. De la maniere dont ce Légiſlateur parle du fer, il falloit que ce métal fût en uſage depuis longtems en Egypte & dans la Paleſtine; il en releve ſouvent la dureté [c]. Il marque que le lit d'Og, roi de Baſan, étoit de fer [d]; il parle des mines de fer [e], & compare la rigueur de la ſervitude que les

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

vincto. v. 713. = *Virgil.* Georg. l. 1. v. 58.

(1) Voyez le Dictionnaire de la Martiniere au mot *Chalybes*, art. 3. & la Carte de M. Danville pour la Retraite des dix mille.

[a] *Strom.* l. 1. p. 363.

[b] Chap. 19. ℣. 24. c. 20. ℣. 24. c. 28. ℣. 2. c. 40. ℣. 13. c. 41. ℣. 18.

[c] *Levit.* c. 26. ℣. 19. = *Deut.* c. 28. ℣. 23 & 48.

[d] *Deut.* c. 3. ℣. 11.

[e] Ibid. c. 8. ℣. 9.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Iſraélites éprouverent en Egypte, à l'ardeur d'un fourneau où l'on fond ce métal [a]. Mais ce qu'on doit le plus remarquer, c'eſt que dès-lors on faiſoit en fer des épées [b], des couteaux [c], des coignées [d], & des inſtrumens à tailler les pierres [e]. Pour parvenir à faire des lames de couteaux, d'épées, &c. il a fallu trouver l'art de convertir le fer en acier, & le ſecret de la trempe. Ces faits me paroiſſent prouver ſuffiſamment que la découverte de ce métal & l'art de le travailler remonte à des tems très-anciens dans l'Egypte & dans la Paleſtine.

Mais en convenant que quelques peuples ont ſçu travailler le fer très-anciennement, il faut reconnoître en même tems que l'uſage n'en étoit alors ni fort commun ni fort répandu. Il n'y a qu'une voix dans l'antiquité ſur l'emploi que tous les peuples connus ont fait du cuivre à la place du fer; uſage qu'on ſçait avoir ſubſiſté pendant bien des ſiécles, chez des nations fort éclairées, & dans des pays très-policés. Il n'eſt pas même hors de propos de re-

[a] Ibid. c. 4. ℣. 20.
[b] *Num.* c. 35. ℣. 16.
[c] *Levit.* c. 1. ℣. 17.
[d] *Deuter.* c. 19. ℣. 5.
[e] Ibid. c. 27. ℣. 5.

marquer qu'on ne voit point qu'il ſoit entré de fer, ni dans la conſtruction du tabernacle élevé par Moïſe dans le déſert, ni dans celle du temple de Salomon.

Après avoir parlé des arts que le beſoin & la néceſſité ont fait inventer, il faut paſſer à ceux qui doivent leur naiſſance au loiſir & au luxe, fruits de cette abondance, dont l'agriculture eſt la ſource & le principe. Le nombre de ces arts a été plus conſidérable qu'on ne ſeroit porté à le croire des ſiécles qui nous occupent préſentement. Les premiers peuples connoiſſoient l'art de deſſiner, celui de mouler les métaux, de les graver; ils avoient auſſi quelques notions de la ſculpture, & de quantité d'autres arts, dont la magnificence qui régnoit dans certains pays, peu de tems après le déluge, ſuppoſe néceſſairement l'uſage. Je dirai à ce ſujet que dans mes recherches, j'ai toujours vû avec étonnement l'origine des arts de pur agrément, être auſſi ancienne que celle des arts les plus indiſpenſables. Jubal, inventeur des inſtrumens de muſique, étoit frere de Tubalcaïn inventeur de la métallurgie [a] Je me bornerai pour le

[a] *Gen.* c. 4. ℣. 21, 22.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

moment à expoſer l'origine du deſſein, de l'orfévrerie & de la ſculpture: je remets à parler de la muſique & de quelques autres arts, à l'article où je traiterai des mœurs & uſages des ſiécles qui font l'objet de cette premiere Partie.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

## CHAPITRE CINQUIEME.

### *De l'origine du Deſſein, de la Gravure en creux, de la Ciſelure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.*

IL SEROIT auſſi difficile qu'inutile de rechercher dans l'obſcurité des premiers tems, l'origine préciſe de l'art de deſſiner, de mouler les métaux, de les graver, de ſculpter le bois, la pierre, &c. On ne peut rien dire de certain ſur l'époque & la gradation de ces connoiſſances : on peut aſſurer ſeulement qu'elles ſont de la plus haute antiquité. L'homme eſt né imitateur : on apperçoit chez tous les peuples un penchant décidé à copier les objets qui ſe préſentent à leur vûe. Les nations les plus ſauvages, celles qui ont le moins de relations & de commerce avec les peuples policés, ont cependant une idée de l'art de deſſiner ; c'eſt-à-dire, d'imiter bien groſſiére-

Ire. PARTIE.

ment, à la vérité, les objets de la nature [a].

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'ombre que produit ſur une ſurface qui lui eſt oppoſée, tout corps placé entre cette ſurface & la lumiere dont il eſt frappé, a fourni la premiere idée du deſſein. Quelqu'un ou plus intelligent, ou plus oiſif que les autres, s'étant arrêté à conſidérer cet effet de l'ombre, s'aviſa de tracer ſur le trait qu'elle formoit une ligne qui en ſuivoit exactement le contour. Lorſque l'ombre eut diſparu, le ſimple trait qui en conſervoit la forme, fit appercevoir une ſorte de reſſemblance avec l'objet qui avoit produit l'ombre [b].

Ce que le haſard avoit fait naître, aura bientôt été réduit en art & en méthode. On ſe ſera eſſayé, d'après les premieres épreuves, à repréſenter & à copier les objets ſans le ſecours de leur ombre. Peu-à-peu on aura accoutumé la main à ſe laiſſer guider par l'œil, & à ſuivre les proportions que

[a] Voyage de J. de Lery, p. 277. = *Leſcarbot*, Hiſt. de la Nouv. France, p. 692. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 44.

[b] Acad. des Inſcript. t. 19. p. 252.

la vûe lui dictoit. Le deſſein, dans ſon origine, étoit tout-à-fait informe : il ne conſiſtoit que dans la circonſcription du contour extérieur des objets. On tenta enſuite d'exprimer les parties intérieures que l'ombre ne deſſine point, telles, par exemple, ſi c'étoit une tête, que les yeux, le nez, la bouche, &c. En effet, de même que les formes extérieures étoient deſſinées par le moyen du trait tracé ſur l'ombre, de même auſſi falloit-il tâcher de rendre ſenſibles les parties intérieures des objets [a]. On y réuſſit en répandant différens traits dans l'eſpace formé par les contours extérieurs.

Le charbon, la craye, &c. auront fourni aux premiers hommes les moïens de deſſiner ſur le bois, ſur la pierre, &c. Ils auront pû auſſi s'exercer ſur le ſable, ſur les terres molles, &c. On aura eſſayé enſuite, à l'aide des cailloux & d'autres inſtrumens tranchans, d'imprimer des traits ſur les matieres qui, par leur ſolidité, fuſſent propres à les conſerver long-tems & ſûrement. La forme que prennent les corps mous inſinués dans les corps durs, & réciproquement l'empreinte que les corps

[a] Acad. des Inſcript. t. 19. p. 252.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

durs laiſſent ſur les corps mous, auront ſuggéré bientôt l'art de mouler. La vûe enfin de ces ébauches de ſculpture que la nature offre ſi fréquemment, aura donné l'idée de tailler le bois, la pierre, &c. C'eſt ainſi que ſucceſſivement la gravure en creux, la ciſelure, l'orfévrerie & la ſculpture auront pris naiſſance, arts que je crois avoir précédé la peinture.

Les premiers hommes ont pû acquérir d'aſſez bonne heure une partie des connoiſſances dont nous parlons. Ils ont pû graver ſur le bois, ſur la pierre, & même les tailler, avant que de ſçavoir l'art de travailler les métaux. L'exemple de pluſieurs nations ſauvages nous autoriſe à le croire. Les peuples qui habitent le long de la riviere des Amazones, travaillent en ſculpture, quoiqu'ils n'ayent pas l'uſage des métaux [a]. Il en eſt de même de pluſieurs autres nations [b]; tout nous invite donc à faire remonter aux tems les plus reculés l'origine des arts dont il s'agit dans ce Chapitre. Il ne me

[a] Relat. de la Riviere des Amazones, par le P. d'*Acugna*, t. 3. p. 104, 105.

[b] Nouvelle Relat. de la France Equinox. p. 140. = *Laët*, Hiſt. des Indes Occid. l. 2. c. 16, p. 57.

reſte qu'à propoſer quelques conjectures ſur leur gradation, & à examiner le progrès qu'on pouvoit y avoir fait dans les ſiécles que nous parcourons préſentement.

Après les deſſeins ſur les ſurfaces plates, l'art de mouler eſt, je crois, le premier dans lequel on ſe ſera exercé. Il a ſuffi, pour en prendre les premieres notions, de conſidérer la forme qu'acquéroient certains corps d'une conſiſtance peu dure, en s'inſinuant dans les cavités des matieres compactes & ſolides. Il n'en aura pas fallu davantage pour donner l'idée des moules; on aura ſuivi les leçons de la nature. On aura cherché des qualités de terres qui, quoique compactes, puſſent ſe pétrir aiſément. L'art de mouler n'eſt point inconnu aux Sauvages [a].

On aura d'abord moulé l'argille, le plâtre, &c. Mais il y a bien de l'apparence que les peuples policés n'auront pas été long-tems à n'employer que des matieres fragiles pour les ouvrages de relief. Le déſir de donner plus de ſolidité & de durée à leurs pro-

[a] Nouvelle Relat. de la France Equinox. p. 140. = *Leſcarbot*, Hiſt. de la Nouv. France, p. 777.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ductions, leur aura ſuggéré bientôt les moyens d'y faire ſervir les métaux. On le voit par les préſens qu'Eliézer offrit à Rebecca. Ils conſiſtoient dans des vaſes d'or & d'argent, & des pendans d'oreilles [a]. Il paroît même que dès-lors ces ſortes de bijoux étoient aſſez communs chez quelques peuples de l'Aſie. Moïſe dit que Jacob engagea les perſonnes de ſa ſuite à ſe défaire de leurs pendans d'oreilles [b]. Juda donne en gage à Thamar ſon braſſelet & ſon anneau [c]. L'uſage en étoit également ancien en Egypte. Pharaon, en élevant Joſeph à la dignité de premier Miniſtre, lui remet ſon anneau, & le fait revêtir d'un collier d'or [d]. On ſçait enfin que ce Patriarche ſe ſervoit ordinairement d'une coupe d'argent [e]. On peut joindre à ces témoignages de l'Hiſtorien ſacré celui des Auteurs profanes. On voit, par leurs écrits, l'art de travailler l'or & l'argent établi dans

[a] *Gen.* c. 24. ℣. 22 & 53.

[b] Ibid. c. 35. ℣. 4.

[c] Ibid. c. 38. ℣. 18.

Il y a lieu de croire que cet anneau étoit gravé. Le terme Hébraïque חתם *Khtham*, ſignifie un cachet. Or un cachet devoit porter quelque marque diſtinctive, quelque gravure. Voy. les Mém. de Trév. Septembre 1750. p. 2051.

[d] *Gen.* c. 41. ℣. 42. = Voyez *infrà*, Liv. VI. Chap. II.

[e] *Gen.* c. 44. ℣. 2.

l'Asie [a] & dans l'Egypte [b] dès les tems les plus reculés.



Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Insensiblement l'art de mouler aura donné naissance à l'art de sculpter le bois, la pierre & le marbre. Cette opération est une imitation de celle de la nature, qui offre assez souvent à nos yeux des ébauches de sculpture : le relief a d'ailleurs une parfaite conformité avec les objets tels que nous les voyons. Les premiers essais de la sculpture auront été des représentations en terre. On aura commencé par employer les matieres dont on faisoit le plus d'usage. La nécessité de se procurer des vases avoit appris aux premiers hommes à manier la terre & l'argille. Ils s'en seront servis naturellement pour représenter les objets qu'ils vouloient imiter. On n'a pas besoin de beaucoup d'instrumens pour executer ces sortes d'ouvrages. C'est avec la main qu'on les travaille, & les doigts sont plus d'usage que tous les autres outils. Trois ou quatre morceaux de bois, tout au plus, suffisent pour perfectionner tout l'ouvrage [c]. C'est la simplicité de cette

[a] *Diod.* l. 2. p. 122, 123. = *Plin.* l. 31. sect. 15. p. 614.

[b] *Diod.* l. 1. p. 19.

[c] *Félibien*, Principes d'Architect. l. 2 c. 1.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

pratique qui faiſoit dire à Paſitéle, fameux ſtatuaire de l'antiquité : « Que » l'invention de modeler la terre étoit » la mere qui avoit enfanté l'art de » faire des figures de marbre & de » bronze [a] ». Originairement chez tous les peuples connus, les ſtatues des dieux n'étoient que de terre moulée.

Des modéles en terre, aux repréſentations en bois & en pierre, le pas a dû être difficile. Il paroît cependant que les premiers peuples n'ont pas tardé à le franchir. Le culte des idoles remonte à une très-haute antiquité [b]. Il étoit répandu dans l'Aſie & dans l'Egypte dès le tems d'Abraham [c] & de Jacob [d]. L'idolatrie a certainement beaucoup contribué au progrès de la ſculpture. Quoique dans l'origine, des matieres informes ayent été l'emblême & la repréſentation des objets qu'on adoroit, les peuples policés n'ont pas tardé à ſe faire des images de leurs dieux, moins groſſieres & plus artiſtement travaillées. Les Téraphim que Rachel déroba à ſon pere Laban [e],

[a] *Plin.* l. 35. ſect. 45. p. 711.
[b] *Joſué*, c. 24. ℣. 14.
[c] Id. Ibid.
[d] *Gen.* c. 31. ℣. 19. c. 35. ℣. 2 & 4.
[e] *Gen.* c. 31. ℣. 19 & 30.

étoient, ſuivant l'avis des meilleurs Interpretes, de petites idoles qui avoient la figure humaine. Tout nous annonce d'ailleurs l'ancienneté de la ſculpture dans l'Aſie & dans l'Egypte : ſans parler des témoignages que les Hiſtoriens profanes pourroient nous fournir [a], l'Eternel défend à ſon peuple d'avoir aucune image taillée [b], de ſe faire des dieux d'or & d'argent [c]. Il lui ordonne auſſi de briſer toutes les ſtatues des divinités adorées par les Chananéens [d]. Moïſe, parlant aux Iſraélites dans le déſert, leur dit : « Vous ſçavez comment nous avons paſſé au milieu des » nations, & qu'en paſſant vous y avez » vû leurs abominations, leurs idoles » de bois & de pierre, d'or & d'argent [e]. » Ces faits prouvent l'ancien uſage où étoient ces peuples d'avoir des images taillées & ſculptées. Je pourrois encore parler du veau d'or élevé d'après les modéles que les Iſraélites en avoient vû dans l'Egypte : mais je crois en avoir dit aſſez pour établir

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] Voy. *Sanchoniat.* apud *Euſeb.* l. 1. p. 39. = *Herod.* l. 2. n. 4-143-149. = *Diod.* l. 1. p. 19 & 62. l. 3. p. 122, 123.

[b] *Exod.* c. 20. ℣. 4.
[c] Ibid. ℣. 24.
[d] *Exod.* c. 23. ℣. 24.
[e] *Deut.* c. 29. ℣. 16, 17.

Ire. PARTIE.

que l'origine & l'uſage de la ſculpture remonte aux tems les plus reculés.

Depuis le Déluge juſqu'a la mort de Jacob.

Cette partie des arts aura été fort groſſiere dans les premiers tems. La ſculpture, en effet, dépend d'un trop grand nombre de connoiſſances, pour qu'on ne ſente pas que même chez les nations qui y ont excellé, elle n'a pû avoir que de foibles commencemens. Nous ne ſommes plus à portée de juger des productions des premiers peuples. On peut cependant s'en former une idée d'après ce que les anciens nous diſent des premiers eſſais de la ſculpture chez les Grecs, art que ces peuples avoient appris des Egyptiens [a]. Leurs ſtatues n'étoient originairement que des maſſes informes & quarrées qui ſe terminoient en gaînes. Long-tems encore après, leurs connoiſſances ſe bornoient à faire des figures dont les bras étoient pendans & collés ſur le corps, les jambes & les pieds joints l'un contre l'autre, ſans geſte, ſans attitude & ſans correction [b]. Nous ſçavons d'ailleurs que la ſtatue de Memnon ſi révérée chez les Egyptiens, étoit dans ce goût [c].

[a] Voyez *Diod.* l. 1. p. 109.

[b] Voy. la 2e. Part. du l. 2. ſect. 2.

[c] *Philoſtrat.* de vita Appollon. l. 6. c. 4. p. 233 & 234.

Tels auront été probablement les premiers eſſais de la ſculpture chez tous les peuples.



Il faudroit cependant prêter aux ſiécles dont je parle, des connoiſſances beaucoup plus étendues, s'il étoit poſſible d'ajouter foi à ce que diſent certains auteurs des ouvrages exécutés par Sémiramis. Cette Princeſſe avoit, dit-on, fait repréſenter dans ſon palais, ſur la brique, des animaux en relief de toute eſpéce. On avoit enſuite appliqué ſur ces figures des couleurs qui imitoient la nature, de ſorte qu'elles paroiſſoient vivantes; ces animaux avoient plus de quatre coudées de haut. Au milieu d'eux paroiſſoit Sémiramis qui perçoit un tigre de ſon dard, & auprès d'elle Ninus qui tuoit un lion d'un coup de lance. Dans un autre endroit de ce même palais, on avoit placé la ſtatue de Jupiter-Belus, celle de Ninus, de Sémiramis, & des principaux officiers de l'Etat; toutes ces figures étoient, dit-on, exécutées en bronze [a].

On ajoute encore que, ſur le haut d'un temple élevé par ſes ordres au milieu de Babylone, cette Princeſſe avoit fait placer trois ſtatues d'or maſ-

[a] *Diod.* l. 2. p. 121, 122.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ſif, repréſentant Jupiter, Junon & Rhéa. Jupiter étoit debout dans la diſpoſition d'un homme qui marche : il avoit quarante pieds de haut. Rhéa étoit aſſiſe dans un chariot d'or; elle avoit à ſes genoux deux lions, & à côté d'elle deux énormes dragons d'argent. Junon qui étoit debout, tenoit de la main droite un ſerpent par la tête, & de la gauche un ſceptre chargé de pierreries. Il y avoit devant ces trois divinités une table d'or longue de quarante pieds, & large de quinze. Sur cette table étoient poſées deux urnes, deux caſſolettes & trois grandes coupes d'or chacune d'un poids énorme [a].

Quelque conſidérables que paroiſſent ces ouvrages, ils méritent cependant peu d'attention, eû égard aux travaux que Sémiramis fit exécuter, dit-on, au mont Bagiſthan : une des faces de cette montagne préſentoit un rocher eſcarpé, de dix-ſept ſtades de hauteur perpendiculaire (1), & plein d'inégalités. Sémiramis commença par le faire unir; enſuite elle y fit tailler

[a] *Diod.* l. 2. p. 123.

(1) C'eſt-à-dire, près de $\frac{3}{4}$. de lieue, à prendre 24. ſtades pour une lieue, & donnant à chaque ſtade 125 pas.

sa figure accompagnée de cent de ses gardes [a].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Il faut avouer que la sculpture auroit fait de grands progrès dès les premiers siécles, si les faits dont je viens de parler, étoient bien prouvés ; mais je suis fort éloigné d'en porter un pareil jugement. Ils me paroissent plus que suspects. On y voit régner un caractère d'exagération qui tient beaucoup de la fable ; le merveilleux en est inséparable. Remarquons même que Diodore [b] & Strabon [c] qui attestent que de leur tems il subsistoit encore plusieurs monumens attribués à Semiramis, tels que des chemins magnifiques, des ponts, des canaux, des aqueducs, &c. ne mettent point dans ce nombre les merveilleux ouvrages du mont Bagisthan ; Diodore, le seul des anciens qui en parle, ne les rapporte que sur la foi de Ctesias, & on n'ignore pas combien ce dernier auteur est décrié. Enfin, il n'en étoit point fait mention dans une ancienne inscription élevée à l'honneur de cette Princesse [d], que Polien nous a conservée. On y

[a] *Diod.* l. 2. p. 126, 127.

[b] L. 2. p. 126, 127.

[c] L. 16. p. 1071.

[d] *Stratag.* l. 8. c. 26.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

voit un aſſez grand détail des ouvrages conſtruits par Sémiramis : auroit-on oublié dans cette liſte un fait auſſi ſingulier que celui d'avoir fait ſculpter une montagne ; fait dont on ne voit d'exemples nulle part (1) ?

Le P. Martini rapporte, il eſt vrai, qu'à la Chine on voit une montagne taillée en ſtatue, d'une ſi prodigieuſe grandeur, qu'on en peut diſtinguer le nez & les yeux à quelques milles de diſtance [a]. Le P. Kircher parle auſſi de deux autres montagnes du même pays, dont l'une a la forme d'un dragon, l'autre celle d'un tigre [b].

On pourroit conclure, d'après ces faits, que les ouvrages exécutés par Sémiramis au mont Bagiſthan, ont pû exiſter, puiſqu'il s'en voit à la Chine de ſemblables, ou même de ſupérieurs. Mais je crois les uns auſſi vrais que les autres ; enfin, quand on en voudroit même admettre la réalité, je doute qu'on en puiſſe rapporter l'époque aux ſiécles dont je parle préſentement. On

(1) On pourroit peut-être m'objecter les ruines de Perſepolis, mais je n'y vois rien de comparable avec les ouvrages de Sémiramis tels qu'ils nous ſont préſentés dans Diodore.

[a] Atlas Sin. p. 69.

[b] China illuſtr. l. 4. c. 4. p. 231.

ſçait qu'il y a eu pluſieurs Reines d'Aſſyrie connues ſous le nom de Sémiramis [a]. On a voulu attribuer à l'épouſe de Ninus ce qui avoit été exécuté en différens tems & par différentes Princeſſes [b]. La confuſion des noms aura ſans doute occaſionné l'erreur que je combats, erreur qui vraiſemblablement aura été fortifiée par le penchant naturel qu'on a pour tout ce qui tient du prodige, foible dont la plûpart des auteurs Grecs ont eu bien de la peine à ſe défendre.

A l'égard de la peinture, je n'en dirai rien pour le moment. Je penſe que cet art, à prendre le terme de peinture dans l'idée que nous y attachons aujourd'hui, n'exiſtoit pas dans les tems dont je parle préſentement. On pouvoit peut-être ſçavoir barbouiller avec des couleurs quelques caprices ſans principes & ſans méthodes, comme on voit les Sauvages le pratiquer [c]. Mais ce qu'on doit nommer proprement l'art de peindre, n'étoit pas connu.

[a] Voyez *Cedren.* p. 15. = *Conon*, apud *Phot.* Narrat. 9. p. 428. = *Euſeb.* Chron. l. 2. p. 80.

[b] Voyez *Beroſ.* apud *Joſ.* in Appion. l. 1. c. 6. = *Euſeb.* Chron. l. 2. p. 80.

[c] Voyage de J. de Lery, p. 277. = Mœurs des Sauvages, t. 2, p. 44.

C'eſt au ſurplus un point de critique dont je remets la diſcuſſion à la ſeconde Partie de cet Ouvrage.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'art de deſſiner, & les pratiques qui y ont rapport, ne ſont plus aujourd'hui que des arts d'agrément & de luxe ; mais dans leur origine le deſſein, la gravure, &c. ont ſervi à des uſages plus relevés & plus utiles ; c'eſt le ſeul moyen que les peuples ayent d'abord connu pour exprimer leurs penſées, & tranſmettre leurs connoiſſances à la poſtérité. Les deſſeins ont tenu lieu pendant bien du tems des lettres & des caractères alphabétiques dont nous nous ſervons aujourd'hui. C'eſt ce qu'il faut développer, & terminer par la découverte de l'écriture, ce qu'il me reſte à dire ſur l'état des arts dans les ſiécles que nous parcourons préſentement.

## CHAP. SIXIEME.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

## CHAPITRE SIXIEME.

### *De l'origine de l'Ecriture, & de ſes progrès juſqu'à l'an* 1690. *avant* J. C.

DE TOUS les tems, dans tous les pays & chez tous les peuples, on a cherché les moyens de conſerver la mémoire des évenemens & des découvertes qu'on a cru devoir intéreſſer la poſtérité : mais l'écriture, c'eſt-à-dire, l'art de peindre la parole & de parler aux yeux, n'a été connue qu'aſſez tard. Pour tranſmettre le ſouvenir des faits importans, on a ſucceſſivement imaginé différentes pratiques. La tradition, aidée de quelques monumens groſſiers, eſt le premier moyen qu'on ait employé pour parvenir à ce but. L'uſage étoit dans les premiers ſiécles de planter un bois, d'élever un autel ou des monceaux de pierres ; d'établir des fêtes, & de compoſer des eſpéces de cantiques à l'occaſion des évenemens remarquables. Preſque toujours on donnoit aux lieux où s'étoit paſſé quel-

Ire. PARTIE.

que fait intéreſſant, un nom relatif à ce fait & à ſes circonſtances.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'hiſtoire de toutes les nations fournit quantité de preuves & d'exemples de ces pratiques originaires. On voit les Patriarches dreſſer un autel aux lieux où le Seigneur leur étoit apparu, planter un bois, élever des monceaux de pierres en mémoire des principaux évenemens de leur vie, & donner aux endroits où ils s'étoient paſſés, des noms qui en rappellaſſent le ſouvenir [a]. Si l'on conſulte les Ecrivains profanes, ils dépoſent des mêmes uſages [b]. Le fragment de Sanchoniaton nous apprend que les pierres brutes & les poteaux avoient été les premiers mémoriaux des peuples de la Phénicie [c]. On voyoit autrefois aux environs de Cadix, des amas de pierres qu'on diſoit être des monumens de l'expédition d'Hercule en Eſpagne [d]. Les anciens habitans du Nord conſervoient le ſouvenir des faits, en poſant des pierres d'une grandeur extraordinaire

[a] *Gen.* c. 12. ℣. 9. c. 26. ℣. 25. c. 35. ℣. 7. c. 21. ℣. 31 & 33. c. 26. ℣. 20, & ſuiv.

[b] Voyez *Diod.* l. 4. p. 259 & 267. = *Strabo*, l. 3. p. 259 & 260, &c.

[c] Voyez *Fourmont*, Réflex. Critiques ſur les Hiſt. des anciens Peuples, l. 2. p. 7.

[d] *Strabo*, l. 3. p. 202

en certains lieux [a]. C'eſt encore aujourd'hui un des moyens les plus uſités par les Sauvages de l'Amérique, auxquels l'écriture eſt inconnue [b]. Les Négres qui ignorent également cet art, ont imaginé des marques ſymboliques qui leur tiennent lieu d'inſcriptions. Ils mettent, par exemple, des flêches ſur les tombeaux des hommes, & des mortiers avec leurs pilons, ſur les tombeaux des femmes [c]. L'uſage de donner originairement à certains lieux des noms relatifs aux évenemens qui s'y étoient paſſés, ſe retrouve juſques chez les peuples de l'Amérique [d].

L'établiſſement des fêtes dans l'antiquité, avoit également pour objet d'honorer la Divinité & de retracer le ſouvenir des évenemens remarquables. Qu'on parcoure le calendrier des anciens peuples, on verra que toutes leurs fêtes avoient été inſtituées relativement à quelques traits de leur hiſtoire : les Livres ſaints en fourniſſent quantité

[a] Biblioth. ancien. & mod. t. 2. p. 248.

[b] Journal des Sçavans, Mars, 1681. p. 46. = Voyage à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 151.

[c] Hiſt. gén. des Voyages, t. 2. p. 468.

[d] Hiſt. des Incas, t. 1. p. 19-214-338.

d'exemples [a], ſans parler des hiſtoriens profanes.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

On doit mettre auſſi au nombre des moyens qui anciennement ont ſervi à conſerver la mémoire des faits & des découvertes, certaines pratiques dont quelques nations ont fait uſage. Les Chinois antérieurement à Fo-hi, c'eſt-à-dire, dans une antiquité très-reculée, avoient des cordelettes chargées d'un certain nombre de nœuds, qui par leurs diſtances, & leurs divers aſſemblages, rappelloient à ces peuples, non-ſeulement les idées dont ils vouloient conſerver le ſouvenir, mais leur ſervoient encore à communiquer aux autres leurs penſées [b].

Les Péruviens ne connoiſſoient point d'autre maniere d'écrire. Des cordes de différentes couleurs, chargées d'un nombre de nœuds plus ou moins grands, & diverſement combinés, formoient des regiſtres qui contenoient les annales de l'Empire, l'état des revenus publics, le rôle des taxes & des impoſitions, les obſervations Aſtronomiques, &c. [c].

[a] *Exod.* c. 12. ℣. 26, 27. = Voyez *Calmet*, t. 2. p. 130.

[b] *Martini*, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 21.

[c] Hiſt. des Incas, t. 2.

Les Négres de Juida ſe ſervent encore des mêmes moyens [a]. On peut ajouter à ces pratiques, celles de ces peuples qui ſuppléent à l'écriture par le moyen de certains morceaux de bois taillés diverſement, dont ils ſe ſervent, pour paſſer leurs actes & leurs contrats. J'en ai fait mention à l'article du Gouvernement [b]: pareil uſage ſubſiſte dans l'Albanie [c] & dans la Sibérie [d]. Les tailles de bois, dont ſe ſervent encore aujourd'hui nos boulangers, répréſentent fidelement l'image de ces pratiques groſſieres.

Mais le moyen le plus généralement uſité dans les premiers tems pour conſerver la mémoire des faits, étoit de compoſer des eſpéces d'odes, ou cantiques. Ces ſortes de poëſies contenoient les principales circonſtances de l'évenement qu'on vouloit tranſmettre à la poſtérité [e]. On voit cet uſage établi dans les ſiécles les plus reculés chez toutes les nations, tant de l'ancien, que

p. 27 & 35. = Conquête du Pérou, t. 1. p. 22. = *Acoſta*, Hiſt. des Indes, l. 6. c. 8. fol. 285.

[a] Hiſt. gén. des Voyages t. 4. p. 373 & 394.

[b] Liv. I. Chap. I. Art. I. p. 57.

[c] D'*Herbelot* Biblioth. Orient. voce *Arnauth*, p. 129.

[d] Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 402.

[e] Voyez *Strabo*, l. 1. p. 34.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

du nouveau continent : chez les Egyptiens [a], dans la Phénicie [b], dans l'Arabie [c], à la Chine [d], dans les Gaules [e], en Grece [f], chez les Mexicains [g], & chez les Péruviens [h].

On retrouve les chanſons hiſtoriques juſques chez les peuples les plus barbares & les plus ſauvages. Les anciens habitans du Nord [i], du Breſil [k], de l'Iſlande [l], du Groenland [m], de la Virginie [n], de Saint-Domingue [o], & du Canada [p], avoient conſigné dans des eſpéces de poëmes, les événemens dont ils avoient cru devoir conſerver le ſouvenir. Ils

[a] *Clem. Alex.* Strom. l. 6. p. 757.

[b] *Sanchoniat.* apud *Euſeb.* l. 1. p. 38. A.

[c] *Job.* c. 36. ℣. 24.

[d] Lettr. Edif. t. 19. p. 477.

[e] *Tacit.* de mor. Germ. n. 2. = Biblioth. Univ. t. 6. p. 299.

[f] Acad. des Inſcript. t. 6. p. 165. = *Tacit.* Annal. l. 4. n. 43.

[g] *Theod.* de Bry. Rer. Americ. t. 2. Part. 4. p. 123.

[h] Hiſt. des Incas, t. 1. p. 321. t. 2. p. 56, 57 & 145.

J'ai ouï dire que les Péruviens ont conſervé & chantent ſouvent une fameuſe Ode, qui contient l'hiſtoire de la Création, ſuivant leur ancienne Théologie.

[i] Biblioth. Univ. t. 15. p. 380 & 389, &c. = Bibl. ancien. & mod. t. 2. p. 241. = Mém. de Trév. Juin 1703. p. 949, 950. Décembre 1719. p. 125.

[k] Voyage de Coréal, t. 1. p. 199 & 203. = Voyage de J. de Lery, p. 248.

[l] Bibl. Anc. & Mod. t. 2. p. 241.

[m] Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 232.

[n] Journal des Sçavans, Mars, 1681. p. 46.

[o] Hiſt. gén. des Voyages, t. 12. p. 219.

[p] Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 519.

les chantoient les jours de fêtes & de ſolemnités. J'ai fait voir à l'article du Gouvernement, que les premiers légiſlateurs, pour faire connoître & tranſmettre leurs loix, les avoient auſſi miſes en chant [a].

Toutes ces différentes pratiques ont ſervi originairement à rappeller le ſouvenir des faits mémorables, & à perpétuer les découvertes importantes. La tradition ſuppléoit alors au défaut d'écriture; les peres expliquoient à leurs enfans le motif de ces établiſſemens, & les inſtruiſoient des faits qui les avoient occaſionnés (1).

Quant aux actes ordinaires de la vie civile, tels que les ventes, les achats, les payemens, les obligations, &c. j'ai parlé à l'article du Gouvernement, de l'uſage où l'on étoit anciennement de

[a] Liv. I. Chap. I. Art. I. p. 58, 59.

L'uſage des cantiques Hiſtoriques a ſubſiſté même depuis l'invention de l'Ecriture alphabétique. Après le paſſage de la mer rouge, Moïſe compoſa un cantique ſur cet évenement miraculeux. Il nous a auſſi conſervé une eſpéce de poëme, compoſé par les Chananéens, ſur la victoire que Séhon, leur roi, avoit remportée ſur celui des Moabites. *Num.* c. 21. ℣. 26, &c.

(1) Les Livres Saints nous fourniſſent un exemple bien marqué de ces anciennes pratiques. Voy. *Exod.* c. 12. ℣. 26. c. 13. ℣. 8. & *Joſué*, c. 4. = Voyez auſſi *Diod.* l. 5. p. 388. = L'Hiſt. de Gengizcan par Petis de la Croix, p. 8.

Ire. PARTIE.

passer ces sortes d'actes pardevant des témoins [a].

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Les pratiques que je viens d'indiquer ont pû suffire dans les premiers tems. Les sociétés étoient alors peu nombreuses; on n'avoit inventé que quelques arts; les besoins ne s'étoient pas encore multipliés; il y avoit peu de commerce; les idées & les langues étoient conséquemment peu abondantes. A mesure que les peuples se sont policés, leurs connoissances se sont étendues, les objets se sont multipliés: il a fallu alors, pour constater les faits, chercher des moyens plus commodes & plus précis que ceux dont je viens de parler. On a successivement inventé différens signes propres à représenter le discours, & à exprimer la pensée. C'est aux recherches & aux tentatives multipliées qu'on a faites pour y parvenir en différens tems, chez les peuples policés, que nous devons l'art d'écrire proprement dit, art dont il est impossible de pouvoir fixer préciſément l'époque, & marquer exactement l'origine. C'est une question qui jusqu'à ce moment a beaucoup exercé les Critiques tant an-

[a] *Suprà*, Liv. I. Chap. I. p. 56.

ciens [a] que modernes. L'examen de leurs différens ſentimens entraîneroit bien des diſcuſſions. Je vais ſeulement expoſer en peu de mots l'opinion qui m'a paru la plus vraiſemblable.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'homme a l'avantage ſingulier de pouvoir communiquer ſes idées par le ſecours de ſons articulés; mais les ſons ne s'étendent pas au-delà du moment & du lieu où ils ſont proférés. Il a donc fallu, pour perpétuer nos idées, trouver les moyens de donner aux ſons de la durée & de l'étendue. On n'a pû y réuſſir qu'en inventant des figures, & des ſignes propres à repréſenter & à conſerver les mots. On ne peut ſe former une idée claire & diſtincte de la maniere dont on ſera parvenu à trouver l'Ecriture, qu'en ſuivant cet art dans ſes différentes gradations. On y diſtingue facilement pluſieurs époques & des progrès ſucceſſifs aſſez marqués.

Le premier eſſai de l'art d'écrire, en prenant ce terme dans toute la généra-

[a] Voyez *Plin.* l. 7. p. 412.

Il faut convenir que tout ce que l'on lit aujourd'hui dans Pline, ſur l'invention des caracteres alphabétiques, eſt plein de contradictions. Il n'y a ni ſuite ni liaiſon dans ſon raiſonnement. Il eſt évident que le texte de cet Auteur, dans ce paſſage, eſt altéré; j'en parlerai plus au long à l'article de l'Aſtronomie.

lité dont il eſt ſuſceptible, a été la repré-
Ire. PARTIE. ſentation des objets corporels. J'ai dit,
Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob. dans le Chapitre précédent, que de tout tems, & chez tous les peuples, on avoit cherché à imiter & à copier les divers objets que la nature offre à nos yeux. L'origine du deſſein eſt preſque auſſi ancienne que celle du genre humain : l'idée en eſt, ſi on peut le dire, innée. Les premiers peuples imaginerent naturellement d'employer ce moyen pour rendre leurs penſées ſenſibles à la vûe ; ils commencerent par offrir aux yeux la repréſentation des objets dont ils vouloient parler. Pour faire connoître, par exemple, qu'un homme en avoit tué un autre, ils deſſinoient une figure humaine étendue par terre, & une autre, vis-à-vis, droite, & tenant une arme à la main. Pour faire entendre que quelqu'un étoit abordé par mer dans un païs, on repréſentoit un homme aſſis dans une barque, & ainſi du reſte.

On peut aſſurer, d'après ce qui ſubſiſte encore des monumens de l'antiquité, que l'art d'écrire conſiſtoit originairement dans une repréſentation informe & groſſiere des objets corporels. Cette écriture, improprement dite, a été la

premiere dont les Egyptiens ayent fait uſage. Ils ont commencé par deſſiner [a]. On peut conjecturer auſſi que les Phéniciens n'ont point connu d'abord d'autre méthode [b]. Les Auteurs qui ont le mieux traité de l'hiſtoire & des arts des Chinois, nous font voir comment les caracteres qui ſont en uſage aujourd'hui chez ces peuples, dérivent de la ſimplicité de la premiere pratique, où l'on exprimoit les penſées par l'image naturelle des objets ſuſceptibles de repréſentation [c]. Je ſoupçonne qu'il en avoit été de même chez les Grecs originairement. Je fonde cette conjecture ſur ce que le même mot ſignifie dans leur langue, également *Peindre* & *Ecrire* (1).

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'hiſtoire des Mexicains nous offre un témoignage encore plus marqué des premiers eſſais de l'art d'écrire. La maniere dont les habitans des côtes maritimes de cet Empire donnerent avis à Montézuma de la deſcente des Eſpagnols, fut d'envoyer à ce Prince une grande toile ſur laquelle ils avoient deſſiné & peint ſoigneuſement tout ce

[a] Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, p. 28-46-114, 115 & 135.

[b] Ibid. p. 26, &c.
[c] Ibid. p. 35, &c.
(1) Γεγραφειν.

Ire. PARTIE.

qu'ils avoient vû [a]. C'étoit la ſeule méthode que ces peuples connuſſent pour écrire leurs loix & leur hiſtoire.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Il ſubſiſte encore aujourd'hui un fragment très-curieux de ces peintures hiſtoriques, dont un habitant du Mexique donna l'explication aux Eſpagnols après la conquête de cet Empire [b]. Les ſauvages nous préſentent journellement des modeles de cette premiere maniere d'écrire, & de communiquer les penſées [c].

Il ſeroit inutile d'inſiſter ſur les difficultés & les inconvéniens d'une pareille pratique. Quel tems & quel eſpace ne falloit-il pas pour décrire le moindre fait, ou pour repréſenter le moindre diſcours? On ſongea donc à ſimplifier les ſignes. Au lieu de deſſiner un homme, un cheval, un arbre, &c. en entier, on ſe contenta d'en figurer les principaux traits. On abrégeoit ainſi le tems, & on diminuoit l'énorme groſſeur des volumes. Il nous reſte encore quelques

[a] *Acoſta*, l. 7. c. 24. = Conquête du Mexiq. l. 2. c. 1. p. 162, 163.

[b] Voyez l'Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, p. 18.

[c] Voyez Lettres Édif. t. 17. p. 303, 304. = Voyage de la Hontan, t. 2. p. 193. = Conquête du Pérou, t. 1. p. 21. = Voyage à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 271, 272. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 43, 44.

traces de ces peintures abrégées dans les ouvrages d'Hor-Appollo. Cet auteur dit que les Egyptiens, pour signifier un foulon, peignoient anciennement les deux pieds d'un homme dans l'eau [a], & que pour marquer le feu, ils dessinoient une fumée qui s'élevoit en haut [b].



Cette maniere d'abréger les peintures fut le second degré de perfection qu'acquit la premiere méthode grossiere & barbare de représenter la pensée & les mots. On y reconnoît encore l'ignorance des anciens peuples, & l'habitude où ils étoient de copier les objets qui faisoient le sujet de leurs discours.

La nécessité où l'on se trouva insensiblement d'écrire beaucoup & sur divers sujets, fit bientôt sentir que la seule représentation des objets n'étoit pas suffisante pour rendre & faire entendre la plûpart des idées qu'on vouloit communiquer. Il y en a quantité en effet qu'on ne sçauroit exprimer par ce moyen, comme la parole, les changemens de rapport & de qualités, mais sur-tout les passions & les sentimens des

[a] L. 1. c. 65.
[b] L. 2. c. 16.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

êtres vivans : on chercha en conſéquence à perfectionner l'ancienne pratique. On commença par imaginer & par ajouter aux peintures quelques ſignes & quelques traits qui ſerviſſent à déſigner les paſſions, les actions, &c. Ces marques, figurées d'une certaine façon, & diſpoſées d'une certaine maniere dont il a fallu convenir, faiſoient à peu-près le même effet que notre écriture. Cependant elles n'avoient aucun rapport avec les ſons qu'on proféroit pour exprimer les idées qu'elles repréſentoient (1). Tel aura été probablement le progrès ſucceſſif des peuples dans l'art d'écrire.

Quelques nations ingénieuſes imaginerent enſuite des méthodes dans leſquelles il y avoit beaucoup plus d'art, mais qui cependant étoient encore ſujettes à bien des inconvéniens. La plus célebre de toutes eſt celle dont les Egyptiens paſſent pour les inventeurs, & à laquelle on a donné le nom d'Hiéroglyphes. Dans cette maniere d'écrire, une ſeule figure étoit le ſymbole ou l'image de pluſieurs choſes. S'agiſſoit-

(1) Voyez les figures gravées ſur les Obéliſques, & les peintures Mexicaines rapportées dans le Recueil de Voyages publié par Thévenot, t. 2.

il de marquer un ſiége? Les Egyptiens peignoient une échelle à eſcalader [a]. Deux mains, dont l'une tenoit un bouclier, & l'autre un arc, déſignoient une une bataille [b]. Par ce moyen l'art d'écrire, qui originairement n'étoit qu'une ſimple peinture, devint peinture & ſymbole; les figures que l'on employoit déſignant plus que la ſimple repréſentation des objets.

Cette nouvelle maniere d'écrire fit beaucoup de progrès, & reçut différens degrés de perfection. Il y avoit pluſieurs façons de l'employer. Il paroît par le plus ou le moins d'art des méthodes qu'on ſçait avoir été en uſage dans l'antiquité, qu'elles n'ont été trouvées que par degrés, & en différens tems. Tous les peuples dont nous pouvons encore appercevoir les premiers progrès dans les arts, Egyptiens, Phéniciens, Chinois, Mexicains en ont fait uſage [c]; & quoique la pratique de chacun de ces peuples n'ait pas été abſolument uniforme, toutes les méthodes connues ont néantmoins un fondement commun; elles dérivent de l'uſage pri-

[a] *Hor. Apollo.* l. 2. c. 28.

[b] Ibid. c. 5.

[c] Eſſai ſur les Hiéroglyphes, p. 26-30 37, 38.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

mitif de peindre les objets de la penſée. Faiſons en effet attention que non-ſeulement les Chinois dans l'orient, les Mexicains dans l'occident, & les Egyptiens au midi, mais auſſi les Scythes dans le nord [a], les Indiens, les Phéniciens, les Ethiopiens [b], les Etruſques [c], les Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique [d], &c. ont tous fait uſage de la même maniere d'écrire par peintures & par hiéroglyphes. Un pareil concours ne peut jamais être regardé comme un effet ſoit de l'imitation, ſoit du haſard : on doit reconnoître dans cet accord la voix de la nature, parlant d'une maniere uniforme aux conceptions groſſieres des premiers hommes (1).

[a] Ibid. p. 47.

[b] *Diod.* l. 3. p. 176. = Voyage de Vincent le Blanc, 2de. Part. p. 25.

[c] Eſſai ſur les Hiéroglyphes, p. 46.

[d] Lettr. Edif. t. 17. p. 258.

(1) Eſſai ſur les Hiéroglyphes, p. 46, 47.

On a été long-tems dans l'erreur ſur le premier uſage des Hiéroglyphes. On a cru que les prêtres Egyptiens les avoient inventés afin de cacher leur ſcience au vulgaire ; mais c'eſt manque d'y avoir fait aſſez d'attention qu'on a pris le change. Il eſt aiſé de ſe convaincre que dans les commencemens, les Egyptiens n'ont employé les Hiéroglyphes qu'à tranſmettre & faire connoître leurs loix, leurs uſages, & leur Hiſtoire ; c'eſt la nature & la néceſſité, & non pas le choix, & l'art qui ont produit les diverſes eſpéces d'écritures Hiéroglyphiques. Elles ne ſont qu'une invention imparfaite & défectueuſe, convenable à l'ignorance

Après l'invention de l'écriture hiéroglyphique, portée au plus haut degré de perfection dont elle ſoit ſuſceptible, il reſtoit encore à faire un dernier effort pour imaginer des caracteres propres à repréſenter les mots indépendamment des objets. Il y a eu dans tous les tems de ces génies heureux, de ces eſprits inventifs, que la Providence ſemble avoir deſtinés à étendre & à perfectionner les connoiſſances humaines. Ils reconnurent l'imperfection & l'inſuffiſance des moyens dont on s'étoit ſervi juſqu'alors pour rendre la penſée durable & permanente. Ils ſentirent à quels inconvéniens étoit ſujette une écriture



des premiers ſiécles. C'eſt faute de connoître les lettres, que les Egyptiens y ont eu recours. Si ces peuples euſſent trouvé l'Ecriture alphabétique la premiere, ils en auroient trop bien ſenti la commodité pour en employer d'autre.

L'erreur ſur les Hiéroglyphes eſt venue des Grecs. Ils n'ont fréquenté les Egyptiens qu'aſſez tard. Ces peuples avoient alors l'uſage des caracteres alphabétiques. L'ancienne méthode d'écrire en Hiéroglyphes avoit été négligée par le commun de la nation. Mais les prêtres Egyptiens, qui, ſuivant la coutume de tous les Sçavans de l'antiquité, n'étoient occupés que des moyens de cacher leur ſcience, avoient retenu l'Ecriture hiéroglyphique comme un voile propre à dérober la connoiſſance de ce qu'ils ne vouloient pas divulguer; c'eſt ainſi qu'après la découverte de l'Ecriture alphabétique, les Hiéroglyphes devinrent en Egypte une écriture ſecrette & myſtérieuſe.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

compoſée de ſignes qui faiſoient toujours naître une double idée, & préſentoient ſans ceſſe un double objet à l'eſprit. Ils remarquerent que les articulations formées par le ſon de la voix ſont en aſſez petit nombre; ils chercherent à repréſenter ce petit nombre de ſons articulés par un nombre égal de ſignes. Ils ſe propoſerent en conſéquence de peindre la parole, & d'en exprimer l'effet aux yeux par des marques qui, ayant un rapport unique & immédiat avec les ſons qu'on proféroit, ne préſentaſſent point d'autres idées. Ils inventerent pour cet effet certains ſignes dont la propriété fut d'exprimer des mots & non des choſes, qui, pris ſéparément, ne ſignifiaſſent rien, & ne puſſent former de ſens qu'autant qu'on les joindroit enſemble (1).

Les inventeurs de cette nouvelle maniere d'écrire avoient remarqué,

(1) C'eſt en quoi conſiſte la différence de l'Hiéroglyphe, avec le caractere alphabétique. Une ſeule figure hiéroglyphique, peut ſignifier beaucoup, au lieu qu'un ſeul caractere alphabétique ne ſignifie rien, ou tout au plus un ſon: il faut joindre enſemble pluſieurs lettres pour exprimer un mot; que deux Hiéroglyphes au contraire, ſoient joints enſemble, il n'en réſultera jamais un mot, mais ſeulement la repréſentation d'une idée plus compliquée.

comme je l'ai dit, que les mots n'étoient compoſés que d'un certain nombre de ſons. Ils entreprirent de repréſenter chacun de ces différens ſons par un ſigne particulier. Dans cette maniere d'écrire, que j'appellerai écriture *Syllabique*, on n'employe qu'un ſeul caractere pour écrire chaque ſyllabe dont un mot eſt compoſé. On n'exprime alors ni voyelles ni conſonnes. Nous employons, par exemple, dix lettres pour écrire le mot *Proſterner* : dans l'écriture ſyllabique il ne faudroit que trois caracteres. Tel eſt, à ce que je penſe, le premier pas qu'on aura fait pour exprimer les mots autrement que par des peintures. Je ſoupçonnerois qu'originairement tous les peuples de l'Aſie, déſignés par les anciens, ſous le nom de Syriens ou d'Aſſyriens, ont fait uſage de l'écriture ſyllabique. Je crois en reconnoître des veſtiges dans une ancienne tradition, qui, en attribuant aux Syriens l'invention de l'écriture, convenoit que les Phéniciens avoient changé, ſimplifié & perfectionné les anciens caracteres [a]. Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, il n'y a que très-peu de nations qui ayent fait uſage de l'écri-

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] *Diod.* l. 5. p. 390.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ture ſyllabique [a]. On ne connoît à préſent que les Ethiopiens & quelques peuples de l'Inde, chez leſquels elle ſe ſoit confervée [b].

Cette maniere d'écrire eſt en effet très-imparfaite. La multiplicité des ſignes, dont ces ſortes d'alphabets ſont néceſſairement compoſés, ne pouvoit pas manquer de jetter dans de grands embarras. Il étoit difficile que la mémoire ne fatiguât beaucoup, & que par conſéquent on ne fût ſouvent expoſé à confondre les différens ſymboles de cette écriture. On chercha donc une voie plus ſûre & moins ſujette à occaſionner des mépriſes. On imagina à la fin cette eſpéce d'écriture dans laquelle les voyelles & les conſonnes ſont toujours exprimées ſéparément, par autant de caracteres diſtincts & particuliers. Le grand mérite de cette invention conſiſte dans ſa ſimplicité. Par le moyen d'un petit nombre de ſignes répétés & combinés diverſement, on peut repréſenter & exprimer avec autant de facilité que de préciſion, toutes les idées & toutes les paroles. Telle eſt l'écriture dont preſque toutes les nations ſont

[a] Acad. des Inſcript. t. 6. p. 614.
[b] Mém. de Trév. Mars 1740. p. 480.

uſage aujourd'hui ; invention ſublime, qui a dû couter un long travail & bien des réflexions. Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Mais comment ſera-t-on parvenu à cette découverte ? comment aura-t-on paſſé des hiéroglyphes, & même de l'écriture ſyllabique aux caracteres alphabétiques ? C'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de concevoir : l'écriture hiéroglyphique & la ſyllabique n'ont aucun rapport avec les lettres d'un alphabet. Il a donc fallu changer entierement la nature des ſignes dont on faiſoit uſage. En vain auroit-on recours aux Ecrivains de l'antiquité pour éclaircir cette queſtion : ils ne nous apprennent point de quelle maniere ce paſſage ſingulier a pû ſe faire.

On peut conjecturer que les marques abrégées de l'écriture hiéroglyphique, dont j'ai déja parlé ci-deſſus [a], auront conduit à la méthode encore plus abrégée des lettres alphabétiques, qui par leurs différentes combinaiſons, expriment toutes les articulations de la voix d'une maniere ſimple & facile. Cette conjecture devient très-probable lorſqu'on jette les yeux ſur les alphabets de quelques anciens peuples ; les lettres

[a] Voy. *ſuprà*, p. 374 & ſuiv.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

qui les compoſent paroiſſent, tant par leur forme, que par leur nom, avoir été tirées des ſignes hiéroglyphiques. En comparant avec attention ce qui nous reſte de caracteres Egyptiens avec les figures hiéroglyphiques gravées ſur les obéliſques & les autres monumens, on apperçoit que les lettres Egyptiennes tirent leur origine des hiéroglyphes [a]. L'alphabet Ethiopien, & les lettres majuſcules des Arméniens, fourniſſent auſſi des preuves de ce que j'avance. On y reconnoît des veſtiges aſſez marqués de l'ancienne écriture hiéroglyphique [b].

Je n'inſiſterai point au ſurplus ſur une différence aſſez conſidérable qu'on remarque encore dans ce dernier genre d'écriture, où les mots ſont formés par l'aſſemblage de pluſieurs lettres. On ſçait que dans l'écriture de la plûpart des langues Orientales, les voyelles ne ſont point exprimées, mais ſeulement les conſonnes (1); au contraire

[a] Rec. d'Antiquit. par M. le Comte de Caylus, t. 1. p. 70, 71.

[b] Eſſai ſur les Hiérog. p. 40, 41. = Hiſt. de la vie & des Ouvrages de la Croze, p. 126. *in*-12. Amſterd. 1741.

(1) Il y a des perſonnes qui penſent cependant que dans l'Hébreu, par exemple, l'*aleph*, le *jod* & le *vaü*, ſont des voyelles. On peut appliquer cette réflexion aux autres langues Orientales.

dans toutes les langues de l'Occident, les voyelles & les consonnes entrent également dans la composition de l'écriture.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Il est impossible de déterminer avec précision l'époque à laquelle on doit rapporter l'invention des caractères alphabétiques : on voit seulement que cet art a dû être connu fort anciennement dans quelques pays. L'écriture alphabétique étoit en usage dans l'Arabie dès le tems de Job. Il en parle d'une façon très-claire & très-positive [a]. On n'a pas oublié que Job étoit, à ce que je pense, contemporain de Jacob, & qu'il vivoit dans l'Arabie [b]. On pourroit même soupçonner que Moïse avoit appris l'art de l'écriture alphabétique dans ces contrées : il y avoit passé plusieurs années avant sa mission [c]. Quoi qu'il en soit, la maniere dont ce divin législateur s'explique sur l'usage de l'écriture, témoigne assez que de son tems cette découverte ne devoit pas être absolument nouvelle [d]. Enfin

[a] Chap. 13. ℣. 26. c. 19. ℣. 23, 24. c. 31. ℣. 35, 36.

[b] Voyez notre Dissertation à la fin du dernier Volume.

[c] *Exod.* c. 2. ℣. 15, &c. Voyez aussi notre Dissert. sur Job.

[d] Voy. *Exod.* c. 17. ℣. 14. c. 34. ℣. 27. c. 24. ℣. 4 & 28. *Num.* c. 33. ℣. 1. c. 17. ℣. 18. c. 31. ℣. 9-19-26.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

on ne peut pas douter que la connoissance des *Lettres* ne fût bien ancienne chez les Chananéens : dès avant Josué il y avoit chez ces peuples une ville nommée *Dabir*, qui primitivement portoit le nom de *Cariath-Sepher*, c'est-à-dire, *Ville des Lettres* [a].

L'écriture alphabétique devoit aussi être d'un usage fort ancien en Egypte. Platon dit que Thaut fut le premier qui distingua les *lettres* en voyelles & consonnes, en muettes & liquides [b]. Je doute que cette distinction ait eu lieu chez les Egyptiens dès le tems où la chronique de ces peuples plaçoit Thaut. Ce que Platon rapporte peut néanmoins être regardé comme une preuve de la persuasion où l'on étoit que dès le tems de Thaut, c'est-à-dire, dès une très-haute antiquité, les Egyptiens connoissoient les caractères alphabétiques.

Si l'on pouvoit compter sur ce que les anciens Auteurs rapportent de Sémiramis, l'histoire de cette Princesse nous fourniroit des preuves encore plus sûres de l'ancienneté de l'écriture alphabétique. Il est parlé dans Dio-

[a] *Josué*, c. 15. ℣. 15.
[b] In Phileb. p. 374. E.

dore

dore d'une inſcription en caractères Syriens, que Sémiramis avoit, dit-on, fait mettre au mont Baghiſtan [a]. Le même Auteur parle auſſi de lettres écrites à cette Princeſſe par un Roi des Indes [b]; mais j'ai déja remarqué qu'il y avoit eu pluſieurs Reines d'Aſſyrie connues ſous le nom de Sémiramis [c]. Le fait dont parle Diodore ne peut donc point ſervir à déterminer l'époque à laquelle l'écriture alphabétique a été en uſage dans l'Orient.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

On doit regarder l'invention des caractères alphabétiques comme l'effort le plus ſurprenant de l'eſprit humain. C'eſt une de ces découvertes ſublimes qui n'eſt dûe qu'à un génie du premier ordre. Nous ignorons cependant quel en eſt l'auteur : ſon nom perdu dans la plus obſcure antiquité, s'eſt dérobé juſqu'à préſent aux recherches qu'on a faites pour le découvrir ; je ne crois donc point devoir en rendre compte. J'examinerai ſeulement dans quelle partie du monde un art ſi utile & ſi précieux a pris naiſſance.

L'invention des caractères alphabé-

[a] *Diod.* l. 2. p. 127.
[b] Ibid. p. 129.
[c] Voy. *ſuprà.* Chap. V. p. 359.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tiques appartient certainement aux peuples qui ſe ſont policés les premiers. Ils ont eu beſoin de fort bonne heure de ſignes propres à écrire promptement & facilement cette multitude & cette variété infinies d'actes & de faits ſur leſquels roule la ſociété civile. Ils auront fait en conſéquence une étude ſérieuſe & ſuivie des moyens les plus propres à tranſmettre & à peindre les idées & les paroles.

Différentes nations ſe ſont diſputé autrefois la gloire d'avoir inventé l'écriture alphabétique [a] : je ne m'arrêterai point à diſcuter leurs prétentions : je ſuis perſuadé qu'elles étoient des plus mal fondées. Je ne vois que deux peuples dans l'antiquité auxquels on puiſſe raiſonnablement attribuer l'invention de l'écriture alphabétique : les Aſſyriens ou les Egyptiens (1) ; c'eſt de

[a] Voyez *Diod.* l. 1. p. 19. l. 3. p. 175. l. 5. p. 290. = *Lucan.* Pharſal. l. 3. v. 220. = *Plin.* l. 7. c. 56. p. 412. = *Tacit.* Annal. l. 11. n. 14. = *Clem. Alexan.* Strom. l. 1. p. 362.

(1) On doit comprendre ſous ce nom les Syriens, confondus ſouvent avec les Aſſyriens par les écrivains de l'antiquité. Voyez *Theſaur. Ling. & Erudit. Rom.* de Geſner. Edit de 1749. au mot *Syria.*

Je crois d'après ce que dit Diod. l. 5. p. 390. devoir renfermer ſous le nom d'Aſſyriens les peuples auxquels par la ſuite les Grecs ont donné le nom de Phéniciens.

l'une ou de l'autre de ces deux nations que dérivent les différentes espéces d'alphabets dont on ait aujourd'hui connoissance. Si l'on examine en effet quels sont les élémens de toutes les écritures tant anciennes que modernes, on verra qu'ils dérivent d'une seule & même origine. Je n'excepte de cette proposition que les caractères des Chinois qui sont encore, comme autrefois, de purs hiéroglyphes (1). J'en dis autant de l'alphabet Ethio-



(1) Si l'on en croit M. de la Croze, il en faudroit aussi excepter les caractères Arméniens. *Hist. de la vie & des Ouvrages de la Croze*, p. 126. C'est une question que je ne suis pas en état de décider, je m'en rapporte à cet égard au jugement de ceux qui sçachant l'Arménien, sont d'un sentiment fort opposé à celui de M. de la Croze. Ils trouvent que les caractères Arméniens approchent assez, par leur conformation, des caractères de la langue Grecque. *Journ. des Sçavans*, Juillet 1738. p. 390.

Il faudroit peut-être aussi regarder comme un genre d'écriture particulier les caractères inconnus qu'on voit dans les ruines de Persépolis; mais ne pourroit-on pas dire, que si jusqu'à présent on n'est pas parvenu à les lire, c'est faute peut-être d'en avoir des copies exactes? L'exemple des Inscriptions Palmyréniennes doit nous apprendre à suspendre notre jugement. Les efforts vains & inutiles qu'on avoit faits pendant près d'un siécle pour lire & pour expliquer les Inscriptions de Palmyre, avoient déterminé enfin la plûpart des Sçavans à regarder les caractères Palmyréniens comme une espéce d'écriture particuliere. Cependant M. l'Abbé Barthélemy vient d'expliquer ces Inscriptions d'une maniere qui ne laisse plus rien à déſi-

IVe. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

pien, & de celui de quelques peuples de l'Inde; ces nations, comme je l'ai déja remarqué, ont retenu l'écriture ſyllabique [a].

Mais à qui des Aſſyriens ou des Egyptiens appartient l'honneur d'avoir inventé l'écriture alphabétique, c'eſt une queſtion que je ne crois pas qu'on puiſſe aujourd'hui déterminer: il paroît ſeulement par le peu qui nous reſte de l'écriture de ces anciens peuples, que leurs caractères avoient entre eux beaucoup d'affinité. La forme en étoit aſſez ſemblable [b]; ils les rangeoient auſſi de la même maniere, c'eſt-à-dire, de la droite à la gauche [c].

Cependant, dira-t-on, comment ſe perſuader que tous les caractères alphabétiques connus dérivent d'une ſeule & même origine, lorſqu'on voit une ſi prodigieuſe variété dans l'écri-

rer. A l'aide de copies fidéles, il a reconnu que l'alphabet Palmyrénien participoit de l'Hébreu & du Syriaque. On peut conſulter ſa Diſſertation, qui réunit dans le plus haut degré la ſagacité à l'élégance, la clarté à l'érudition la plus variée & la plus agréablement ménagée, & ſur-tout ce ton de modeſtie ſi eſtimable, mais ſi rare aujourd'hui.

[a] Voyez *ſuprà*, p. 379 380 & 381.

[b] Rec. d'Antiq. par M. le Comte de Caylus, t. 1. p. 74. = Voyez auſſi *Plut.* t. 2. p. 577, & ſuiv.

[c] *Herod.* l. 2. n. 36. = Biblioth. choiſ. t. 11. p. 37.

ture des différentes nations de cet univers ? Le peu d'uniformité même qu'on apperçoit dans la façon dont la plûpart des peuples ont disposé leurs caractères, ne suffiroit-elle pas pour prouver le contraire ? Certaines nations ont placé & placent encore leurs caractères perpendiculairement de haut en bas. D'autres les rangent horisontalement, mais avec une différence fort remarquable. Le plus grand nombre a suivi le mouvement naturel de la gauche à la droite, qui rend l'action du bras plus aisée, en ce qu'alors il se détache du corps. Cette maniere de disposer les caractères est celle des peuples de l'Europe & de beaucoup d'autres nations [a].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Quelques-unes, mais en petit nombre, ont préféré le mouvement de la droite à la gauche en écrivant. C'étoit la pratique des Assyriens, des Egyptiens, des Phéniciens, des Syriens, des Arabes, des Hébreux & des Chaldéens ; pratique qui n'a eu que très-peu de partisans. Cette maniere d'arranger les lettres est embarrassante : la main & l'instrument dont on se sert pour écrire, ca-

[a] Acad. des Inscript. t. 6. p. 607.

1re. PARTIE.

chent à l'œil une partie des caractères qui viennent d'être formés [a].

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Toutes ces eſpéces d'écritures, dira-t-on, ne paroiſſent-elles pas eſſentiellement différentes, & ne donnent-elles pas lieu de croire que pluſieurs nations n'ont dû qu'à elles-mêmes l'art d'écrire : & qu'en conſéquence elles ſe ſont fait chacune une méthode particuliére ? Il eſt facile de répondre à ces objections. Je n'employerai pour les détruire qu'un fait bien certain & bien établi : je le crois déciſif pour faire entendre comment tous les alphabets connus peuvent dériver d'une ſeule & même origine.

Y a-t-il deux eſpéces d'écritures, qui à l'œil paroiſſent plus éloignées l'une de l'autre, que le *Samaritain* & le *François ?* cependant il eſt certain que nos caractères alphabétiques dérivent du Samaritain : le fait eſt facile à établir. Nous tenons nos lettres des Latins ; les Latins les tenoient des Grecs [b], qui les avoient reçues des Phéniciens [c]. Tous les Sçavans con-

[a] Ibid. t. 2. p. 618. = *Reland*, Diſſert. Miſcellan.

[b] *Tacit.* Annal. l. 11. n. 14.

[c] Voy. la 2e. Part. Liv. II. ſect. 2e. Chap. VI.

viennent aujourd'hui que les caractères des Phéniciens étoient les mêmes que ceux des Samaritains [a].

Indépendamment de la preuve hiſtorique, il ne faudroit, pour ſe convaincre de cette filiation, qu'une ſimple réflexion ſur le nom & la diſpoſition des lettres dans les alphabets des peuples que je viens de nommer. Pourquoi dans le Phénicien, le Samaritain, le Grec, le Latin & le François, les lettres porteroient-elles la même dénomination, & ſeroient-elles diſpoſées dans le même ordre, ſi elles ne dérivoient pas d'une ſeule & même origine ?

Le peu de reſſemblance qui paroît à préſent entre l'écriture des différentes nations de l'univers, n'eſt donc pas une raiſon qui puiſſe nous empêcher de croire que tous les alphabets connus dérivent d'une ſeule & même ſource. La ſuite des tems a introduit ſucceſſivement bien des changemens dans la maniere d'écrire de chaque peuple. L'hiſtoire de l'écriture chez les Grecs, chez les Latins & chez les peuples modernes de l'Europe, en four-

[a] Voyez les Mém. de Trévoux, Juillet 1704. p. 183.

nit des preuves plus que ſuffiſantes. Il y a telle nation où l'écriture a ſi fort varié, que les monumens des premiers ſiécles, comparés avec ceux des derniers tems, ſont preſque méconnoiſſables, tant pour la forme que pour l'arrangement des lettres [a]. Il eſt certain néanmoins que toutes ces différentes écritures dérivent d'une ſeule & même origine.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

On ne peut parler que fort imparfaitement de la quantité de caractères dont étoient compoſés les premiers alphabets. Les Ecrivains de l'antiquité ne ſe ſont point expliqués ſur ce ſujet. Plutarque dit qu'il y avoit vingt-cinq lettres dans l'alphabet des Egyptiens [b]: mais cette quantité de lettres avoit-elle été inventée dès les premiers tems? c'eſt ce dont il y a tout lieu de douter. On ſçait qu'originairement les Phéniciens n'avoient que ſeize lettres; leur alphabet n'étoit compoſé que de ce nombre, lorſque Cadmus le porta dans la Gréce [c]. Je ſuis perſuadé qu'anciennement il en a été de même chez les Egyptiens; on n'aura d'abord ima-

[a] Voyez la 2de. Part. Liv. II. Sect. II. Chap. VI.

[b] Tom. 2d. p. 374. A.

[c] *Plin.* l. 7. ſect. 57. p. 412.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

giné qu'un certain nombre de caractères: ce n'eſt que ſucceſſivement qu'on a inventé les lettres dont on manquoit pour exprimer clairement & commodément toutes les articulations de la voix.

Ne croyons pas, au ſurplus, que durant le cours des ſiécles qui font l'objet de cette premiere Partie, la découverte de l'écriture alphabétique ait été fort répandue dans les différentes régions de l'univers: il eſt prouvé, au contraire, que très-peu de peuples en ont eu alors connoiſſance. A l'exception de l'Egypte & de quelques contrées de l'Aſie, le reſte des nations a ignoré pendant pluſieurs ſiécles un art ſi utile & ſi eſſentiel. J'aurai ſoin d'indiquer dans la ſeconde Partie l'époque à laquelle la connoiſſance de l'écriture alphabétique a été introduite dans l'Europe. Parlons maintenant des différentes matieres dont on a fait uſage dans les premiers tems pour écrire; & ſous ce terme je comprends toutes les eſpéces d'écritures connues originairement, c'eſt-à-dire, les repréſentations, les deſſeins abrégés, les hiéroglyphes, &c.

Les pierres & les rochers ont été les matieres qu'on a d'abord employées pour écrire. On ſçait que les Egyp-

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tiens [a], les anciens habitans du Nord [b], & beaucoup d'autres nations ſans doute, en ont uſé ainſi primitivement. C'eſt de-là qu'eſt venu l'uſage preſque univerſellement établi chez tous les anciens peuples d'écrire ſur des colonnes ce que l'on jugeoit digne d'être conſervé à la poſtérité [c]. Rien de plus fameux dans l'antiquité que les colonnes élevées par Oſiris, Bacchus, Séſoſtris & Hercule, dans le cours de leurs expéditions, pour en perpétuer le ſouvenir [d]; celles de Mercure Triſmégiſte étoient encore plus renommées. Il y avoit, dit-on, gravé en caractères hiéroglyphiques ſa doctrine & ſes préceptes [e]. On voyoit en Créte de très-anciennes colonnes chargées d'inſcriptions, qui contenoient la deſcription des cérémonies pratiquées

[a] *Lucan.* Pharſal. l. 3. v. 222, &c.

[b] *Olaüs Wormius* de Dan. Litterat. c. 25. = *Voſſius* de art. Gramm. l. 1. c. 35. p. 125. = *Herman. Hugo* de prima ſcrib. orig. c. 8. p. 61, &c. c. 10. p. 76. = On voit encore en Dannemarck quelques reſtes de ces anciennes Inſcriptions. *Mém. de Trévoux*, Juin 1703. p. 949, &c. Décembre 1719. p. 124.

[c] *Diod.* l. 3. p. 211. = *Strabo*, l. 3. p. 259.

[d] *Diod.* l. 1. p. 23 & 65. l. 3. p. 243. l. 4. p. 264. = *Apollod.* l. 2. p. 100. l. 3. p. 142. = *Dionyſ.* Perieget. v. 623.

[e] *Manetho* apud *Syncell.* p. 40. = *Jamblic.* de Myſter. Egypt. ſect. 13, c. 2.

dans les sacrifices des Corybantes [a]. Du tems de Démosthènes il subsistoit encore une loi de Thésée écrite sur une colonne de pierre [b]. Ce que la fable rapporte des colonnes du monde qu'Atlas remit à Hercule, doit s'entendre, à ce que je crois, de quelques colonnes sçavantes, si l'on peut se servir de ce terme, dont Atlas expliqua les inscriptions au fils de Jupiter [c].

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Quoique les peuples du Nord ayent eu très-peu de relation avec ceux de l'Asie & de l'Afrique, leur histoire parle également de l'usage où ils étoient dans les premiers tems d'écrire sur des colonnes tout ce dont ils vouloient perpétuer le souvenir. On prétend qu'ils en avoient de plus de quarante pieds de haut, enrichies d'inscriptions simples & conformes à la rudesse de leurs mœurs [d]. On peut assurer que les premiers peuples n'ont point eu d'autres monumens pour conserver leurs loix [e], leurs actes, leurs traités [f], l'histoire des

[a] *Porphyr.* de Abstin. l. 2. p. 156, 157.
[b] In Nœram. p. 873. C.
[c] *Clem. Alex.* Strom. l. 1. p. 360. = *Potter.* Ibid. note 12.
[d] *Olaüs Magn.* Hist. Gent. Septent. l. 1. c. 36.
[e] *Deuter.* c. 27. v. 8. = *Plato*, in Crit. p. 1107. C. = *Dion. Halicarn.* l. 4. p. 240. = *Athen.* l. 11. p. 467. E.
[f] *Strabo.* l. 3. p. 259. l. 10. p. 688. = *Plut.* t. 2. p. 292. B. = *Pausan.*

faits [a] & des découvertes importantes [b]. La plûpart des anciens auteurs avoient composé leurs écrits d'après ces espéces de livres [c].

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'uſage a été auſſi très-anciennement d'écrire ſur des briques & ſur des tablettes de pierres. C'étoit ſur des briques que les Babyloniens avoient écrit leurs premieres obſervations Aſtronomiques [d]. Les plus anciens monumens de la littérature Chinoiſe étoient gravés ſur de dures & larges pierres [e]. Perſonne n'ignore que le Décalogue étoit écrit ſur des tables de pierre [f]. Ce fut ſur de pareilles matieres que Joſué avoit écrit le Deutéronome [g].

Ces pratiques étoient trop embar-

l. 5. c. 12 & 23. l. 8. c. 25.

[a] *Herod.* l. 2. n. 102 & 106. l. 4. n. 87. = *Diod.* l. 1. p. 65 & 67. l. 5. p. 368. = *Strabo*, l. 10. p. 687. = *Tacit.* Annal. l. 2. n. 60.

[b] *Proclus* in Tim. l. 1. p. 31. F. = *Achill. Tat.* apud *Petav.* Uranolog. p. 121. = *Galen.* adverſ. Julian. c. 1. t. 9. p. 376. = *Apollon.* Argon. l. 4. v. 279, &c.

[c] *Clem. Alex.* Strom. l. 1. p. 356, 357. = *Plin.* l. 36 ſect. 14. p. 736. = *Syncell.* p. 40. = *Jamblic.* de Myſter. Ægypt. ſect. 1a. c. 2.

C'eſt ſans doute d'après cet uſage pratiqué par tous les peuples de l'antiquité, que Joſephe Hiſtorien, a imaginé ces deux colonnes, qu'il dit avoir été élevées par les enfans de Seth avant le déluge. J'en parlerai plus particulierement à l'article de l'Aſtronomie.

[d] *Plin.* l. 7. p. 413.

[e] Lettr. Edif. t. 15. p. 479.

[f] *Exod.* c. 24. ℣. 12. c. 34. ℣. 1 & 4.

[g] *Joſ.* c. 8. ℣. 32.

raſſantes pour qu'on ne cherchât pas des moyens d'écrire plus ſimples & plus commodes. On commença par ſubſtituer aux briques & à la pierre différentes eſpéces de métaux tendres & faciles à graver. Il paroît que du tems de Job on étoit principalement dans l'uſage d'écrire ſur des lames de plomb avec un ſtilet de fer [a]. On ſe ſervoit auſſi très-anciennement de lames de cuivre [b], & de tablettes de bois [c]. On peut conjecturer que les archives des villes & des empires n'ont été compoſées pendant bien des ſiécles que de titres de cette eſpéce [d]. Les premiers peuples en avoient uſé ainſi par pluſieurs motifs, dont le plus probable eſt l'ignorance où l'on a été pendant très long-



Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

[a] Chap. 19. ℣. 23, 24. = Voyez auſſi *Plin.* l. 13. ſect. 21. p. 689. = *Pauſ.* l. 9. c. 31.

[b] *Plato*, in Min. p. 568. F. = *Sophocl.* in Trachin. v. 695, 696. = *Ovid.* Met. l. 1. v. 91, 92. = *Plin.* l. 34. ſect. 21. p. 659. = *Tacit.* Annal. l. 4. n. 43. = *Plut.* t. 2. p. 577. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 6. p. 253.

[c] *Iſaias*, c. 30. ℣. 8. = *Horat.* art. Poet. v. 399. = *A. Gell.* Noct. Attic. l. 2. c. 12. = Voyez le P. *Calmet*, t. 1. p. 32.

[d] Voyez *Polyb.* l. 3. p. 181. Edit. Pariſ. = *T. Livius*, l. 3. n. 57. = *Plin.* l. 13. ſect. 21. p. 689. l. 34. ſect. 21. p. 659. = *Tacit.* Annal. l. 4. n. 43. = *Suidas*, in Ἀκασίλαος. t. 1. p. 854. = *Pauſan.* l. 4. c. 26. = Lettr. Edif. t. 14. p. 332, 333. = Biblioth. Anc. & Modern. t. 15. p. 363, 364.

1re. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

tems des matieres propres à l'écriture. On peut préſumer auſſi que l'art d'écrire étant peu commun dans les âges reculés, pour conſerver les actes plus long-tems & plus ſûrement, on ne les écrivoit que ſur des matieres ſolides & durables.

Par la ſuite on employa pour écrire différentes autres matieres, telles que les feuilles de certaines plantes, l'écorce intérieure de certains arbres, la peau des animaux, la toile, des tablettes de bois enduites de cire, &c [a]. Ces pratiques ſubſiſtent encore dans pluſieurs contrées de l'Aſie & de l'Afrique. Job parle d'écrire un livre [b]. J'ignore quelle pouvoit être de ſon tems la forme & la matiere des livres. On voit ſeulement que dès-lors il falloit qu'on écrivît ſur des matieres capables d'être pliées ou roulées; l'expreſſion dont Job ſe ſert, le donne aſſez à connoître [c]. Ces matieres pliables pouvoient être des lames de métal extrêmement minces, du cuir, des feuilles, des écorces intérieures d'arbres, ou de

[a] Voyez *Plin.* l. 13. ſect. 21. = *Iſidor.* Orig. l. 6. c. 12. = *Suid.* voce Ἐκφυλλοφορήσαι, t. 1. p. 707. = *Calmet*, t. 3. p. 48.

[b] Chap. 31. ℣. 35.

[c] Ibid. ℣. 36.

plantes, &c. J'ai déja parlé des lames de métal. A l'égard des cuirs, l'uſage d'écrire ſur la peau des animaux eſt fort ancien & fort général [a]. Celui d'imprimer des caractères ſur les feuilles, ou ſur les écorces intérieures de certains arbres avec un poinçon de fer émouſſé, eſt d'une égale antiquité, & auſſi univerſellement pratiqué [b]. On peut choiſir entre toutes ces différentes matieres : il faut ſeulement obſerver que dans les paſſages où Job fait mention de l'écriture, il ne parle que du ſtilet de fer. On en peut inférer que de ſon tems on ne connoiſſoit point d'autre inſtrument pour tracer les caractères. En général, on peut aſſûrer que dans les premiers tems on gravoit plutôt qu'on n'écrivoit.

Ire. PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

On a trouvé enſuite l'art de tracer les lettres ſur certaines matieres par le moyen de quelques liqueurs colorées. Pour les appliquer, on s'eſt d'abord

[a] Voy. *Herod.* l. 5. n. 58. = *Suid.* voce Διφθέραι, t. 1. p. 341. = Rép. des Lettr. t. 22. p. 253.

[b] Voy. *Virgil.* Æneid. l. 3. v. 444. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 6. p. 253. t. 8. p. 147 & 532. = Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egypt. t. 2. p. 455. = Voyag. de Pyrard, p. 103 & 293. = Rec. des Voyag. qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes Hollandoiſes, t. 1. p. 270 & 361.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ſervi du pinceau, pratique que les Chinois & pluſieurs autres peuples ont conſervée juſqu'à préſent. Au pinceau, ont ſuccédé les roſeaux taillés, qui, avec les ſtilets de fer, dont l'uſage étoit indiſpenſable, lorſqu'il étoit queſtion d'écrire ſur des lames de métal, ou ſur des tablettes enduites de cire, ont été les ſeuls inſtrumens dont on ſe ſoit ſervi pendant bien des ſiécles. L'uſage des plumes, de l'encre & du papier a été inconnu à toute l'antiquité. Ces faits montrent aſſez qu'anciennement toutes les manieres d'écrire étoient embarraſſées, longues, pénibles, & pleines de difficultés rebutantes: il falloit pour les vaincre bien de la patience & beaucoup d'application. Ces obſtacles ont dû retarder infiniment les progrès de l'écriture. Ajoutons que dans les premiers âges, les hommes étant peu nombreux, & occupés, pour la plûpart, des beſoins de la vie les plus preſſans, peu de perſonnes avoient le loiſir, ou peut-être l'inclination de s'attacher à un art qui demandoit tant de tems, de peines & de ſoins. Ainſi quoique l'écriture fût connue dès les ſiécles dont il s'agit dans cette premiere Partie, il paroît qu'on ne s'en ſervoit guère. On

ne voit point qu'on l'employât dans les uſages ordinaires de la vie civile. Quand Joſeph, après s'être fait connoître, renvoie ſes freres vers ſon pere, il ne les charge d'aucune lettre. Il leur donne ſes ordres de bouche, & leur enjoint de les répéter de vive voix [a]. Jacob, pour déſigner le lieu de la ſépulture de Rachel, fait élever deſſus une colonne. Il n'eſt point dit qu'il y mit d'inſcription [b]. On n'employoit point non plus l'écriture dans les actes les plus importans de la ſociété. Les ventes, les promeſſes, les obligations ſe paſſoient verbalement, en préſence d'un certain nombre de perſonnes. C'étoit d'après ce que diſoient les témoins, qu'on inſtruiſoit & qu'on jugeoit les affaires [c].



Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

L'écriture alors n'étoit donc point employée dans la plûpart des occaſions où nous la faiſons ſervir aujourd'hui. N'en ſoyons point étonnés. J'ai fait ſentir pourquoi dans les commencemens cet art a dû être peu connu & peu répandu : la pratique, comme je viens de le dire, en étoit trop longue & trop pénible. C'eſt pour cette rai-

[a] *Gen.* C. 45. ℣. 9.
[b] Ibid. C. 35. ℣. 20.
[c] Voy. *ſuprà*, Liv. I. Ch. I. Art. I. p. 56 & 58.

Ire. PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

ſon ſans doute que le progrès général des Arts & des Sciences a été, à pluſieurs égards, ſi lent & ſi tardif. Les connoiſſances humaines ne peuvent s'étendre & ſe perfectionner, qu'autant que les premiers inventeurs ont quelques moyens de tranſmettre leurs découvertes à la poſtérité, d'une maniere également sûre, claire & facile. Ces qualités manquoient abſolument aux expédiens dont les hommes ſe ſont d'abord ſervis pour conſigner leurs penſées.

Les Arts & les Sciences ne ſont pas au ſurplus les ſeuls objets qui ſe ſoient reſſentis de ces défauts : ils ont influé même ſur les mœurs. L'homme pour ſe former a beſoin d'inſtruction. Si les lumieres de l'eſprit ne déracinent pas entiérement les inclinations perverſes, du moins contribuent-elles beaucoup à les adoucir & à les corriger ? Mais comment, ſans le ſecours de l'écriture, inſtruire un peuple & l'éclairer ? Je ne crains donc point d'avancer qu'il n'y a peut-être jamais eu de découverte qui ait autant contribué à tirer les hommes de la barbarie primitive, que celle de l'uſage facile de l'écriture. La propagation de cet art a dû, plus que

toute autre cauſe, former le cœur & l'eſprit des peuples, adoucir leurs mœurs, unir & entretenir les liens de la ſociété, &c. Si nous voyons encore aujourd'hui dans pluſieurs parties de l'un & de l'autre continent, des peuples ſauvages dégrader l'humanité par leur groſſiéreté, leur ignorance & leur barbarie, c'eſt qu'étant privés de l'écriture, ils le ſont d'une multitude de connoiſſances qui en dépendent néceſſairement. Qu'on introduiſe cet art chez ces nations farouches, & qu'on parvienne à les y accoutumer (1), elles ſeront bientôt humaniſées. Que de matieres à réfléchir, ſi l'on s'attachoit à conſidérer le changement que l'invention & la pratique aiſée de l'écriture a dû opérer chez les peuples qui ſe ſont appliqués à la cultiver ! On ne finiroit point, ſi l'on vouloit approfondir & relever tous les avantages que la ſociété a dû retirer de cette découverte.



(1) On ne peut pas imaginer les idées ſingulieres que les Sauvages ont des Lettres miſſives, & en général de l'Ecriture. On en peut bien juger d'après une Hiſtoire fort curieuſe rapportée par Voſſius, dans ſon Traité *de Quatuor Art. Popul.* c. 2. p. 7.

*Fin du ſecond Liv. & du Tome premier.*

## *APPROBATION.*

J'ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un manuſcrit qui a pour titre: *De l'origine des Loix, des Arts & des Sciences, & de leurs progrès chez les anciens Peuples*, &c. Il m'a paru que le Public devoit l'accueil le plus favorable à un Ouvrage fondé ſur les monumens les plus authentiques, & ſur les recherches les plus exactes; orné de détails très-intéreſſans ſur les Loix, les Arts & les Sciences; rempli de réflexions auſſi ſages qu'inſtructives; accompagné de Diſſertations très-ſçavantes & très-curieuſes. Nous croyons donc que l'impreſſion de ce grand Ouvrage ne peut être que très-utile & très avantageuſe. Fait à Paris, ce premier Avril 1757.

DEGUIGNES.

# PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs & Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, Salut. Notre Amé le Sieur ***, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *De l'Origine des Loix, des Arts & des Sciences, & de leurs progrès chez les anciens Peuples*, &c. s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées

tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles; & que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant de l'exposer en vente le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sr DE LAMOIGNON, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles le dix-neuviéme jour du mois de Janvier, l'an de grace mil sept cens cinquante-huit, & de notre régne le quarante-troisiéme. Par le Roi en son Conseil.

LEBEGUE.

*Registré sur le Registre XI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 21. fol. 122. conformément aux anciens Réglemens de 1725. qui font défenses, art. IV. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires-Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement; & à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris huit Exemplaires prescrits par l'art. CVIII. du même Réglement. A Paris le 24. Janvier 1758.*

P. G. LE MERCIER,
*Syndic.*

VA1
1550261

Digitized by Google

149
C
29–34